L'ABBÉ CONSTANTIN

DERNIÈRE PARTIE (1)

VII.

Le lendemain matin, au retour de la manœuvre, Paul de Lavardens attendait Jean dans la cour du quartier. Il lui laissa à peine le temps de descendre de cheval... et dès qu'il le tint seul à seul :

— Raconte, lui dit-il, vite, ton dîner d'hier; raconte. Je les avais vues, moi, le matin. La petite conduisait quatre poneys noirs... et avec une crânerie !.. Je les ai saluées... As-tu parlé de moi? M'ont-elles reconnu? Quand me conduis-tu à Longueval? Mais réponds-moi, réponds-moi donc!

— Répondre! répondre!.. A quelle question d'abord?

— A la dernière.

— Quand je te conduirai à Longueval?

— Oui.

— Eh bien! dans une dizaine de jours. Elles ne veulent voir personne en ce moment.

— Alors tu ne retourneras à Longueval que dans une dizaine de jours?

— Oh! moi, j'y retourne aujourd'hui à quatre heures. Mais, moi, je ne compte pas. Jean Reynaud, le filleul du curé!.. Voilà pourquoi j'ai pénétré si facilement dans la confiance de ces deux char-

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 janvier.

mantes femmes; je me suis présenté sous le patronage et avec la garantie de l'église... Et puis on a découvert que je pouvais rendre de petits services; je connais très bien le pays; on va m'utiliser comme guide... Enfin, je ne suis personne, moi, tandis que toi, comte Paul de Lavardens, toi, tu es quelqu'un! Aussi ne crains rien, ton tour viendra avec les fêtes et les bals, quand il faudra briller, quand il faudra danser. Tu resplendiras alors de tout ton éclat et je rentrerai fort humblement dans mon obscurité.

— Moque-toi de moi tant qu'il te plaira... Il n'en est pas moins vrai que, pendant ces dix jours, tu vas prendre une avance... une avance!..

— Comment! une avance?

— Voyons, Jean, est-ce que tu veux essayer de me faire croire que tu n'es pas déjà amoureux de l'une de ces deux femmes? Est-ce possible? Tant de beauté! tant de luxe! Oh!.. le luxe peut-être encore plus que la beauté! Le luxe, à ce degré-là, ça me renverse, ça me bouleverse! Ces quatre poneys noirs avec leurs roses blanches en cocarde, j'en ai rêvé cette nuit... Et cette petite... Bettina,.. n'est-ce pas?

— Oui, Bettina.

— Bettina!... comtesse Bettina de Lavardens! Est-ce assez gentil! Et quelle perfection de petit mari elle aurait en moi! Être le mari d'une femme follement riche, voilà ma destinée! Ce n'est pas aussi facile qu'on peut le supposer! Il faut savoir être riche, et j'aurais ce talent-là. J'ai fait mes preuves; j'en ai déjà mangé de l'argent... et si maman ne m'avait pas arrêté!.. Mais je suis tout prêt à recommencer... Ah! comme elle serait heureuse avec moi! Je lui ferais une existence de princesse de féerie... Elle sentirait dans son luxe le goût, l'art et la science de son mari... Je passerais ma vie à l'attifer, à la pomponner, à la bichonner, à la promener triomphante à travers le monde. J'étudierais sa beauté pour bien la mettre dans le cadre qui lui conviendrait... « S'il n'était pas là, se dirait-elle, je serais moins jolie... » Je ne saurais pas seulement l'aimer, je saurais l'amuser... Elle en aurait pour son argent, et de l'amour, et du plaisir!.. Allons, Jean, un bon mouvement; conduis-moi aujourd'hui chez Mme Scott.

— Je ne peux pas, je t'assure.

— Eh bien! dans dix jours seulement, mais alors, je t'en préviens, je m'installe à Longueval et je n'en bouge plus. D'abord, ça fera plaisir à maman. Elle est encore un peu montée contre les Américaines, elle dit qu'elle s'arrangera pour ne pas les voir, mais je la connais, maman! Le jour où je lui dirai, un soir, en rentrant : « Maman, j'ai gagné le cœur d'une charmante petite personne qui est affligée d'un capital d'une vingtaine de millions et d'un revenu de deux ou trois

millions... » On exagère quand on parle de centaines de millions ; les vrais chiffres, les voilà, et ils me suffisent... Ce soir-là, elle sera enchantée, maman... parce que, au fond, qu'est-ce qu'elle désire pour moi? Ce que toutes les bonnes mères désirent pour leurs fils, surtout quand leurs fils ont fait des bêtises... Un riche mariage ou une liaison discrète dans le monde. Je trouve à Longueval les deux combinaisons, — et je m'accommoderai volontiers de l'une ou de l'autre. Tu auras seulement, dans dix jours, la complaisance de me prévenir... Tu me feras savoir laquelle des deux tu m'abandonnes : Mme Scott ou miss Percival...

— Tu es fou. Je ne pense et ne penserai pas plus...

— Écoute, Jean, tu es la sagesse et la raison mêmes, d'accord; mais tu auras beau dire et beau faire... Écoute, et rappelle-toi bien ce que je te dis là : Jean, tu seras amoureux dans cette maison-là.

— Je ne crois pas, répond Jean en riant.

— Et moi, j'en suis sûr... Au revoir! je te laisse à tes affaires.

Jean, ce matin-là, était parfaitement sincère. Il avait très bien dormi la nuit précédente. Sa seconde entrevue avec les deux sœurs avait, comme par enchantement, dissipé le léger trouble qui avait agité son âme après la première rencontre. Il se préparait à les revoir avec beaucoup de plaisir, mais avec beaucoup de tranquillité. Il y avait trop d'argent dans cette maison-là pour que l'amour d'un pauvre diable tel que lui pût y trouver place honnêtement.

L'amitié, c'était une autre affaire. De tout son cœur il souhaitait et de toutes ses forces il allait essayer de s'établir bien paisiblement dans l'estime et dans l'affection de ces deux femmes. Il tâcherait de ne pas trop s'apercevoir de la beauté de Suzie et de Bettina, il tâcherait de ne plus s'oublier, comme il l'avait fait la veille, dans la contemplation de ces quatre petits pieds posés sur deux tabourets de jardin. On lui avait dit bien franchement, bien cordialement : « Vous serez notre ami. » Voilà tout ce qu'il désirait! Être leur ami! Et il le serait!

Tout, pendant les dix jours qui suivirent, tout conspira pour le succès de cette entreprise. Suzie, Bettina, l'abbé et Jean vécurent de la même vie, dans la plus étroite et dans la plus confiante intimité. Les deux sœurs faisaient dans la matinée de longues promenades en voiture avec le curé; et, dans l'après-midi, avec Jean, de longues promenades à cheval.

Jean ne cherchait plus à analyser ses sentimens; il ne se demandait plus s'il allait pencher à droite ou pencher à gauche. Il se sentait pour ces deux femmes un égal dévoûment, une égale affection. Il était complètement heureux, complètement tranquille. Donc il n'était pas amoureux, car l'amour et la tranquillité font rarement bon ménage dans le même cœur.

Jean, cependant, voyait s'approcher avec un peu d'inquiétude et de tristesse le jour qui allait amener à Longueval les Turner, les Norton et tout le flot de la colonie américaine. Ce jour vint très vite.

Le vendredi 24 juin, à quatre heures, Jean arrivait au château. Bettina le reçut toute chagrine.

— Quel contre-temps! lui dit-elle, voilà ma sœur souffrante. Un peu de migraine, rien du tout. Il n'y paraîtra plus demain; mais enfin je n'ose pas aller me promener avec vous toute seule. Là-bas, en Amérique, j'oserais, mais ici, non, n'est-ce pas?

— Assurément non, répondit Jean.

— Je suis obligée de vous renvoyer, et cela me fait beaucoup de peine.

— Cela me fait, à moi aussi, beaucoup de peine de m'en aller et de perdre cette dernière journée que j'espérais passer avec vous. Cependant, puisqu'il le faut!.. Je viendrai demain prendre des nouvelles de votre sœur.

— Elle vous en donnera elle-même. Je vous le répète, ce n'est rien du tout. Mais ne vous sauvez pas si vite, je vous en prie. Voulez-vous m'accorder un tout petit quart d'heure d'entretien? J'ai à vous parler. Asseyez-vous là... et maintenant écoutez-moi bien. Nous avions, Suzie et moi, l'intention de vous bloquer ce soir, après dîner, dans un petit coin du salon, et c'est alors ma sœur qui aurait porté la parole, c'est elle qui vous aurait dit ce que je vais essayer de vous dire en notre nom à toutes les deux. Mais je suis un peu émue... Ne riez pas; c'est très sérieux. Nous voulions vous remercier toutes les deux d'avoir été, depuis notre arrivée, si aimable, si bon, si dévoué, si...

— Oh! mademoiselle, je vous en prie, c'est à moi...

— Oh! ne m'interrompez pas... vous allez m'embrouiller... je ne saurai plus m'en tirer... Je maintiens, d'ailleurs, que c'est à nous de vous remercier, pas à vous. Nous arrivions ici comme deux étrangères. Nous avons eu la joie d'y trouver tout de suite des amis... oui, des amis. Vous nous avez prises par la main... vous nous avez menées chez nos fermiers, chez nos gardes, pendant que votre parrain nous menait chez ses pauvres... et partout on vous aimait tant que tout de suite, de confiance, on s'est mis, sur votre recommandation, à nous aimer un peu... On vous adore dans ce pays, le savez-vous?

— J'y suis né... Tous ces braves gens me connaissent depuis mon enfance et me sont reconnaissans de ce que mon grand-père et mon père ont fait pour eux. Et puis... je suis de leur race, de la race des paysans. Mon arrière-grand-père était un cultivateur de Bargecourt, un village à deux lieues d'ici.

— Oh! oh! vous avez l'air bien fier de cela.

— Ni fier, ni humilié.

— Je vous demande pardon... vous avez eu un petit mouvement d'orgueil! Eh bien! je vous répondrai, moi, que l'arrière-grand-père de ma mère était fermier en Bretagne. Il s'en est allé au Canada à la fin du siècle dernier, quand le Canada était encore la France... Et vous l'aimez beaucoup, ce pays où vous êtes né?

— Beaucoup. Je serai bientôt peut-être obligé de le quitter.

— Pourquoi cela?

— Quand j'aurai de l'avancement, on m'enverra dans un autre régiment, et je me promènerai de garnison en garnison... Mais assurément, quand je serai un vieux commandant ou un vieux colonel en retraite, je viendrai vivre et mourir ici, dans la petite maison de mon père.

— Toujours tout seul?

— Pourquoi tout seul!.. J'espère bien que non...

— Vous avez l'intention de vous marier?

— Oui, certainement.

— Et vous cherchez à vous marier?

— Non... On peut penser à se marier, mais on ne doit pas chercher à se marier.

— Il y a cependant des gens qui cherchent,.. allez, je vous en réponds... et même, vous, tenez, on a voulu vous marier.

— Comment savez-vous cela?

— Ah! je connais si bien toutes vos petites affaires!.. Vous êtes ce qui s'appelle *un bon parti*... et, je le répète, on a voulu vous marier.

— Qui vous a dit cela?

— Monsieur le curé.

— Mon parrain a eu tort, dit Jean avec une certaine vivacité.

— Non, non, il n'a pas eu tort. Si quelqu'un a été coupable, c'est moi, et coupable par charité, non par curiosité, je vous le jure. J'ai découvert que votre parrain n'était jamais si heureux que lorsqu'il parlait de vous; alors moi, le matin, quand je suis seule avec lui, pendant nos promenades, pour lui faire plaisir, je lui parle de vous, et il me raconte votre histoire. Vous êtes à votre aise, vous êtes très à votre aise... Vous recevez du gouvernement deux cent treize francs par mois... et des centimes. Est-ce bien cela?

— Oui, dit Jean, se décidant à prendre de bonne grâce son parti des indiscrétions du curé.

— Vous avez huit mille francs de rente.

— A peu près, pas tout à fait.

— Ajoutez à cela votre maison qui vaut une trentaine de mille francs. Enfin vous êtes dans une excellente situation, et on a déjà demandé votre main.

— Demandé ma main!.. Non! non!

— Si fait! si fait! Deux fois... et vous avez refusé deux très beaux mariages, deux très belles dots, si vous aimez mieux. C'est la même chose pour tant de gens! Deux cent mille francs d'une part, trois cent mille de l'autre. Il paraît que c'est énorme pour le pays! donc vous avez refusé. Dites-moi pourquoi? Si vous saviez comme je suis curieuse de savoir!

— Eh bien! il s'agissait de deux jeunes filles charmantes...

— C'est entendu! on dit cela toujours.

— Mais que je connaissais à peine. On m'a forcé, — car je faisais résistance, — on m'a forcé à passer avec elles deux ou trois soirées, l'hiver dernier.

— Et alors?

— Alors, je ne sais pas trop comment vous expliquer, je n'ai éprouvé aucun sentiment d'embarras, d'émotion, d'inquiétude, de trouble...

— Enfin, dit résolûment Bettina, pas le plus léger soupçon d'amour.

— Non, pas le moindre... et je suis rentré bien sagement dans mon petit trou de garçon, car je pense qu'il vaut mieux ne pas se marier que se marier sans amour. Voilà mon opinion.

— Et c'est aussi la mienne.

Elle le regardait. Il la regardait. Et brusquement, à leur grande surprise à tous les deux, ils ne trouvèrent plus rien à se dire, plus rien du tout.

Par bonheur, à ce moment, Harry et Bella, avec de grands cris de joie, se précipitèrent dans le salon.

— Monsieur Jean! monsieur Jean! vous êtes là, monsieur Jean? Venez voir nos poneys.

— Ah! dit Bettina, d'une voix un peu incertaine, Edwards est revenu tout à l'heure de Paris et a ramené pour les enfans des poneys microscopiques. Allons les voir, voulez-vous?

On alla voir les poneys, qui étaient dignes, en effet, de figurer dans les écuries du roi de Lilliput.

VIII.

Trois semaines se sont écoulées. Jean, le lendemain, doit partir avec son régiment pour les écoles à feu; il va vivre de son existence de soldat : dix jours d'étapes sur les grandes routes pour l'aller et le retour, et dix jours sous la tente, au camp de Cercottes, dans la forêt d'Orléans. Le régiment rentrera à Souvigny le 10 août.

Jean n'est plus tranquille; Jean n'est plus heureux. Le moment

de ce départ, il le voit venir avec impatience et, en même temps, avec effroi... Avec impatience, car il souffre un véritable martyre; il a hâte d'y échapper... Avec effroi, car, pendant ces vingt jours, sans la voir, sans lui parler, sans elle enfin, que deviendra-t-il? Elle, c'est Bettina! Il l'adore!

Depuis quand? Depuis le premier jour, depuis cette rencontre, au mois de mai, dans le jardin du curé! Voilà la vérité! Mais Jean lutte et se débat contre cette vérité. Il croit n'aimer Bettina que depuis ce jour où tous deux causaient gaîment, amicalement, dans le petit salon. Elle était assise sur le divan bleu, près de la fenêtre, et, tout en bavardant, s'amusait à réparer le désordre de la toilette d'une princesse japonaise, une poupée de Bella, qui traînait sur un fauteuil, et que Bettina, machinalement, avait ramassée.

Pourquoi la fantaisie vint-elle à miss Percival de lui parler de ces deux jeunes filles qu'il aurait pu épouser? La question, d'ailleurs, ne l'avait nullement embarrassé. Il répondit que, s'il ne s'était senti alors aucun goût pour le mariage, c'est que ses entrevues avec ces deux jeunes filles ne lui avaient causé aucune émotion, aucune agitation. Il souriait en parlant ainsi; mais, quelques instans après, il ne souriait plus. Ces émotions, ces agitations, il apprenait soudainement à les connaître. Jean ne se fit pas d'illusion; il se rendit compte de la profondeur de la blessure; elle avait porté en plein cœur.

Jean, cependant, ne s'abandonna pas. Ce jour-là même, en partant, il se disait : « Oui, c'est grave, très grave, mais j'en reviendrai.» Il cherchait une excuse à sa folie; il s'en prenait aux circonstances. Cette délicieuse fille, depuis dix jours, avait été trop à lui, trop à lui seul! Comment résister à une pareille tentation? Il s'était grisé de son charme, de sa grâce, de sa beauté. Mais, le lendemain, vingt personnes allaient arriver au château, et ce serait la fin de cette dangereuse intimité. Il aurait du courage, s'écarterait, se perdrait dans la foule, verrait Bettina moins souvent et de moins près... Ne plus la voir, il n'y pouvait songer! Il voulait rester l'ami de Bettina, puisqu'il ne pouvait être que son ami. Car il était une autre pensée qui n'entrait même pas dans l'esprit de Jean; cette pensée ne lui paraissait pas extravagante, elle lui paraissait monstrueuse. Il n'y avait pas au monde de plus honnête homme que Jean, et l'argent de Bettina lui faisait horreur, positivement horreur.

La foule, en effet, à partir du 25 juin, avait envahi Longueval. Mme Norton était arrivée avec son fils Daniel Norton, et Mme Turner avec son fils Philip Turner; tous deux, le jeune Daniel et le jeune Philip, faisaient partie de la fameuse confrérie des Trente-quatre. C'étaient d'anciens amis; Bettina les avait traités comme tels et leur avait déclaré avec une pleine franchise qu'ils perdaient absolument

leur temps; ils ne se décourageaient pas cependant, et formaient le centre d'une petite cour fort empressée, fort assidue autour de Bettina.

Paul de Lavardens avait fait son entrée en scène et était devenu très rapidement l'ami de tout le monde. Il avait reçu cette éducation brillante et compliquée d'un jeune homme qui se destine au plaisir; dès qu'il ne s'agissait que de s'amuser : cheval, croquet, lawn-tennis, polo, danse, charades et comédies, il était prêt à tout, il excellait en tout. Sa supériorité éclata, s'imposa. Paul devint, de l'assentiment général, le directeur et l'organisateur des fêtes de Longueval.

Bettina n'eut pas une minute d'hésitation; Jean venait de lui présenter Paul de Lavardens, et celui-ci achevait à peine le petit compliment de rigueur, que Bettina, se penchant vers Suzie, lui disait à l'oreille :

— Le trente-cinquième !

Elle fit cependant bon accueil à Paul, et si bon accueil, que celui-ci, pendant quelques jours, eut la faiblesse de s'y méprendre. Il crut que ses grâces personnelles lui valaient cette très aimable et très cordiale réception. C'était une grande erreur. Il avait été présenté par Jean; il était l'ami de Jean; aux yeux de Bettina, tout son mérite était là.

Le château de Mme Scott était ville ouverte; on n'était pas invité pour un soir, mais pour tous les soirs; et Paul, avec enthousiasme, s'était mis à venir tous les soirs. Son rêve était réalisé. Il retrouvait Paris à Longueval!

Seulement Paul n'était ni sot, ni fat. Sans nul doute il était, de la part de miss Percival, l'objet d'attentions et de faveurs toutes particulières; elle se plaisait à causer longuement, très longuement, seule à seul avec lui... mais quel était l'éternel, l'inépuisable sujet de ces conversations? Jean, encore Jean, toujours Jean!

Paul était léger, dissipé, frivole, mais il devenait sérieux dès qu'il était question de Jean; il savait l'apprécier, il savait l'aimer. Rien ne lui était plus doux, rien ne lui était plus facile que de dire de son ami d'enfance tout le bien qu'il en pensait. Et comme il voyait que Bettina prenait grand plaisir à l'écouter, Paul donnait libre cours à son éloquence.

Seulement Paul, — et c'était bien son droit, — voulut, un soir avoir le bénéfice de sa conduite chevaleresque. Il venait de causer pendant un quart d'heure avec Bettina. L'entretien terminé, il s'en était allé trouver Jean, de l'autre côté du salon, et lui avait dit :

— Tu m'as laissé le champ libre... et je me suis lancé intrépidement sur miss Percival.

— Eh bien! tu n'as pas lieu d'être mécontent du résultat de l'entreprise. Vous voilà les meilleurs amis du monde.

— Oui, certainement... Ça va... ça va... et ça ne va pas. Il n'y a rien de plus aimable et de plus charmant que miss Percival, mais enfin j'ai du mérite à le reconnaître, car là, entre nous, elle me fait jouer un rôle ingrat et ridicule, un rôle qui n'est pas de mon âge. J'ai l'âge des amoureux, moi, je n'ai pas l'âge des confidens.

— Des confidens?

— Oui, mon cher, des confidens! Voilà mon emploi dans cette maison! Tu nous regardais tout à l'heure... Oh! j'ai de bons yeux... Tu nous regardais... Eh bien! sais-tu de quoi nous parlions? De toi, mon cher, de toi, rien que de toi! Et c'est la même chose tous les soirs. Des questions à n'en plus finir : « Vous avez été élevés ensemble? Vous avez pris des leçons tous les deux avec l'abbé Constantin? Il sera bientôt capitaine? Et après? — Commandant. — Et après? — Colonel... et cætera,.. et cætera... » Ah! Jean, mon ami Jean, si tu voulais faire un beau rêve!..

Jean se fâcha, s'emporta presque. Paul fut très étonné de cet accès de brusque irritation.

— Qu'est-ce que tu as? Il me semble que je n'ai rien dit...

— Je te demande pardon. J'ai eu tort; mais aussi, pourquoi te passe-t-il par la tête une idée tellement absurde?..

— Absurde?.. Je ne vois pas... Je l'ai bien eue pour mon propre compte, cette idée absurde.

— Ah! toi...

— Comment! ah! moi!.. Si je l'ai eue, tu peux l'avoir... Tu vaux mieux que moi...

— Paul, je t'en supplie!..

Le malaise de Jean était évident.

— N'en parlons plus... n'en parlons plus... Ce que je voulais dire, en somme, c'est que miss Percival me trouve bien gentil, bien gentil, bien gentil; mais, quant à me prendre au sérieux, jamais elle ne me prendra au sérieux, cette petite personne-là. Je vais me rabattre sur Mme Scott, sans grande confiance... Vois-tu, Jean, je m'amuserai dans cette maison-là, mais je n'y ferai pas mes frais.

Paul se rabattit sur Mme Scott, mais, dès le lendemain, il eut la surprise de se heurter à Jean; celui-ci, en effet, se mit à venir prendre place, très régulièrement, dans le cercle particulier de Mme Scott, qui, tout comme Bettina, avait sa petite cour. Ce que Jean venait chercher là, c'était une protection, un abri, un lieu d'asile.

Le jour de ce redoutable entretien sur les mariages sans amour, Bettina, elle aussi, pour la première fois, avait senti soudainement s'éveiller en elle ce besoin d'aimer qui dort, mais pas très profondément, dans le cœur de toutes les jeunes filles. La sensation avait été la même, au même moment, et dans l'âme de Jean, et dans

l'âme de Bettina. Lui, épouvanté, s'était brusquement rejeté en arrière. Elle, au contraire, s'était laissée aller, dans toute la naïveté de sa pleine innocence, à cet accès d'émotion et d'attendrissement.

Elle attendait l'amour... si c'était l'amour! L'homme qui devait être sa pensée, sa vie, son âme, si c'était lui, ce Jean! Pourquoi non? Elle le connaissait mieux qu'elle ne connaissait tous ceux qui, depuis un an, avaient tourbillonné autour de sa fortune, et dans ce qu'elle savait de lui, rien n'était fait pour décourager la confiance et l'amour d'une honnête fille. Loin de là!

Tous deux, en somme, faisaient bien, tous deux étaient dans le devoir et dans la vérité : elle, en se livrant; lui, en résistant; elle, en ne songeant pas une minute à l'obscurité de Jean, à sa pauvreté; lui, en reculant devant cette montagne de millions, comme il aurait reculé devant un crime; elle, en pensant qu'elle n'avait pas le droit de discuter avec l'amour; lui, en pensant qu'il n'avait pas le droit de discuter avec l'honneur.

Voilà pourquoi, à mesure que Bettina se faisait plus tendre et s'abandonnait avec plus de franchise au premier appel de l'amour, voilà pourquoi Jean devenait, de jour en jour, plus sombre et plus agité. Il n'avait pas seulement peur d'aimer; il avait peur d'être aimé.

Il aurait dû rester chez lui, ne pas venir... Il avait essayé, il n'avait pas pu... La tentation était trop forte et l'emportait. Il arrivait donc... Elle venait aussitôt à lui, les mains tendues, le sourire aux lèvres et le cœur dans les yeux. Tout en elle disait : « Essayons de nous aimer et, si nous pouvons, aimons-nous! »

La peur le prenait. Ces deux mains qui allaient au-devant de l'étreinte de ses deux mains, c'est à peine s'il osait les toucher. Il tâchait d'échapper à ce regard qui, tendre et riant, inquiet et curieux, cherchait son regard. Il tremblait devant la nécessité de parler à Bettina, devant la nécessité de l'entendre. C'est alors que Jean se réfugiait auprès de Mme Scott, et c'est alors que Mme Scott recueillait des paroles indécises, émues, troublées, qui ne s'adressaient pas à elle et qu'elle prenait pour elle.

Suzie ne pouvait guère ne pas s'y méprendre. Des sentimens encore vagues et confus qui l'agitaient, Bettina ne lui avait rien dit. Elle gardait et caressait le secret de son amour naissant, comme un avare garde et caresse les premiers louis de son trésor... Le jour où elle verrait clair dans son cœur, le jour où elle serait sûre d'aimer, ah! comme elle parlerait ce jour-là et comme elle serait heureuse de tout dire à Suzie!

Mme Scott avait fini par s'attribuer l'honneur de cette mélancolie de Jean, qui prenait, de jour en jour, un caractère plus marqué. Elle en était flattée, — il ne déplaît jamais à une femme de se

croire aimée, — elle en était donc flattée, mais chagrine en même temps. Elle tenait Jean en grande estime, en grande affection ; cela l'affligeait de penser que, s'il était triste et malheureux, c'était à cause d'elle.

Suzie avait, d'ailleurs, le sentiment de son innocence. Avec les autres, quelquefois elle était coquette, très coquette. Les tourmenter un peu, était-ce donc un bien grand crime? Ils n'avaient rien à faire, les autres, ils n'étaient bons à rien; cela les occupait, tout en l'amusant; cela leur faisait passer le temps, et à elle aussi... Mais Suzie n'avait pas à se reprocher d'avoir été coquette avec Jean; elle se rendait compte de son mérite et de sa supériorité; il valait mieux que les autres; il était homme à souffrir sérieusement, et c'est là ce que Mme Scott ne voulait pas. Aussi déjà, à deux ou trois reprises, avait-elle été sur le point de lui parler bien doucement, bien affectueusement, mais elle avait réfléchi... Jean allait partir pour une vingtaine de jours; à son retour, si cela était encore nécessaire, elle lui ferait un peu de morale et saurait s'y prendre de telle manière que l'amour ne viendrait pas se jeter sottement à la traverse de leur amitié.

Donc Jean partait le lendemain... Bettina avait insisté de toutes ses forces pour qu'il vînt passer cette dernière journée à Longueval et pour qu'il dînât au château. Jean avait refusé, alléguant ses occupations à la veille de ce départ. Il arriva le soir, vers dix heures et demie; il était venu à pied; à plusieurs reprises, sur la route, il avait failli retourner sur ses pas.

— Si j'avais du courage, se disait-il, je ne la reverrais pas. Je pars demain et ne reviendrai plus à Souvigny tant qu'elle y sera... Ma résolution est prise et bien prise.

Mais il continua son chemin; il voulait la voir encore... pour la dernière fois.

Dès qu'il entra dans le salon, Bettina accourut au-devant de lui :

— C'est vous, enfin!.. Comme il est tard!

— J'ai été très occupé.

— Et vous partez demain?

— Oui, demain.

— De bonne heure?

— A cinq heures du matin.

— Vous vous en irez par la route qui longe le mur du parc et traverse ensuite le village?

— Oui, c'est bien par cette route-là que nous partons.

— Pourquoi est-ce d'aussi grand matin? Je serais allée vous voir passer et vous dire adieu du haut de la terrasse.

Bettina tenait et gardait dans sa main la main de Jean, qui était brûlante. Celui-ci se dégagea douloureusement, par un effort.

— Il faut, dit-il, que j'aille saluer votre sœur.

— Tout à l'heure!.. elle ne vous a pas vu... il y a dix personnes autour d'elle... Venez vous asseoir un peu, là, près de moi.

Il fut obligé de s'asseoir à ses côtés.

— Nous aussi, dit-elle, nous allons partir.

— Vous?

— Oui, nous avons reçu, il y a une heure, une dépêche de mon beau-frère, qui nous a causé une bien grande joie. Il ne devait revenir que dans un mois. Il revient dans douze jours. Il s'embarque après-demain matin à New-York sur le *Labrador*... Nous irons l'attendre au Havre... Nous partirons après-demain. Nous emmenons les enfans. Cela leur fera du bien de passer une dizaine de jours au bord de la mer... Comme il sera content, mon beau-frère, de vous connaître!.. De vous connaître?.. Il vous connaît déjà. Nous lui avons parlé de vous dans toutes nos lettres. Je suis sûre que vous vous entendrez à merveille avec lui. Il est excellent... Vous resterez là-bas combien de temps?

— Vingt jours.

— Vingt jours... dans un camp?

— Oui, mademoiselle, le camp de Cercottes.

— Au milieu de la forêt d'Orléans. Je me suis fait expliquer cela ce matin par votre parrain. Je suis heureuse assurément d'aller au-devant de mon beau-frère, mais, en même temps, je suis un peu fâchée de partir : sans cela, tous les matins j'aurais fait une petite visite à votre parrain... Il m'aurait donné de vos nouvelles. Voulez-vous, dans une dizaine de jours, écrire à ma sœur une toute petite lettre de quatre lignes, — cela ne vous prendra pas beaucoup de temps, — pour lui dire comment vous vous portez et pour lui dire aussi que vous ne nous oubliez pas?

— Oh! quant à vous oublier... quant à perdre le souvenir de votre grâce, de votre bonté... jamais! mademoiselle, jamais!

Sa voix était tremblante. Il eut peur de son émotion. Il se leva...

— Je vous assure, mademoiselle, qu'il faut que j'aille saluer votre sœur... Elle me regarde... Elle doit être étonnée...

Il traversa le salon. Bettina le suivait des yeux. Mme Norton venait de s'installer au piano pour faire un peu valser les jeunes gens. Paul de Lavardiens s'approcha de miss Percival :

— Voulez-vous me faire l'honneur, mademoiselle?..

— Mon Dieu, répondit-elle, je crois bien que je viens de promettre à M. Jean...

— Enfin, si ce n'est pas lui... ce sera moi.

— C'est entendu.

Bettina s'en alla vers Jean, qui venait de s'asseoir près de Mme Scott.

— J'ai fait un gros mensonge, lui dit-elle. M. de Lavardens est venu m'inviter, et je lui ai répondu que je vous avais promis cette valse... Oui, n'est-ce pas? vous voulez bien.

La tenir dans ses bras, respirer le parfum de ses cheveux!.. Jean se sentait à bout de forces... Il n'osa pas accepter.

— Je suis désolé, mademoiselle. Je ne peux pas... je suis souffrant ce soir. J'ai tenu à venir pour ne pas partir sans vous avoir fait mes adieux, mais danser, je ne pourrais pas.

Mme Norton venait d'attaquer le prélude de la valse.

— Eh bien! dit Paul, arrivant tout joyeux, est-ce lui, mademoiselle, est-ce moi?

— C'est vous, dit-elle tristement, sans quitter Jean des yeux.

Elle était très troublée et répondit cela sans trop savoir ce qu'elle disait. Elle regretta tout de suite d'avoir accepté. Elle aurait voulu rester là, près de lui... Mais il était trop tard. Paul la prit par la main et l'entraîna.

Jean s'était levé. Il les regardait tous les deux, Bettina et Paul. Un nuage lui passa devant les yeux. Il souffrait cruellement.

— Je n'ai qu'une chose à faire, se dit-il, profiter de cette valse et partir... Demain matin, j'écrirai quelques lignes à Mme Scott pour m'excuser.

Il gagna la porte... Il ne regardait plus Bettina... S'il l'avait regardée, il serait resté.

Mais Bettina le regardait, et tout d'un coup elle dit à Paul :

— Je vous remercie beaucoup, monsieur, mais je suis un peu lasse... Arrêtons-nous, je vous prie... Vous me pardonnez, n'est-ce pas?

Paul lui offrit le bras.

— Non, je vous remercie, dit-elle.

La porte venait de se refermer. Jean n'était plus là. Bettina traversa le salon en courant. Paul resta seul, fort étonné, ne comprenant rien à ce qui se passait.

Jean était déjà sur le perron, lorsqu'il s'entendit appeler :

— Monsieur Jean! monsieur Jean!

Il s'arrêta, se retourna. Elle était près de lui.

— Vous partez... sans me dire adieu?

— Je vous demande pardon, je suis très fatigué.

— Alors ne vous en allez pas ainsi à pied. Le temps est menaçant.

Elle étendit la main au dehors.

— Tenez! il pleut déjà.

— Oh! à peine.

— Venez prendre une tasse de thé dans le petit salon, seul avec moi, et puis je vous ferai reconduire en voiture.

Et se tournant vers l'un des valets de pied :

— Dites que l'on attelle un coupé tout de suite.

— Non, mademoiselle, je vous en prie. Le grand air me remettra... j'ai besoin de marcher... Laissez-moi partir.

— Partez donc, mais vous n'avez pas de manteau... Prenez un châle pour vous envelopper.

— Je n'aurai pas froid... tandis que vous... avec cette robe ouverte... Je pars pour vous obliger à rentrer.

Sans même lui tendre la main, il se sauva, descendit rapidement les marches du perron.

— Si je touche sa main, se disait-il, je suis perdu, mon secret m'échappe.

Son secret! Il ne savait pas que Bettina lisait dans son cœur comme dans un livre grand ouvert.

Lorsque Jean fut arrivé au bas du perron, il eut un court moment d'hésitation. Cette phrase était sur ses lèvres :

— Je vous aime! je vous adore! Et c'est pour cela que je ne veux plus vous voir!

Mais, cette phrase, il ne la prononce pas, il s'éloigne, il se perd bientôt dans la nuit... Bettina reste là, sur le perron, dans l'encadrement lumineux de la porte. De grosses gouttes de pluie chassées par le vent viennent cingler ses épaules nues et la font frissonner; elle n'y prend pas garde; elle entend distinctement battre son cœur.

— Je savais bien qu'il m'aimait, se dit-elle, mais je suis bien sûre maintenant que moi aussi... oh! oui... moi aussi...

Tout d'un coup, dans l'une des grandes glaces de la porte, elle voit le reflet des deux valets de pied qui se tiennent debout, immobiles, près de la table de chêne du vestibule. Bettina fait quelques pas dans la direction du salon... Elle entend des éclats de rire et la valse qui continue. Elle s'arrête. Elle veut être seule, complètement seule, et s'adressant à l'un des domestiques :

— Allez dire à madame que j'étais fatiguée, que je suis remontée chez moi.

Annie, sa femme de chambre, sommeillait dans un fauteuil. Elle la renvoie... Elle se déshabillera elle-même. Elle se laisse tomber sur un divan. Elle éprouve un accablement délicieux.

La porte de sa chambre s'ouvre. C'est Mme Scott.

— Vous êtes souffrante, Bettina?

— Ah! Suzie, c'est vous, ma Suzie! Comme vous avez eu raison de venir!.. Asseyez-vous, près de moi, tout près de moi.

Elle se blottit comme un enfant dans les bras de sa sœur, caressant de sa tête brûlante les fraîches épaules de Suzie, puis, soudainement, éclate en sanglots, en gros sanglots qui l'étouffent, la suffoquent.

— Bettina, ma chérie, qu'est-ce que vous avez?

— Rien, rien... ce sont les nerfs... c'est la joie.

— La joie?

— Oui... oui... attendez... mais laissez-moi pleurer un peu. Cela me fait tant de bien!.. N'ayez pas peur surtout... n'ayez pas peur.

Sous les baisers de sa sœur, Bettina se calme, s'apaise.

— C'est fini, c'est fini, et je vais vous dire... J'ai à vous parler de Jean.

— Jean! vous l'appelez Jean?

— Oui, je l'appelle Jean... N'avez-vous pas remarqué, depuis quelque temps, comme il était triste et comme il avait l'air malheureux?

— Oui, en effet.

— Il arrivait... il allait tout de suite s'installer près de vous et restait là, absorbé, silencieux, à tel point que, pendant plusieurs jours je me suis demandé, — pardonnez-moi de vous parler avec une telle franchise, c'est mon habitude, vous savez, — je me suis demandé si ce n'était pas vous qu'il aimait, ma Suzie. Vous êtes si charmante, et cela aurait été si naturel! Mais non, ce n'était pas vous, c'était moi!

— Vous?

— Oui, moi! Écoutez bien... C'est à peine s'il osait me regarder. Il m'évitait, il me fuyait... Il avait peur de moi, peur évidemment. Eh bien! là, en bonne justice, suis-je à faire peur? Non, n'est-ce pas?

— Assurément non.

— Ah! c'est que ce n'était pas de moi qu'il avait peur, c'était de mon argent, de mon affreux argent! Cet argent qui les attire tous, les autres, et les tente si fort, cet argent l'effraie, lui, et le désespère... parce qu'il n'est pas comme les autres, lui, parce que...

— Ma chérie, prenez garde, vous vous trompez peut-être...

— Oh! non, non, je ne me trompe pas. Tout à l'heure, sur le perron, il partait, il m'a dit quelques paroles. Ces paroles n'étaient rien... mais si vous aviez vu son trouble, malgré tous ses efforts pour se contraindre!.. Suzie, ma Suzie, par la tendresse que je vous porte, et Dieu sait quelle est cette tendresse! voici ma conviction, mon absolue conviction : si, au lieu d'être miss Percival, j'avais été une pauvre petite fille sans argent, tout à l'heure Jean m'aurait pris la main et m'aurait dit qu'il m'aimait, et s'il m'avait ainsi parlé, savez-vous ce que je lui aurais répondu?

— Que vous l'aimiez aussi.

— Oui, et voilà pourquoi je suis si heureuse. C'est une idée fixe chez moi d'adorer l'homme qui sera mon mari... Eh bien! je ne dis pas que j'adore Jean, non, pas encore... mais enfin cela commence, Suzie... et cela commence si doucement!

— Bettina, je suis inquiète de vous voir dans cette exaltation. Je veux bien que M. Reynaud ait pour vous beaucoup d'affection...

— Oh! plus que cela, plus que cela.

— Beaucoup d'amour, si vous voulez. Oui, vous avez raison, vous avez bien vu... Il vous aime... et n'êtes-vous pas digne, ma chérie, de tout l'amour qu'on aura pour vous? Quant à Jean, — cela se gagne décidément, voilà que, moi aussi, je l'appelle Jean, — eh bien, vous savez ce que je pense de lui. Bien souvent toutes les deux, depuis un mois, nous avons eu occasion de nous dire... Je le place très haut, très haut... Mais enfin, malgré cela, est-ce bien le mari qui vous convient?

— Oui, si je l'aime.

— J'essaie de vous parler raison et vous me parlez toujours... J'ai, Bettina, une expérience que vous ne pouvez pas avoir. Comprenez-moi bien... Dès notre arrivée à Paris, nous avons été lancées dans un monde très animé, très brillant, très aristocratique... Vous pourriez être déjà, si vous l'aviez voulu, marquise ou princesse...

— Oui, mais je ne l'ai pas voulu.

— Vous sera-t-il tout à fait indifférent de vous appeler madame Reynaud?

— Absolument, si je l'aime...

— Ah! vous revenez toujours...

— C'est que c'est la vraie question. Il n'y en a pas d'autre... et je veux être raisonnable à mon tour. Cette question, je vous accorde qu'elle n'est pas tout à fait résolue, et que je me suis peut-être un peu trop vite monté la tête. Vous voyez comme je suis raisonnable. Jean part demain. Je ne le reverrai que dans vingt jours. Je vais, pendant ces vingt jours, avoir tout le temps de m'interroger, de me consulter, de bien savoir, enfin, ce qui se passe en moi. Sous mes airs évaporés, je suis sérieuse et réfléchie... Vous le reconnaissez?

— Oui, je le reconnais.

— Eh bien! je vous adresse cette prière comme je l'adresserais à notre mère, si elle était là. Si dans vingt jours je vous dis: « Suzie, je suis certaine de l'aimer! » me permettrez-vous d'aller à lui, moi-même, toute seule, et de lui demander s'il me veut pour femme? C'est ce que vous avez fait avec Richard... Dites, Suzie, me le permettrez-vous?

— Oui, je vous le permettrai.

Bettina embrasse sa sœur et lui murmure ces deux mots à l'oreille :

— Merci, maman !

— Maman ! maman ! C'est ainsi que vous m'appeliez, quand vous étiez une enfant, quand nous étions seules au monde toutes les deux, quand je vous déshabillais le soir, à New-York, dans notre pauvre chambre, quand je vous tenais dans mes bras, quand je vous couchais dans votre petit lit, quand je vous chantais des chansons pour vous endormir. Et depuis lors, Bettina, je n'ai eu qu'un désir au monde : votre bonheur. C'est pour cela que je vous demande de bien réfléchir. Ne me répondez pas... ne parlons plus de cela. Je veux vous laisser bien calme, bien tranquille. Vous avez renvoyé Annie... Voulez-vous que ce soir encore je sois votre petite maman, que je vous déshabille, que je vous couche comme autrefois ?

— Oui, je le veux bien.

— Et quand vous serez couchée, vous me promettez d'être bien sage ?

— Sage comme une image.

— Vous ferez tout ce que vous pourrez pour vous endormir ?

— Tout ce que je pourrai...

— Bien gentiment, sans penser à rien ?

— Bien gentiment, sans penser à rien.

— A la bonne heure !

Dix minutes après, la jolie tête de Bettina reposait doucement parmi les broderies et les dentelles. Suzie disait à sa sœur :

— Je vais en bas retrouver tout ce monde qui m'ennuie beaucoup ce soir. Avant de rentrer chez moi, je viendrai voir si vous dormez. Ne parlez pas... Endormez-vous.

Elle sortit. Bettina resta seule. Elle fut honnête. Elle fit, pour s'endormir, les efforts les plus sincères. Elle n'y réussit qu'à moitié. Elle tomba dans un demi-sommeil, dans un engourdissement qui la laissa flottante entre le rêve et la réalité. Elle avait promis de ne penser à rien et elle pensait à lui cependant, toujours à lui, rien qu'à lui, mais vaguement, confusément. Combien de temps se passa, elle n'aurait su le dire. Tout d'un coup, il lui sembla qu'on marchait dans sa chambre ; elle entr'ouvrit les yeux et crut reconnaître sa sœur. D'une voix tout ensommeillée, elle lui dit :

— Vous savez? je l'aime.

— Chut... Dormez ! dormez !

— Je dors... je dors.

Elle s'endormit pour tout de bon ; moins profondément cependant qu'à l'ordinaire, car, vers quatre heures du matin, un bruit la

réveilla en sursaut qui, la veille, n'aurait aucunement troublé son sommeil. Une pluie tombait, torrentielle, et venait battre contre les deux grandes fenêtres de la chambre de Bettina.

— Oh! la pluie, se dit-elle; il va être mouillé!

Ce fut sa première pensée. Elle se lève, traverse la chambre pieds nus, entr'ouvre un volet. Le jour était venu, gris, bas, lourd; le ciel était chargé d'eau; le vent soufflait en tempête et faisait, par rafales, tourbillonner la pluie.

Bettina ne se recouche pas. Elle sent qu'il lui serait tout à fait impossible de se rendormir. Elle met un peignoir et reste là devant la fenêtre; elle regarde tomber la pluie. Puisqu'il faut absolument qu'il s'en aille, elle aurait voulu qu'il s'en allât par un beau temps, sous un grand soleil éclairant sa première étape.

En arrivant à Longueval, il y a un mois, Bettina ne savait pas ce que c'était qu'une étape. Elle le sait aujourd'hui. Une étape d'artillerie est une course de trente à quarante kilomètres, avec une heure de halte pour déjeuner. C'est l'abbé Constantin qui lui a appris cela; pendant leurs tournées du matin chez les pauvres, Bettina accable le curé de questions sur les choses militaires, et tout particulièrement sur le service de l'artillerie.

Huit ou dix lieues sous cette pluie battante! Pauvre Jean! Bettina pense au petit Turner, au petit Norton, à Paul de Lavardens, qui vont dormir bien tranquillement jusqu'à dix heures du matin, pendant que Jean recevra ce déluge.

Paul de Lavardens! ce nom réveille en son esprit un souvenir qui lui est douloureux, le souvenir de ce tour de valse, la veille... Avoir ainsi dansé lorsque le chagrin de Jean était manifeste! Ce tour de valse prend aux yeux de Bettina les proportions d'un crime: c'est horrible ce qu'elle a fait!

Et ensuite n'a-t-elle pas manqué de courage et de franchise dans ce dernier entretien avec Jean? Lui, ne pouvait, n'osait rien dire; mais elle aurait dû montrer plus de tendresse, plus d'abandon. Triste et souffrant comme il était, jamais elle n'aurait dû lui permettre de s'en aller à pied. Il fallait le retenir, le retenir à tout prix. L'imagination de Bettina travaille et s'exalte. Jean a dû emporter cette impression qu'elle était une mauvaise petite créature, sans cœur et sans pitié.

Et dans une demi-heure il va partir, partir pour vingt jours... Ah! si elle pouvait par un moyen quelconque!.. Mais ce moyen, il existe... Le régiment va défiler le long du mur du parc, sous la terrasse. Voilà Bettina prise d'une envie folle d'aller voir passer Jean. Il comprendra bien en l'apercevant, là, à une pareille heure, qu'elle vient lui demander pardon de ses cruautés de la veille. Oui, elle ira... Mais elle a promis à Suzie d'être sage comme une image, et

faire ce qu'elle va faire, est-ce bien être sage comme une image? Elle en sera quitte pour tout avouer à Suzie en rentrant, et Suzie pardonnera.

Elle ira! elle ira! Seulement comment s'habiller? Elle n'a sous la main qu'une robe de bal, un peignoir de mousseline, de petites mules à talons et des souliers de bal en satin bleu. Réveiller sa femme de chambre, jamais elle n'oserait... et puis le temps presse... cinq heures moins un quart! Le régiment part à cinq heures.

Elle peut se tirer d'affaire avec le peignoir de mousseline et les souliers de satin; elle trouvera dans le vestibule un chapeau, ses petits sabots de jardin et le grand manteau écossais qu'elle met pour conduire, les jours de pluie. Elle entr'ouvre sa porte avec des précautions infinies; tout dort dans le château, elle se glisse le long des murs, dans les couloirs; elle descend l'escalier.

Pourvu que les petits sabots soient bien là, à leur place! C'est sa grande préoccupation. Les voici. Elle les attache par-dessus les souliers de bal, elle s'enveloppe dans le grand manteau. Elle entend que la pluie, au dehors, redouble de violence. Elle aperçoit un de ces immenses parapluies d'antichambre dont se servent les valets de pied quand ils montent sur le siège; elle s'en empare, elle est prête... mais quand elle veut sortir, elle s'aperçoit que la porte-fenêtre du vestibule est fermée par une grosse barre de fer. Elle tâche de l'enlever, mais la barre de fer tient bon, résiste, et le grand cartel du vestibule fait entendre lentement cinq coups. Il part en ce moment!

Elle veut le voir! elle veut le voir! Sa volonté s'irrite avec les obstacles. Elle fait un grand effort. La barre cède, glisse dans les rainures... Mais Bettina s'est fait à la main une longue estafilade qui laisse voir un mince filet de sang. Bettina tamponne son mouchoir autour de sa main; elle prend son grand parapluie, elle tourne la clé dans la serrure, elle ouvre la porte. Enfin! la voilà dehors!

Le temps est épouvantable. Le vent et la pluie font rage. Il faut huit ou dix minutes pour gagner cette terrasse qui a vue sur la route. Bettina se lance en avant, courageusement, tête baissée, enfouie sous son immense parapluie. Elle a déjà fait une cinquantaine de pas. Tout d'un coup, furieuse, folle, aveuglante, une bourrasque se jette sur Bettina, s'engouffre dans son manteau, l'entraîne, la soulève, lui fait presque quitter terre, retourne violemment le parapluie. Ce n'est rien encore. Le désastre est complet. Bettina a perdu un de ses petits sabots... Ce n'étaient pas des sabots sérieux, mais de mignons petits sabots pour le beau temps.

Et, en ce moment, lorsque Bettina, désespérée, lutte contre la tempête, avec son soulier de satin bleu qui plonge dans le sable mouillé, en ce moment, le vent lui apporte l'écho lointain d'une son-

nerie de trompettes. C'est le régiment qui part! Bettina prend une grande résolution : elle abandonne le parapluie, rattrape son petit sabot, le rattache tant bien que mal et part en courant avec un déluge sur la tête.

Enfin, elle est sous bois; les arbres la protègent un peu. Encore une sonnerie, plus rapprochée cette fois. Bettina croit entendre le roulement des voitures. Elle fait un dernier effort. Voici la terrasse... Elle est arrivée... Il était temps! Elle aperçoit, à vingt mètres, les chevaux blancs des trompettes, et, sur la route, elle voit onduler vaguement, dans le brouillard, la longue file des canons et des caissons. Elle s'abrite sous un des vieux tilleuls qui bordent la terrasse. Elle regarde, elle attend. Il est là, parmi cette masse confuse de cavaliers. Pourra-t-elle le reconnaître? Et lui, la verra-t-il? Quelque hasard lui fera-t-il tourner la tête de ce côté?

Bettina sait qu'il est lieutenant à la seconde batterie de son régiment; elle sait qu'une batterie se compose de six canons et de six caissons. C'est encore l'abbé Constantin qui lui a appris cela. Il faut donc laisser passer la première batterie, c'est-à-dire compter six canons, six caissons, et ensuite ce sera lui...

C'est lui en effet, enveloppé dans son grand manteau, et c'est lui qui le premier la voit, la reconnaît. Quelques instans auparavant, il s'était rappelé une longue promenade qu'il avait faite avec elle, un soir, à la nuit tombante, sur cette terrasse. Il avait levé les yeux, et, à cette place même où il se souvenait de l'avoir vue, c'était elle qu'il avait retrouvée.

Il la salue, et, tête nue, sous la pluie, se tournant sur son cheval à mesure qu'il s'éloigne, tant qu'il peut l'apercevoir, il la regarde. Il se redisait ce qu'il s'était déjà dit la veille :

— C'est la dernière fois!

Elle, avec un geste des deux mains, lui envoyait ses adieux, et ce geste, plusieurs fois répété, amenait ses mains si près, si près de ses lèvres, qu'on aurait pu croire...

— Ah! se disait-elle, si, après cela, il ne comprend pas que je l'aime e s'il ne me pardonne pas mon argent!..

IX.

C'est le 10 août, le jour qui doit ramener Jean à Longueval.

Bettina se réveille de très bonne heure, se lève, court tout de suite à la fenêtre. Un grand soleil perce et déjà dissipe les vapeurs du matin. Le ciel, la veille au soir, était menaçant, chargé de nuages. Bettina a peu dormi, et toute la nuit, elle se disait :

— Pourvu qu'il ne pleuve pas demain matin!

Il va faire un temps admirable. Bettina est un peu superstitieuse

Cela lui donne bon espoir et bon courage. La journée commence bien, elle finira bien.

M. Scott est revenu depuis quelques jours. Bettina l'attendait sur le quai, au Havre, à l'arrivée du paquebot, avec Suzie et les enfans. On s'est embrassé tendrement, à plusieurs reprises. Puis Richard s'adressant à sa belle-sœur :

— Eh bien! dit-il en riant, à quand le mariage?

— Quel mariage?

— Avec M. Jean Reynaud.

— Ah! ma sœur vous a écrit?..

— Suzie? Aucunement... Suzie ne m'a pas dit un mot... C'est vous, Bettina, qui m'avez écrit. Dans toutes vos lettres, depuis deux mois, il n'est question que de ce jeune officier.

— Dans toutes mes lettres?

— Oui, oui... et vous m'écriviez plus souvent et plus longuement qu'à l'ordinaire. Je ne m'en plains pas; mais enfin, je vous demande quand vous me présenterez mon beau-frère.

Il plaisante en parlant ainsi, mais Bettina lui répond :

— Bientôt, j'espère.

M. Scott apprend que l'affaire est sérieuse. Au retour, en wagon, Bettina redemande ses lettres à Richard. Elle les relit. De lui, en effet, à chaque page il est question dans ces lettres! Elle retrouve là, racontée dans ses moindres détails, la première rencontre. Voici le portrait de Jean dans le jardin du presbytère, avec son chapeau de paille et son saladier de faïence... et puis encore M. Jean, toujours M. Jean! Elle découvre qu'elle l'aime depuis beaucoup plus longtemps qu'elle ne le pensait.

Donc c'est le 10 août. Le déjeuner vient de finir au château. Harry et Bella sont impatiens. Ils savent que le régiment doit, entre une heure et deux, traverser le village. On leur a promis de les mener voir passer les soldats, et, pour eux aussi bien que pour Bettina, le retour du 9e d'artillerie est un grand événement.

— Tante Betty, dit Bella, tante Betty, viens avec nous.

— Oui, viens, dit Harry, viens, nous verrons notre ami Jean sur son grand cheval gris.

Bettina résiste, refuse, et cependant quelle tentation! Mais non, elle n'ira pas, elle ne reverra Jean que le soir, pour cette explication décisive à laquelle, depuis vingt jours, elle se prépare.

Les enfans partent avec leurs gouvernantes. Bettina, Suzie et Richard vont s'asseoir dans le parc, tout près du château, et dès qu'ils sont installés :

— Suzie, dit Bettina, je vais aujourd'hui vous rappeler votre promesse. Vous vous souvenez de ce qui s'est passé entre nous, le soir de son départ. Il a été convenu que si, le jour de son retour, je

vous disais : — Suzie, je suis sûre de l'aimer, — il a été convenu que vous me permettriez de m'adresser à lui franchement et de lui demander s'il voulait de moi pour femme.

— Oui, je vous l'ai promis. Mais êtes-vous bien sûre?..

— Absolument sûre. Je vous préviens donc que j'ai l'intention de l'amener... tenez, ici même, ajouta-t-elle en riant, sur ce banc... et de lui tenir à peu près le langage que vous avez tenu autrefois à Richard... Cela vous a réussi, Suzie... vous êtes parfaitement heureuse. Et moi aussi, je veux l'être! Richard, Suzie vous a parlé de M. Reynaud.

— Oui, et elle m'a dit que d'aucun homme elle ne pensait plus de bien, mais...

— Mais elle vous a dit aussi que c'était peut-être pour moi un mariage un peu tranquille, un peu bourgeois... Oh! méchante sœur! Croiriez-vous, Richard, que je ne puis lui ôter cette crainte de la tête. Elle ne comprend pas que je veux, avant tout, aimer et être aimée. Croiriez-vous, Richard, qu'elle m'a tendu, la semaine dernière, un piège affreux. Vous savez, il y a, de par le monde, un prince Romanelli?

— Oui, vous auriez pu être princesse.

— Cela n'aurait pas rencontré, je crois, d'immenses difficultés... Eh bien! un jour, j'avais eu l'imprudence de dire à Suzie que le prince Romanelli, à la rigueur, me paraissait acceptable. Imaginez-vous ce qu'elle a fait? Les Turner étaient à Trouville. Suzie a tramé un petit complot... On m'a fait déjeuner avec le prince... mais le résultat a été désastreux... Acceptable!.. Les deux heures que j'ai passées avec lui, je les ai passées à me demander comment j'avais jamais pu dire une telle parole... Non, Richard, non, Suzie, je ne veux être ni princesse, ni comtesse, ni marquise. Je veux être Mme Jean Reynaud... si M. Jean Reynaud le veut bien,.. et cela n'est pas certain.

Le régiment entrait dans le village et brusquement une fanfare éclata, martiale et joyeuse, à travers l'espace. Tous les trois restèrent silencieux. C'était le régiment, c'était Jean qui passait... La sonorité diminua, s'éteignit, et Bettina reprenant :

— Non, cela n'est pas certain. Il m'aime cependant, et beaucoup, mais sans trop savoir ce que je suis. Je pense que je mérite d'être aimée autrement, je pense que je ne lui causerais pas une semblable frayeur s'il me connaissait mieux, et c'est pour cela que je vous demande la permission de lui parler ce soir, librement, à cœur ouvert.

— Nous vous l'accordons, répondit Richard, nous vous l'accordons tous les deux... Nous savons que vous ne ferez jamais rien, Bettina, que de noble et de généreux.

— J'essaierai, tout au moins.

Les enfans reviennent en courant. Ils ont vu Jean; il était tout blanc de poussière; il leur a dit bonjour.

— Seulement, ajouta Bella, il a pas été gentil, il s'est pas arrêté pour nous parler... il s'arrête ordinairement, et ce matin il a pas voulu.

— Si, il a voulu, répond Harry, car il a fait d'abord un mouvement comme ça... et puis il a plus voulu, il est reparti.

— Enfin il s'est pas arrêté, et c'est si amusant de causer avec un militaire, surtout quand il est à cheval!

— C'est pas ça seulement, c'est que nous l'aimons bien, M. Jean. Si tu savais, papa, comme il est bon, comme il sait bien jouer avec nous!

— Et comme il fait des beaux dessins!.. Harry, tu te rappelles pas, ce grand polichinelle qu'était si drôle avec son bâton?..

— Et le chat, y avait aussi le chat, comme à Guignol.

Les deux enfans s'éloignent, en parlant de leur ami Jean.

— Décidément, dit M. Scott, tout le monde l'aime dans la maison.

— Et vous ferez comme tout le monde, quand vous le connaîtrez, répond Bettina.

Le régiment a pris le trot sur la grande route, au sortir du village... Voici la terrasse où Bettina se trouvait l'autre matin... Jean se dit : « Si elle était là! » Il le redoute et l'espère en même temps... Il lève la tête, il regarde... Elle n'y est pas!

Il ne l'a pas revue! Il ne la reverra pas... de longtemps, au moins. Il va partir le soir même, à six heures pour Paris. Un des directeurs du ministère de la guerre s'intéresse à lui. Il va tâcher de se faire envoyer dans un autre régiment.

Jean a beaucoup réfléchi là-bas, seul, à Cercottes, et voici quel a été le résultat de ses réflexions : il ne peut pas, il ne doit pas être le mari de Bettina.

Les hommes mettent pied à terre dans la cour du quartier. Jean prend congé de son colonel et de ses camarades. Tout est fini. Il est libre, il pourrait partir... Il ne part pas cependant. Il regarde autour de lui... Comme il était heureux, trois mois auparavant, lorsqu'il sortait de cette grande cour, à cheval, dans le fracas des canons roulant sur le pavé de Souvigny! Comme il va en sortir tristement aujourd'hui! Sa vie autrefois était là... où sera-t-elle maintenant?

Il rentre, il monte chez lui. Il écrit à Mme Scott; il lui dit que, pour affaires de service, il est obligé de partir à l'instant même; il ne pourra pas dîner au château; il prie Mme Scott de le rappeler au souvenir de Mlle Bettina... Bettina!.. Ah! qu'il a eu de peine à écrire ce nom!.. Il ferme sa lettre... Il l'enverra tout à l'heure.

Il fait ses préparatifs de départ. Ensuite il ira dire adieu à son

parrain. C'est là ce qui lui coûte le plus... Il ne lui parlera que d'une absence de peu de durée.

Il ouvre un des tiroirs de son bureau pour y prendre de l'argent. La première chose qui frappe ses yeux est une petite lettre sur papier bleuté. C'est le seul billet qu'il ait reçu d'elle :

« Voulez-vous avoir la bonté de remettre au porteur le livre dont vous m'avez parlé hier soir? Il sera peut-être un peu sérieux pour moi... Je voudrais cependant essayer de le lire... A tout à l'heure. Venez le plus tôt possible. »

C'est signé : *Bettina*. Jean lit et relit ces quelques lignes... Mais bientôt il ne peut plus lire... Ses yeux sont troubles.

— C'est tout ce qui me restera d'elle! se dit-il.

Au même moment, l'abbé Constantin est en tête-à-tête avec Pauline. Ils font leurs comptes. La situation financière est admirable. Plus de deux mille francs en caisse! Et les vœux de Suzie et de Bettina sont comblés : il n'y a plus de pauvres dans le pays. La vieille Pauline a même, par instans, de légers scrupules de conscience.

— Voyez-vous, monsieur le curé, dit-elle, nous donnons peut-être un peu trop. Ça commence à se répandre dans les autres communes qu'on fait ici la charité à bureau ouvert. Et savez-vous ce qui arrivera un de ces jours? On viendra s'établir pauvre à Longueval.

Le curé donne cinquante francs à Pauline; elle sort pour aller les porter à un pauvre homme qui s'est cassé le bras, en tombant du haut d'une charrette de foin.

L'abbé Constantin reste seul au presbytère. Il est soucieux. Il a guetté le régiment au passage; mais Jean ne s'est arrêté qu'un instant; il avait l'air triste. Depuis quelque temps déjà, l'abbé s'en est bien aperçu, Jean n'a plus sa bonne humeur et sa gaîté d'autrefois. Le curé ne s'en était pas trop inquiété, croyant à un de ces petits chagrins de jeunesse qui ne regardaient pas un pauvre vieux bonhomme de prêtre. Mais la préoccupation de Jean était, ce jour-là, très marquée.

— Je viendrai tout à l'heure, mon parrain, avait-il dit au curé; j'ai besoin de vous parler.

Il était parti brusquement. L'abbé Constantin n'avait pas eu le temps de donner à Loulou son morceau de sucre, ou plutôt ses morceaux de sucre, car il en avait mis cinq ou six dans sa poche, considérant que Loulou avait bien mérité ce régal par dix grands jours d'étapes et par une vingtaine de nuits passées à la belle étoile. D'ailleurs, depuis l'installation de Mme Scott au château, Loulou avait bien souvent plusieurs morceaux de sucre. L'abbé Constantin devenait dépensier, prodigue; il se sentait millionnaire; le sucre du cheval de Jean était une de ses folies. Un jour même, il avait été sur le point d'adresser à Loulou son éternel petit discours :

— Cela vient des nouvelles châtelaines de Longueval. Priez pour elles ce soir.

Il était trois heures lorsque Jean arriva au presbytère, et le curé tout aussitôt :

— Tu m'as dit que tu avais besoin de me parler... De quoi s'agit-il?

— D'une chose, mon parrain, qui va vous surprendre, vous chagriner, et qui me chagrine aussi. Je viens vous faire mes adieux.

— Tes adieux ! tu pars?

— Oui, je pars.

— Quand cela?

— Aujourd'hui même... dans deux heures.

— Dans deux heures! mais nous devions dîner ce soir au château.

— Je viens d'écrire à Mme Scott pour m'excuser. Je suis absolument forcé de partir.

— Tout de suite?

— Tout de suite.

— Et tu vas?

— A Paris.

— A Paris! Pourquoi cette détermination soudaine?

— Pas si soudaine. Il y a déjà longtemps que je songe à ce départ.

— Et tu ne m'en avais rien dit!.. Jean, il se passe quelque chose... Tu es un homme et je n'ai plus le droit de te traiter en enfant, mais enfin, tu sais combien je t'aime... Si tu as des tourmens, des ennuis, pourquoi ne pas me les dire? Je pourrais peut-être te donner un bon conseil. Jean, pourquoi vas-tu à Paris?

— J'aurais voulu ne pas vous dire... Cela va vous faire de la peine... mais vous avez le droit de savoir... Je vais à Paris pour demander à être envoyé dans un autre régiment.

— Dans un autre régiment! quitter Souvigny?

— Oui, précisément, quitter Souvigny... pour quelque temps, pour peu de temps; mais enfin quitter Souvigny, c'est cela que je veux, c'est cela qui est nécessaire.

— Et moi, Jean, tu ne penses donc pas à moi?.. Pour peu de temps!.. Peu de temps! mais c'est ce qui me reste à vivre, peu de temps. Et pendant ces derniers jours que je dois à la grâce de Dieu, c'était mon bonheur, Jean, oui, c'était mon bonheur de te sentir là, près de moi. Et tu t'en irais! Jean, attends un peu, patiente, ça ne sera pas bien long; attends que le bon Dieu m'ait rappelé à lui, attends que je sois allé retrouver là, à côté, et ton père, et ta mère... Ne t'en va pas, Jean, ne t'en va pas.

— Si vous m'aimez, moi aussi je vous aime,.. et vous le savez bien...

— Oui, je le sais.

— J'ai pour vous cette même tendresse que j'avais quand j'étais tout petit, quand vous m'avez recueilli, quand vous m'avez élevé. Mon cœur n'a pas changé, ne changera jamais... Mais si le devoir, si l'honneur m'obligent à partir...

— Ah! si c'est le devoir, si c'est l'honneur!.. Je ne dis plus rien, Jean... Tout passe après cela, tout, tout! Je t'ai toujours connu bon juge de ton devoir, bon juge de ton honneur... Pars, mon enfant, pars. Je ne te demande rien. Je ne veux rien savoir.

— Eh bien! moi, je veux tout vous dire, s'écria Jean, vaincu par son émotion. Aussi bien vaut-il mieux que vous sachiez tout. Vous restez ici, vous, vous retournerez au château... vous la reverrez!

— Qui... elle?

— Bettina!

— Bettina!

— Je l'adore, mon parrain, je l'adore!

— O mon pauvre enfant!

— Pardonnez-moi de vous parler de ces choses... mais je vous les dis comme je les dirais à mon père. Et puis... je n'ai jamais pu en parler à personne, et cela m'étouffait... Oui, c'est une folie qui peu à peu s'est emparée de moi, malgré moi, car vous comprenez bien... Mon Dieu! c'est ici même que j'ai commencé à l'aimer. Vous savez, quand elle est venue avec sa sœur... les petits rouleaux de mille francs... ses cheveux qui se sont défaits... et le soir, le mois de Marie?.. Puis il m'a été permis de la voir librement, familièrement... et vous-même, sans cesse, vous me parliez d'elle, vous me vantiez sa douceur, sa bonté. Que de fois vous m'avez dit qu'il n'y avait rien de meilleur au monde!

— Et je le pensais... et je le pense encore... et personne ici ne la connaît mieux que moi, car je suis le seul à l'avoir vue chez les pauvres. Si tu savais, dans nos tournées, le matin, elle est si tendre et si brave! Ni la misère, ni la souffrance ne la rebutent... Mais j'ai tort de te dire tout cela...

— Non, non, je ne veux plus la revoir, mais je veux bien entendre parler d'elle.

— Tu ne rencontreras pas dans la vie, Jean, de femme meilleure et qui ait des sentimens plus élevés. A tel point, qu'un jour, — elle m'avait emmené dans une voiture découverte qui était pleine de joujoux, — elle portait ces joujoux à une petite fille malade, et, en les lui donnant, pour la faire rire, cette petite, pour l'amuser, elle lui parlait si gentiment que je pensais à toi et que je me disais, je m'en souviens maintenant : « Ah! si elle était pauvre! »

— Oui, si elle était pauvre! mais elle ne l'est pas!

— Oh! non... Enfin, que veux-tu, mon pauvre enfant? si ça te fait

du mal de la voir, de vivre près d'elle, comme il faut, avant tout, que tu ne souffres pas... va-t'en, c'est cela, va-t'en... Et cependant... et cependant...

Le vieux prêtre devint songeur, laissa tomber sa tête dans ses mains et resta, pendant quelques instans, silencieux, puis il continua :

— Et cependant, Jean, sais-tu à quoi je pense? Je l'ai beaucoup vue, Mlle Bettina, depuis son arrivée à Longueval. Eh bien! je réfléchis, — cela ne m'étonnait pas alors, cela me semblait si naturel que l'on s'intéressât à toi, — mais enfin, elle me parlait de toi, toujours, oui, toujours.

— De moi!

— Oui, et de ton père, et de ta mère. Elle était curieuse de savoir comment tu vivais, elle me demandait de lui expliquer ce que c'était que l'existence d'un soldat, d'un vrai soldat aimant son métier et le faisant en conscience. C'est extraordinaire, depuis que tu m'as dit cela, il se fait dans ma tête tout un travail de souvenirs. Mille petites choses se groupent, se rapprochent... Ainsi, elle est revenue du Havre avant-hier à trois heures. Eh bien! une heure après son arrivée, elle était ici. Et c'est de toi, tout de suite qu'elle m'a parlé. Elle m'a demandé si tu m'avais écrit, si tu n'avais pas été malade, quand tu arriverais, à quelle heure, si le régiment passerait par le village.

— Il est inutile, mon parrain, de rechercher tous ces souvenirs.

— Non, cela n'est pas inutile... Elle paraissait si contente, si heureuse même, de penser qu'elle allait te revoir! Ce dîner de ce soir, elle s'en faisait une fête... Elle devait te présenter à son beau-frère qui est arrivé. Il n'y a personne en ce moment au château, pas un seul invité. Elle insistait beaucoup sur ce point, — et je me rappelle sa dernière phrase, — elle était là, sur le seuil de la porte : « Nous ne serons que cinq, m'a-t-elle dit, vous et M. Jean, ma sœur, mon beau-frère et moi. » Et elle a ajouté, en riant : « Un vrai dîner de famille. » C'est sur ce mot qu'elle est partie, qu'elle s'est sauvée presque. Un vrai dîner de famille! Sais-tu ce que je crois, Jean, le sais-tu?

— Il ne faut pas croire cela, mon parrain, il ne faut pas...

— Jean, je crois qu'elle t'aime!

— Et moi aussi, je le crois!

— Toi aussi!

— Quand je l'ai quittée, il y a vingt jours, elle était si agitée, si émue! Elle me voyait triste et malheureux. Elle ne voulait pas me laisser partir. C'était sur le perron du château. J'ai dû m'enfuir,.. oui,.. m'enfuir. J'allais parler, éclater, tout lui dire. Après avoir fait une cinquantaine de pas, je me suis arrêté, je me suis retourné.

Elle ne pouvait plus me voir. J'étais en pleine nuit. Mais je la voyais, moi. Elle était restée, là, immobile, les épaules et les bras nus, sous la pluie, regardant du côté par où j'étais parti. Peut-être suis-je fou de penser que... Peut-être n'était-ce qu'un sentiment de pitié. Mais non, c'était autre chose que de la pitié, car savez-vous ce qu'elle a fait, le lendemain matin ? Elle est venue à cinq heures, par un temps effroyable, me voir passer sur la route avec le régiment, et là, sa façon de me dire adieu... Ah ! mon parrain ! mon parrain !..

— Mais alors, dit le pauvre curé, complètement bouleversé, complètement désorienté, mais alors je ne comprends plus du tout. Si tu l'aimes, Jean, et si elle t'aime !

— Mais c'est à cause de cela surtout qu'il faut que je parte. S'il n'y avait que moi ! Si j'étais certain qu'elle ne s'est pas aperçue de mon amour, certain qu'elle n'en a pas été attendrie ! je resterais... je resterais... rien que pour la douceur de la voir, et je l'aimerais de loin, sans espérance aucune, rien que pour le bonheur de l'aimer... Mais non, elle a bien compris... et loin de me décourager... enfin voilà ce qui m'oblige à partir...

— Non, je ne comprends plus. Je sais bien, mon pauvre enfant, que nous parlons là de choses où je ne suis pas grand clerc... mais enfin, vous êtes, tous les deux, bons, jeunes et charmans... Tu l'aimes... elle t'aimerait... et tu ne pourrais pas !..

— Et son argent, mon parrain, et son argent !

— Qu'importe son argent ! ce n'est rien que son argent ! Est-ce que c'est à cause de son argent que tu l'as aimée ?.. C'est plutôt malgré son argent. Ta conscience, mon Jean, sera bien en paix à cet égard, et cela suffit.

— Non, cela ne suffit pas. Avoir bonne opinion de soi-même, ce n'est pas assez ; il faut encore que cette bonne opinion soit partagée par les autres.

— Oh ! Jean, parmi ceux qui te connaissent, qui pourrait douter de toi ?

— Qui sait ?.. Et puis il y a autre chose que cette question d'argent, autre chose de plus sérieux et de plus grave. Je ne suis pas le mari qui lui convient.

— Et quel autre plus digne que toi ?..

— Il ne s'agit pas de rechercher ce que je puis valoir, il s'agit de considérer ce qu'elle est et de considérer ce que je suis ; il s'agit de se demander ce que doit être sa vie et ce que doit être ma vie, à moi... Un jour, Paul, — vous savez, il a une façon un peu brutale de dire les choses... mais cela donne souvent à la pensée beaucoup de clarté, — il était question d'elle... Paul ne se doutait de rien... sans cela... il est bon... et n'aurait pas ainsi parlé. Eh bien ! il me disait : « Ce qu'il lui faut, c'est un mari qui soit bien à elle, tout à

elle, un mari qui n'ait d'autre souci que de faire de son existence une fête perpétuelle, un mari enfin qui lui en donne pour son argent. » Vous me connaissez... Un tel mari, je ne peux pas, je ne dois pas l'être. Je suis soldat et veux rester soldat. Si les hasards de ma carrière m'envoient un jour en garnison dans quelque trou des Alpes ou dans un village perdu de l'Algérie, puis-je lui demander de me suivre? Puis-je la condamner à cette existence de femme de soldat, qui est, en somme, un peu l'existence du soldat? Pensez à la vie qu'elle mène aujourd'hui, à tout ce luxe, à tous ces plaisirs?..

— Oui, dit l'abbé, cela est plus sérieux que la question d'argent.

— Tellement sérieux qu'il n'y a pas d'hésitation possible. Pendant ces vingt jours que j'ai passés là-bas, seul, au camp, j'ai bien pensé à tout cela... je n'ai pensé qu'à cela... et, l'aimant comme je l'aime, il faut que les raisons soient bien fortes qui me montrent clairement mon devoir. Je dois m'en aller... loin, bien loin, le plus loin possible. J'en souffrirai beaucoup,.. mais je ne dois plus la revoir! Je ne dois plus la revoir!

Jean se laissa tomber sur un fauteuil, près de la cheminée; il resta là, accablé. Le vieux prêtre le regardait.

— Te voir malheureux! mon pauvre enfant! qu'une telle douleur tombe sur toi!.. Cela est trop cruel, trop injuste!..

A ce moment, on frappa légèrement à la porte.

— Ah! dit le curé,.. n'aie pas peur, Jean,.. je vais renvoyer...

L'abbé se dirigea vers la porte, l'ouvrit et recula comme devant une apparition inattendue.

C'était Bettina... Tout de suite, elle avait vu Jean, et allant droit à lui :

— Vous! s'écria-t-elle... Oh! que je suis contente!

Il s'était levé... elle lui avait pris les deux mains, et s'adressant à l'abbé :

— Je vous demande pardon, monsieur le curé, si c'est à lui d'abord que je suis allée... Vous, je vous ai vu hier,.. et lui, pas depuis vingt grands jours, pas depuis certain soir où il est parti de la maison triste et souffrant.

Elle tenait toujours les mains de Jean. Il ne se sentait la force ni de faire un mouvement ni de prononcer une parole.

— Et maintenant, continua Bettina, allez-vous mieux? Non, pas encore... je le vois... encore triste... Ah! comme j'ai bien fait de venir!.. J'ai eu là une inspiration. Cependant, cela me gêne un peu, cela me gêne beaucoup de vous trouver ici. Vous comprendrez pourquoi lorsque vous saurez ce que je viens demander à votre parrain.

Elle abandonna les mains brûlantes de Jean, et se tournant vers l'abbé :

— Je viens, monsieur le curé, vous prier de vouloir bien entendre ma confession... oui, ma confession... Mais ne vous avisez pas de vous en aller, monsieur Jean. Je ferai ma confession publiquement. Je parlerai très volontiers devant vous,.. et même, en y songeant, cela sera bien mieux ainsi. Asseyons-nous... voulez-vous?

Elle se sentait pleine de confiance et de hardiesse. Elle avait la fièvre, mais cette fièvre qui, sur le champ de bataille, donne au soldat de l'ardeur, de l'héroïsme, et le mépris du danger. L'émotion qui faisait battre le cœur de Bettina plus vite qu'à l'ordinaire était une émotion haute et généreuse. Elle se disait :

— Je veux être aimée! Je veux aimer! Je veux être heureuse! Je veux qu'il soit heureux! Et puisque lui ne peut pas avoir de courage, c'est à moi d'en avoir pour nous deux, c'est à moi de marcher seule, la tête haute et d'un cœur tranquille, à la conquête de notre amour, à la conquête de notre bonheur!

Bettina, dès les premiers mots, avait pris sur l'abbé et sur Jean un complet ascendant. Ils la laissaient dire, ils se laissaient faire. Ils sentaient bien que l'heure était suprême, ils comprenaient que ce qui allait se passer là serait décisif, irrévocable, mais ils n'étaient ni l'un ni l'autre en état de prévoir... Ils s'étaient assis docilement, presque automatiquement. Ils attendaient, ils écoutaient... Entre ces deux hommes éperdus, Bettina, seule, était de sang-froid... Ce fut d'une voix nette et précise qu'elle commença :

— Je vous dirai, d'abord, monsieur le curé, et cela pour mettre votre conscience pleinement en repos, je vous dirai que je suis ici avec le consentement de ma sœur et de mon beau-frère. Ils savent pourquoi je suis venue, ils savent ce que je vais faire. Ils ne le savent pas seulement, ils l'approuvent. C'est entendu, n'est-ce pas? Eh bien! ce qui m'amène, c'est votre lettre, monsieur Jean, cette lettre par laquelle vous avez appris à ma sœur que vous ne pouviez pas, ce soir, venir dîner avec nous et que vous étiez absolument obligé de partir. Cette lettre a dérangé tous mes projets... En effet, ce soir, — toujours avec la permission de ma sœur et de mon beau-frère, — je voulais, après le dîner, vous emmener dans le parc, monsieur Jean, m'asseoir avec vous sur un banc, — j'avais eu l'enfantillage de choisir le banc d'avance, tout à l'heure, — là, je vous aurais tenu un petit discours, très préparé, très étudié, presque appris par cœur, car, depuis votre départ, je ne pense qu'à ce petit discours. Je me le récite à moi-même du matin au soir. Voilà donc ce que je me proposais de faire, et vous comprenez que votre lettre... Je me suis trouvée fort embarrassée... J'ai un peu réfléchi et je me suis dit que, si j'adressais mon petit discours à votre parrain, ce serait

à peu près comme si je vous l'adressais à vous-même. Je suis donc venue, monsieur le curé, vous prier de vouloir bien m'écouter.

— Je vous écoute, mademoiselle, balbutia l'abbé.

— Je suis riche, monsieur le curé, je suis très riche, et, à vous parler franchement, j'aime beaucoup mon argent, oui, je l'aime beaucoup! Je lui dois ce luxe qui m'entoure, ce luxe qui, je l'avoue, — c'est une confession, — ne m'est aucunement désagréable. Mon excuse, c'est que je suis encore bien jeune, cela passera peut-être avec l'âge... Mais enfin, cela n'est pas bien sûr. J'ai une autre excuse, c'est que si j'aime un peu mon argent pour les agrémens qu'il me procure, je l'aime beaucoup pour le bien qu'il me permet de faire autour de moi. Je l'aime en égoïste, si vous voulez, pour la joie que me cause le plaisir de donner... Enfin, je crois que ma fortune n'est pas trop mal placée entre mes mains. Eh bien! monsieur le curé, de même que vous avez, vous, charge d'âmes, il me semble que j'ai, moi, charge d'argent. Je me suis toujours dit : « Je veux que mon mari soit, avant tout, digne de partager cette grande fortune, je veux être bien certain qu'il en fera bon usage, avec moi, tant que je serai là, et, après moi, si je dois m'en aller de ce monde la première. » Je me disais encore autre chose... Je me disais : « Celui qui sera mon mari, je veux l'aimer! » Et voilà, monsieur le curé, où véritablement commence ma confession. Il est un homme qui, depuis deux mois, a fait tout ce qu'il a pu pour me cacher qu'il m'aimait... Mais cet homme, je n'en doute pas, il m'aime... Jean, n'est-ce pas, vous m'aimez?

— Oui, dit Jean, tout bas, les yeux fermés, comme un criminel, je vous aime!

— Je le savais bien, mais enfin j'avais besoin de vous l'entendre dire. Et maintenant, Jean, je vous en conjure, ne prononcez plus un seul mot. Toute parole de vous serait inutile, me troublerait, m'empêcherait d'aller jusqu'au bout et de vous dire ce que je tiens absolument à vous dire. Promettez-moi de rester là, assis, sans bouger, sans parler... Vous me le promettez?

— Je vous le promets.

Bettina perdait un peu de son assurance, sa voix tremblait légèrement. Elle reprit cependant avec un enjouement un peu forcé :

— Mon Dieu, monsieur le curé, je ne vous accuse certainement pas de ce qui est arrivé, mais pourtant tout cela est un peu de votre faute.

— De ma faute!

— Ah! ne parlez pas, vous non plus. Oui, je le répète, de votre faute. Je suis certaine que vous avez dit à Jean beaucoup de bien de moi, beaucoup trop. Peut-être sans cela n'aurait-il pas songé...

Et, en même temps, à moi, vous me disiez beaucoup de bien de lui, — pas trop, non, non, mais enfin beaucoup! — Alors, moi, j'avais tant de confiance en vous que j'ai commencé à le regarder et à l'examiner avec un peu plus d'attention. Je me suis mise à le comparer avec tous ceux qui, depuis un an, avaient demandé ma main, Il m'a paru qu'il leur était de toute manière absolument supérieur... Enfin il est arrivé qu'un certain jour... ou plutôt un certain soir... il y a trois semaines, la veille de votre départ, Jean, je me suis aperçue que je vous aimais... Oui, Jean, je vous aime!.. Je vous en conjure, Jean, ne dites rien... restez assis... ne vous approchez pas de moi. J'avais fait, avant de venir ici, provision de courage; mais je n'ai déjà plus, vous le voyez, mon beau calme de tout à l'heure. J'ai encore cependant certaines choses à vous dire... et les plus importantes de toutes. Jean, écoutez-moi bien. Je ne veux pas d'une réponse arrachée à votre émotion. Je sais que vous m'aimez... Si vous devez m'épouser, je ne veux pas que ce soit seulement par amour; je veux que ce soit aussi par raison. Pendant ces quinze jours qui ont précédé votre départ, vous avez pris un tel soin de me fuir, de vous dérober à tout entretien, que je n'ai pas pu me montrer à vous telle que je suis. Il y a en moi peut-être certaines qualités que vous ne connaissez pas... Jean, je sais ce que vous êtes, je sais à quoi je m'engagerais en devenant votre femme, et je serais pour vous non pas seulement une femme aimante et tendre, mais aussi une femme courageuse et ferme. Je connais votre vie entière, c'est votre parrain qui me l'a racontée. Je sais pourquoi vous êtes soldat, je sais quels devoirs, quels sacrifices vous pouvez entrevoir dans l'avenir... Jean, n'en doutez pas, je ne vous détournerai d'aucun de ces devoirs, d'aucun de ces sacrifices. Si je pouvais vous en vouloir de quelque chose, je vous en voudrais peut-être de cette pensée, — oh! vous avez dû l'avoir! — que je vous souhaiterais libre et tout à moi, que je vous demanderais d'abandonner votre carrière. Jamais! jamais! entendez-vous bien, jamais je ne vous demanderai une pareille chose... Une jeune fille que je connais a fait cela, en se mariant; elle a fait une chose qui était mal... Je vous aime et je vous veux tel que vous êtes. C'est parce que vous vivez autrement et mieux que tous ceux qui m'ont désirée pour femme que je vous ai, moi, désiré pour mari. Je vous aimerais moins, je ne vous aimerais peut-être plus du tout, — cela me serait bien difficile cependant, — si vous vous mettiez à vivre comme vivent tous ceux dont je n'ai pas voulu... Quand je pourrai vous suivre, je vous suivrai, et partout où vous serez sera mon devoir, partout où vous serez sera mon bonheur. Et si le jour arrive où vous ne pourrez pas m'emmener, le jour où vous devrez partir seul, eh bien! Jean, ce jour-là, je vous

promets d'avoir du courage, pour ne pas vous enlever votre courage à vous... Et maintenant, monsieur le curé, ce n'est pas à lui, c'est à vous que je m'adresse... je veux que ce soit vous qui répondiez... pas lui. Dites... s'il m'aime et s'il me sent digne de lui, serait-il juste de me faire expier si durement ma fortune?.. Dites... ne doit-il pas accepter d'être mon mari?

— Jean, dit gravement le vieux prêtre, épouse-la... c'est ton devoir... et ce sera ton bonheur!

Jean s'approcha de Bettina, la prit dans ses bras et posa sur son front un premier baiser.

Bettina se dégagea doucement, et s'adressant à l'abbé :

— Et maintenant, monsieur le curé, j'ai encore quelque chose à vous demander... Je voudrais,.. je voudrais...

— Vous voudriez?..

— Je vous en prie, monsieur le curé, embrassez-moi.

Le vieux prêtre l'embrassa sur les deux joues, paternellement, et ensuite Bettina :

— Vous m'avez dit bien souvent, monsieur le curé, que Jean était un peu votre fils, — moi aussi, n'est-ce pas? je serai un peu votre fille. Cela vous fera deux enfans, voilà tout!

. . . . . .

Un mois après, le 12 septembre, à midi, Bettina, dans la plus simple des robes de mariée, traversait l'église de Longueval, pendant que, placée derrière l'autel, la fanfare du 9e d'artillerie sonnait joyeusement sous les voûtes de la vieille église.

Nancy Turner avait sollicité l'honneur de tenir l'orgue en cette circonstance solennelle, car le pauvre petit harmonium avait disparu. Un orgue aux tuyaux resplendissans se dressait dans la tribune de l'église. C'était le cadeau de noces de miss Percival à l'abbé Constantin.

Le vieux curé dit la messe. Jean et Bettina s'agenouillèrent devant lui; il prononça la formule de la bénédiction et resta ensuite, pendant quelques instans, en prière, les bras étendus, appelant de toute son âme les grâces du ciel sur la tête de ses deux enfans.

L'orgue fit alors entendre cette même rêverie de Chopin que Bettina avait jouée, la première fois qu'elle était entrée dans cette petite église où devait être consacré le bonheur de sa vie.

Et ce fut Bettina cette fois qui pleura.

LUDOVIC HALÉVY.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA PREMIÈRE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET MARIE-THÉRÈSE D'APRÈS DES DOCUMENS NOUVEAUX.

V[1].

PREMIÈRE DÉFECTION DE FRÉDÉRIC. — L'ESCALADE DE PRAGUE.

Le soulèvement armé de la Hongrie en faveur de Marie-Thérèse produisit en Europe une impression considérable. Plus d'un de ceux qui avaient vu la courageuse princesse partir pour ce pays encore réputé semi-barbare s'imaginait qu'elle n'échapperait pas aux périls qu'elle allait braver. Ce fut un étonnement général de la voir, au contraire, prête à revenir suivie d'une foule guerrière que sa voix avait fait lever du sol. Les vieilles provinces héréditaires d'Autriche dont le dévoûment commençait à fléchir devant l'adversité, rougissaient de se voir prêcher d'exemple par la terre classique de la révolte et de l'indiscipline. Les pays qui craignaient d'être le théâtre des combats s'alarmaient de voir fondre sur eux un flot d'hommes plus semblable à une invasion qu'à une armée. En France, les imaginations naguère exaltées par l'espérance de la conquête de l'Alle-

(1) Voyez la *Revue* du 15 novembre, du 1er décembre 1881, du 1er et du 15 janvier 1882.

magne étaient ébranlées, presque retournées, et la sympathie pour l'illustre vaincue remplaçait dans beaucoup de jeunes têtes, et surtout dans des cœurs de femmes, la séduction jusque-là exercée par la victoire. En Angleterre, c'était bien plus encore : l'admiration touchait à l'enthousiasme. Des souscriptions furent immédiatement ouvertes pour subvenir à l'armement des populations fidèles, et la vieille duchesse de Marlborough, la fameuse amie de la reine Anne, sortant de sa retraite à plus de quatre-vingts ans, s'inscrivait la première pour quarante mille livres sterling (un million) tirées des épargnes accumulées qu'elle devait aux victoires de son époux. M. d'Arneth nous dit bien, à la vérité, que l'effet de toutes ces démonstrations fut moral plutôt que matériel, et qu'en définitive, cette levée en masse tourna comme toutes les démonstrations du même genre, qui font plus de bruit que de besogne et dépensent plus d'encre et de paroles qu'elles ne mettent d'hommes en ligne. Mais l'espérance à elle seule est une force, et l'avoir fait renaître pour une cause qui semblait perdue, ce n'était pas, même à défaut d'autre, un médiocre résultat.

Ce qui disposait les esprits à ce retour d'opinion, c'est que la confiance inspirée par les premiers succès des alliés diminuait insensiblement, à mesure que se ralentissait l'activité qui avait caractérisé leurs premières mesures. Une méfiance mutuelle, qui est le mal ordinaire des coalitions, se glissait dans leurs rangs, et par suite, l'hésitation et l'incertitude dans leurs résolutions. Les Français furent les premiers à murmurer, non sans motif, du mauvais état où ils trouvaient les troupes bavaroises, de l'insuffisance de leurs préparatifs et de leurs armemens. Ils se plaignaient tout haut que rien ne leur avait manqué tant qu'étant en territoire neutre ils pourvoyaient eux-mêmes à leurs besoins, et que tout, au contraire, leur faisait défaut depuis que, arrivés chez le souverain dont ils étaient les auxiliaires, c'était de lui et de ses intendans qu'ils devaient attendre leur subsistance.

Puis les résultats des arrangemens équivoques et provisoires adoptés par Belle-Isle ne tardèrent pas à se montrer plus fâcheux encore qu'on ne l'avait prévu. En décernant à l'électeur le commandement suprême des forces coalisées, Belle-Isle avait bien compté que son ascendant personnel suffirait pour rendre cette suprématie purement nominale, et ce calcul eût été probablement justifié si, comme il l'espérait, il fût arrivé à temps pour prendre part aux premières opérations militaires. Mais en attendant sa venue, les troupes françaises n'étant commandées que par un officier-général qui n'avait pas même de titre définitif, ce qui ne devait être qu'une apparence devenait une réalité : mécompte d'autant plus regrettable que l'électeur, se sentant peu fait pour commander, déléguait tous

ses pouvoirs à son ministre favori, le maréchal Torring, aussi peu capable que lui, mais beaucoup plus présomptueux. Or, l'absence de Belle-Isle, qui ne devait finir qu'après l'élection de l'empereur, se prolongeait bien malgré lui de jour en jour, sans terme défini; car l'archevêque de Mayence, de qui dépendait la convocation de la diète, inventait prétexte sur prétexte et entassait retard sur retard, afin de laisser les événemens se dessiner et la fortune se prononcer avant lui entre les compétiteurs. Irrité de ces délais, tourmenté de se voir partagé entre deux devoirs également impérieux, Belle-Isle essayait de suppléer à l'action qu'il ne pouvait exercer, en adressant tantôt à ses lieutenans, tantôt à l'électeur et à son ministre, une correspondance active et intarissable, mais dont le ton impérieux compliquait les difficultés mêmes qu'il voulait trancher et aigrissait entre les deux armées les rapports qu'il aurait fallu adoucir (1).

La conséquence immédiate de cette défaillance dans le commandement fut de faire abandonner, contre toute attente, la marche directe sur Vienne, à laquelle, dans la capitale aussi bien qu'au dehors, tout le monde était préparé. Il faut toujours faire, dit à ce sujet, avec raison, Voltaire, ce que l'ennemi craint; et la terreur répandue chez les Viennois indiquait bien, en effet, que c'était là, au cœur même de l'ennemi, qu'il fallait porter le coup décisif. Frédéric, dont le coup d'œil se trompait rarement et qui n'a jamais laissé échapper la fortune, donna, à plusieurs reprises, le conseil de saisir cette occasion au vol, soit dans des lettres pressantes, soit par l'organe de son envoyé auprès de l'électeur, le maréchal de Schmettau. Il ne fut point écouté : tout le mois de septembre, les armées piétinèrent sur place devant Lintz, et quand elles se mirent en mouvement, au commencement d'octobre, ce fut en laissant Vienne sur leur droite pour aller entreprendre la conquête de la Bohême et le siège de Prague.

Très justement contrarié de cette faute, qu'il trouvait plus contraire encore à la saine politique qu'à l'art militaire, Frédéric en a, depuis lors, imputé la cause à un sentiment de jalousie mesquine du cardinal de Fleury, qui craignit, suivant lui, de donner à l'électeur, en le rendant maître de la capitale de l'Autriche, un triomphe trop éclatant. On a même prétendu que le marquis de Beauvau, envoyé de France à Munich, avait eu la maladresse de laisser échapper devant le ministre prussien l'aveu de ce misérable calcul. J'ai eu entre les mains la correspondance intime du marquis de Beauvau avec Belle-Isle et avec son ministre et je n'y ai rien trouvé de pareil, même sous forme d'insinuation. Le marquis, suivant l'élec-

(1) Le marquis de Beauvau à Belle-Isle, 16 septembre, 15 octobre 1741. — Belle-Isle à Beauvau, 10 octobre. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères. — *Correspondance du Ministère de la guerre, passim.*)

teur à l'armée, se désole au contraire habituellement de le trouver si peu propre au poste suprême où il aspirait (1). Il est probable que la correspondance de l'envoyé prussien est muette également sur ce sujet, sans quoi M. Droysen, qui paraît en avoir eu communication, n'aurait pas manqué de confirmer une accusation qui, comme toutes les calomnies prussiennes, a fait fortune, surtout parmi les historiens français, et dont Voltaire lui-même n'a pas craint de se faire l'écho. Les raisons qui motivèrent une résolution si fâcheuse, sans être beaucoup meilleures, sont moins machiavéliques : ce fut, d'abord, le bruit qui se répandit que la reine de Hongrie, abandonnant ses possessions italiennes, rappelait toutes les troupes qu'elle entretenait au-delà des Alpes pour les ramener sur Vienne en traversant la Bavière. L'électeur s'effraya de la pensée qu'il allait être pris à revers pendant qu'on passerait sur le corps de ses états. L'électrice, épouvantée d'être laissée seule à Munich, supplia qu'on gardât les armées à portée de la secourir. Quand cette panique, assez ridicule, fut dissipée, l'automne était avancé, la saison s'assombrissait, et les fortifications de Vienne étaient mises en état de défense. Ce fut Belle-Isle qui alors insista pour qu'on ne tentât pas une entreprise dont l'échec eût été mortel pour la cause commune. Peut-être, après l'épreuve qu'il venait de faire de la timidité de l'électeur, ne se souciait-il plus de lui confier une opération qui voulait être menée comme un coup d'audace. Si, à ce motif de défiance, il joignit une arrière-pensée plus cachée, ce ne put être que celle-ci, qui ne devait être plus tard que trop bien justifiée. En portant contre Vienne tout l'effort de la campagne, on dégageait par là même la Silésie, car il était certain que le maréchal Neipperg, qui défendait encore la partie méridionale de cette province et quelques places fortes, se mettrait tout de suite en devoir de se replier pour venir protéger la capitale. Était-on sûr que, dans cette retraite, il serait poursuivi bien vivement par l'armée prussienne? Frédéric, une fois maître du lot qu'il s'était adjugé, mettrait-il beaucoup d'ardeur à venir de sa personne porter aide à ses alliés ? Pour maintenir avec lui une action combinée, n'était-il pas plus prudent d'aller le chercher dans le Nord, où il avait besoin d'appui, que de l'attendre dans le Midi quand il n'aurait plus rien à craindre? C'est la pensée que je crois lire à travers les lignes dans cette réflexion que je retrouve plus d'une fois sous la plume du maréchal : « Il faut songer que pour le roi de Prusse tout est déjà fait, tandis que pour nous tout est encore à faire. »

(1) Dans cette correspondance, le marquis de Beauvau paraît toujours d'avis de la marche sur Vienne, c'est constamment Belle-Isle qui la déconseille. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères, 9-11 octobre, et *passim.*)

A ces causes de dissentiment qui gênaient la conduite des opérations militaires s'en joignaient d'autres plus graves que faisait naître le partage anticipé des dépouilles de l'ennemi commun. Sur ce point, nulle difficulté ne venait du côté de la France, qui n'élevait aucune prétention personnelle. Mais il n'en allait pas de même entre la Bavière, qui se portait héritière de tout le patrimoine autrichien, et la Prusse, qui en voulait sa part. Pour le moment, à la vérité, la Silésie suffisait à Frédéric, mais à la condition d'y joindre quelques lisières de territoire et quelques places fortes qu'il jugeait nécessaires pour assurer la défense de sa nouvelle possession. C'était là un point qui ne pouvait être réglé que par un traité à débattre entre les deux prétendans, donnant lieu à plus d'une contestation.

Encore, avec l'électeur de Bavière, aurait-on pu s'entendre assez facilement, car le bon prince, d'humeur accommodante et d'un esprit peu perspicace, défendait mal ses intérêts et se laissait aisément séduire par les caresses de Frédéric; l'illusion allait même parfois jusqu'à donner un peu d'impatience à Belle-Isle. « Le roi de Prusse, écrivait-il dans un jour d'humeur, envoie journellement des lettres pleines d'affection et de promesses à l'électeur, accompagnées des cajoleries dont il n'est pas chiche, car, suivant les expressions de sa lettre, l'électeur peut disposer du roi de Prusse, de ses trésors et de sa propre personne. Bien entendu qu'il ne lui prête pas un écu et veut lui prendre la citadelle de Glatz (1). » Mais la difficulté fut plus grande lorsque intervint une troisième partie prenante : la Saxe, enfin décidée par les exhortations de Maurice et par le tour que prenaient les événemens à entrer dans la coalition. Le concours de l'armée saxonne, forte d'environ vingt mille hommes, était très précieux, surtout pour seconder l'agression qu'on allait porter en Bohême. Seulement il fallait le payer à sa valeur; aussi la France et la Bavière étaient-elles décidées à s'acquitter généreusement en cédant d'avance à Auguste III toute la Moravie. Mais Frédéric était plus avare : de là des dissidences nouvelles habituellement envenimées par le caractère emporté et le dévoûment fraternel de Maurice, à qui le roi Auguste confiait la défense de ses intérêts (2).

Je ne sais si ce fut la connaissance des divisions de ses ennemis et l'espoir d'en profiter qui décidèrent Marie-Thérèse à laisser enfin fléchir, même sur le point qui lui tenait le plus au cœur, sa fière

(1) Belle-Isle à Amelot, 26 septembre 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Le maréchal de Belle-Isle à Amelot, 6-19 septembre et octobre 1741. — Maurice de Saxe à Belle-Isle, 15 septembre 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

obstination : mais toujours est-il qu'à peine sortie de ses difficultés avec ses sujets de Hongrie et avant de reprendre les hostilités avec le concours des forces nouvelles qu'elle attendait d'eux, on la voit, comme si elle eût fait à l'école de Frédéric de véritables progrès en diplomatie, engager deux négociations en sens divers, qui, ne pouvant aboutir toutes deux puisqu'elles tendaient à des résultats contradictoires, avaient évidemment pour but principal de jeter la discorde entre les alliés. En même temps, presque le même jour, elle fit parvenir des ouvertures à Fleury et à Frédéric. A Fleury elle offrait, pour le compte de la France, la cession du Luxembourg, et pour l'électeur de Bavière aussi bien que pour le roi d'Espagne, telle partie du Milanais et des Pays-Bas dont on pourrait convenir à l'amiable, moyennant renonciation de la part de l'électeur à toute candidature à l'empire aussi bien qu'à toute prétention sur les domaines autrichiens d'Allemagne. A Frédéric (ce qui devait plus coûter à son orgueil) elle promettait de faire droit à toutes les concessions demandées dans l'ultimatum qu'avait rapporté Robinson. Il est vrai qu'elle y mettait la condition expresse et à peu près inacceptable que le roi engagerait sa voix électorale pour le grand-duc et qu'il tiendrait au besoin un corps de dix mille hommes à sa disposition pour l'aider dans ses difficultés. Ces deux propositions avaient au moins un point commun ou, si l'on veut, un but pareil, bien que poursuivi par des moyens opposés : c'était l'élévation du grand-duc à l'empire, intérêt de cœur et de politique de premier ordre qui primait évidemment tout autre dans la pensée de la princesse. C'est comme sa signature mise au bas des deux documens ; seulement on peut se demander ce qu'elle aurait fait si elle avait obtenu des deux parts une réponse affirmative.

C'est un embarras qui, de la part de la France au moins, lui fut tout de suite épargné, car le refus même d'entrer en pourparlers fut immédiat et catégorique. Ce n'est pas qu'elle n'eût fait de ce côté de véritables efforts pour faire agréer son offre. Elle avait pris sur elle d'écrire encore de sa propre main à Fleury une lettre touchante, le suppliant, au nom de l'humanité et de l'évangile, d'épargner le sang de ses sujets, car (disait-elle par une allusion heureuse au dévoûment des Hongrois), « quoique femme, le courage ne me manque pas, et si cette dernière tentative ne réussit pas, il faudra venir à des extrémités bien *cruels*, et j'ai bien des sujets qui sauront soutenir mes droits, et plutôt que me voir avilie, tout hasarder et même savoir périr. » Elle promettait en même temps au cardinal, s'il consentait à écouter ses ouvertures, de lui en garder rigoureusement le secret : pour l'en assurer davantage, elle lui faisait passer sa lettre directement par l'intermédiaire du chargé d'affaires de France à Vienne, à l'insu de ses propres minis-

tres, dont elle avait lieu de se méfier, ajoutait-elle, car la plupart étaient plus Anglais que Robinson lui-même. Lettre et réponse devaient être confiées à un messager obscur sans caractère qui pût le faire reconnaître (1). » Avec les mêmes précautions de mystère, elle fit aborder Belle-Isle à Francfort, par deux agens peu connus, MM. de Wied et de Koch, dont l'un avait déjà été employé par son père pendant la guerre précédente pour les négociations du traité de 1735. Ils demandèrent un rendez-vous de nuit et en dehors de l'ambassade (2).

L'accueil absolument pareil fait à ces discrètes ouvertures par Fleury et par Belle-Isle présente un caractère vraiment singulier. Ministre et ambassadeur semblent tous deux inquiets, presque épouvantés et de la démarche elle-même et du mystère qui l'enveloppe; on dirait qu'ils n'ont qu'une pensée, c'est d'abord de fermer la bouche à leur interlocuteur, puis, s'ils n'y réussissent pas, de se boucher les oreilles pour ne pas l'entendre et si, décidément, il faut finir par prendre connaissance de sa proposition, d'en faire parvenir à Frédéric un avis prompt et public avant qu'aucune indiscrétion, calculée ou non, ait pu devancer leur confidence. Avant tout, ils craignent d'être pris dans un piège et de fournir à une amitié qui coûte si cher et qui tient si peu ferme un prétexte de rupture fondée sur l'ombre d'un soupçon.

Fleury attend quinze jours pour accuser réception à Marie-Thérèse de sa lettre, c'est-à-dire tout le temps nécessaire pour que Valori, avisé de tout, ait pu tout communiquer à Frédéric. Puis quand enfin il se décide à répondre, le ton est bien changé; plus de douceur paternelle, plus d'*onction* ni de *gentillesses*; l'épître est sèche comme si on craignait ou même si on désirait qu'elle fût interceptée : « Nous ne sommes plus libres, nous ne pouvons plus entrer dans aucune négociation que de concert avec nos alliés. » Belle-Isle, de son côté, fit attendre plusieurs jours l'envoyé Koch avant de le recevoir, et à sa première audience, dès les premiers mots échangés, sans lui laisser le temps d'achever sa communication : « Connaissez-vous, lui dit-il, le traité d'alliance qui existe entre le roi, le roi de Prusse et l'électeur de Bavière? » Et comme l'autre le regardait avec quelque embarras : « Je vous déclare donc, lui dit-il, que le roi est en alliance avec ce prince et avec l'électeur de Bavière et que tout ce que vous proposez aux uns ou aux autres de ces princes se communique sur-le-champ... Soyez persuadé que ces princes ne

(1) Marie-Thérèse à Fleury. — Vincent à Amelot, 27 septembre 1741. (*Correspondance de Vienne.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Belle-Isle à Amelot, Francfort, 7 octobre 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

se sépareront plus et qu'il faut que la reine les satisfasse tous ou se résolve à continuer une guerre qu'elle ne saurait soutenir... Je ne connais plus à la reine de Hongrie aucun secours humain ni aucune ressource, en Europe et il n'y a que celui du ciel qu'elle puisse attendre; mais il y a plutôt lieu de croire qu'elle en est abandonnée, puisqu'elle éprouve l'effet le plus marqué de sa colère par l'étrange aveuglement dont ses ministres sont frappés (1). »

Valori avait l'instruction de transmettre, à lettre vue, au roi de Prusse le texte de ces franches et hautaines assurances. En retour, il crut pouvoir affirmer, preuves en main, que le roi avait repoussé de son côté les offres de Marie-Thérèse avec une sincérité égale et dont l'expression même était, suivant son usage, encore plus brutale. D'abord les premières ouvertures étant apportées de nouveau à son camp par l'infatigable Robinson, Frédéric déclara qu'il ne voulait pas même le voir. « Faites partir ce faquin d'Anglais, écrivait-il à Podewils : dites-lui pour toute réponse que je croyais qu'il se moquait de moi, qu'il savait ce que je lui avais dit en partant, que je ne lui parlerais même pas et que je vous avais défendu de négocier avec lui ; dites-lui tout cela d'un air piqué... et qu'il parte dans vingt-quatre heures de Breslau. » Et revenant à la charge le lendemain : — « Faites-moi partir ce coquin de négociateur que je ne puis souffrir : il serait infâme à moi d'entrer en négociation avec l'Autriche et l'Angleterre... Chassez-moi ce coquin et comptez que s'il reste plus de vingt-quatre heures à Breslau, je prends l'apoplexie. Envoyez-moi un courrier quand vous l'aurez chassé que je le sache dehors : si je le rencontre ou si je le trouve sur mon chemin je le dévisagerai, et sa... de reine de Hongrie et son fol de roi d'Angleterre n'ont qu'à être les dupes, l'un de son orgueil et l'autre de sa sottise... S'il vous demande encore une audience, refusez-le tout à plat. » Une petite note en allemand au bas de la lettre engageait Podewils à en donner communication à Valori pour qu'elle passât sous les yeux du cardinal (2).

Robinson, congédié de la sorte, ne pouvait reparaître. Restait toujours lord Hyndfort, agent officiel du roi d'Angleterre, avec qui on n'était pas en guerre, et qu'on ne pouvait traiter si cavalièrement. Il fallait bien recevoir ses communications ou ses visites. Mais Frédéric s'y prit de manière à ne laisser aucun doute à Valori sur l'accueil qu'il lui faisait.

« Je dois, écrivait cet ambassadeur à Belle-Isle, le 4 septembre (du camp de Neudorf, où il avait suivi Frédéric), vous rendre compte,

(1) Belle-Isle à Amelot, Francfort, 7 octobre 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) *Pol. Corr.*, t. I, p. 319-320.

monseigneur, d'un fait qui marque également et la franchise du roi et la prodigieuse alarme de la cour de Vienne... Ce matin, dans le temps que le roi de Prusse mettait son armée en bataille pour la mettre en colonne, lui à cheval, et la faire marcher par sa gauche, arrive un courrier de lord Hyndfort. J'avais l'honneur d'être auprès de lui, et, après avoir lu la dépêche et la pièce qu'elle contenait, il m'appela et me dit tout haut : « Tenez, monsieur de Valori, lisez cela; je crois que ces gens deviennent fous. » C'était un projet de traité qui n'avait pas seulement le titre de projet, mais qui était couché de manière à n'avoir que la signature à y mettre. La reine de Hongrie y cède toute la Basse-Silésie, la ville de Breslau comprise : la Neisse doit en faire la limite... En faveur de ce sacrifice, on exige de Sa Majesté prussienne qu'elle donne sa voix électorale au grand-duc, qu'elle entre en liaison avec les électeurs de Saxe et de Hanovre en faveur de la cour de Vienne, et qu'elle joindra dix mille hommes aux troupes de M. de Neipperg, et qu'il s'engagera de toutes ses forces à trouver des dédommagemens aux dépens des ennemis de cette cour : en un mot, de défendre la *pragmatique*. Mylord Hyndfort accompagne cette pièce d'une lettre, disant qu'il a les pleins pouvoirs pour terminer et qu'il a une lettre du grand-duc pour Sa Majesté, dont il ne doit faire usage que selon le bon plaisir de Sadite Majesté. Le roi de Prusse m'a dit qu'il était curieux de voir cette lettre, qu'il la ferait venir et répondrait honnêtement. — Mais, a-t-il ajouté, je lui témoignerai toute ma surprise et ne lui laisserai aucun doute qu'il est nécessaire qu'il satisfasse la France et la Bavière. — Je supprime, monseigneur, toutes les réflexions et les plaisanteries que ce prince m'a *fait*; mais je ne dois pas supprimer les réflexions à faire sur la nature de son procédé; il en use avec une franchise qui ne laisse rien à désirer sur ce qu'il a promis. Il m'a dit seulement qu'il fallait qu'on eût bien mauvaise opinion de sa sincérité ou de sa politique pour revenir si souvent à la charge. « Ou ils me croient un fourbe, dit-il, ou le plus malhabile du monde. — Je ne conçois rien, ajoutait-il encore quelques jours après, avant de donner l'audience qu'il devait accorder à lord Hyndfort, à cette opiniâtreté du roi d'Angleterre... Je croyais m'être expliqué assez clairement pour être délivré de ces importunités. — Et puis, disait-il encore par moment, est-ce que le roi de France est vraiment si désintéressé? est-ce qu'il ne veut tirer aucun avantage de la guerre qu'il soutient? est-ce que nous ne ferons rien pour lui (1)? »

Enfin, après l'audience accordée, le ministre anglais faisait encore

(1) Valori à Belle Isle, 30 août, 14-22 septembre 1741. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

mine de vouloir rester au camp; mais Frédéric eut grand soin d'envoyer tout de suite à Valori un officier supérieur de son état-major pour le rassurer à cet égard. « M. de Goltz (le nom est bon à retenir, on verra tout à l'heure pourquoi), écrit Valori le 23 septembre, sort de ma chambre, et m'a dit avoir ordre du roi son maître de conseiller à lord Hyndfort de ne pas prolonger davantage son départ de l'armée. S'il ne se rend pas à cette insinuation et à ce conseil d'ami, il doit lui dire qu'ayant eu du roi une réponse positive et invariable, un plus long séjour à l'armée ne pourrait lui être agréable, puisqu'il ne pouvait produire d'autre effet que de donner de l'ombrage à ses alliés, ce qu'il voulait éviter soigneusement, de manière qu'il partira aujourd'hui pour Breslau. « Vous voyez, monseigneur, par cette conduite, combien le roi de Prusse est soigneux de tout ce qui peut donner des preuves de sa sincérité. Je lui dois cette justice qu'il n'en laisse pas échapper la plus petite occasion (1). »

Et Belle-Isle, touché jusqu'aux larmes de cette attention, en témoignait lui-même sa reconnaissance à Frédéric en ces termes : « On ne peut être plus touché que je ne le suis de l'attention pleine de bonté avec laquelle Votre Majesté a daigné me faire part de la négociation infructueuse des Anglais, qui montre qu'avec les qualités éminentes dont Votre Majesté est douée, elle joint encore la grâce qui accompagne toutes ses actions (2). »

Ces effusions de tendresse ne devaient cette fois encore durer que peu de jours. Les courriers qui portaient les lettres si confiantes de Valori n'avaient pas encore eu le temps d'arriver à leur adresse que déjà l'horizon s'assombrissait et la couleur du ciel était changée. Sans prétexte, sans préparation, le roi se remit subitement à se plaindre de tout, sur un ton comminatoire, et un déluge de récriminations et d'exigences inattendues vint fondre sur la tête du malheureux ambassadeur. Et ce qu'il y avait de plus surprenant pour lui dans cette bourrasque imprévue, c'est qu'aucun de ces griefs improvisés n'était nouveau et ne paraissait, la veille encore, exciter tant de colère. Ainsi les fautes trop réelles commises par l'électeur dans la conduite de ses troupes n'étaient jusque-là l'objet que de critiques justes et modérées. Sans que rien fût venu les aggraver, tout à coup Frédéric n'en put plus parler qu'avec des accès de rage. Le prince naguère accablé de tant de caresses n'était plus *qu'un âne :* les généraux français et bavarois ne valaient guère mieux, les Saxons étaient des c..., et, à moins que Belle-Isle ne vînt sur-le-champ prendre le commandement, il serait impossible de continuer la

(1) Valori à Belle-Isle, 23 septembre 1741. (*Ibid.*)
(2) Belle-Isle au roi de Prusse, à Frédéric, 20 octobre 1741. (*Ibid.*)

guerre sur ce pied-là. Puis des points du traité de partage qui paraissaient réglés étaient subitement remis en question avec une vivacité impérieuse. La ville forte de Glatz, par exemple, située sur la frontière de Silésie et de la Bohême, d'abord revendiquée par la Prusse, avait été, après quelques discussions, cédée de bonne grâce à l'électeur, qui se confondait encore dans toutes ses lettres en remercîmens. Du soir au matin, il se trouva de nouveau que la possession de Glatz était indispensable pour la sécurité de la Silésie, et il fallait qu'elle fût rétrocédée sans débat, séance tenante sans quoi tout était rompu, et il n'y avait plus à parler de rien. C'était ensuite la présence d'un agent autrichien à Versailles (politesse diplomatique convenue d'avance entre les alliés pour attester le désintéressement personnel de la France dans les conflits intérieurs de l'Allemagne) qui devenait l'objet de soupçons injurieux. Pourquoi le cardinal tenait-il tant à garder un moyen de communiquer subrepticement avec la reine de Hongrie? Enfin, ne sachant qu'inventer, Frédéric trouvait à redire même au traité de neutralité signé avec le Hanovre. Cette convention avait été faite trop vite, sans sa participation; s'il eût été prévenu à temps, il aurait demandé des avantages pour lui, et la France n'avait pensé qu'aux siens. Bref, comme conclusion de cette série de chicanes sans valeur et d'algarades incohérentes, il déclara qu'il allait faire le siège de Neisse, la dernière place importante qu'il lui restât à conquérir en Silésie, après quoi ses troupes, qui travaillaient depuis un an et avaient besoin de se reposer, prendraient leurs quartiers d'hiver et n'en bougeraient jusqu'au printemps. Après tout, ce n'était pas sa faute si, en négligeant de prendre Vienne quand on le pouvait, on avait manqué l'occasion de terminer la guerre d'un seul coup. Il ne pouvait pourtant pas passer son temps à faire à lui seul les affaires et à réparer les fautes des autres (1).

Valori avait trop bien appris aux dépens de son repos à quel caractère il avait affaire pour prendre au sérieux ces emportemens et pour ne pas se mettre en devoir de chercher tout de suite quel calcul se cachait derrière la colère. L'idée que tous ces griefs imaginaires n'avaient d'autre but que de préparer la voie à une rupture et de justifier un manque de foi se présentait tout naturellement, et quelque pénible qu'il dût lui paraître de se déjuger, du blanc au noir, à quinze jours de distance, dès le 7 octobre, il écrivait déjà à Belle-Isle en lui racontant sa désagréable surprise : « Ne penseriez-vous pas, monseigneur, que le changement d'avis

(1) Valori à Amelot et à Belle-Isle 7, 9, 17, 30 octobre 1741. (*Ibid.*) — M. Droysen résume lui-même tous ces griefs, auxquels il paraît encore attacher une valeur sérieuse.

et de dispositions du roi de Prusse sur la cession de Glatz est le commencement de ce qu'on appelle une querelle d'Allemand? Je vous avoue que je ne suis pas tranquille à ce sujet. » Et il avait d'autant plus lieu de ne pas l'être qu'il apprenait en même temps que, soit que le conseil porté par le colonel de Goltz à lord Hyndfort n'eût pas été donné assez clairement ou n'eût pas été suivi, cet agent n'avait quitté l'armée que pour s'arrêter à quelques lieues de là, se disant malade. Il restait dans le voisinage de Neisse, à égale distance des camps prussien et autrichien, et communiquant, grâce à son caractère diplomatique, librement avec l'un et l'autre.

Puis quand Frédéric commença, comme il l'avait annoncé, l'attaque de Neisse, Valori, qui avait des prétentions à se connaître dans l'art du génie militaire et qui endoctrinait volontiers sur cette matière, ne put s'empêcher de remarquer que le siège dont il était témoin avait une physionomie étrange qui ne ressemblait à aucun autre : ni assaillans ni assiégés ne jouaient franchement leur jeu ; les uns avaient l'air de n'attaquer que pour la forme, les autres de ne se défendre que par bienséance. De plus, l'armée du maréchal de Neipperg, campée dans le voisinage, ne semblait pas se mettre en peine de porter secours à la ville en détresse. Devant ces allures suspectes, Valori se demandait involontairement, sans oser tout à fait s'arrêter à cet odieux soupçon, s'il n'était pas le jouet d'une comédie (1).

A la vérité, Frédéric, qui suivait sur son visage le travail intérieur de son esprit, semblait de temps à autre prendre soin, sinon de le rassurer, au moins de le déconcerter. Aussi un soir, à souper, l'ayant, comme d'ordinaire, fait asseoir à ses côtés et recevant une lettre apportée par un trompette, il la lui fit encore cette fois passer après l'avoir lue, seulement sans y ajouter de commentaire. C'était une nouvelle missive de lord Hyndfort, qui pour le coup semblait découragé et prenait un congé définitif. « Je suis au désespoir, y était-il dit, de voir augmenter plutôt que diminuer l'inflexibilité des deux états. Je n'ai que la conscience d'avoir fait mon devoir, et comme ma santé est un peu rétablie, je m'en retourne aujourd'hui à Breslau, où j'attendrai les ordres de Votre Majesté. » Devant ce démenti catégorique donné à ses alarmes, Valori dut rougir intérieurement de son jugement téméraire. Mais, comme dès le lendemain les indices suspects reparaissaient, il se trouvait entièrement dérouté et ne savait plus que croire, ni surtout qu'écrire à ses chefs : il confessait lui-même avec désespoir à Belle-Isle la confusion d'idées contradictoires qui, se heurtant dans son cerveau, menaçaient de le faire éclater. « Plus j'avance, monseigneur, dans

(1) Valori à Belle-Isle, 7 octobre 1741. (*Ibid.*) — *Mémoires de Valori*, t. I, p. 128.

la situation où je suis et plus je suis convaincu de mon insuffisance. Je sens combien je suis peu propre à trouver des *emplâtres* aux manques de parole et à des variations de toute nature qui remplissent ma tête de soupçons auxquels je ne veux pas m'arrêter et encore moins vous les mander... Vous trouverez sans doute que mes lettres sont différentes et que je chante pour ainsi dire la palinodie; mais je crois ce ton de musique nécessaire dans ce pays de variations. »

Son trouble était d'autant plus grand qu'une extrême fatigue devait s'y joindre. Il n'osait perdre le prince de vue, comme s'il avait craint qu'il ne lui échappât, et celui-ci se faisait un malin plaisir de le promener au galop tout le long du jour, de poste en poste, le harcelant de railleries sur l'obésité qui lui rendait le métier de cavalier très pénible. Le soir venu, il y avait de quoi ne plus pouvoir se tenir sur ses jambes ni lier deux idées ensemble. Au bout de quelques jours de cet exercice, le roi l'engagea pourtant à aller se reposer à Breslau, où il ne tarderait pas à le rejoindre. Valori suivit cet avis charitable, mais sans pouvoir bannir de son esprit la pensée que la précaution avait aussi pour but de mettre un terme à ses observations indiscrètes sur les opérations du siège (1).

L'embarras de Valori lui fait honneur, car pour démêler le tissu d'intrigues qui passait sous ses yeux, il aurait fallu être capable d'en nouer soi-même la trame. Il ne l'était pas, et je ne sais, en vérité, sauf Frédéric, qui l'eût été. Depuis que le dessous des cartes nous est connu (puisqu'il a convenu aux archivistes prussiens de les mettre toutes sur la table), il faut avouer que jamais, dans aucune comédie à caractère, fourbe de profession ne recourut à de pareils tours de passe-passe. Voici, en effet, ce qui avait eu lieu:

Le colonel de Goltz était bien chargé, comme il l'avait dit, d'engager lord Hyndfort à s'éloigner, mais il avait négligé d'ajouter qu'à ce conseil était jointe une communication d'une tout autre nature. Le roi (avait-il commission de dire à l'envoyé anglais) trouvait les propositions de la reine de Hongrie parfaitement satisfaisantes et n'en demandait pas davantage. Mais, venant de signer avec les ennemis de la reine un traité en cours d'exécution, décemment il ne pouvait en conclure avec elle un tout contraire. La seule chose qui fût possible, c'était un accommodement provisoire qui ménagerait la transition et dont les termes seraient ceux-ci : « On laisserait l'armée prussienne s'emparer de Neisse, à peu près sans coup férir; la ville ne se défendant qu'en apparence et le maréchal Neipperg s'abstenant de la secourir. En retour, le roi, une fois la ville

(1) Valori à Belle-Isle, 9, 12 octobre. — A Amelot, 17 octobre. (*Ibid.*) — *Mémoires de Valori.*

prise, laisserait le maréchal Neipperg s'éloigner avec son armée intacte et s'abstiendrait de toute autre action offensive contre la reine et ses alliés. Ensuite, après quelques mois écoulés, en décembre, par exemple, on verrait à convertir la trêve effective et secrète en paix ostensible et définitive. C'est ce que Goltz lui-même résumait le lendemain en ces termes, laissés par écrit entre les mains de Hyndfort : « Je puis vous assurer que, si le roi jouait seul, tout serait bientôt fait... mais nos alliés méritent des égards. Tout ce que nous pourrons faire pour le bien de la reine, qui ne nous est nullement indifférent, c'est de laisser aller son armée d'ici,.. de nous amuser en Silésie et de n'agir autre part contre qui ce soit au monde. Si cela vous convient, M. de Neipperg peut partir demain : s'il le veut, ma tête lui sera garante de ce que j'ai l'honneur de vous dire (1). »

Hyndfort aurait bien pu penser que même la tête d'un colonel était une faible garantie de l'exécution loyale d'une proposition qui l'était si peu. Mais Marie-Thérèse avait un tel intérêt à recouvrer la libre disposition d'une de ses armées et à obtenir la neutralité de son plus redoutable adversaire qu'il n'hésita pas à transmettre la proposition à Vienne, restant lui-même, comme on l'a vu, sous prétexte de maladie, à portée d'attendre la réponse. Marie-Thérèse pensa comme lui et on peut supposer que ce qui lui agréa le plus dans l'arrangement offert, c'était le retard apporté à la conclusion d'un traité définitif. Avec son indomptable confiance dans son bon droit, elle pouvait supposer que dans l'intervalle un retour de fortune lui permettrait d'obtenir des conditions plus avantageuses.

Les acteurs étant ainsi tous d'accord et les rôles distribués, il ne s'agit plus que d'assurer le succès de la représentation. On fixa à quinze le nombre des jours que durerait le siège fictif de la ville de Neisse et à deux cents le nombre de coups de canon qui seraient tirés de part et d'autre. La date du 16 octobre fut indiquée pour le commencement de la retraite de l'armée du maréchal Neipperg. Une petite difficulté s'éleva sur la désignation du lieu où l'armée prussienne prendrait ses quartiers d'hiver. Le général autrichien aurait voulu que ce fût uniquement dans la partie de la Silésie dont la cession était promise et que celle qui devait rester autrichienne fût ainsi immédiatement évacuée ; mais Goltz s'y opposa avec beaucoup

(1) Le colonel de Goltz au comte de Hyndfort, 25 sept. 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 355. — D'Arneth, t. I, p. 331, 334. — Grünhagen, *Geschichte des ersten schlesischen Kriegs*. Gotha, 1881, t. II, p. 10 et suiv. — D'après ces deux derniers historiens, ce serait dès le 15 septembre que des pourparlers auraient été engagés entre le colonel de Goltz, le maréchal de Neipperg et lord Hyndfort, pour la conclusion de cet étrange arrangement. La duplicité et la mauvaise foi de Frédéric seraient ainsi encore plus complètes.

de sens : « J'ai eu l'honneur de vous dire, fit-il observer, que nous voulons bien cesser de faire la guerre, mais que nous ne voulons pas paraître avoir cessé de la faire. Or ne pas prendre de quartiers dans la Haute-Silésie ne serait-il pas déclarer à tout le monde que nous en sommes convenus ou que nous sommes des imbéciles?.. Je vous dirai plus; c'est que, quand nous serons tous d'accord, il ne faut pas cesser de tirer de temps en temps quelques coups de pistolet; nous serons tout tranquilles sans faire un pas en avant; mais, de votre côté, il faut que vos hussards viennent quelquefois nous inquiéter, enlever quelques chariots et faire de petites hostilités pareilles. Ne me parlez donc plus de ces malheureux quartiers. » La remarque parut juste. La Haute-Silésie fut abandonnée à Frédéric pour tout l'hiver, sous la seule condition de n'y point lever de contributions de guerre, et dans le protocole qui fut préparé il fut stipulé en propres termes que quelques hostilités auraient encore lieu *pro forma* (1).

Ce document, dont nous avons le texte, est un simple procès-verbal rédigé par Hyndfort et qui ne porte que sa signature. Le roi avait déclaré qu'il ne mettrait la sienne au bas d'aucun écrit et qu'on devait se contenter de sa parole royale. Mais encore fallait-il l'entendre sortir de sa bouche. Une rencontre était donc nécessaire pour qu'il pût prendre lecture du protocole et y donner son assentiment verbal. Le rendez-vous dut avoir lieu le 9 octobre au soir, dans un petit village appelé Klein-Schnellendorf, à peu de distance de Friedland, où le camp prussien venait d'être transporté. Frédéric prit toutes les précautions pour que sa sortie du camp et son déplacement ne pussent attirer l'attention. Il fit savoir que, ce jour-là, il dînerait tout seul, ayant beaucoup d'affaires à régler, et, afin que cette absence fût moins remarquée, il fit inviter Valori à dîner chez un de ses généraux, le prince d'Anhalt. Avant de se mettre en chemin, l'idée lui vint (du moins il faut le croire) qu'il serait plaisant d'adresser à Belle-Isle, ce jour-là même, de nouvelles assurances propres à l'entretenir dans l'illusion d'un prochain triomphe. Il lui écrivit donc de sa propre main qu'il venait d'expédier tous les pouvoirs nécessaires pour conclure le traité de partage avec la Saxe et la Bavière. « Puis, disait-il, j'ai le plaisir d'admirer le grand rôle que joue ici le roi de France, de soutenir l'électeur, de confondre les mauvais desseins de l'Angleterre, de désunir les Hollandais et de porter la guerre jusqu'aux portes de Pétersbourg. Il était réservé à Louis XV d'être l'arbitre des rois et à M. de Belle-Isle d'être l'organe de sa puissance et de sa sagesse. Je suis avec toute l'estime et l'amitié imaginables, mon cher maréchal, votre très fidèle

(1) Goltz à lord Hyndfort, 30 sept. 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 359, 371.

ami. » Et en *post-scriptum :* « M. de Valori vous informera de nos opérations. J'ai toujours l'ennemi devant moi et six mille hussards par derrière. » Après avoir fermé cette lettre avec le sourire sardonique qui était l'expression habituelle de sa physionomie, le *fidèle ami* sortit, suivi d'un seul page, pour aller porter dans l'ombre un coup mortel aux espérances qu'il venait lui-même d'exalter (1).

En approchant du lieu désigné, Frédéric laissa en arrière même le page qui l'accompagnait et entra seul dans la maison où l'attendaient le ministre anglais, le colonel de Goltz et deux officiers supérieurs autrichiens, le maréchal Neipperg lui-même et le major-général Lentulus. « L'abord du roi, dit lord Hyndfort dans son compte-rendu, fut très poli et très prévenant, surtout pour le maréchal. Après la lecture du document, auquel il ne fit aucune objection, il s'assit et resta près de deux heures à causer sur le ton de l'intimité. Rien n'égalait, disait-il, son contentement de voir la reine et le grand-duc, qu'il avait toujours aimés, se relâcher enfin de leur obstination; sans cela, à la vérité, il les aurait poursuivis à outrance. Mais maintenant il était très ému de leur malheur et ne demandait pas mieux que de leur rendre tous les services. La reine avait-elle besoin d'argent, il pouvait mettre 50,000 écus à sa disposition pour l'aider à passer l'hiver. Puis il s'entretint avec Neipperg de la campagne que l'armée autrichienne allait avoir à faire en Bohême, et lui donna ses conseils sur la manière de la conduire. « Réunissez toutes vos troupes, répétait-il; puis frappez fort, avant qu'on ait pu vous frapper vous-même. » — « Au cas où Neipperg serait heureux (dit lord Hyndfort, qu'il faut ici citer textuellement, tant un lecteur candide aura de peine à en croire même ses yeux), il donna à entendre qu'il se mettrait du côté de la reine; mais si elle était encore malheureuse, il faudrait bien qu'il pensât à lui-même. » Neipperg, ayant alors mis la conversation sur l'élection future, Frédéric fit observer qu'ayant engagé sa voix à l'électeur de Bavière, il ne pouvait la retirer immédiatement, mais il dépendait de l'archevêque de Mayence de traîner la chose en longueur et de lui laisser ainsi le temps de se rendre libre. Avant de sortir, il s'épuisa en recommandations sur la nécessité de garder le secret. « C'est Valori surtout qu'il faut tromper, » disait-il, et il dicta à peu près les termes de la lettre que lord Hyndfort devait lui écrire pour se plaindre d'être éconduit. « On m'apportera, ajouta-t-il, cette lettre pendant le souper; j'aurai fait mettre Valori à côté de moi et je la lui montrerai (2). »

(1) Frédéric au maréchal de Belle-Isle, 9 octobre 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 473. Cette pièce est insérée dans la *Correspondance politique* à une page de distance du texte du protocole signé par lord Hyndfort et porte la même date.

(2) Raumer, *Beitrage zur neuen Geschichte* (*loc. cit.*) — Cet écrivain a eu communi-

Pour la complète édification du lecteur, et aussi pour la pleine intelligence des caractères, il n'est peut-être pas sans intérêt de rapprocher du récit qu'on vient de lire ce passage d'une lettre confidentielle écrite le même jour, 9 octobre, par le brave et candide électeur, de son quartier-général, au maréchal de Belle-Isle : « Il faut certainement, mon cher maréchal, rendre justice au roi de Prusse; on ne saurait, comme vous le dites, agir avec plus de franchise et de bonne foi qu'il ne fait, de façon qu'il est bien juste qu'on agisse aussi de même de notre part. En conséquence de quoi vous avez très bien fait de lui communiquer sur-le-champ les captieuses propositions de la reine. Je n'ai pas eu de peine à en démasquer la fausseté, et M. le cardinal jugeait très bien, croyant que c'est encore un coup d'essai à leur façon pour jeter de la méfiance entre le roi de Prusse et moi. Mais nous nous renvoyons la balle, de façon que nous prendrons toujours notre brigue ensemble, et, sous la puissante protection du roi, rien au monde ne sera capable de nous séparer (1). »

Comme, malgré les précautions prises, on va voir que la transaction ne put rester secrète, et comme d'ailleurs le texte même du protocole a été publié dans le cours des démêlés subséquens de l'Autriche et de la Prusse, Frédéric n'a pu se dispenser, dans l'*Histoire de mon temps*, de tenter au moins quelques explications de sa conduite. D'ordinaire, en racontant ses traits d'audace ou d'adresse, il ne s'en justifie guère : c'est beaucoup quand il ne s'en glorifie pas. Ici cependant, la dose de déloyauté étant un peu forte, il a daigné essayer une sorte de plaidoyer. Il convient que l'opération était *scabreuse;* mais, dit-il, il ne voulait pas achever la ruine de Marie-Thérèse parce qu'il s'était aperçu que le dessein de la France était de partager l'Allemagne en plusieurs royaumes égaux, tous incapables de lui résister et se faisant échec les uns aux autres, ce qui mettait en péril la liberté germanique. De plus, il était sûr que le secret demandé à la reine ne serait pas gardé par elle. L'arrangement, résilié ainsi sans sa faute, devait tomber de lui-même, et il restait libre de venir en aide à ses alliés dans la mesure qui lui conviendrait. Enfin il avait lieu de soupçonner que Fleury ouvrait l'oreille aux propositions de paix faites par l'impératrice et se laissait séduire par la proposition de la cession du Luxembourg: il avait donc dû prendre les devans et se mettre en garde.

cation des dépêches de lord Hyndfort et les cite textuellement. Le dernier narrateur de la campagne de Silésie, M. Grünhagen, archiviste de Breslau, dans un ouvrage récent, ajoute à ce récit des extraits du mémorandum adressé par Neipperg à la reine de Hongrie à la suite de la conférence. Il n'y a entre les deux récits aucune différence importante. (Grünhagen, t. I, p. 24-45.)

(1) L'électeur à Belle-Isle (9 octobre 1741) (Ministère des affaires étrangères.)

En alignant des raisons de cette force, Frédéric avait sans doute mesuré d'avance l'étendue de la sottise et de la crédulité humaines. Il faut croire qu'il n'en avait pas trop présumé, puisque beaucoup d'historiens n'en ont pas demandé davantage pour se déclarer satisfaits. En réalité, ces deux excuses, qui ne valent pas mieux l'une que l'autre et qui d'ailleurs se contredisent, ne méritent pas même d'être traitées sérieusement. Que la France, en portant ses armées au-delà du Rhin, eût le dessein d'empêcher l'Allemagne de rester ou de tomber sous la puissance redoutable d'un seul maître, et voulût la laisser divisée en plusieurs royaumes égaux, le fait est certain, mais la découverte n'était pas grande. Quand Frédéric ne cessait de rappeler à la France qu'elle avait intérêt à abaisser la maison d'Autriche, c'est à ce dessein apparemment qu'il donnait les mains, car il n'avait pas la simplicité de croire qu'à l'Autriche détruite la France laisserait substituer une puissance nouvelle de même étendue, élevant les mêmes prétentions à la prépondérance. Et lorsqu'il débattait et finissait par conclure un traité de partage des états autrichiens avec la Saxe et la Bavière, c'était lui-même qui se prêtait à l'exécution de ce projet et se proposait d'en profiter. Et quant à l'indiscrétion qu'il prévoyait, nul doute qu'il eût raison de s'y attendre : car le secret d'une comédie jouée à la face du soleil par deux armées de trente mille hommes n'avait aucune chance d'être gardé. Mais en quoi cette publicité, facile à prévoir, changeait-elle le caractère odieux de l'opération? Le marché avait-il moins pour effet de lui faire acquérir à lui, sans perte et sans péril, une place importante, à la charge de laisser partir intacte une armée autrichienne pour aller disputer à ses alliés l'entrée de la Bohême? Or faire ses affaires, de concert avec ses ennemis, aux dépens de ses amis, cela s'appelle une trahison dans toutes les langues et dans tous les pays du monde. Enfin, nous avons vu ce qu'il fallait penser des intentions prêtées à Fleury et des négociations clandestines supposées entre lui et Marie-Thérèse. Mais y eût-il eu, ce qui n'était pas, un fondement quelconque à ces soupçons, depuis quand, parce que l'on craint dans l'avenir une défection possible, est-il permis de la prévenir soi-même par un parjure certain et consommé?

Il faut remarquer pourtant que, quand Frédéric essayait de se contenter lui-même et de contenter la postérité par de si pauvres raisons, il ne se plaisait pas à donner sur les divers incidens de cette odieuse transaction tous les détails que nous devons aujourd'hui aux publications récentes. Il en atténuait, il en dissimulait même certains traits. Les historiens modernes de la Prusse n'usent point de tels ménagemens, et ce sont eux qui nous découvrent ce que leur héros, malgré le cynisme habituel de ses aveux, avait eu l'art de déguiser. Leur approbation n'en est pas moins complète,

et chez tous, M. Droysen, M. Raumer, et le dernier, M. Grünhagen, archiviste de Breslau, on ne surprendrait ni une réserve, ni un scrupule. Tout semble céder au plaisir malicieux de voir des Français pris au piège par un souverain allemand. Seul, l'illustre M. Léopold Ranke, dont tout le monde connaît l'esprit élevé et philosophique, se pose un instant le cas de conscience, mais il ne tarde pas à le résoudre. « Le devoir politique des souverains, dit-il tristement, est souvent en conflit avec leur devoir moral. » Or, quel était ici, suivant lui, ce devoir politique? C'était d'assurer l'indépendance de l'Europe, menacée, d'une part, par la prépondérance française ; de l'autre, par l'alliance possible de l'Autriche et de l'Angleterre. Il fallait qu'une puissance nouvelle s'élevât qui n'entrât ni dans l'un ni dans l'autre système, une Prusse indépendante qui assurât à chacun sa liberté. On ne peut rien répliquer assurément à des considérations politiques et morales d'une telle force (1).

Quoi qu'il en soit, les choses se passèrent absolument comme on l'avait combiné. Le 2 novembre, la ville de Neisse se rendit, après un siège plus long seulement de quelques jours qu'on n'en était convenu, mais dont le jeu était si apparent qu'on disait couramment dans les corps de garde que les canons avaient ordre de ne faire de mal à personne. Il fallait réellement l'audace à toute épreuve de Frédéric pour avoir le front d'écrire comme il le fit à l'électeur : « que les bombes avaient causé un dégât épouvantable. » Il est vrai que, pour expliquer pourquoi la place s'était si mal défendue, il ajoutait que la garnison était « l'excroissance du genre humain. »

D'ailleurs, au moment où la ville se rendit, l'armée de Neipperg était en pleine et paisible retraite depuis quinze jours, ce qui achevait de dessiller les yeux des plus aveugles. Les plaisanteries et les nouvelles à la main annonçant la paix conclue avec la reine de Hongrie, circulaient dès lors librement dans les rangs, à tel point que le roi dut faire un ordre du jour menaçant de peines sévères ceux qui continueraient à tenir de pareils discours. « Il est à présumer, écrivait Valori, qu'il n'a pas été bien informé non-seulement des discours, mais des écritures, sans quoi il n'aurait pas manqué d'exemples à faire. » Une circulaire fut en même temps expédiée à tous les agens prussiens dans les cours étrangères, les autorisant à démentir les bruits répandus et à affirmer que le roi ne se prêterait jamais à aucun accommodement à l'insu de ses alliés. Mais telle était l'estime déjà accordée à la parole du roi, que ce document ne rencontra que des incrédules (2).

(1) Léopold Ranke, *Zwölf Bücher Preussischer Geschichte*, livre VIII, p. 470.

(2) Valori à Belle-Isle, 4 nov. 1741. — (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à l'électeur de Bavière, 2 nov. 1741, *Pol. Corr.*,

Quand les choses parlaient si haut, peu importe de savoir si à ces indices matériels de la trahison se joignirent des indiscrétions calculées de la part des généraux ou des diplomates autrichiens. Frédéric l'a beaucoup dit et rien n'est plus vraisemblable. Ces agens auraient eu mauvaise grâce, en effet, à nier contre l'évidence un fait qui leur était si avantageux. Aussi, en un clin d'œil, la nouvelle que le roi de Prusse faussait compagnie à l'alliance franco-bavaroise fut-elle répandue comme une fusée d'un bout de l'Europe à l'autre, et rien n'égale le désarroi que la seule annonce d'une telle infidélité jeta dans les mouvemens militaires, aussi bien que dans les opérations diplomatiques des alliés.

D'abord l'électeur, qui était en pleine marche sur Prague, s'arrêta tout intimidé, craignant de trouver en face de lui ou sur ses derrières, à la place de l'auxiliaire qu'il venait chercher, une armée ennemie sur laquelle il n'avait pas compté. Il était hanté aussi par la pensée qu'en son absence, la reine de Hongrie, désormais libre de ses mouvemens, allait pousser une pointe sur Munich. — « Comment faire des conquêtes, écrivait-il avec désespoir, quand ma maison brûle? » — Et comme son expédition était d'ailleurs très pauvrement conduite, ce brusque temps d'arrêt avait pour effet de laisser toutes ses troupes, et principalement les françaises, dispersées sur une ligne beaucoup trop étendue et à cheval sur les deux rives du Danube dans une position impossible à garder.

Belle-Isle, moins facile à alarmer, n'était pourtant pas moins déconcerté. Au premier moment, quand les bruits sinistres se répandirent, il se refusa absolument à y ajouter foi, et il donnait pour motif (effectivement très légitime) de son incrédulité, l'envoi fait aux agens prussiens des pouvoirs nécessaires pour accéder au traité de partage des états de l'Autriche. Cet envoi était certain et datait, on l'a vu, du jour même de l'entrevue secrète et confidentielle de Frédéric avec les généraux autrichiens à Klein-Schnellendorf, de sorte que le traité lui-même fut signé le 4 novembre, deux jours après la conquête fictive de Neisse, et au moment où commençait la retraite convenue du maréchal Neipperg. Un pareil degré de mauvaise foi, un tel luxe de machiavélisme paraissaient impossibles à supposer; Belle-Isle, surtout, ne pouvait se résigner à reconnaître qu'il eût été à ce point dupe de vaines flatteries. Il s'obstinait donc à donner de la conduite du roi de Prusse des explications qu'il s'efforçait de croire satisfaisantes. Mais force lui était de convenir que le mal produit par ces fâcheuses apparences était énorme. « Tous les esprits sont changés depuis quinze jours, écrivait-il dès le 27 octobre. J'ai

t. I, p. 398. — La circulaire diplomatique ne se trouve pas dans la correspondance prussienne; elle est insérée sous la date du 4 novembre dans les dépêches de Valori.

trente lettres de différentes parties et villes de l'Europe, où les plus affectionnés au roi et à l'électeur sont intimidés, d'autres ébranlés, et tous les Autrichiens ranimés. J'apprends chaque jour sur cela des choses singulières. » Quant à Fleury, qui n'avait jamais eu plus de confiance dans Frédéric que de goût pour l'aventure où il était embarqué, il ne cherchait pas à se faire illusion, et, cavant au pire, il voyait déjà les armées prussiennes jointes à celles de Marie-Thérèse (1).

Après l'émotion et la colère, cette fois pourtant comme les autres la réflexion survint. A quoi bon, en effet, se fâcher trop fort ou se désoler sans profit? Le mal étant fait, à Francfort comme à Versailles, on pensa assez généralement qu'il ne fallait plus songer qu'à l'atténuer, et que les torts du roi de Prusse, quelque graves qu'ils fussent, n'ôtaient rien au besoin qu'on avait de son concours. Une explication trop vive, suivie des plus justes récriminations, en l'irritant davantage, ne ferait peut-être que le pousser à une extrémité plus fâcheuse encore que la neutralité momentanée dans laquelle il paraissait vouloir se renfermer. Nul doute, d'ailleurs, qu'il n'y répondît par des dénégations hautaines et impertinentes qui n'éclaireraient rien et ne convaincraient personne. La seule manière de ramener l'opinion était de le décider, si on pouvait, à faire sortir au moins une partie de son armée des quartiers d'hiver qu'il lui faisait prendre, à venir assister de sa personne l'électeur dans le siège de Prague. Cette coopération ostensible était le seul démenti possible aux bruits trop répandus de sa défection.

Valori eut ordre de lui demander audience pour faire un effort dans ce sens et, afin de lui préparer les voies, Fleury écrivait lui-même au roi une lettre de complimens où il abusait vraiment de sa profession ecclésiastique pour abjurer tout sentiment de rancune et même de dignité. « J'ai l'honneur, disait-il, de féliciter Votre Majesté sur la prise de Neisse, dont je n'étais pas inquiet, car on peut dire d'elle que ce qui serait pour un autre une entreprise difficile n'est rien pour Votre Majesté. *Iter est Achillei.* Vous entrez sur la scène de l'Europe sous un rôle bien brillant et vous faites voir que, dans votre longue retraite, où on ne vous croyait occupé que des amusemens littéraires, vous méditiez déjà les grands desseins que vous exécutez depuis un an. Vous êtes sorti général comme Lucullus.., et ce qu'on ne peut trop louer, c'est que Votre Majesté après avoir fait connaître qu'on ne l'attaquait pas impunément, est disposée à s'attirer l'amour de ses nouveaux sujets par sa justice et sa modération.., Les vœux que Votre Majesté daigne faire pour

(1) Belle-Isle à Amelot, 27 oct. 1841 et *passim.* (*Correspondance de l'ambassade auprès de la diète.* — Ministère des affaires étrangères.)

moi sont infiniment flatteurs, et la différence de religion n'influe jamais sur ceux que je fais avec ardeur pour Votre Majesté... M. de Valori, disait-il en terminant, est plein de zèle, et s'il marque quelquefois un peu trop de vivacité, ce n'est que par l'extrême envie qu'il a de consolider la parfaite intelligence entre les deux cours, car il est pénétré pour Votre Majesté du plus profond respect et il en fait à toute heure le panégyrique (1). »

On a vu en quoi consistaient les panégyriques de Valori; quant à son excès de vivacité, s'il en avait jamais été coupable, elle dut être singulièrement tenue en bride par l'accueil que fit à sa demande d'audience le ministre Podewils. Ce fidèle serviteur, qui n'avait pas été prévenu de la convention de Klein-Schnellendorf et ne la connaissait que comme tout le monde par la rumeur publique, avait probablement éprouvé à ses dépens que son maître n'aimait pas à être serré de trop près sur ce point délicat. Car, du premier mot que Valori lui en toucha : « Ah! prenez garde à vous, s'écria-t-il, n'allez pas aigrir le roi ; un rien l'allume en ce moment, et je ne l'ai jamais vu plus difficile à traiter que dans les circonstances présentes, et si elles tournaient désagréablement, c'est vous qui en seriez personnellement la victime, parce qu'il ne manquerait pas d'en rejeter sur vous les inconvéniens. » « Ce discours, fait observer prudemment Valori, m'a donné beaucoup à penser. »

Effectivement la première entrevue entre le roi et l'ambassadeur, qui ne s'étaient pas revus depuis la prise de Neisse, fut des plus orageuses. D'abord le roi se refusa à donner aucune explication sur les bruits qui circulaient. « Qu'y puis-je faire? dit-il. Puis-je empêcher les gens de mauvaise foi de les répandre et les sots d'y croire? — Mais, fit remarquer Valori, c'est du maréchal Neipperg lui-même qu'on les tient. — A-t-il dit cela? c'est un mensonge qui lui coûtera cher. » Mais ce fut surtout quand il fallut en venir à la demande de prendre part à l'expédition de Bohême que la conversation s'échauffa. — « Je ne ferai pas un pas en Bohême, s'écria le roi, il est trop tard : pourquoi l'électeur n'a-t-il pas agi plus tôt? Tout au plus pourrais-je prêter un régiment de hussards pour bien montrer que l'accommodement dont on parle n'est pas fait. Mais rien de plus. » — Puis il ajouta : « En février, j'entrerai et verrai où on est. si je suis content des arrangemens et des magasins qu'on aura établis, j'agirai en conséquence, mais si je vois que les affaires ne prennent pas une *consistance moralement sûre*, je me contenterai *de garder ce que j'ai*, et de déplorer la mauvaise économie que vous aurez *mis* (*sic*) dans vos opérations militaires. Je ne veux pas faire la

(1) Fleury à Frédéric, 19 nov. 1741. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

guerre en subalterne, je veux agir à ma fantaisie. Comptez sur ma parole d'honneur que l'accommodement n'est pas fait et ne se fera jamais que de concert avec mes alliés, mais je vous affirme avec la même vérité que mes troupes ne remueront pas de tout l'hyver. » — Puis, avant de lever la séance, il demanda s'il ne pourrait pas avoir un témoignage écrit des propos prêtés à Neipperg, et il répéta : — « C'est une impertinence qui coûtera cher à la reine, elle en sera pour quelques provinces de plus (1). »

Un second entretien, qui eut lieu quelques jours après, ne se passa pas plus paisiblement. Cette fois, Valori, renonçant à solliciter un appui de l'armée prussienne, se bornait à demander que ses quartiers d'hiver ne fussent pas étendus sur la frontière de la Bohême de manière à disputer les moyens de subsistance aux armées alliées qui approchaient de Prague. C'était l'instruction formelle de Belle-Isle, qui, ayant eu beaucoup de peine à remettre par de pressantes objurgations l'électeur en mouvement, voulait au moins lui rendre ses premières opérations faciles. Mais cette fois Belle-Isle ne fut pas mieux traité que les autres. « M. de Belle-Isle veut-il donc faire le prêteur en Allemagne? Me croit-il d'humeur à me laisser traiter comme un enfant ? » Et comme Valori faisait observer, que puisqu'on était allié, au moins fallait-il opérer de concert : « Oh ! du concert, on vous en donnera et avec autant de violons que vous voudrez. » « Puis il ajouta, dit Valori, tant de choses extraordinaires, tantôt se fâchant, tantôt plaisantant, que je ne sais plus où j'en suis. » Et la dépêche se termine par cette expression mélancolique : « Quand je pense que le ministre de Danemark se plaint du peu d'égards qu'on a à Berlin pour les ministres étrangers, quels cris ne jetterait-il pas s'il avait essuyé comme moi une partie de la campagne dans l'armée du roi de Prusse (2) ? »

Valori péchait par excès d'humilité en prétendant ne rien comprendre au désordre des propos du roi ; une remarque pleine de finesse au contraire montre que, malgré cette confusion, il jugeait très bien le véritable état d'esprit de son interlocuteur. L'insistance avec laquelle Frédéric avait réclamé un témoignage écrit de l'assertion prêtée au maréchal Neipperg l'avait frappé, et il en concluait très justement que la négociation avec l'Autriche continuait toujours, puisqu'on réclamait de lui une pièce à mettre au dossier.

C'était la vérité : tout en se montrant très blessé de l'indiscrétion des agens autrichiens, en affirmant même avec colère dans son intimité que ce manque de parole le dégageait de toutes ses promesses,

(1) Valori à Belle-Isle, 4 nov. 1741. — (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Valori à Belle-Isle, 22 nov. 1741. (*Ibid.*)

Frédéric n'en concluait nullement que tout fût rompu et ne décourageait en aucune manière la cour de Vienne de préparer (comme l'y autorisait formellement l'article 7 du protocole du 9 octobre), un traité définitif pour l'entrée de l'hiver. C'est ce que M. d'Arneth nous apprend et ce qui résulte aussi d'une lettre adressée par le colonel de Goltz à lord Hyndfort. Tout en avertissant le ministre anglais de l'extrême irritation éprouvée par le roi, Goltz en conclut seulement que la reine de Hongrie doit se montrer, à cause de cela même, plus large et plus pressée dans ses concessions : « C'est l'heure du berger, dit-il, pour la reine : *aut nunc aut nunquam.* » Frédéric avait ainsi deux traités à la fois sur le métier, l'un déjà signé avec la Bavière consommant la ruine de la monarchie autrichienne par le partage de ses états, l'autre en préparation à Vienne, destiné au contraire à sauver cette même monarchie, moyennant le sacrifice de tout ou d'une partie d'une seule province. De savoir maintenant auquel des deux il donnerait son adhésion définitive, c'est ce qu'il laissait décider à la fortune. Tout dépendait du succès des opérations qui allaient être tentées en Bohême par les armées alliées et dont il se proposait de rester tranquille spectateur. Si la France et la Bavière l'emportaient, il resterait de leur côté pour partager leur triomphe. Si le sort des armes leur était contraire, il les abandonnerait à leur malheur et se contenterait de son gain modeste. C'était du reste l'accomplissement de ce qu'il avait dit, en sens inverse, au maréchal Neipperg : « Soyez heureux, je suis avec vous; mais si vous succombez, je penserai à moi-même. »

Sans se rendre peut-être un compte aussi net de la situation, Belle-Isle comprit pourtant parfaitement que, n'ayant plus rien à attendre de l'amitié ni de la loyauté de Frédéric, la partie qui allait se jouer en Bohême était décisive. Si elle était perdue, le roi de Prusse lâchant tout à fait pied, la défection devenait universelle; il en voyait déjà tous les symptômes autour de lui dans ce langage, devenu subitement ambigu et réservé, des agens de tous les électeurs qui lui avaient promis leurs voix. Il n'avait plus le choix, il fallait jouer sur une seule carte la destinée de l'empire, de l'Allemagne, de la France, et sa propre fortune.

Or, en calculant les chances, son inquiétude devenait extrême. Lentement, péniblement, après bien des marches et des contre-marches, l'électeur avait fini par amener les armées en vue de Prague. Il disposait à peu près de cinquante mille hommes, ayant dû laisser à Linz une forte division sous les ordres du marquis de Ségur pour garder la possession de la Haute-Autriche et les communications avec la Bavière. Ces forces étaient suffisantes pour faire le siège de la place, qui ne contenait qu'une faible garnison, mais à

la condition d'aller vite en besogne. Le moindre délai pouvait être fatal : la saison était avancée, et sous ce ciel du Nord, les premières rigueurs de l'hiver pouvaient rendre toute opération impossible ; de plus, les forces autrichiennes se concentraient rapidement en Moravie, où Neipperg, rendu à la liberté, avait fait sa jonction avec un corps d'armée recruté à la hâte, dans lequel figuraient déjà des contingens hongrois, et que commandait le grand duc lui-même. Si cette armée de secours arrivait sur les derrières des assiégeans avant que la ville eût ouvert ses portes, tout était remis en question. Les jours, les heures, les minutes même étaient précieuses. Comment attendre du caractère irrésolu de l'électeur la précision et la promptitude nécessaires pour agir à temps et arriver à point nommé ? Belle-Isle sentit qu'il ne pouvait s'en fier qu'à lui-même et il résolut de quitter Francfort pour se rendre de sa personne à l'armée (1).

C'était à quoi Fleury ne cessait de le pousser par une correspondance pressante, et ce que réclamaient à grands cris tous les généraux et les officiers de l'armée française, qui l'invoquaient comme un sauveur. Ce n'en était pas moins un très grand parti que de s'éloigner au moment même où l'archevêque de Mayence, dans une intention peut-être suspecte, venait de fixer l'ouverture de la diète aux premiers jours de décembre. Mais de deux inconvéniens (conséquences du double rôle qu'il avait eu le tort d'assumer) il fallait choisir le moindre, et d'ailleurs un de ces momens était venu où c'est le sort des armes qui décide même de la volonté des hommes. Ce n'était plus au fond de l'urne électorale, c'était sur les remparts de Prague que Charles-Albert pouvait trouver sa couronne impériale.

Belle-Isle se mit en route le 12 novembre, comptant passer par Dresde pour raffermir la volonté toujours chancelante du roi de Pologne, dont les troupes devaient apporter aux françaises, dans les opérations du siège, un concours indispensable. Malheureusement sa résolution était tardive. Le prodigieux travail auquel il se livrait depuis un an, les fatigues, les tracas, les inquiétudes de tout genre, les nuits passées dans des veillées laborieuses, avaient épuisé sa constitution, qui n'avait jamais été très forte. Le jour du départ, une forte douleur sciatique lui rendait déjà très difficile de monter en carrosse ; sur la route le mal s'aggrava ; et à son arrivée, quand Valori, qui était venu l'attendre à Dresde, le reçut sur les marches du palais d'Hubertsbourg, il recula avec une douloureuse surprise. Le maréchal était méconnaissable ; à peine si de cruelles douleurs lui per-

(1) Belle-Isle à Breteuil, ministre de la guerre. 22 novembre 1741. (Ministère de la guerre.)

mettaient de mettre un pied devant l'autre, et une grosse fluxion sur l'œil déformait la moitié de son visage (1).

Il voulut cependant ce jour-là même entretenir encore le roi de Pologne. Mais le lendemain, quand il s'agit de quitter son lit, tout mouvement lui était devenu impossible, et il fallut bien reconnaître que, contrairement à ce que dit Bossuet, une âme guerrière n'est pas toujours maîtresse du corps qu'elle anime. Il dut se résigner à laisser partir seul son frère le chevalier, qui l'avait accompagné, en le chargeant de communiquer ses instructions et de faire prendre patience à ceux qui l'attendaient.

Il faut renoncer à peindre l'excès de sa douleur quand il se vit cloué sur un lit de souffrances loin des deux théâtres où sa présence était réclamée. Les premières lettres de son frère n'étaient pas faites pour le consoler. Le chevalier trouvait tout en désarroi, l'électeur éperdu, les généraux français refusant de lui obéir, l'artillerie saxonne en retard, ce qui rendait le commencement du siège impossible. On annonçait que Neipperg et ses farouches Hongrois n'étaient plus qu'à cinq lieues de la ville. A tout prix, fût-il porté à bras, on voulait voir arriver le maréchal. « Plus je vois l'état des choses, écrivait le chevalier, plus je me confirme dans l'indispensable nécessité où l'on est de votre présence pour prévenir les désastres et les catastrophes les plus affreuses. Je sens toutes les bonnes raisons que vous pouvez alléguer, la nécessité dont il serait que vous pussiez monter à cheval pour remédier à tout, mais je ne puis m'empêcher d'être convaincu que si vos infirmités vous empêchent de procurer le plus grand bien, votre présence sauvera des plus grands malheurs. J'ai été regardé comme un précurseur, et votre arrivée que j'ai annoncée produit un effet sur les troupes qui me revient de toutes parts. » Il ajoutait que, dans l'impossibilité de faire un plan raisonnable, on agitait les idées les plus absurdes, par exemple, celle de prendre la ville par surprise et par escalade, mais qu'il espérait être en mesure de combattre toutes les folies de cette espèce (2).

Belle-Isle, plus impotent que jamais, eut encore la force de dicter cette réponse : « Votre lettre met le comble à mon désespoir, je vois tous les malheurs auxquels ma présence peut-être pourrait remédier, et je me trouve de plus en plus hors d'état de pouvoir me rendre à l'armée dans la situation où je suis. Ce serait le comble de la folie

(1) Belle-Isle à Amelot, 17, 19, 22 nov. 1741. (*Correspondance de l'ambassade à la diète.* — Ministère des affaires étrangères.) — *Mémoires de Valori*, t. I, p. 135.

(2) Le chevalier de Belle-Isle au maréchal. Prague, 24 novembre 1741. (*Correspondances diverses.* — Ministère de la guerre.)

de me faire porter jusque-là pour être dans mon lit ou sur un fauteuil avec impuissance physique d'en pouvoir remuer, quelque cas qui pût arriver. Je voudrais tenir une assiette et un point d'appui fixe, je m'y ferais transporter plutôt sur un brancard, car c'est cette cruelle situation qui m'agite à un tel excès qu'il est impossible que mon mal n'en empire et que je n'y succombe (1). »

Quelques jours s'étaient écoulés dans cette affreuse angoisse, lorsque, tout à coup, la nouvelle se répandit dans Dresde que Prague était pris, et Belle-Isle reçut, parmi de nombreuses dépêches, ce petit billet d'une écriture qui lui était connue et d'une orthographe inimitable, sans accent, point, ni virgule :

« Monsieur vous avèz désiré que Prague fût pri il ait pri; le gouverneur sait rendus à moy et je vous écri de sa chambre : je ne saurês au demeurant assez vous faire delloge de la valleur des troupes et surtout de la bonne conduite de M. Chever lieutenamp colonel de Bosse. je sui un peu occupé à maintenir l'ordre se qui n'est pas aissé dans une ville prise l'épée à la min (2).

« MAURICE DE SAXE. »

Le hardi Saxon avait le droit de donner le premier la nouvelle; car c'était grâce à lui que le prodige était accompli et, vanité de la prudence humaine! grâce à une de ces équipées téméraires que le chevalier taxait de folies, et que le maréchal, s'il eût été présent, aurait probablement déconseillée.

Mais, en réalité, était-ce croyable? Dans un temps où la foi au merveilleux était fort ébranlée et où la guerre était déjà une science très régulière, le moyen de supposer qu'une ville de plus de cent mille âmes, raisonnablement fortifiée, allait se rendre en quelques heures de nuit avant même qu'une tranchée fût ouverte devant ses remparts, sans presque tirer un coup de canon, en quelque sorte à l'arme blanche, comme aux beaux jours des Amadis et des Roland. C'était une prouesse à reléguer dans les romans de chevalerie.

L'incroyable était vrai cependant; c'était Maurice qui, averti par un paysan, avait soupçonné que, sur la rive droite du cours d'eau qui traverse Prague (la Moldau), opposée à celle qu'occupait le camp des alliés, un point des remparts, faiblement gardé, pouvait être abordé sans travaux préparatoires et enlevé par surprise. Il alla lui-même s'en assurer sous un déguisement et revint convaincu que le coup pouvait être joué. Mais quand il développa son projet au con-

(1) Le maréchal au chevalier, 17 novembre 1741. (*Ibid.*)

(2) Le comte de Saxe à Belle-Isle, 26 novembre 1741. (*Correspondance diverses.* — Ministère de la guerre.)

seil de guerre de l'électeur, l'opposition fut d'abord à peu près unanime; le chevalier de Belle-Isle, on l'a vu, ne fut pas de ceux qui le combattirent le moins vivement : « C'était bien là, disait-on, une idée de ce cerveau brûlé et sa manière de mener hommes et choses *à la Tartare.* »

Cependant que faire? L'extrémité devenait d'heure en heure plus urgente : temps et moyens de siège réguliers manquaient également, et d'un instant à l'autre le maréchal Neipperg et le grand-duc pouvaient apparaître : « Nous étions dans le cas, disait plus tard l'intendant Séchelles, de recourir aux empiriques. » Soutenu par l'avis du général qui commandait l'armée saxonne et surtout par la voix impérieuse de la nécessité, Maurice finit par l'emporter. Il fut décidé que trois attaques seraient tentées à la fois : deux sur la rive droite de la Moldau : l'une, par les Français; l'autre, par les Saxons, celle-ci seulement ayant quelque chance de réussir. Au moment où ce déploiement de forces et d'artillerie attirerait toute la garnison de ce côté, Maurice essaierait dans l'ombre, sur la rive gauche, la téméraire surprise, dont, avec une troupe d'élite, il courrait seul tous les risques.

Le nombre d'hommes que comportait un pareil mystère était restreint; aussi Maurice les choisit-il avec le plus grand soin : sa petite troupe dut être divisée en deux escouades. Quatre compagnies de grenadiers des régimens de Beauce et d'Alsace, et quatre cents dragons durent être chargés de l'assaut nocturne, qui était l'opération vraiment périlleuse. Le reste, composé de mille hommes d'infanterie et environ douze cents cavaliers, dut rester en arrière pour entrer dans la ville avec Maurice lui-même si les assaillans, parvenant à se glisser dans l'intérieur, réussissaient à en ouvrir les portes. Quand il s'agit de désigner les officiers de chacun des deux groupes, il y eut concurrence dans la jeune noblesse de l'armée : c'était à qui voulait courir la grande aventure. En définitive, le commandement de cette périlleuse avant-garde fut remis à deux chefs aussi différens d'âge que de position et qui ne se ressemblaient que par leur valeur : l'un était le comte de Broglie, jeune fils du maréchal, officier très distingué, qui, servant depuis l'âge de quinze ans, à vingt-quatre ans comptait déjà neuf années de campagnes, et commandait le régiment de Luxembourg; l'autre, un simple lieutenant-colonel, du régiment de Beauce, modeste officier de fortune, François de Chevert, qui, sans aucun protecteur, était péniblement parvenu, dans la maturité de sa vie, à un grade encore secondaire. Ce jour-là cependant, par un juste honneur pour le mérite éprouvé et pour l'expérience, mais au grand déplaisir du jeune colonel, ce fut l'inférieur qui eut la préséance. Chevert dut monter le premier avec les grenadiers, et Broglie le suivre avec les dragons.

Partie du petit village de Couratiz à dix heures du soir, la troupe arriva à une heure du matin, par une sombre nuit de novembre, devant le ravin qui bordait le pied du rempart. Maurice, après être descendu avec Chevert lui-même pour déterminer le point d'attaque, revint prendre place avec sa réserve, que commandait le marquis de Mirepoix, de l'autre côté du fossé, sur une petite éminence faisant face au bastion principal. Des échelles furent alors posées au lieu désigné ; comme on les avait prises au hasard dans les villages voisins parmi celles qui servaient ordinairement aux maçons et aux couvreurs, elles se trouvaient naturellement de dimension peu convenable et il fallut en ajuster trois l'une à l'autre pour atteindre le sommet du mur. Quand l'attache fut enfin solidement établie, Chevert, se retournant vers ses grenadiers, demanda quel était le brave *à trois poils* qui voulait mettre le pied le premier. Un sergent du régiment d'Alsace, nommé Pascal, sortit du rang, et c'est alors que s'engagea le dialogue d'une simplicité héroïque que la tradition a conservé : — « Tu veux monter le premier, camarade? — Oui, mon colonel. — Quand tu seras sur le mur, la sentinelle va te crier : *Wer da?* (Qui va là?) — Oui, mon colonel. — Tu ne répondras rien. — Non, mon colonel. — Elle tirera sur toi. — Oui, mon colonel. — Elle te manquera. — Oui, mon colonel. — Tu la tueras. — Oui, mon colonel. »

Ce qui fut dit fut fait; seulement, dès que le grenadier eut pris pied sur le mur, le factionnaire, surpris, tira en l'air et s'enfuit, et huit grenadiers avec Chevert, quatre dragons avec le jeune Broglie, étaient déjà sur le parapet du bastion avant que du corps de garde voisin on eût pris l'alarme. A ce moment, Maurice, qui suivait le mouvement, s'apercevant au bruit des armes que l'éveil était enfin donné, se leva en criant d'une voix forte : « A moi, dragons! » pour détourner l'attention de son côté. La garde du poste, encore tout étourdie, fit en effet feu dans le sens où elle entendait la voix, Maurice fit riposter les hommes qui étaient avec lui, et, pendant que la fusillade s'engageait ainsi d'un bord à l'autre du ravin, l'escalade continuait silencieusement : grenadiers et dragons se hâtaient de monter avec un tel empressement que plusieurs échelles surchargées se rompirent sous le poids des hommes. Mais dès qu'une compagnie fut formée, elle se mit en marche vers le corps de garde au son du tambour, en criant : *Vive le roi!* Au même moment éclatait, à l'autre extrémité de la ville, le bruit des deux attaques dont on était convenu, et toute la garnison courant pour y faire face, il ne resta personne pour venir en aide au poste surpris. Chevert s'empara sans peine du corps de garde, puis de la porte voisine, dont il fit abattre le pont-levis, et Maurice entra avec sa cavalerie et tout son monde. Il traversa au petit jour les rues désertes. D'Argenson

raconte, je ne sais d'après quel récit, qu'il y avait bal cette nuit-là dans le quartier et que les officiers français, rencontrant les dames qui en sortaient, leur offrirent galamment le bras pour les conduire chez elles. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'y eut ni désordre ni pillage. Maurice arriva tout droit chez le gouverneur, qui n'était prévenu de rien et se laissa constituer prisonnier sans résistance.

Le bruit de l'événement se propageant rapidement, la garnison ne se défendit pas longtemps contre les deux autres attaques. Les Saxons, passant les premiers, se précipitèrent en foule pour aller féliciter leur compatriote. Ils avaient deux officiers supérieurs qui prétendaient tous deux être ses frères; le chevalier de Saxe, seul reconnu en cette qualité, et le général de Rustowski, qui se vantait que sa mère avait eu, même avant la belle Aurore, les faveurs d'Auguste II. Maurice, en les voyant entrer, leur sauta au cou, en leur disant : « Canailles! vous voyez bien que je suis votre aîné, puisque je suis arrivé avant vous. » L'électeur vint ensuite, suivi de tout son état-major, pleurant de joie et embrassant tout le monde (1).

L'effet du coup de théâtre fut complet, Belle-Isle en tressaillit de joie sur son lit de douleur, et la surprise lui causa une révolution qui commença sa convalescence, ce qui ne l'empêcha pas d'affirmer quelques jours après que tout s'était passé par ses ordres et d'après ses instructions.

Marie-Thérèse, qui attendait de jour en jour la nouvelle d'une victoire dont son cher mari partagerait l'honneur, pleura, dit-on, des larmes de rage. « Voilà Prague perdue, écrivait-elle à son fidèle confident, et les suites en seront bien mauvaises... Voilà, Kinski, l'époque où il faut avoir du courage, où il faut conserver la patrie et la reine, car je suis une pauvre princesse *sans celle-ci*

(1) La relation de la prise de Prague fait l'objet de plusieurs rapports officiels dans la correspondance du ministre de la guerre. Il y a de plus un récit fait par le duc de Chevreuse, témoin oculaire, à son père, le duc de Luynes, et inséré dans les Mémoires de ce dernier, t. IV, p. 482. — Enfin M. Saint-René Taillandier a publié récemment une lettre de Maurice lui-même racontant sa prouesse au chevalier de Folard. Naturellement ce dernier compte-rendu doit inspirer plus de confiance que tous les autres; mais il est cependant sur plusieurs points difficile à concilier avec les rapports officiels. Quant au dialogue de Chevert et du grenadier, c'est une anecdote du temps, devenue légendaire. L'auteur de la notice de Chevert, dans la *Biographie universelle* de Michaud, dit l'avoir entendu raconter par cet officier lui-même, dans sa vieillesse, et je l'ai recueillie, dans mon enfance, de personnes qui la tenaient certainement du comte, depuis maréchal de Broglie. Je possède aussi une lettre de M. de Broglie se plaignant que, dans le récit officiel de l'événement, on n'ait parlé que de Chevert sans mentionner la part qu'il y avait prise.

(*sic*). La résolution de mon côté est prise, qu'il faut tout risquer et perdre pour soutenir la Bohême, et sur ce système vous pouvez travailler à faire toutes les dispositions. Je ne dis pas que je l'aurai ruiné et qu'en vingt ans elle ne se remettra, mais je veux avoir *Grund und Boden* (le sol et le fond), et pour cela il faut que toutes mes armées et tous les Hongrois fussent tués avant que je céderais quelque chose seulement. Enfin voilà le moment critique, ne ménagez pas le pays, il faut le soutenir... Vous direz que je suis cruelle, c'est vrai, mais je sais fort bien que toutes ces cruautés *que je fasse faire* à cette heure pour soutenir le pays, je serai en état de *ersetzen hundertfältig* (les rendre au centuple), je le ferai; mais à cette heure, je ferme mon cœur à la pitié (1). »

Ces sentimens ne devaient étonner personne, chez la princesse, mais ce qu'il serait plus curieux de savoir, c'est ce que ressentit Frédéric. Certainement surpris, fut-il contrarié ou satisfait d'un événement qui, en lui ouvrant de nouvelles chances, l'obligeait de remettre au jeu? J'imagine qu'il pensa comme un navigateur qui, après avoir longtemps attendu d'où viendrait le vent, le voyant enfin s'élever, au lieu de rentrer au port, se décide à reprendre le large. Toujours est-il que, dès le 30 novembre, il félicitait chaudement Belle-Isle de sa glorieuse conquête et, en témoignage de satisfaction, mettait à son service six escadrons de dragons et dix escadrons de hussards pour l'aider à en recueillir les fruits. Il paraît que la fatigue de ses troupes était passée ou qu'elles avaient déjà eu le temps de se reposer. — « Je souhaite de tout mon cœur, écrivait-il encore quelques jours après, le 9 décembre, mon cher ami, que votre santé revienne au plus tôt. Dès que vous saurez où restera Neipperg, je vous prie de m'envoyer le chevalier de Belle-Isle et de m'informer près de lui de toutes vos idées, afin que nous puissions causer ensemble, car les doigts me démangent d'agir avec éclat et utilement pour mon cher électeur. » « Je comprends, dit Belle-Isle, en recevant ses protestations tardives; il vient à notre secours quand nous n'avons plus besoin de lui. » — De mauvais plaisans firent aussi la remarque qu'il avait donné une gratification généreuse au premier courrier qui lui apporta la bonne nouvelle, ce qui, avec ses habitudes d'économie, n'était pas un médiocre témoignage de contentement (2).

A Valori, qui avait vu les choses de plus près, il était moins facile

(1) D'Arneth, t. I, p. 414.

(2) Frédéric à Belle-Isle, 30 nov., 9 décembre 1741. (*Pol. Corr.*, t. I, p. 415). — Belle-Isle à Amelot, 15 décembre 1741. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

d'expliquer et surtout de rendre croyable un si brusque revirement. Aussi Frédéric crut-il devoir réitérer, cette fois avec force sermens, l'assurance que jamais il n'avait songé, même en imagination, à traiter avec la reine de Hongrie. « Je vous défie, disait-il, de me montrer un écrit de moi qui le prouve, même un papier grand comme la main. » Et comme Valori lui rappelait avec un sourire de méfiance la soumission suspecte de la ville de Neisse : — « Et vous, dit-il, ne venez-vous pas d'entrer à Prague sans résistance et ne pourrais-je pas dire à mon tour que vous vous entendez avec la reine? » — Puis, à dîner, il porta le premier la santé du nouveau roi de Bohême, et entendant prononcer devant lui le nom de lord Hyndfort : « Voulez-vous, dit-il, que nous rompions tout de suite la neutralité promise au roi d'Angleterre? Je suis votre homme, *j'ai un vieux dogue* à lâcher contre ce roi. » — « Vous vous souviendrez bien, monseigneur, écrivait Valori en transmettant à Belle-Isle cette étrange proposition, que ce prince vous a dit que tout était anglais chez lui, et j'ai eu lieu de m'apercevoir qu'on n'y était pas Français (1). »

Mais tout cela n'était rien encore auprès des démonstrations de tendresse et de loyauté envoyées par la poste à Versailles. Comment le cardinal avait-il pu douter de la sincérité de son plus fidèle allié? — « L'artifice que la cour de Vienne a employé pour nous désunir, écrivait Frédéric le 3 décembre, est d'autant plus grossier, qu'il est visible et qu'il saute aux yeux des moins politiques que je ne pourrais faire de démarche plus contraire à ma gloire et à mes intérêts que de faire une paix plâtrée avec mes ennemis, qui conserveraient naturellement le levain dans leur cœur contre moi, qu'ils regardent comme l'auteur de leurs infortunes... Le voisinage de l'électeur de Bavière me convient beaucoup mieux que celui des Autrichiens, avec lesquels je ne saurais vivre en sûreté et auxquels je puis dire avec Cicéron : « Non, Catilina, vous ne vivrez point dans l'endroit où je suis. Fuyez, Catilina; il faut que des murs nous séparent. » ... Les vrais principes politiques de ma maison demandent qu'elle soit étroitement unie avec la France, puisque, moyennant cette union, le rôle que nous jouons en Europe est infiniment plus beau que celui que nous jouerions à la suite de l'Angleterre et de la Hollande... Mais je ne m'aperçois pas que j'abuse à mon tour des loisirs de l'Atlas de l'Europe. Si je vous écris de longues lettres, c'est, monsieur, que j'aime à m'entretenir longtemps avec vous et que l'amitié est bavarde (2). »

(1) Valori à Amelot et à Belle-Isle, déc. 1741. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Frédéric à Fleury, 3 décembre 1741. — *Pol. Corr.*, t. I, p. 420.

Enfin qui dut s'apercevoir surtout de ce changement d'humeur, ce fut l'Anglais Hyndfort lorsque, le 1er décembre, il vint, un peu naïvement peut-être, demander si le roi était en disposition de procéder, comme on en était convenu à Klein-Schnellendorf, à un traité définitif avec l'Autriche. Frédéric le reçut comme s'il avait peine à croire qu'un politique fût assez simple pour supposer que les promesses tenaient encore quand les circonstances avaient changé. A peine, pour se dégager de sa parole, essaya-t-il un instant de se servir du prétexte que pouvait lui fournir l'indiscrétion prétendue de l'Autriche. Après quelques mots sur ce sujet : « Tenez, mylord, dit-il, je veux parler franchement avec vous. Les Autrichiens ont fait la folie de se laisser prendre Prague à leur barbe sans risquer un combat. S'ils avaient été heureux, je ne sais pas ce que j'aurais fait. Maintenant nous avons cent cinquante mille hommes contre eux soixante-dix mille; il est à croire que nous les battrons, et alors il ne leur restera plus qu'à faire la paix comme ils pourront. — Mais, dit Hyndfort, si l'Autriche publie l'arrangement du 9 octobre, comment l'expliquerez-vous? — Si elle le fait, elle montrera sa sottise et peut-être qu'on ne la croira pas. » Puis, pour bien montrer que tout était rompu, il se mit à lever des contributions de guerre sur la partie de la Silésie qu'il avait promis de ménager. « En résumé, écrivait Hyndfort à son ministre, il n'y a rien à faire avec ce roi tant que ses entreprises obtiendront tant de succès (1). »

Hyndfort avait raison de juger ainsi, mais tort d'être surpris. A quoi serait-il bon en ce monde de s'affranchir de sa parole si ce n'était pas pour être plus libre de servir la fortune? Frédéric lui-même n'écrivait-il pas d'ailleurs quelques jours après à Voltaire, avec une teinte de mélancolie philosophique : « La supercherie, la mauvaise foi et la duplicité sont malheureusement le caractère dominant de la plupart des hommes qui sont à la tête des nations et qui devraient en être l'exemple. C'est une chose bien humiliante que l'étude du cœur humain dans de pareils sujets; elle me fait regretter mille fois ma chère retraite, les arts, mes amis, et mon indépendance (2). »

DUC DE BROGLIE.

(1) Raumer, *Beitrage zur neuen Geschichte.*
(2) Frédéric à Voltaire, *Correspondance générale*, 3 février 1742.

LA CRITIQUE CONTEMPORAINE

ET LES

CAUSES DE SON AFFAIBLISSEMENT

I.

C'est un fait notoire, pour tous ceux qui observent les révolutions du goût et qui étudient les mœurs littéraires, que la critique de notre temps est réduite à un état de médiocrité et d'impuissance où on ne l'avait jamais vue. Je ne veux parler ici ni de la critique érudite, celle qui s'applique à l'histoire de la langue et au commentaire des textes, ni de la critique d'art et de théâtre, qui doivent se multiplier pour répondre à la production toujours croissante des œuvres de ce genre et à l'importance qu'elles ont prise dans les habitudes de la société contemporaine. Encore moins parlerai-je de la critique religieuse, si active et si passionnée dans la lutte suprême engagée de nos jours. Toutes ces formes de l'esprit humain appliqué au choix et au discernement du bien ou du vrai mériteraient assurément d'être étudiées dans leur état présent et leurs transformations; mais je veux limiter la question que j'étudie à la critique des livres, des œuvres littéraires, historiques ou philosophiques, celle qu'ont honorée en d'autres temps, pour ne parler que des morts, les Villemain, les Saint-Marc Girardin, les Gustave Planche, les Sainte-Beuve, et qui avait dans son vaste domaine soit la littérature comparée des diverses nations et des différens siècles, soit la littérature indigène, dont on analysait curieusement les manifestations les plus hautes et les plus variées, les mouvemens de recul ou de progrès, les évolutions, en un mot, avec les types les plus expressifs dans chaque genre.

Dans un temps qui n'est guère éloigné de nous, il y a vingt ans

encore, l'apparition de chaque ouvrage important était une sorte d'événement littéraire; aussitôt né, il était l'objet d'une curiosité attentive et méditée; il était étudié à fond, jugé avec réflexion, discuté ou loué selon son mérite, ce qui n'excluait pas, bien entendu, l'action des idées personnelles et les préférences du juge. Dans chaque journal d'une certaine importance, la critique littéraire était organisée comme l'est aujourd'hui la critique de théâtre. Au-dessous des noms de premier ordre, comme celui de Sainte-Beuve, témoin si attentif de tous les événemens d'idée et comme aux aguets des talens naissans, il y en avait un grand nombre de distingués, qui maintenaient avec honneur le niveau de cette magistrature intellectuelle. C'était pour chaque auteur et pour chaque œuvre une épreuve redoutable à traverser que celle de ces divers jugemens qui les attendaient au seuil de la publicité. Le public lui-même était heureux de trouver, pour toute lecture qui en valait la peine, des guides qui le dirigeaient dans les choix à faire, qui lui donnaient la note juste des mérites et des talens. Les critiques de ce temps-là étaient comme des oracles écoutés du bon sens, de la raison et de la science; c'étaient eux, en définitive, qui déterminaient les courans d'opinion autour des œuvres nouvelles, qui en expliquaient le succès ou la chute, qui démasquaient le charlatanisme de certains auteurs et empêchaient les mystifications grossières. Je ne prétends pas qu'ils fussent infaillibles eux-mêmes, ni toujours désintéressés ni étrangers à la passion; mais enfin ils se trompaient moins souvent et moins lourdement que la masse des lecteurs, aujourd'hui toute désorientée et flottante à tous les vents.

Aujourd'hui, le succès d'un livre, roman, poème, œuvre littéraire ou philosophique, se fait sinon au hasard, du moins sans cause sérieuse et sans raison suffisante. Je ne parle pas, bien entendu, de la fortune définitive des livres, qui ne s'établit et ne dure que par le mérite éprouvé, par la science et le talent reconnus; à la longue et par un effet à peu près certain de justice distributive, les rangs se rétablissent, les suprématies usurpées se perdent, l'ombre et la lumière se répartissent avec une sorte d'équité finale entre les auteurs; le temps, aidé de la raison qui n'abdique jamais complètement, remet chaque chose et chacun à sa place. Mais ce dernier résultat se fait quelquefois longtemps attendre. Et, en attendant, on assiste à des succès improvisés qui ne sont que l'effet d'une violente surprise, le produit de la camaraderie, le signe d'une franc-maçonnerie provisoirement toute-puissante ou bien encore le triomphe de l'effronterie combinée avec une publicité sans scrupule. On voit arriver du premier coup à des fortunes scandaleuses des œuvres essoufflées et médiocres, tandis que des œuvres du plus grand mérite ne parviennent que tardivement à sortir de l'ombre.

En même temps et par des raisons semblables se produit l'anarchie absolue des opinions. L'esprit public, ne se sentant plus guidé, se disperse en mille voies contraires. Chacun lit au hasard et juge d'après des impressions hâtives qui sont la plupart du temps incapables de se raisonner elles-mêmes. Il n'y a plus ni proportion ni nuance dans l'appréciation des œuvres. De là l'inévitable décadence du goût public, qui, pour se maintenir à un certain niveau, a besoin d'initiateurs et de maîtres, et dont l'éducation ne se fait jamais toute seule. Ce qu'il y a de plus rare à rencontrer aujourd'hui, c'est quelqu'un qui juge bien, qui juge nettement, qui sait et dit pourquoi il juge ainsi. Ce qu'il y a de plus agréable à entendre dans cette confusion d'impressions discordantes et de notes fausses, c'est un bon jugement qui donne ses raisons. Le public ne réfléchit plus parce qu'on ne lui apprend plus à réfléchir. Chacun suit aveuglément la vogue, ne s'apercevant pas que c'est lui-même qui la fait, sous l'impulsion de quelques meneurs subalternes.

Voilà le mal; les causes en sont complexes, je tâcherai de les démêler. La plus apparente et qui ressemble à une naïveté, c'est qu'il n'y a plus de critiques. On dirait, en effet, que cette race des juges littéraires s'est tout d'un coup épuisée et ne se renouvelle pas. Où sont-ils, à l'heure qu'il est, ces critiques si attentivement écoutés jadis et qui étaient investis d'une sorte de juridiction sur toutes les œuvres nouvelles? Mais c'est cette disparition même d'une race littéraire qui est le fait à expliquer; c'est surtout la moindre action de ceux qui restent, la médiocrité de leur influence qui est un phénomène singulier. On a tort de croire qu'il n'y a plus de critiques; il y en a encore et d'excellens. Seulement ils ne peuvent plus contre-balancer les mouvemens contraires de l'engoûment public; ils se sentent de plus en plus isolés et plusieurs se découragent. Leur autorité solitaire ne s'étend pas au-delà d'une certaine sphère de l'opinion où habitent les esprits d'élite et qui reste complètement en dehors des grands courans de la popularité. Ils ont de la considération plutôt que de l'influence. Certes, j'en pourrais citer plusieurs qui font encore aujourd'hui de la haute critique pour le plaisir des lettrés, avides de tout ce qu'ils écrivent. Mais les uns, avec leur vaste lecture, leur savoir très étendu, leur infatigable curiosité, n'apparaissent plus que rarement pour donner satisfaction à leurs vives sympathies pour quelque œuvre qui en est vraiment digne ou à leurs généreuses colères contre certaines aberrations du goût public; d'autres, qui semblaient spécialement désignés par la pénétration de leur esprit et même par une hautaine impartialité de conscience littéraire pour porter une partie de l'héritage de Sainte-Beuve, désertent de plus en plus la littérature et absorbent stérilement un esprit plein de ressources

dans les luttes abaissées de la politique contemporaine. Un autre accomplit sa tâche avec la même verve qu'autrefois, nous donnant l'exemple d'une jeunesse de talent inépuisable; mais les nécessités de la cause à laquelle il s'est voué, certaines exigences d'autant plus impérieuses qu'elles sont celles d'un parti vaincu font de lui moins un juge qu'un soldat qui ne pose jamais les armes. A côté de ces survivans de la grande critique, il faut marquer la place de talens admirablement doués pour cette fonction de juges et qui se seraient imposés à l'opinion, si leur humeur errante ne les avait attirés ailleurs, s'ils n'avaient subi des tentations multiples sans méconnaître cependant leur instinct qui les ramène de temps en temps pour la joie des délicats dans les régions littéraires; d'autres encore qui, en quelques pages fines et rapides, tantôt nous montrent la justesse la plus acérée d'esprit, tantôt se répandent en fantaisies charmantes. Enfin, comme consolation du présent et réserve de l'avenir, nous ne serions pas embarrassés pour citer de jeunes et vifs esprits, mûris avant l'âge par l'étude et la réflexion, d'une science déliée et d'une dialectique bien savante et bien juste dans son apparente âpreté. Mais ce qu'il faut comprendre, c'est que toutes ces manifestations de la critique contemporaine, ces apparitions plus ou moins intermittentes, dispersées, individuelles, ne forment pas un corps, une magistrature. Je vois encore des juges, si l'on veut, mais je ne vois plus de tribunal. Leurs arrêts sont sans force; en dehors de quelques lecteurs de choix, la sanction manque, celle que seul donne le grand public. Leur autorité appartient à la personne, non à la fonction; elle ne dure que par eux; ils ne la partagent pas et ne la délèguent pas; ils l'emportent avec eux; elle est un accident heureux, elle n'est plus cette institution acceptée par l'opinion d'autrefois comme une discipline, comme une force collective, comme une lumière. A cet égard, tout est changé.

II.

Pourquoi cela? pourquoi ces dernières voix de la critique restent-elles ainsi isolées et sans écho? pourquoi n'ont-elles pas un retentissement plus profond dans la conscience publique? pourquoi n'ont-elles point d'action réformatrice sur l'opinion qui s'égare, ni d'initiative pour prévenir ces pitoyables égaremens? Il y a là un concours de causes dont quelques-unes dépassent la littérature proprement dite et qui tiennent à un certain état social intéressant à définir.

Un des traits les plus frappans de cet état social est la division que la politique crée entre les esprits. Jamais cette division n'a été plus radicale et plus profonde qu'aujourd'hui. C'est une sorte de

guerre civile qui règne entre les intelligences; il n'en est pas de plus implacable. On n'a plus les générosités et les courtoisies d'autrefois, de ce temps si éloigné de nous moins par le nombre des années que par les événemens, où un Armand Carrel conquérait l'estime et la sympathie de ses adversaires les monarchistes, où un Berryer était applaudi par les républicains de l'avenir, où M. Guizot et M. Thiers, sortis du ministère, obtenaient pour leurs livres une justice qu'ils n'avaient pas toujours obtenue pour leurs idées au pouvoir. Il semble aujourd'hui qu'il n'y a ni ajournement, ni trêve pour les colères politiques, les mépris réciproques et les dénigremens furieux. Par cela seul que l'on diffère d'opinion sur les bienfaits de l'opportunisme, sur son avenir et sa portée, ou sur les chances de retour de la légitimité exilée, ou sur les avantages théoriques d'une monarchie constitutionnelle pour un grand pays, il semble nécessaire et convenu d'avance, selon les groupes et les journaux, ou bien qu'on réunisse tous les dons et toutes les beautés de l'intelligence, toutes les activités bienfaisantes et les énergies du caractère, ou bien qu'on soit un esprit inférieur, une âme élémentaire, un ilote de la science, un paria des lettres, un être voué à l'oubli, c'est-à-dire à la mort intellectuelle, par cette loi de sélection qui frappe les incapables et les condamne à disparaître. C'est absolument insensé, mais cela est ainsi.

La politique est transportée tout entière, avec ses injustices et ses préjugés, dans la littérature, dont elle altère profondément le caractère hospitalier et bienfaisant. Telle œuvre charmante et forte, un roman même, fût-il sincère et passionné, ne rencontrera d'un certain côté de l'opinion que le silence et le plus froid dédain. Imaginez un livre de bonne foi, mûrement étudié, sur une question importante, comme il en paraît encore de temps en temps; imaginez ce livre tombant à l'improviste dans un milieu ainsi préparé. Ce qui dénonce le parti-pris et l'absence complète de sincérité dans la critique, c'est qu'on peut marquer d'avance les coups; on peut deviner quelle fortune ce livre rencontrera suivant la couleur des journaux, qui sont restés, quoi qu'on fasse, les dispensateurs du succès immédiat. Ce serait le cas d'établir ici, selon la méthode de Bacon pour l'observation des phénomènes, des tables de *présence*, d'*absence* et de *comparaison*, en d'autres termes, de dresser la liste des journaux, en les distribuant en trois séries : ceux où le livre sera acclamé ou injurié de confiance sur le titre seul et avant toute lecture; ceux où la mention même de ce livre sera systématiquement omise, comme s'il était dangereux de faire connaître le nom d'un auteur qui représente un certain capital d'idées contraires à celles du parti ou du groupe; enfin ceux où l'accueil sera plus ou moins froid, la faveur ou le dédain plus ou moins miti-

gés. Mais ce système mixte est rare, et le cas le plus ordinaire est celui du parti-pris inflexible de l'excommunication réciproque, ce qui dispense de lire, allège la besogne et simplifie la critique. Ainsi se fondent, sur toute l'étendue de la France intellectuelle, des sectes fermées, même en littérature, des coteries livrées à toute la violence des partis et à l'inintelligence des passions politiques.

A cette fureur d'excommunication littéraire correspond la manie presque plus ridicule des apothéoses. Chacune de ces petites sectes politiques où fleurit l'anathème contre les talens qui ne sont pas enregistrés s'organise en une société d'admiration mutuelle qui ne chôme guère, tout le long de l'année, d'œuvres nouvelles et de génies improvisés. Il faut le dire, du mal même sort le remède. Ni ces enthousiasmes de commande, ni ces mépris ou ces silences imposés n'ont plus grande signification. Ils sont inoffensifs à force d'exagération, et la sottise poussée à ce point devient une sorte d'innocence. Par suite de l'injustice générale qui est une habitude, une loi de notre époque, il se produit un effet compensateur qui la corrige : c'est l'avilissement de la louange et de l'injure. Rien ne compte plus et ne porte plus.

Pour la louange, cela va de soi; elle se discrédite par sa vanité. Quel homme de mérite ayant mis la main à une œuvre difficile, consciencieuse, n'échangerait pas volontiers des éloges sans portée, dont on sent l'inanité sous l'enflure des mots, contre un article de discussion sérieusement motivé, fût-il même sévère? Mais on ne choisit pas ses juges. L'injure n'est pas moins discréditée que la louange. Dans une discussion, n'avez-vous pas remarqué qu'une voix qui force le diapason, après avoir imposé d'abord aux auditeurs une attention douloureuse, les fatigue et n'est bientôt plus perçue par eux que comme un cri désagréable qui les empêche de penser et de causer? Il en est de même de ces invectives de parti-pris, qui n'ont même pas pour elles l'excuse de la sincérité. C'est le sort et le châtiment des hyperboles qui durent trop ou se renouvellent trop souvent; elles détruisent leur effet. On n'a jamais, autant que de nos jours, abusé des notes criardes et fausses. En ce temps de dictionnaires de tout genre, il en est un que l'on a oublié de faire et qui aurait un assez beau débit : c'est le vocabulaire des injures; ce serait le véritable instrument des discussions actuelles et comme un auxiliaire providentiel de la polémique. — Mais qui donc serait assez ingénu pour se sentir atteint par des armes de ce genre? Ah! qu'il fait bon quand on a respiré quelque temps l'air de ces polémiques, d'en secouer l'odeur malsaine en ouvrant l'une de ces œuvres où règnent la mesure, l'harmonie, où brille la juste proportion des choses, où chaque mot a sa valeur, chaque jugement sa nuance, chaque opinion sa raison! Là encore, comme chez Pas-

cal ou chez Voltaire, il arrive que l'on rencontre la passion vive, ardente, habile à colorer l'expression qu'elle emploie. Mais dans les meilleures pages de Voltaire, et en dehors de ces polémiques désavouées où la fureur l'emporte aux excès, et que son goût l'empêche alors de signer, quel maître d'ironie! Et comme cette arme meurtrière, fine et pénétrante, fait plus de mal que ces coups de massue tapageurs, qui semblent toujours frapper sur quelque matière insensible, qui assourdissent les oreilles et font le fracas d'un grand effort, mais dont les prétendues victimes se portent à merveille, souriant tranquillement de ces violences inutiles et sonores!

Une autre raison à laquelle je crois devoir imputer une part dans cette stérilité de la critique contemporaine, c'est l'organisation actuelle du journalisme et le régime d'improvisation à outrance qui en est le résultat. Si l'on excepte de ces réflexions assez chagrines et trop justifiées quelques journaux dont la clientèle sérieuse est faite depuis longtemps et qui tiennent à honneur de maintenir leur réputation et de justifier leur autorité, l'état de la presse et son mode de recrutement sont absolument incompatibles avec une discussion sérieuse des hommes et des livres. Il n'y a plus ni stabilité dans les fonctions de journaliste, ni spécialité marquée d'aptitudes et d'emplois, ni noviciat d'aucune sorte. Ces fonctions se prennent, se quittent, s'échangent du jour au lendemain avec une insouciance et une légèreté qui excluent toute étude préalable et toute préparation sérieuse. Trois faits s'imposent ici avec une évidence et une simultanéité significatives : la multiplication prodigieuse des journaux, l'extrême facilité d'y entrer, enfin les habitudes nouvelles qui tendent à y dominer, l'irréflexion, la hâte excessive, une sorte de facilité paresseuse qui accomplit sa besogne avec des idées toutes faites, des formules qui suffisent à tout et une plume rapide qui ne connaît ni l'obstacle ni la fatigue.

C'est une révolution qui s'est accomplie dans la presse. Tout récemment, un des rares journalistes qui savent leur métier et qui apportent à leur œuvre quotidienne de la conscience et une science véritable, caractérisait en traits précis cette situation nouvelle. Je résume l'opinion qu'il exprimait sur cette question. « Autrefois, disait-il, il y avait un petit nombre de feuilles correspondantes à des situations politiques bien définies, toutes rédigées ou par des hommes de talent ou, ce qui n'est pas à dédaigner, par des hommes de mérite et dont les programmes étaient connus. La presse n'était pas alors une carrière ouverte. Il fallait avoir fait ses preuves pour y entrer et les renouveler pour s'y maintenir. Aujourd'hui tout est changé. La fréquence croissante des relations, les moyens de communication s'augmentant et s'étendant sans cesse, les développemens de l'industrie, les progrès de l'instruction élémentaire, les

libertés publiques multipliées, tout cela a décuplé le nombre des journaux. Et comme conséquence, la légion des journalistes s'est centuplée pour suffire à cette consommation prodigieuse des feuilles publiques; du même coup, la presse est devenue une carrière ouverte à tout venant. »

Voilà l'exacte vérité. Dans l'ancienne constitution de la presse, un journal était l'état-major d'une opinion, dont les chefs étaient à la tribune ou au pouvoir. N'entrait pas qui voulait dans cet état-major de politiques ou de lettrés. Le recrutement ne s'y faisait pas au hasard; il n'était ni aussi irrégulier ni aussi aventureux qu'aujourd'hui. Il fallait, pour y être accepté, des qualités spéciales d'esprit et un certain fonds d'instruction qui marquaient la place d'un homme, la convenance ou l'utilité d'un écrivain. Les articles se faisaient presque en commun ou, du moins, ils s'élaboraient sous la même inspiration, et la fantaisie individuelle, l'humour de chacun subissaient un contrôle, une discipline. Chacun des rédacteurs participait dans sa mesure à l'autorité collective du journal; il fallait, pour le représenter, remplir certaines conditions de tenue et de mérite. Une double responsabilité pesait sur les écrivains, celle de leur talent personnel et celle du journal. Ils avaient leur emploi marqué, leur spécialité définie; ils s'y mouvaient avec aisance, comme cela doit être pour un galant homme qui écrit, mais ils avaient toujours à compter avec l'esprit du journal, à ménager son autorité acquise, et leur liberté était solidaire. Aujourd'hui aucune de ces conditions n'est requise, aucun de ces ménagemens n'est nécessaire, aucune de ces formes de la discipline ancienne n'existe plus que dans quelques journaux privilégiés qui ont conservé le respect d'eux-mêmes. Partout ailleurs, sous la condition unique du parti politique ou de la nuance à laquelle le journal appartient, il n'y a plus de spécialité d'études ou d'aptitudes à montrer, pas d'autre preuve à faire que le succès du premier article ou la protection d'un capitaliste influent. On fait de tout un peu et au hasard, de la littérature, de la science, de la finance, de la politique ou de la stratégie en chambre, du *reportage* toujours selon l'offre et la demande du journal et du public. Dans ce singulier métier, la main-d'œuvre s'apprend tout de suite. Rien n'égale la facilité du procédé si ce n'est la légèreté de ceux qui l'emploient. Un de mes amis me racontait l'autre jour qu'à l'occasion d'un de ces événemens académiques qui ont encore le don d'exciter la curiosité du public, il avait reçu la visite d'un journaliste qui venait prendre quelques renseignemens auprès de lui. Je reproduis cette conversation exactement telle qu'elle m'a été racontée le jour même. « Votre portrait doit paraître dans notre journal. Pourriez-vous m'aider à l'achever? dit le journaliste. — Comment! mon portrait? — Sans doute;

il faut que nous le donnions demain à nos lecteurs sous peine d'être *distancés* par les autres journaux. D'ailleurs il est déjà fait; il n'y manque que le mot de la fin. — Mais vous ne me connaissez pas? — Non. — Vous ne m'avez jamais vu? — Cela ne fait rien. — Vous n'avez rien lu de moi? — Est-ce que j'ai le temps? D'ailleurs cela n'est pas nécessaire. — Eh bien! comment avez-vous pu faire le portrait d'un homme que vous n'avez jamais vu et d'un écrivain que vous n'avez pas lu? — Mais n'avons-nous pas les dictionnaires biographiques, auxquels s'ajoute, dans nos bureaux, une tradition orale sur chacun des personnages que les circonstances mettent en vue. Tout mon article est écrit d'avance; donnez-moi une anecdote inédite pour la fin. — Une anecdote? Mais je n'en ai pas à vous fournir. — Qu'à cela ne tienne! J'en trouverai une parmi celles qui circulent et qui pourra bien servir cette fois encore. — Mais elles sont presque toutes fausses, je vous en préviens. — Qu'importe, si la mienne est piquante? » Et comme mon ami demandait à son La Bruyère quel âge il pouvait bien avoir : « Dix-huit ans, » lui fut-il répondu fièrement.

Que peut-on attendre pour la critique sérieuse d'un régime pareil où manquent si évidemment la réflexion et l'étude? Au fond, la plupart de ces écrivains n'obéissent pas à une vocation spéciale. Ils entrent dans le journalisme séduits par la liberté même de cette carrière où ils voient un sport d'un genre nouveau, où le noviciat est si facile, la discipline si douce, les perspectives si variées et parfois brillantes, entraînés moins par le goût littéraire que par une facilité irrémédiable à écrire. Irrémédiable, c'est le seul mot qui puisse caractériser cette absence de culture et d'attention, cette incapacité d'effort, volontaire d'abord et qui devient chronique, avec cette aisance à parler de tout superficiellement, de confiance et par à-peu-près, qu'il s'agisse de théâtre ou de peinture, d'un sermon ou d'un opéra, d'un discours ou d'un tableau. De cette indifférence absolue sur la matière dont on traite, et en même temps de cette absence de scrupule qui permet d'écrire sans avoir eu le temps ni la volonté de rien apprendre, résultent des conséquences qui éclatent aux yeux : la première, c'est que la critique tend de plus en plus à se transformer en un simple récit d'anecdotes sur chaque auteur. Étudier un livre, cela est long, parfois difficile; le juger, cela est délicat et compliqué. Un livre soulève un monde d'idées; tout est lié, dans cet univers des intelligences, par des analogies ou par des contrastes. Rien que pour la lecture matérielle d'un in-octavo de quatre cents pages, un esprit attentif ne peut pas en venir à bout à moins de trois ou quatre journées. Et quels sont les privilégiés qui peuvent s'offrir à eux-mêmes un pareil luxe de temps? Ils sont rares parmi les gens de loisir; il n'y en a pas parmi les

improvisateurs de la presse. Mais lire un ouvrage de cette taille et de ce poids n'est qu'une partie, la plus facile, de la tâche du critique. Il faut le juger, et pour cela, il faut le comparer. Il faut en connaître les sources, les antécédens; il faut en démêler les points de vue nouveaux, l'inspiration, l'esprit, en discerner les conclusions avouées et les conséquences possibles. Pour juger un livre, il faut en connaître vingt autres avec lesquels celui-ci a des points de contact. Quel est l'écrivain de ces feuilles légères qui consentirait à s'imposer une telle fatigue, tant de temps et de soins perdus pour lui-même et au profit de qui? Au profit d'un journal? Mais le journal supportera impatiemment une élucubration sérieuse. Au profit du public distrait et frivole qui probablement ne le lira pas? Qu'on nous ramène donc à l'anecdote, et tout le monde sera content. Le critique devenu *reporter* racontera, par le menu, comment est meublé le cabinet de travail de l'écrivain, à quelle heure il se lève, à quelle heure il sort, quelles personnes il voit, dans quelles intimités il vit. S'il ne sait rien, il invente. Il lui reste toujours la ressource d'étudier la physionomie de l'écrivain, ne fût-ce que sur une photographie, d'en induire son caractère, son esprit, les particularités de son talent, et voilà comment, à propos d'un livre qu'on ne lit pas et d'une œuvre qui n'est même pas discutée, se débitent de prétendus portraits littéraires qui ne sont, selon le talent du critique, que de brillantes ou puériles fantaisies d'esprit.

Cette ignorance volontaire et cette indifférence universelle ont produit une des maladies de ce temps, le fétichisme. On adopte un auteur favori; on ne connaît, on n'admire que lui; cela dispense d'étudier les autres. On croit faire preuve de connaisseur en exaltant à tout propos les mérites du grand écrivain. On croit participer à l'auréole dont on l'entoure; on se meut avec orgueil dans la sphère de ses rayons. On cite ses mots, on les vante, on les impose à la circulation comme la menue monnaie du génie. Dès qu'il daigne écrire, on ne le critique pas, on l'encense. Il est au-dessus de l'éloge. Il n'est plus homme, il est dieu, on le traite par la méthode facile et paresseuse de l'extase. Il se laisse faire; il devient, comme il convient à un dieu, insensible à toute louange qui n'est pas une pure adoration; toute critique ne rencontre que son dédain. Des habitudes littéraires, la plus funeste et la plus façile à prendre est celle de l'idolâtrie. Ce sublime continu confine au ridicule pour tous ceux qui ne sont pas engagés dans la confrérie de l'adoration perpétuelle. Mais il paraît que la jouissance en est si forte qu'on ne peut plus y renoncer, même par un viril effort de bon sens, quand une fois on y a goûté. On ne s'aperçoit pas que tout cela se résout simplement en réclames insensées et que ces habitudes olympiennes ne sont que le dernier degré du *puffisme* littéraire. Il s'introduit ainsi des mœurs étranges,

à peine dignes d'artistes du dernier ordre. Quand l'œuvre d'un de ces privilégiés doit paraître, on veut qu'elle soit célèbre même avant de naître. Toutes les trompettes de la réclame jettent à l'envi la renommée de l'œuvre aux quatre coins de l'horizon. Les murs se couvrent d'affiches, les quatrièmes pages des journaux se couvrent d'annonces. Le livre est lancé, avant d'avoir paru, vers une immortalité qui parfois ne durera qu'un jour. C'est l'escompte d'une gloire ridicule qui tourne souvent en un *fiasco* gigantesque. D'autres fois la conspiration du bruit réussit et l'œuvre tapageuse s'installe pour quelque temps dans l'admiration béate de lecteurs étrangers ou même indigènes, faciles à mystifier.

Il ne serait pas juste d'accuser seulement le journalisme, son régime, ses habitudes, ses excès, et de n'imputer qu'à lui cette prodigieuse décadence du goût. Il faut faire la part du public, l'amener à se reconnaître coupable, dans une large mesure, de ce changement des mœurs littéraires. En définitive, une société a toujours la presse qu'elle mérite, adaptée à ses qualités, accommodée à ses défauts, reproduisant, comme sur une plaque photographique d'une sensibilité et d'une fidélité extrêmes, tous les accidens d'ombre et de lumière, tous les nuages et toutes les clartés qui passent sur la face mobile d'une génération. Or, quoi qu'il nous en coûte de l'avouer, jamais, à aucune époque, le grand public n'a été plus froid et plus indifférent pour les productions élevées de l'esprit. Nous assistons à la formation d'un état intellectuel qui ressemble beaucoup à celui qui a été observé aux États-Unis. M. de Tocqueville, dont il est de mode, je ne sais pourquoi, de se moquer aujourd'hui, traçait, il y a quarante ans, une esquisse remarquable et à certains égards prophétique, des sociétés démocratiques en peignant celle qu'il avait sous les yeux à New-York et à Washington. Les affaires, d'un côté, exigeant par leur développement une activité prodigieuse et de plus en plus absorbante ; d'autre part, la politique, concentrée et ramassée dans une classe d'hommes spécialement voués à cette tâche, voilà une division du travail national qui s'opère de plus en plus chez nous. Quant au souci littéraire, entre ces deux courans qui emportent les activités haletantes, où trouverait-il sa place? Nous voyons croître et naître un matérialisme pratique qui est combattu avec succès aux États-Unis par l'esprit religieux vivace et persistant, très affaibli et presque éteint en France dans certaines classes. L'américanisme nous envahit, moins les qualités indigènes qu'il conserve au-delà de l'Atlantique et qui jusqu'à présent ne semblent pas destinées à l'exportation.

Dans l'existence de ce public pressé de vivre et de jouir, emporté au-delà des limites d'une activité raisonnable par cette fureur du combat pour la vie qui est la loi des affaires et la condition du

succès, où y a-t-il un intervalle de calme, de loisir intellectuel, une trêve de l'idéal au milieu des nécessités positives et de la lutte ardente de chaque jour? Il ne faut pas trop s'étonner si, dans un pareil milieu surexcité et fiévreux, se produit une sorte de lassitude d'esprit, un dégoût croissant pour les idées et les œuvres sérieuses, pour tout ce qui exige une peine, une application d'esprit. La critique et les productions de l'ordre le plus élevé demandent trop d'effort à ce public fatigué et blasé qui veut faire de son repos une paresse agréable et non pas une occupation nouvelle. On a peur de tout ce qui réclame une certaine vigueur, une certaine étendue de pensée, une culture intellectuelle quelconque et cette discipline qui suppose l'attention au vrai, le souci des idées. Ce public, de création nouvelle, veut être amusé à tout prix dans l'intervalle de ses affaires. Il ne lit plus pour s'instruire; il n'en a ni le loisir, ni le désir. Il va au succès du jour, là où le bruit et la réclame invitent, au roman vanté le matin, à la pièce applaudie le soir. Quant au journal, il n'en lit guère que deux articles : le cours de la bourse et la chronique mondaine. Pour défrayer cette curiosité, quels efforts la chronique ne doit-elle pas faire, et quelle peine n'a-t-elle pas à rester dans la mesure du goût et de la vérité! L'imagination des écrivains s'épuise à commenter des scandales, et s'ils manquent, à en inventer. De là ce flot toujours croissant d'anecdotes ridicules, difficiles à croire même pour le public le plus grossier et le plus léger, et qui divertissent pendant quelques heures la conversation des oisifs. C'est un symptôme de décadence sociale que cette multiplication sans mesure de la nouvelle à la main, remplaçant tout le reste, et du commérage devenu une institution littéraire. Le public qui favorise ce genre abaissé de littérature n'est pas moins coupable que ceux qui la lui fournissent. Elle est la condamnation d'une société qui la provoque ou la subit, autant qu'elle est la flétrissure d'une presse qui en vit, en attendant qu'elle en meure, comme on meurt d'un poison infaillible et lent.

III.

Il est assez clair qu'il n'y a pas de place pour la critique sérieuse entre un journalisme mis au régime de l'improvisation forcenée et un public qui, en dehors de ses affaires, ne demande qu'à s'amuser. D'autres causes, d'un ordre tout différent, se joignent à celles-là pour expliquer comment se produit cette désertion d'un genre littéraire, si utile et si justement populaire dans notre pays, il y a quelques années. Même dans le monde intellectuel le plus élevé, d'où procèdent les grands mouvemens de l'esprit, la critique littéraire n'est plus que bien rarement pratiquée ou défendue comme

elle devrait l'être. Je veux parler spécialement de l'université, qui a sa part de responsabilité dans le mal que je signale. A quoi cela tient-il? Je reprendrai un jour ce sujet d'une manière plus explicite; je ne puis cependant l'omettre complètement dans l'énumération des causes qui expliquent l'affaiblissement de la critique contemporaine.

Sous des influences diverses, trop longues à analyser ici, les idées générales sont tombées en défaveur dans l'enseignement public. Cette défaveur me paraît injuste et en tout cas fort exagérée. Il n'y a pas de critique possible en dehors des idées générales, que l'on a grand tort de combattre sous le nom dédaigneux de généralités oratoires, c'est-à-dire, si ce mot a un sens, de lieux-communs destinés à soutenir l'invention épuisée ou défaillante de l'orateur. Les idées générales, les vraies, ne dispensent pas de l'invention ceux qui les emploient, bien au contraire. Elles sont une partie de l'invention, la plus haute et la plus féconde; elles expriment et résument les traits d'une littérature ou la physionomie d'un écrivain et permettent de comparer, soit une époque littéraire à celle d'autres pays et d'autres temps, soit tel auteur à ceux qui l'ont précédé ou suivi; ce qui n'exclut en rien, bien entendu, la connaissance spéciale et approfondie de la langue, les détails particuliers et intimes de chaque forme sociale, les circonstances de la vie de chaque écrivain, l'étude du milieu dans lequel il s'est produit et des influences dont il a reçu l'empreinte. Et je ne parle pas seulement des critiques comme Villemain, qui se servait des idées générales pour ramener à de grandes lignes les innombrables aspects de la littérature du XVIIIe siècle, ou comme M. Nisard, poursuivant à travers ses métamorphoses l'idéal de l'esprit français, ou comme Saint-Marc Girardin, s'efforçant de ramener à quelques types éternels de la passion le théâtre de tous les temps. C'est aussi Sainte-Beuve, dont chaque étude a pour cadre la société, le temps, la forme d'esprit, dont l'auteur qu'il étudie est le produit; c'est M. Taine, qui, dans une histoire comme celle de la *Littérature anglaise*, recherche dans tous les écrivains qui la représentent le milieu, la race, le moment historique que chacun exprime à sa manière. Si ce ne sont pas là des idées générales, qu'est-ce donc? Et n'est-il pas évident qu'ainsi comprises dans leur signification la plus élevée, elles sont les plus puissans instrumens de la critique? Il est clair, d'ailleurs, que chacune de ces idées générales est formée d'une multitude d'idées particulières bien étudiées, classées et définies.

D'où vient donc cet injuste dédain pour les idées générales et pourquoi veut-on en inspirer la défiance aux jeunes générations? J'estime, pour ma part, qu'il n'y avait lieu de rien proscrire dans notre éduca-

tion nationale, de rien mépriser. Il était bon de renouveler sur plusieurs points les sources de l'enseignement, et j'aurais applaudi bien volontiers aux réformes qui installaient l'étude approfondie des textes, la science des antiquités historiques, la connaissance des origines, l'interprétation des documens, si tout cela s'était fait sans qu'on sacrifiât la littérature proprement dite, si l'on avait su maintenir les deux termes du problème sans en supprimer un, si l'on s'était donné la tâche de vivifier l'érudition par le goût et le goût par l'érudition. Tout cela s'est-il fait dans une proportion exacte et sage? N'y a-t-il pas eu rupture d'équilibre? S'est-on toujours occupé avec autant de soin de garder dans toute sa pureté et sa délicatesse le sens littéraire, de cultiver le talent d'écrire, qui n'est pas, comme le croient certaines gens trop désintéressés dans la question, un art de rhéteur, mais bien l'art de choisir pour chaque pensée l'expression la plus juste et d'en discerner les plus fines nuances? S'est-on donné autant de peine pour cela que pour développer les connaissances philologiques, épigraphiques, archéologiques, qui elles-mêmes ne seraient rien si elles n'étaient des auxiliaires pour la pensée? Certes j'estime ce que valent ces connaissances. Elles sont un moyen, mais elles ne sont pas leur but à elles-mêmes; elles sont un moyen précieux pour mieux connaître l'antiquité dans ses origines et dans ses vraies formes, et pour en extraire les matériaux d'une science authentique de l'humanité, ce qui revient à dire qu'elles sont au nombre des élémens avec lesquels se construisent les idées générales. Mais la contemplation du moyen ne doit pas faire oublier le but, et j'ai peur que plusieurs de nos jeunes gens ne s'y complaisent uniquement. Des chefs distingués de la nouvelle université résumaient un jour ce mouvement qui l'emporte vers des études exclusives et spéciales, dans ces deux mots qui me sont restés dans l'esprit. L'un me disait avec une sorte de regret : « Que voulez-vous? la littérature est en pénitence. » L'autre prononçait une parole plus grave encore : « Nous ne voulons plus de critiques dans l'ancien sens du mot; il nous faut des chercheurs d'inédits. » Ces aveux portent loin. Ils sont la preuve que la littérature didactique a triomphé depuis un assez grand nombre d'années, dans les régions universitaires, de la littérature proprement dite. Ils expliquent pourquoi une des sources principales de la critique s'est soudainement tarie. Un cours nouveau a été imprimé aux études, aux aptitudes, aux vocations des élèves de notre École normale. Libres en apparence, la plupart ont obéi à la persuasion qui émanait de la personne et des leçons de maîtres habiles en même temps qu'aux suggestions qui leur venaient des dispensateurs de leur avenir. En sortant de l'école, l'élite de cette belle jeunesse part invariablement pour les écoles savantes d'Athènes ou de Rome, d'où elle revient

pour occuper les chaires de philologie et d'archéologie multipliées à souhait et au-delà dans tous les centres d'enseignement supérieur. La plupart, avec toutes leurs ressources d'esprit, de science et de talent, sont perdus à tout jamais pour les lettres pures; les sciences spéciales ont pour ces jeunes gens le double attrait des petites découvertes à faire et des domaines incontestés. Cet attrait les attire, les fixe, les absorbe tout entiers et sans retour. Il n'est pas probable qu'il sorte beaucoup de critiques de ces nouvelles générations de l'école, entraînées par un mouvement qui n'a aucune chance de s'arrêter, et que des influences de tout genre accélèrent.

Il faut aussi attribuer une part de la stérilité de la critique à l'impulsion nouvelle que l'on s'efforce de donner depuis plusieurs années, même en dehors de l'École normale, à l'enseignement supérieur. Là encore il y avait quelque chose à faire; il fallait assurément pourvoir de la manière la plus large à des exigences nouvelles, créer des enseignemens, les mettre en rapport avec les programmes des universités allemandes et anglaises, développer la critique des textes et la science comparée des langues. Il y avait lieu de créer, il n'y avait lieu de rien détruire.

En même temps que l'on ouvrait abondamment les sources nouvelles, il fallait maintenir intactes ces traditions fécondes de l'enseignement supérieur, chargé de distribuer sous une forme accessible les connaissances qui constituent la haute culture, les résultats définitifs de la science et d'initier le grand public aux mouvemens de l'esprit dans sa sphère la plus élevée. Il y avait à cela deux avantages: on éveillait ainsi des vocations vers la haute critique, on préparait d'innombrables auditeurs à la comprendre et à s'y intéresser. Mais nous avons en France un tempérament immodéré, qui se porte toujours à l'absolu. On ne peut rien modifier chez nous sans essayer de tout renverser. La réforme indiquée, urgente, était de développer parallèlement ces deux espèces d'enseignement, l'enseignement philologique et tout ce qui s'y rapporte, étude des antiquités et des origines, et l'enseignement des idées générales, qui n'excluent nullement la précision, puisqu'elles la supposent dans le mode de leur formation, et qui, comme nous l'avons montré, n'ont rien de commun avec ce qu'on appelle sottement les généralités oratoires. Il fallait ouvrir des cadres assez libres et assez larges pour satisfaire à la fois à cette double exigence, celle des futurs professeurs, qui ont besoin de l'enseignement didactique le plus serré, mais qui ne composent, en définitive, qu'un public spécial et restreint, et celle du grand public capable de s'intéresser aux idées. On n'a pas su faire cela; on s'est jeté dans un sens exclusif, on risque par là de compromettre de sérieux intérêts, un surtout, celui de la haute culture

qu'un état intelligent doit soutenir et répandre à tout prix s'il veut maintenir à un certain niveau cette portion de la civilisation qui dépend de lui. Mais nous sommes ainsi, toujours empressés à sacrifier des parties entières de nos habitudes, de notre patrimoine intellectuel et moral, dès qu'il est prouvé qu'il y a quelque part un abus à réformer ou une innovation à introduire. Nous ne savons jamais faire, par une sage et simple réforme, l'économie si désirable et si salutaire d'une révolution, et cela est vrai dans nos méthodes pédagogiques aussi bien que dans nos mœurs politiques. Nous sommes les mêmes en tout, tour à tour infatués et découragés. Avec cet esprit facile à s'emporter dans les deux sens contraires, nous passons d'un excès à l'autre, persuadés un jour que l'Europe, le monde, ont les yeux fixés sur nous comme sur un modèle et nous envient tout, notre enseignement, notre armée, notre administration, nos institutions, nos lois. Puis les revers arrivent, en partie par suite de cette infatuation qui nous aveugle ; un vent de découragement passe sur nous. Tout change d'aspect, tout devient à nos yeux mauvais ou pire ; nous voulons tout changer, nos défauts, ce qui serait assez naturel, nos méthodes où il y a des réformes à faire, mais aussi nos qualités nationales auxquelles tout d'un coup nous cessons d'attacher du prix et dont nous étalons avec une sorte de naïve fureur la médiocrité et la platitude aux yeux de nos compatriotes étonnés de valoir si peu, aux yeux des étrangers qui ne demandent pas mieux que de nous croire sur parole.

Elles valent bien la peine, cependant, d'être défendues, ces qualités françaises que nous sacrifions si aisément à des imitations étrangères. Pour nous restreindre à la question qui nous occupe, n'est-ce donc rien que cet art de la composition, de la juste proportion des matières qui entrent dans un livre, ce talent de mettre en lumière le point essentiel d'une théorie et de ne pas la laisser se perdre dans les digressions et les épisodes, ce besoin de clarté qui est une qualité morale autant qu'une qualité intellectuelle, et qui est à la fois une exigence de l'esprit et une forme de la bonne foi de l'écrivain envers lui-même comme envers les autres, le style enfin, le signe authentique d'une pensée maîtresse d'elle-même, la marque d'un esprit qui ne s'embrouille pas dans la masse obscure des embryons d'idées, et qui ne laisse arriver à la lumière, dans cette lutte des idées pour l'existence, que celles qui méritent de vivre par une organisation achevée. — Craignons avant tout de perdre nos qualités sans prendre celles des autres : on veut faire de nous des Allemands ; on ne réussira, je le crois, qu'à faire de médiocres Français. A force d'interpréter les textes, prenons garde de compromettre en nous la faculté d'en produire de nouveaux. Qu'on sache

bien ce qu'on veut. Veut-on faire de l'enseignement supérieur une simple école de commentateurs?

On appelle cela le progrès; il faut s'entendre. Le progrès, il était dans l'extension et la variété des programmes d'enseignement; il n'était pas dans la domination d'une méthode exclusive. Ici comme ailleurs, la vraie solution de cette question si controversée, c'est la liberté des méthodes appropriée à la nature de chacun et garantie par le talent des maîtres. Cela vaut mieux que tous les ukases ministériels. Ce qui est à redouter, c'est la mortelle rigidité des règlemens absolus et l'uniformité funeste des procédés substitués à la libre initiative et à l'autorité vivante d'un maître intelligent et consciencieux. Toutes les méthodes sont bonnes, dès qu'elles sont fécondes; elles sont fécondes dans la mesure des facultés de celui qui les emploie. Ici encore se révèle la valeur de l'homme. Je ne connais, quant à moi, après une longue pratique de l'enseignement, qu'une seule méthode qui soit excellente, c'est un maître bien choisi pour son emploi. Tant vaut l'homme, tant vaut la méthode. Le reste ne signifie pas grand'chose. On nous parle des préjugés de la routine; c'est bien; mais qu'on n'oppose pas à la prétendue routine d'autres préjugés, d'autres lieux-communs, d'autres exagérations qui ne sont que le progrès à rebours et la même routine renversée.

Que de fois il m'est arrivé de traiter cette question en causant avec un maître éminent, un pédagogue, — et ce qui ne gâte rien, — un psychologue très fin, M. Bersot, qui quelque temps avant sa mort, commençait à voir clairement le péril que je signale et s'efforçait un peu tardivement de le combattre! Dès qu'il eut vu où l'on nous menait, la verve de son bon sens, l'éclat de sa colère contre des sottises (*splendida bilis*) ne tarirent pas sur ce sujet. Que l'on me permette de rappeler quelques traits de ces entretiens où se marquait une expérience délicate et consommée. Et certes celui qui parlait ainsi n'était pas de ceux que l'on se plaît à désigner comme rétrogrades (1) : « Il n'y a pas à le nier; il s'accomplit dans l'enseignement supérieur un mouvement d'opinion qui mérite d'être pris en sérieuse considération, par la nature des raisons qui sont produites à l'appui et des personnes qui les présentent. Il faut accepter nettement ce qu'il y a de légitime dans les réformes que l'on propose. Mais il faut aussi bien faire des réserves. Une préoccupation utilitaire semble dominer tous ces réformateurs qui dénoncent les abus des anciens cours de faculté et qui les traitent comme un genre condamné. On prétend faire profiter chaque jour l'élève, dans le nouvel enseignement, d'une quantité calculable de connais-

(1) On trouvera la plupart de ces utiles considérations développées dans l'Introduction de M. Bersot au livre posthume de M. Saint-Marc Girardin sur *J.-J. Rousseau*.

sances. Aussi choisit-on uniquement les connaissances qui se prêtent à ce compte. Il y a là, en effet, quelque chose de rigoureux qui exclut l'arbitraire dans les estimations; mais c'est justement cette grande rigueur dont il faut se défier. La doctrine du produit net n'est pas de mise dans ces affaires : l'esprit n'est pas un moyen, c'est un instrument. C'est à d'autres conditions que se conserve dans l'art d'écrire, comme dans les autres arts et dans l'industrie, ce qui est ici et ce qui n'est pas partout, la façon, le style, la main, le génie léger de l'ouvrier français... Il est bon de former des professeurs, parce qu'il est bon qu'il y en ait; mais sans leur faire tort, il est bon qu'il y ait aussi autre chose que des professeurs, ne fût-ce que pour varier... Où commence l'injustice, c'est quand on prétend mettre toute une nation à ce régime, surtout quand cette nation est la nation française. Elle a toujours compté et, malgré la fortune elle compte toujours dans le monde par des aptitudes d'esprit que rien ne pourra lui enlever, excepté nous, si nous sommes assez imprudens pour les dénaturer. Elle est le pays des esprits lumineux qui se reconnaissent au milieu des idées, les discutent, les jugent, élèvent les idées vraies à une clarté supérieure qui les rend visibles à tous. Montaigne, Pascal, Descartes, Montesquieu, Voltaire, sont tous des Français. Il y en a d'autres, d'abord ce grand public, qui mérite qu'on lui rende plus de justice. Il y a la foule sans cesse renouvelée qui avec un nom moindre ou sans nom, écrit et cause, et alimente l'éternelle querelle du vrai et du faux en philosophie, en religion, en morale, en politique, en art, avide de s'entendre et de se faire entendre, décidée à n'être dupe de rien, et qui constamment en exercice, arrive à distinguer la vérité par une espèce de tact infaillible... C'est un des plus sensibles plaisirs qu'on puisse éprouver que d'être au milieu de ce public si fin connaisseur. On reconnaît avec joie que la culture ne fait pas tout ici, qu'il y a le sol. » — Mais ce sol, il ne faut pas le laisser en friche ; il faut le remuer sans cesse, jeter dans le sillon entr'ouvert les idées à pleines mains. Malgré tout, malgré tant de fautes, ce pays, grâce à Dieu, est vivant. « N'allons pas le refroidir et l'éteindre, ajoutait ce maître excellent. Tout professeur n'est pas Villemain, Cousin, Guizot, Saint-Marc Girardin ; mais si un de ces hommes se rencontre, ne le condamnez pas à l'épigraphie ou à la philologie; il importe qu'il y ait place pour lui; que des auditeurs venus de partout emportent partout ses idées, transmettent l'impression reçue, étendent le mouvement; à côté du livre, il importe de garder l'enseignement autrement vivant de la parole, la communication rapide des esprits, l'émotion contagieuse, l'électricité des foules. — Il y a une popularité misérable, celle d'un homme qui flatte les passions du public et descend par lui à toutes les complaisances. Mais il y en a une

autre bien acquise et vraiment bonne, parce qu'elle sert à faire du bien, parce qu'elle donne accès dans l'âme de la jeunesse, pour y faire pénétrer des idées justes, des connaissances vraies et de bons sentimens. »

Là, dans le mouvement qu'un pareil enseignement suscitait dans les esprits, dans la masse des idées qu'il répandait, dans les aptitudes secrètes qu'il faisait éclore, là était une des sources les plus hautes de la critique que les méthodes nouvelles sont en train de tarir. On empêchera les talens littéraires de se révéler, s'il y en avait dans cette foule d'élite, et l'on déshabituera cette foule elle-même de ce noble plaisir des idées qu'elle ne pourra pas aller chercher dans les programmes trop arides et trop spéciaux de la nouvelle école.

III.

Et cependant ne calomnions pas notre nation et ne décourageons pas les travailleurs qui seraient tentés de briser leur plume dans ce grand silence de la critique contemporaine. Malgré toutes les apparences contraires, ils ne doivent pas désespérer qu'on les écoute, qu'on les lise, qu'on les juge et, quand ils le méritent, qu'on les admire. Dans le tableau que nous venons de tracer des mœurs littéraires, nous avons dû mettre en lumière certains traits qui nous ont frappé et qui frapperont tout observateur sans parti-pris. Nous croyons que la peinture que nous avons faite n'a rien d'exagéré. Et dès lors, on pourrait nous demander : « Pour qui est-ce la peine de travailler dans un temps pareil? La presse, emportée par les passions politiques ou entraînée par la camaraderie, manque d'impartialité, de justice, de liberté dans ses appréciations; elle manque surtout d'étude et de temps pour juger les œuvres les plus considérables, qu'elle exécute, comme les plus légères, en quelques traits de plume. Le public, affairé et frivole, tout entier à ses intérêts ou à ses plaisirs, ne cherche plus dans la lecture qu'une distraction, un amusement, la manière de tuer le temps, comme il le dit lui-même. Mauvaise disposition pour goûter les ouvrages sérieux. Pour qui donc travailler? » — Je répondrai : « Pour le vrai public et pour les vrais juges. »

Car il existe encore de vrais juges, intègres, incorruptibles et clairvoyans. Ils existent même en plus grand nombre qu'on ne le croit, répartis dans les divers groupes de la société où leur autorité est reconnue, comme l'est toujours celle des hommes qui savent bien et qui ne parlent que de ce qu'ils savent. Ils n'écrivent pas, mais on les consulte, on les interroge, on les écoute; ils ont leur action discrète et la font sentir en chaque circonstance littéraire, à

l'occasion du livre nouveau ou de la pièce à succès. Ils gardent intacte leur indépendance, qu'ils ne livrent à aucune des coteries régnantes; ils ont toutes les qualités du juge et les exercent avec une rigueur qui fait compensation pour les mollesses, les transactions, les défaillances de la critique apparente. En bien des cas, ils réforment les jugemens de leurs confrères de la presse; ils ne se laissent intimider ni corrompre par les applaudissemens factices et bruyans de la première heure, par les louanges ou les injures banales et sans portée. A petit bruit et par l'action continue du bon sens, ils arrivent à remettre chaque chose en son lieu, les vrais talens à leur place et à détruire les réputations surfaites qui veulent triompher par la ruse ou par la force; ils rétablissent l'équilibre des idées, des œuvres et des noms; ils soutiennent la raison publique contre les scandales qui s'imposent, contre les intrigues et les mystifications; presque toujours ils finissent par avoir raison de ces victoires passagères qui feraient douter du bon sens d'une nation.

C'est qu'à côté de ces vrais juges, et avec eux, il y a aussi un vrai public, tout à fait distinct de celui qui s'étale à la surface de la vie parisienne et dont on dirait, à l'entendre, qu'il est tout dans une population, tandis qu'il n'en est qu'une portion agitée et tapageuse. Il faut compter beaucoup pour la fortune des ouvrages de l'esprit, sur ce public qui ne fait pas de bruit, mais qui lit, travaille, réfléchit, compare et qui, avant tout, ne veut pas être dupe. On ne le connaît pas par des noms aussi sonores que l'autre; mais il se révèle par le choix définitif des œuvres qu'il adopte et la durée des succès qu'il consacre. Il est profondément honnête; il va là seulement où l'attirent la conscience, le soin, les conclusions nettes, les résultats utiles, toutes choses qui excluent les parodies du talent. Il se défie des fanfares et des réclames; il veut y regarder de près avant de donner son cœur. Mais quand il l'a donné, il ne le retire pas. Il ne quitte plus dans leurs voies diverses les écrivains qu'il a une fois désignés; il les soutient contre les cabales, il les console dans leurs épreuves. Les écrivains sérieux ne s'y trompent pas : c'est un des charmes les plus vifs de la vie littéraire de sentir près de soi, loin de soi, autour de soi, cette foule invisible d'amis inconnus, fidèles à votre fortune, dévoués à votre œuvre, dont les sympathies sont d'autant plus sûres qu'elles ont été lentement conquises et que pas une d'elles n'a été obtenue sans avoir été méritée.

E. Caro.

ÉTUDES SUR LE XVIIIE SIÈCLE

IV[1].

LA DIRECTION DE LA LIBRAIRIE SOUS M. DE MALESHERBES

I.

Le rôle que nos philosophes du XVIIIe siècle ont joué sur la scène de leur temps, et ceux-là particulièrement que nous réunissons sous le nom d'*encyclopédistes*, on en dispute, il est vrai, les uns l'applaudissent, les autres le sifflent, j'en sais enfin qui le maudissent, mais on le connaît, ou du moins on croit le connaître. Admettons pour aujourd'hui que ce soit la même chose. L'état qu'ils ont tenu dans le monde, et dans le plus grand monde, courtisés par les rois, par les impératrices, par tout ce qu'il y avait alors en Europe d'aristocratie brillante, frivole, et imprudente, on le connaît encore, ou du moins il est aisé de le connaître. Il suffit de feuilleter la *Correspondance* de Voltaire ou les *Confessions* de Rousseau. Mais leur condition légale, mais la nature de leurs rapports avec le pouvoir, mais leur situation sous le régime administratif du privilège et de la censure préalable, voilà ce que l'on ne connaît guère, ou plutôt, voilà ce que l'on ne connaît pas. On sait bien que les lois étaient sévères, inhumaines, attardées comme qui dirait de deux ou trois cents ans sur l'esprit du siècle; on ne sait pas ce que la douceur des mœurs administratives apportait de tempéramens à la rigueur des lois; — et là pourtant est toute la question. C'est ici, mais dans la mesure seulement où

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier, du 1er avril et du 15 juin 1881.

cette question se lie à l'histoire de la littérature du XVIIIe siècle, ce que nous nous proposons d'étudier.

Les documens ne manquent pas, et, pour la plupart, non moins inédits qu'authentiques. Nous n'en dresserons pas l'inventaire : pour deux raisons. La première, c'est que, sans parler des nombreuses pièces dispersées entre diverses collections, il serait un peu long de détailler le contenu des deux cent quarante-huit volumes des *Archives de la chambre syndicale de la librairie* et des cent trente-trois volumes de la *Collection Anisson-Duperron*, — en tout trois cent quatre-vingt et un volumes, qui forment, en s'ajoutant et se complétant les uns les autres, le fond d'une histoire générale de la librairie sous l'ancien régime, — un peu long et assez inutile. La seconde, c'est qu'en pareille matière, l'essentiel n'est pas d'avoir tout vu, car on se doute bien que le fatras a sa bonne part, l'ennuyeux et l'insignifiant, dans cet amas de vieux papiers; ou, mieux encore, l'important est peut-être de savoir ne pas tout dire. Il se rencontre, au surplus, qu'en détachant de ces deux collections un certain nombre de pièces, on a la substance même du sujet que nous venons de circonscrire : ce sont les nombreux papiers (puisqu'ils ne comprennent pas moins d'une trentaine de volumes encore) qui se rapportent à l'administration de la librairie sous M. de Malesherbes.

M. de Malesherbes a gouverné la librairie pendant près de treize ans, de 1750 à 1763, et son gouvernement a fait époque dans l'histoire du siècle. C'est que, s'il y a dans le cours d'un grand siècle un temps de crise où se décide en quelque sorte l'allure générale et le mouvement des idées, ce temps, par une coïncidence fortuite, et dont il ne faut par conséquent ni faire honneur à Malesherbes, ni non plus lui en faire un reproche, tombe précisément entre les treize années de son administration. On peut dire, en effet, que lorsque Malesherbes prend la direction de la librairie, la bataille du siècle n'est pas même encore engagée; mais on peut dire que les philosophes ont emporté la victoire lorsque Malesherbes résigne ses fonctions. Une brève énumération de noms propres et de titres le démontre péremptoirement. Comptez plutôt : — en 1750, Voltaire vient à peine de partir pour Berlin; d'Alembert et Diderot n'ont publié de l'*Encyclopédie* que le lourd, mais inoffensif prospectus; Rousseau n'est l'auteur encore que de son *Discours sur les sciences*, une pure déclamation de rhétorique; le reste, Raynal, Marmontel, Grimm, Helvétius, d'Holbach, n'a qu'un semblant d'existence publique. Franchissez brusquement l'intervalle : — en 1763, tous ces noms sont devenus presque illustres, et quelques-uns presque européens; Rousseau n'a déjà plus à publier un seul de ses grands ouvrages; ils se sont tous, dans ce court espace de temps, depuis le *Discours sur l'inégalité* jusqu'au *Contrat social*, comme pressés l'un sur

l'autre ; l'*Encyclopédie* a paru, on l'a suspendue, elle a reparu, on l'a supprimée derechef, et la voilà cependant qui s'achève ; Voltaire enfin a pris possession, pour ne le plus quitter jusqu'à son dernier jour, de son rôle de combat en même temps que de sa seigneurie de Ferney. Les philosophes et les encyclopédistes, isolés il y a treize ans, et non-seulement inconnus, mais hostiles les uns aux autres, maintenant groupés autour d'une entreprise commune, sont un corps dont l'esprit dirige à son gré l'opinion. Le grand effort est fait, et visiblement, il suffira de quelques coups pour jeter bas ce qui subsiste encore de l'ancienne société française. La plupart des hommes qui vont désormais venir à la réputation, un Condorcet ou un Mirabeau, seront déjà les futurs acteurs de la révolution.

C'est ce qui fait l'intérêt unique de l'histoire de l'administration de M. de Malesherbes. Lorsque nous la connaîtrons bien, il nous sera permis de passer du dehors au dedans, et d'étudier l'histoire intérieure de la propagande philosophique au XVIIIe siècle.

II.

« Le président de Malesherbes, dit d'Argenson en son *Journal*, s'y prend fort joliment. Il laisse passer tout ce qui se présente ;.. puis, quand les ordres d'en haut surviennent pour prohiber, il les publie et revient à la tolérance, de façon qu'elle règne aujourd'hui dans la littérature plus que partout ailleurs (1). » Si d'Argenson, par hasard, eût dit là l'exacte vérité, la littérature aurait sans doute à Malesherbes une obligation tout à fait singulière, mais l'histoire, plus impartiale, n'hésiterait pas à convenir que le directeur de la librairie aurait trahi la confiance de son père, le chancelier de Lamoignon, et de son roi. Car il est assurément permis de faire du bien dans une grande place, mais non pas, même pour faire ce bien, de dénaturer, comme ce serait ici le cas, les fonctions de cette place, et d'agir au contraire des devoirs que l'on a contractés en l'acceptant. D'Argenson tourne sans doute ici les choses à sa manière, laquelle est volontiers gouailleuse et, jusque dans l'éloge, assez habituellement malveillante. Il suffisait de dire que, lorsqu'à la fin de 1750, Malesherbes prit en main la direction de la librairie, son intention était de laisser aux écrivains tout ce que les règlemens en vigueur, les usages traditionnels, le temps, les circonstances, l'état si variable alors et si changeant de l'opinion, enfin l'utilité publique lui permettraient de leur laisser de latitude et de liberté. Lui qui, selon la remarque de Sainte-Beuve, et si de graves occupations ne l'eussent pas absorbé tout entier, sans doute eût essayé, comme

(1) D'Argenson, *Journal*, t. VII, p. 424.

les Buffon et comme les Montesquieu, de se faire un nom dans les sciences ou dans les lettres, il était homme à sentir tout le prix de la liberté. Jeune encore (il n'avait pas trente ans), premier président de la cour des aides, et c'était presque la seconde magistrature du royaume, richement marié, dans la finance, avec une fille du fermier-général Grimod de la Reynière; instruit, lettré, savant même, héritier de cette culture d'esprit traditionnelle chez les Lamoignon, plus fin, moins timoré, plus humain surtout qu'il n'appartenait d'ordinaire à cette grande et glorieuse famille parlementaire; connu, répandu même parmi les gens de lettres, élu tout récemment à l'Académie des sciences, il se flatta (peut-être un peu naïvement) de faire agréer son patronage aux écrivains; et qu'en échange de la protection dont il les couvrirait, eux, de leur côté, le pratiquant et l'appréciant chaque jour davantage, s'en feraient à lui du soin et des moyens de concilier sa bonne volonté de leur plaire, ou plutôt de les servir, avec les obligations naturelles de sa charge. Mais il fut promptement détrompé. La tâche était plus épineuse qu'il ne l'avait cru tout d'abord.

L'une des causes en était qu'en principe il n'existait, à proprement parler, ni direction, ni département de la librairie. Mais le chancelier de France, « protecteur né de la librairie, » et à moins qu'il ne lui convînt de retenir la fonction avec le titre, comme avait fait parfois d'Aguesseau, comme avait fait Pontchartrain, déléguait à qui bon lui semblait, le plus souvent au lieutenant de police ou à quelque maître des requêtes au conseil d'état, la « manutention » d'une matière infinie, confuse, mal digérée, qui comprenait de tout un peu, depuis le droit d'autoriser nommément la veuve d'un maître imprimeur à recevoir des apprentis, jusqu'au pouvoir d'arrêter sous la presse la pensée de Voltaire et de Diderot, les plus minces détails de la surveillance administrative et les plus grands intérêts de la littérature. Tantôt, en effet, il s'agissait de savoir si l'on maintiendrait contre la bruyante clameur des amours propres blessés les droits de la libre critique ; ou la liberté même de la pensée contre l'intolérance officielle de l'église et des parlemens; et tantôt il s'agissait de savoir si l'on permettrait à un libraire de réimprimer *la Nouvelle Héloïse* avant que son confrère eût achevé d'écouler mille exemplaires de l'édition de Hollande qu'il avait encore en magasin. C'est ici l'ancien régime dans la singularité de sa constitution : inquisitorial, si je puis ainsi dire, et paternel tout à la fois: une sollicitude attentive aux intérêts privés contrepesant et, dans une certaine mesure, compensant l'insouciance des intérêts généraux. Une autre fois, il fallait décider si c'était le libraire Lambert qui voulait voler Fréron ou si c'était Fréron qui voulait duper le libraire Lambert, mais une autre fois la question était si l'on con-

tinuerait de protéger, contre le parlement et contre le conseil même du roi, l'entreprise de l'*Encyclopédie*. Tout cela venait aboutir à Malesherbes. Ajoutez de perpétuels conflits de juridiction, comme il est inévitable dans une charge dont les limites flottent indéterminées; l'obligation d'être toujours en garde contre les sollicitations des personnes de cour, les surprises des gens de lettres, ou les empiétemens de la Sorbonne, du Parlement, du ministère même sur les droits du chancelier; l'extrême difficulté d'agir sans se heurter aux droits de l'un, sans provoquer les revendications de l'autre; comme conséquence, des haines redoutables, des rancunes persistantes, la disgrâce toujours imminente; et vous n'aurez que l'imparfaite idée du détail innombrable et des mille inquiétudes que comportait une fonction découverte, pour ainsi dire, de toutes parts, puisqu'il n'en existait ni provisions, ni brevet, ni commission, ni titre.

C'était bien autre chose encore si, négligeant tout ce qui n'est que matière d'administration, on passe aux deux objets essentiels de la direction de la librairie : la concession des privilèges et la censure des livres. Nous n'avons pas à faire l'histoire, si curieuse qu'elle soit, du privilège en librairie. Cependant, comme il n'est chose au monde qui ne retienne, en dépit des changemens que le temps y apporte, quelque souvenir de son institution primitive, il est bon de noter que le privilège, à ses débuts, était si loin d'être ce que l'on a coutume encore aujourd'hui d'entendre sous le mot, — un instrument de règne, une mainmise du pouvoir sur les droits de la pensée, — qu'il est antérieur, au contraire, de plusieurs années, à l'institution régulière de la censure. Lorsque la convention mit fin, en 1793, au régime du privilège, elle affecta de croire, ou peut-être après tout crut-elle, que le privilège en librairie, comme le privilège de monter dans les carrosses du roi, n'était et ne pouvait être qu'une dérogation arbitraire, inique et haïssable, au droit commun de tous les citoyens français. Il était pourtant bien évident que garantir aux auteurs, contre la piraterie du contrefacteur (et le privilège, à l'origine, n'avait pas d'autre objet) l'exercice de leur droit de propriété sur leur livre, c'est garantir à l'inventeur le droit de jouir de son invention, ce qui est si peu sortir du droit commun, que c'est justement y rentrer. L'essentiel, en effet, pour ne pas dire le tout du privilège, à l'origine, était la clause pénale qui frappait le contrefacteur du livre d'une amende, selon les cas, plus ou moins considérable. « Faisons défenses à tous imprimeurs, libraires ou autres personnes, de quelque qualité et quelque condition qu'elles soient, *d'introduire dudit ouvrage aucune impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance, comme aussi de faire vendre, débiter ni contrefaire ledit ouvrage, ni d'en faire aucuns extraits*

sous quelque prétexte que ce puisse être,.. à peine de 3,000 livres d'amende contre chacun des contrevenans. » J'ai choisi ce privilége entre beaucoup d'autres parce que les termes en sont plus forts que d'ordinaire, et qu'en même temps on y voit mieux contre quelle diversité d'ennemis, — contrefacteurs étrangers, libraires de provinces, colporteurs ou étalagistes parisiens, faiseurs de feuilles, compilateurs d'extraits, sans parler des faussaires qui changeaient le titre seulement d'un livre et le vendaient pour nouveauté, — la librairie parisienne avait alors à se défendre. Il est daté de 1778. On en a de plus anciens, contenant plus au long ce que j'appellerai la justification et la raison d'eux-mêmes. Tel est le privilège de la première édition du Dictionnaire de l'Académie : « Comme l'impression de ce dictionnaire sera de très grands frais, et qu'il y aurait à craindre; lorsqu'il sera achevé, que le désir du gain ne portât d'autres personne à le contrefaire, soit en changeant le titre ou l'ordre, soit en y ajoutant ou retranchant, soit en le réduisant en *Epitome* ou en quelque autre manière que ce soit, *ce qui serait de notable préjudice à ceux qui se seraient chargés des frais de l'impression...* Même, comme il n'est pas impossible que depuis longtemps que cet ouvrage est commencé, plusieurs gens de lettres n'aient eu connaissance de la méthode et de l'exactitude avec laquelle les mots de la langue y sont examinés, vu les différentes personnes, comme copistes et comme écrivains, qui ont été employés pour le mettre au net, *et qu'il n'est pas juste que, si cette connaissance est parvenue à d'autres, ils se puissent prévaloir de l'industrie et du travail de cette compagnie...* A ces causes... » Et la suite à peu près comme on a vu tout à l'heure.

Les gouvernemens dignes de ce nom sont doués d'un merveilleux instinct pour subodorer, en quelque sorte, les occasions d'étendre obliquement leur pouvoir et de faire tourner au profit de leur domination les faveurs mêmes qu'ils accordent. On ne tarda pas à s'aviser que, puisque les auteurs et les libraires avaient besoin, vu la nature spéciale de leur propriété, que l'état la protégeât par un acte aussi d'une nature spéciale, on pouvait sans doute leur imposer des conditions, et ne leur accorder ce privilège, qui leur devenait indispensable, que sous certaines obligations qu'il restait à déterminer. On peut comparer la nature de ces obligations, — comme d'imprimer sur de beau papier, en beaux caractères, avec de belles marges, sous la surveillance de correcteurs *congrus en la langue latine* et capables au moins de lire le grec, — à ces conditions que plus tard les règlemens de Colbert imposèrent à l'industrie française en général et plus particulièrement à l'industrie de luxe. L'industrie nationale devait être, comme toute chose en France, digne de l'éclat du trône, et il ne convenait pas à Louis XIV que sa magnificence fût tributaire

de l'étranger. C'est à ce sentiment de royale fierté, c'est à la sévérité des règlemens qui furent élaborés pour lui donner satisfaction, c'est à la minutie encore des prescriptions de détail où ils descendirent, que la France a dû longtemps, dans ces industries de luxe, une supériorité qu'il nous est d'autant plus permis de célébrer aujourd'hui que depuis quelques années nous sommes en train de la perdre. Il n'est guère un des nombreux règlemens sur la librairie qui ne porte les traces d'une préoccupation de ce genre. « On imprime à Paris, dit un édit de 1649, si peu de bons livres, et ce qui s'en imprime paraît si manifestement négligé pour le mauvais papier qu'on y emploie et pour le peu de correction qu'on y apporte, que nous pouvons dire que c'est une espèce de honte et reconnaître que c'est un grand dommage à notre état... » Je lis encore dans un arrêt de 1725 : « Que le roi l'a rendu pour avoir été informé... que la négligence de plusieurs libraires et imprimeurs a donné lieu à différens abus qui ont excité les plaintes du public... et qui portent un préjudice considérable au commerce des livres d'impression de France dans le pays étranger. » Évidemment, l'intérêt du commerce français, l'utilité dont il est pour répandre l'influence et le renom français, le légitime orgueil de ce que l'on peut appeler, dès le commencement du XVIIIe siècle, l'universalité de la littérature française, s'ils ne priment pas toute autre considération dans l'esprit des rédacteurs de ces arrêts et de ces édits, cependant ils n'y sont pas inutilement visés; et quand même on n'y verrait que des clauses de style, il faudrait pourtant avouer qu'il s'y est insinué quelque autre chose, au début, que le désir de borner la liberté d'écrire (1).

L'importance politique du privilège ne date que de l'époque des grandes controverses religieuses. Ici encore toutefois il est utile de noter que la bulle de Léon X, où l'on fait remonter l'institution de la censure, étant de mai 1515, elle n'était pas dirigée contre les réformateurs, mais bien, comme il résulte clairement du texte même, contre les excès de ce que l'on a nommé l'humanisme : et nous pouvons ajouter, contre la multiplication des libelles diffamatoires et le débordement des livres obscènes. Ce fut une ordonnance de François Ier, en 1521, qui, adoptant les principes de la bulle et les étendant, soumit pour la première fois en France, obligatoirement, toute sorte de livres à la nécessité d'une autorisation préalable. L'Université, gardienne des traditions gallicanes, et d'ailleurs dont les imprimeurs et libraires étaient « officiers et suppôts jurés, » fut investie de ce droit de censure. Elle l'exerça vigilamment jusque

(1) Voyez pour de plus amples détails sur la vraie nature et l'histoire du privilège, dans les *OEuvres complètes de Diderot*, Ed. Tourneux, t. XVIII, p. 7, la très curieuse lettre sur le *commerce de la librairie*, et les documens rassemblés par MM. Laboulaye et Guiffrey dans leur livre sur *la Propriété littéraire au* XVIIIe *siècle*.

sur les évêques et même les cardinaux. Ce n'est pas ici le lieu d'énumérer les divers édits qui confirmèrent et renforcèrent successivement celui de François Ier. Mais il faut convenir que les princes de la maison de Valois y déployèrent une sorte de rage, et qu'en des circonstances où l'on s'attendrait qu'ils eussent assez d'autres affaires, et d'assez de conséquence, on est étonné de les voir tout à coup renouveler à l'envi les prescriptions, sous peine de mort, contre les libraires, les imprimeurs et les écrivains.

Au commencement du XVIIe siècle, la discorde se mit en Sorbonne. C'est alors que des lettres patentes, données en 1624, transférèrent à quatre censeurs désignés par le roi le droit qui n'avait appartenu jusqu'alors qu'à la Faculté tout entière assemblée. Enfin, en 1653, sous le chancelier Séguier, ces quatre censeurs, détachés en quelque manière de leur origine sorbonnique, devinrent censeurs royaux, aux appointemens de chacun 600 livres. Les privilèges ne purent plus être accordés que sous la garantie donnée par eux que le livre ne contenait rien de contraire soit à la religion, soit au gouvernement, soit aux mœurs. En conséquence de quoi, six ans plus tard, en 1659, on supprima tous privilèges généraux, c'est-à-dire portant permission d'imprimer, sans qu'il fût besoin de renouveler l'instance, tout livre à venir d'un auteur une fois jugé digne de cette marque de confiance. Il semble toutefois que l'on ne tint pas rigoureusement la main à l'exécution de cette mesure, puisqu'en 1686 nous voyons qu'il fallut renouveler l'édit de révocation ou suppression. Je nommerai Bossuet parmi les auteurs qui dans l'intervalle avaient obtenu de ces sortes de privilèges. « Il est permis à messire Jacques-Bénigne Bossuet, évêque de Meaux, conseiller du roi en ses conseils,.. de faire imprimer par tel imprimeur qu'il voudra... *tous les livres qu'il aura composés ou qu'il jugera à propos de faire imprimer pour l'utilité publique :* » Tels sont les termes du privilège, valable pour vingt ans, dont on trouve l'extrait à la suite du *Traité de la communion sous les deux espèces* (1682). L'édit de 1686 l'annula sans doute comme les autres, puisqu'en 1688 l'*Histoire des variations* est munie d'un privilège spécial. Bossuet du moins conserva le droit, comme aussi bien tous les évêques, d'obtenir ses privilèges sans avoir à passer par la formalité de l'approbation préalable. Le chancelier Pontchartrain, en 1702, voulut entreprendre sur ce droit, mais Bossuet défendit les prérogatives de l'épiscopat, et c'est grâce à lui que les ouvrages des évêques demeurèrent, — avec les *factums* des parties en procès, — les seuls écrits que l'on pût imprimer sans passer par l'examen des censeurs (1).

On croira sans peine qu'à mesure du développement de la litté-

(1) Voyez sur ce point : Bossuet, *Œuvres complètes*. Éd. Lachat, t. XXXI ; et pour l'ensemble, dans l'*Encyclopédie*, les articles *Censeur*, *Librairie*, *Privilège*, etc.

rature, il avait fallu singulièrement augmenter le nombre des censeurs. En 1751, au début de l'administration de Malesherbes, ils étaient au nombre de quatre-vingt-deux : ils n'étaient pas moins de cent vingt et un, douze ans plus tard, en 1763. On en comptait quatorze pour la théologie, quinze pour la jurisprudence, dix-neuf pour la médecine, trois pour la chirurgie, neuf pour les mathématiques, quatre pour la géographie et cinquante-sept pour les belles-lettres. Il serait également aisé de faire une liste de noms qui prouverait que ces censeurs étaient toujours admirablement choisis, et une autre qui démontrerait que l'on prenait plaisir à placer le mérite sous la juridiction de la sottise ou de l'incapacité. Mieux vaut donner les noms de toute une classe de ces censeurs, les censeurs pour les mathématiques, par exemple. Ce sont en 1763 : Pitot, Clairault, de Moncarville, de La Chapelle, de Parcieux, Le Blond, Bezout, de La Lande et de Montucla, — dont cinq sur neuf, au moins, s'ils ne sont pas de grands noms, sont des noms respectés dans l'histoire de la science au XVIIIe siècle.

Si nombreux qu'ils fussent, la besogne ne leur manquait pas, car, sans compter qu'ils avaient un avis à donner sur les livres d'impression étrangère dont le libraire ou l'auteur demandait l'introduction et le libre débit en France, je ne relève pas moins, sur les registres de la chancellerie, du 24 décembre 1750 au 1er octobre 1763, de quatre mille quatre cent quatre-vingts demandes de privilège (1). Il va sans dire que beaucoup de ces demandes sont des demandes en prorogation ou renouvellement de privilège, et qu'il ne s'agit assez souvent que de quelque vieil ouvrage à remettre au jour ; mais il va sans dire, d'autre part, que l'on chercherait en vain sur ces registres l'*Essai sur les mœurs* de Voltaire ou *la Nouvelle Héloïse* de Jean-Jacques ; et cela fait compensation. Le pis de son affaire, c'est que le malheureux censeur était obligé sinon de lire l'ouvrage, à tout le moins de le feuilleter consciencieusement, puisque indépendamment de l'approbation générale que l'on imprimait en tête ou en queue du livre, il devait avoir paraphé chaque page du manuscrit ou de la précédente édition, selon qu'il s'agissait d'une réédition ou d'une nouveauté. C'est ce qui les mettait, comme s'exprime dans l'*Encyclopédie* le rédacteur de l'article *Censeur*, « dans la désagréable nécessité de réduire les auteurs ou les libraires qui attendaient leur jugement dans l'état de ces pauvres âmes errantes sur le bord du Styx, qui priaient longtemps Caron de les passer :

> Stabant orantes primi transmittere cursum
> Tendebantque manus ripæ ulterioris amore,

(1) Bibl. nat., fonds français, nos 21998, 21999.

Navita sed tristis nunc hos, nunc accipit illos,
Ast alios longe summotos arcet arena. »

Cette application m'ayant paru bien ingénieuse pour être de Diderot, je n'ai point eu de longues recherches à faire : la plaisanterie était de Bayle. On ne sait peut-être pas assez tout ce que doivent à Bayle nos rédacteurs de l'*Encyclopédie*.

Les censeurs étaient à la nomination du chancelier. C'était lui qui chaque année, vers le mois de décembre, en revisait la liste, rayait les uns, ajoutait les autres. On raya rarement sous l'administration de Malesherbes. Nous avons vu tout à l'heure que l'on ajouta beaucoup. C'est une preuve de la grande extension que prit en ces douze ans le commerce de la librairie française, si redoutable pourtant que fût la concurrence étrangère. Quelques-uns de ces censeurs étaient appointés. Une lettre de l'abbé Trublet, le fameux archidiacre de Saint-Malo, celui-là même dont Voltaire a tracé le portrait si connu :

L'abbé Trublet avait alors la rage
D'être à Paris un petit personnage...
. . . . . .

informe poliment Malesherbes que, s'il veut que l'abbé se charge d'être le censeur des feuilles de Fréron, il faut qu'on lui promette la survivance ou l'expectative de la pension dont jouit Fontenelle, en qualité de censeur précisément. Ces pensions, par un procédé des plus ingénieux, paraîtraient avoir été généralement imputées sur les bénéfices des journaux d'alors, *le Mercure de France* ou *l'Année littéraire* de Fréron. Marin, autre censeur illustre et, comme l'abbé Trublet, beaucoup moins par un effet de son propre mérite que grâce aux mordantes railleries de Beaumarchais, toucha pendant quelques années 600 livres de pension sur la feuille de Fréron. Ces espèces de constitutions de rente au profit de leur propre censeur étaient le prix dont les journaux en ce temps-là, et encore quand on voulait bien le leur permettre, payaient ce privilège, dont ils avaient si peu de peur, à l'encontre de ce que l'on croit, qu'au contraire, de l'obtenir, c'était l'objet de leurs premières démarches, de leurs incessantes sollicitations, et leur souhait le plus cher. Ce malheureux Fréron, que l'on se représente, sur la foi de Voltaire, comme le défenseur soudoyé du parti de la cour, du parlement, du clergé contre le parti des encyclopédistes, savez-vous bien qu'il n'intrigua pas beaucoup moins de vingt ans entiers avant d'y réussir? Et ce ne fut pas Malesherbes qui le lui fit enfin accorder. On le greva de 3,000 livres de pension, et Lebrun, Écouchard-Lebrun, qui fut depuis Lebrun-Pindare, Lebrun, ennemi mortel et calomniateur acharné de Fréron,

accepta galamment sur le produit de *l'Année littéraire* une pension du tiers de la somme (1).

Tous les censeurs n'étaient pas inscrits sur la liste officielle des censeurs royaux. Il y avait des censeurs bénévoles, ou plutôt des censeurs hors tour, et des censeurs de la première distinction, les ministres, par exemple, auxquels Malesherbes communiquait les manuscrits qui touchaient ou qui lui paraissaient toucher aux objets de leur département. Lorsque le libraire sollicitait un privilège pour un ouvrage qui touchait à la politique extérieure, Malesherbes adressait le manuscrit à l'examen de l'abbé de Bernis ou de M. de Choiseul. M. de Machault, ou ses bureaux, décidaient du sort d'un livre sur *les Intérêts du commerce maritime ;* mais M. de Saint-Florentin en personne d'un manuscrit sur *l'Étiquette du cérémonial.* Tout de même, avant de permettre d'imprimer les ouvrages qui traitaient de l'art militaire, on prenait ordinairement l'avis du comte d'Argenson ou du maréchal de Belle-Isle. Le maréchal répondait d'ordinaire en substance que tout l'art de la guerre se trouvant contenu dans « les ordonnances du roi, » il n'était pas autrement besoin d'en embrouiller les principes sous prétexte de les développer (2). C'était sa manière, simple et hardie, de trancher les difficultés de librairie. Une autre fois ne proposait-il pas en conseil, pour couper court aux abus du colportage, de mettre, sans autres façons, les colporteurs à mort, et les auteurs aussi, par la même occasion (3)? Quant aux ouvrages imprimés par ordre d'en haut, je ne trouve guère à citer que des pièces d'une nature toute politique, la traduction, pendant la guerre de sept ans, des manifestes de l'impératrice-reine, ou d'une nature toute personnelle, si je puis ainsi dire, telles que les réponses de Lefranc de Pompignan aux railleries de Voltaire. Exceptons aussi les ouvrages qui sortaient des presses de l'Imprimerie du roi. Ceux-là, naturellement, étaient dispensés de toute censure. Buffon publia son *Histoire naturelle* sans ornement de privilège. Ce genre de faveur, au XVIIIe siècle, avait remplacé ce que nous avons signalé plus haut sous le nom de privilèges généraux. « Lorsque le roi veut honorer et gratifier spécialement un auteur, il ordonne que son ouvrage sera imprimé dans *son imprimerie* et lui fait présent de son édition (4). »

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3531. Fréron devait payer en outre 2,400 livres au *Journal des savans.*

(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3347. L'ouvrage dont il s'agissait était un *Manuel de l'officier de cavalerie,* signé du nom célèbre de Feuquières.

(3) Boissy d'Anglas, *Essai sur la vie de Malesherbes,* t. I, p. 395.

(4) J'emprunte le renseignement à l'article *Imprimerie* de l'*Encyclopédie.* Une lettre de Malesherbes à Lefranc de Pompignan (Bibl. nat., fonds français, n° 22191) en confirme l'exactitude.

Il ne nous reste plus qu'à montrer les philosophes eux-mêmes devenus censeurs à l'occasion, le noble d'Alembert, par exemple, et le généreux Diderot. A la vérité, je n'ai pas découvert qu'aucun directeur de la librairie eût été si naïf que de demander à Voltaire ce qu'il pensait d'un livre ou d'un journal; mais Voltaire se passait bien qu'on le lui demandât; et lorsqu'il se sentait bien en cour, nul n'hésitait moins que l'auteur de *l'Écossaise* à réclamer la suppression des feuilles de Fréron. D'Alembert y mettait plus de façons. En 1758, lorsque la *Lettre sur les spectacles*, de Rousseau, fut sur le point de paraître, Marc-Michel Rey, l'éditeur d'Amsterdam, sollicita l'autorisation d'en adresser un certain nombre d'exemplaires à ses correspondans de Paris. Malesherbes répondit favorablement, mais, par déférence pour un collègue de l'Académie des sciences, il communiqua l'ouvrage à d'Alembert. « Si vous jugez à propos de nommer un censeur, lui écrit d'Alembert, et de me choisir pour cela, je vous donne par avance mon approbation par écrit; » et quinze jours, plus tard, emphatiquement, quand il a lu tout l'ouvrage, qui venait à Paris feuille par feuille : « J'ai lu l'ouvrage de M. Rousseau contre moi; il m'a fait beaucoup de plaisir (1). » N'est-ce pas dommage que tant de générosité soit en pure perte; que les ouvrages qui, comme celui de Rousseau, viennent de l'étranger, n'aient besoin que d'une approbation tacite, et que les affaires de Rousseau, comme d'Alembert le sait fort bien, se règlent pour ainsi dire personnellement entre M. de Malesherbes et Rousseau? Mais d'Alembert n'en a pas moins pris le beau rôle : nous verrons tout à l'heure comment il le soutiendra. Pour Diderot, je conviens que ce n'est pas sous Malesherbes qu'il a rempli les fonctions de censeur, c'est un peu plus tard, sous M. de Sartine. Admirons comme le choix est heureux! L'auteur des *Bijoux indiscrets* chargé d'examiner si les livres ne contiennent rien contre les mœurs! Vous me direz que l'on avait bien honoré de la même confiance le très licencieux auteur du *Sopha*. Mais ce que Diderot examinait surtout, c'était s'ils ne contenaient rien contre les encyclopédistes. Il estimait, comme son ami M. Grimm, que *l'Écossaise* était sans doute une assez plate comédie, de peu de mouvement et de peu d'intérêt à la scène, d'ailleurs une plaisanterie du meilleur goût, tandis que *les Philosophes*, de Palissot, étaient de ces abominations contre lesquelles un gouvernement fort eût dû sévir impitoyablement. M. de Sartine, un jour, le chargea de lire précisément une comédie de ce même Palissot, intitulée *le Satirique*. Voici l'opinion de l'homme qui s'est plaint si souvent des rigueurs du pouvoir : « Il ne m'appartient pas, monsieur, de vous donner des conseils, mais si pouvez faire en sorte qu'il ne

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 1183.

soit pas dit qu'on ait deux fois, avec votre permission, *insulté en public ceux de vos concitoyens qu'on honore dans toutes les parties de l'Europe*, que les voyageurs se font un devoir de visiter, et qu'ils se font un honneur d'avoir connus quand ils sont de retour dans leur patrie, je crois que vous ferez sagement (1). » Je souligne exprès une phrase qui caractérise bien la politique de nos philosophes du XVIIIe siècle. Ils ne s'honorent pas seulement de la royale familiarité des Frédéric et des Catherine, pour ne rien dire ici de ces principicules d'Allemagne dont Grimm est le factotum, le complaisant, et le flatteur attitré, mais encore ils savent s'en servir, et par le moyen des complimens qu'ils leur arrachent, par l'indiscrète publicité qu'ils leur donnent, par le bruyant étalage qu'ils en font, ils se fabriquent, « dans toutes les parties de l'Europe, » une réputation du poids de laquelle ils essaient de peser sur les résolutions et la conduite à leur égard du gouvernement de Louis XV.

Et ils y réussissent. Car, on a pu le reconnaître à ces marques de confiance qu'ils reçoivent tantôt du directeur de la librairie ou tantôt du lieutenant de police, il est encore assez facile, au travers du réseau de ces règlemens et de ces coutumes dont les mailles nous paraissaient si serrées tout à l'heure, de se frayer un passage, pour peu qu'on y sache mettre ou de souplesse ou d'audace. Les règlemens sont sévères, mais les hommes sont indulgens. Auteurs, censeurs, libraires, tout ce monde est un peu de la même société. Quelques-uns, comme Fréron, sont de l'intimité des inspecteurs de police chargés de la librairie; il dîne chez eux et leur emprunte dix louis pour payer ses dettes criardes; quelques autres, comme Diderot, sont de la confidence de M. de Sartine; il y en a, comme l'abbé Morellet, qui sont aux gages du gouvernement, et d'assez bon appétit pour manger à deux râteliers. Aussi l'auteur assez souvent choisit-il son censeur. Ne vous étonnez pas si c'est un médecin, M. de La Virotte, que l'on charge d'examiner les drames de Diderot : c'est Diderot qui l'a demandé, parce que La Virotte est comme lui de la société du marquis de Croismare, et qu'il en augure un jugement favorable. Mais attendez avant de vous indigner, si c'est à M. Bourgelat, maréchal-ferrant, écuyer ou vétérinaire à Lyon, que l'on soumet les *Essais de littérature* de d'Alembert; c'est d'Alembert qui l'a voulu, et qui sait fort bien ce qu'il fait en sollicitant comme censeur l'un des assidus collaborateurs de l'*Encyclopédie*. Que si cependant l'amitié du censeur et son désir de complaire cèdent parfois à l'évidence trop claire du devoir, le manuscrit passera de ses mains à celles d'un deuxième, d'un troisième, d'un quatrième censeur, et jusqu'à ce que l'on en trouve un

(1) *Œuvres complètes de Diderot*. Éd. Assézat et Maurice Tourneux, t. XX, p. 12.

dont les idées plus larges, ou la conscience moins étroite, veuillent bien s'accommoder au caprice de l'auteur. Après tout, la décision du censeur n'est-elle pas couverte par l'autorité du chancelier, de qui seul il tient ses pouvoirs, et de qui seul il relève? Et puis il y a les ruses de guerre. C'est le manuscrit de l'ouvrage que l'on devrait déposer à la chancellerie, c'est sur le manuscrit que le censeur devrait apposer son paraphe, c'est sur le manuscrit paraphé que le directeur de la librairie ou le chancelier devrait délivrer le privilège; mais, en fait, ce qu'on présente à l'approbation, c'est le livre presque tout imprimé, de façon que le pouvoir, comme il fait communément, hésite à léser les intérêts matériels engagés dans l'entreprise. « Saisir chez ce libraire, dit un inspecteur de police, c'est bien rigoureux, sa ruine entraînerait celle de beaucoup d'autres,.. et la perte des livres *sans permission* dont il fait le plus fort de son commerce. » Et le lieutenant de police, en une autre occasion, comme s'il continuait le discours de son subordonné, d'écrire au ministre : « Je m'arrangerai avec Guérin, — c'est le libraire, — pour que la chose ne fasse pas d'éclat et ne porte aucun préjudice à son crédit (1). » C'est sur quoi les auteurs spéculent.

Avez-vous remarqué ces livres *sans permission?* C'est qu'en effet il y a des livres sans permission qui s'impriment et se vendent avec toute sécurité. Si le directeur de la librairie ne croit pas devoir accorder de privilège, il peut donner au moins une permission, renouvelable de trois ans en trois ans; mais s'il n'accorde pas cette permission publique, l'auteur a la ressource encore des permissions tacites; et si le livre est tel qu'on ne puisse vraiment pas fermer les yeux, il y a l'impression clandestine, au titre étranger, en provenance d'Amsterdam ou de Genève, que l'on laisse librement circuler. Je trouve dans une lettre de Malesherbes à l'intendant de Lyon, à propos d'un ouvrage contenant « quelques traits sur la religion catholique, » par un écrivain protestant : « Le parti que nous prenons ordinairement est de permettre ces ouvrages tacitement, ou plutôt de les tolérer, puisqu'on ferait entrer l'édition étrangère, et qu'il vaut encore mieux que ce soient des libraires ou des ouvriers français qui fassent le profit. » Et je lis, en un autre endroit, de la main même de Malesherbes, une note ainsi conçue : « J'ai mandé à M. Boulmier, auteur, que son livre était refusé; cependant j'ai mandé à M. d'Hémery de ne pas user de grande rigueur si on l'imprimait sans permission (2). » On sait encore que, lorsqu'un arrêt du conseil eut révoqué le privilège de l'*Encyclopédie*, elle ne continua pas

(1) F. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII; Bonin à Berryer, p. 295; et Berryer à Maurepas, p. 308.

(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3345.

moins de s'imprimer à Paris, chez Lebreton, au su du parlement comme du chancelier, de la Sorbonne comme du ministère, et tout ce que l'on exigea des libraires, ce fut de ne pas distribuer trop ouvertement les dix énormes in-folio qui parurent d'un seul coup en 1765. Tout le monde se doute bien qu'il n'y a rien de plus aisé que de distribuer secrètement dix énormes in-folio, dont chacun pèse pour le moins sept ou huit livres et plusieurs onces.

On voit qu'il y avait des accommodemens avec le pouvoir. C'est pourquoi ce serait représenter bien infidèlement les choses que de les étudier uniquement dans les édits ou règlemens qui régissaient la matière. Entrons donc dans le détail de quelques affaires particulières, où nous allons retrouver les plus grands noms du XVIIIe siècle : Voltaire, Diderot, et Rousseau.

III.

L'une de ces affaires parmi les plus importantes, et qui fit le plus de bruit en son temps est celle du livre de *l'Esprit*. Sainte-Beuve l'a racontée dans les *Causeries du lundi*, mais Sainte-Beuve n'a ni tout dit, ni même tout su. Ce qu'il n'a pas su, c'est ce que diverses publications, depuis 1850, nous ont appris, que le censeur du livre d'Helvétius et son malencontreux approbateur « un M. Tercier, » comme il l'appelle, premier commis des affaires étrangères, membre de l'Académie des inscriptions, intermédiaire enfin de la correspondance secrète du roi avec le comte de Broglie, était en somme un assez gros personnage. Qui voudra connaître à fond ce qu'était, et ce que pouvait être, un premier commis sous l'ancien régime, n'aura qu'à consulter les *Mémoires* de Marmontel, à moins qu'il n'aime mieux s'en tenir au portrait, quoique trop noir, que Voltaire a tracé de Saint-Pouange dans son roman de *l'Ingénu*. Mais ce que Sainte-Beuve n'a pas dit, c'est que dans la circonstance il y eut au moins quelque légèreté de la part de Malesherbes. Helvétius, dont il était l'ami, lui avait demandé de « ne pas mettre le livre entre les mains d'un théologien ridicule, » et c'était une espèce d'avertissement; il avait insisté, le priant avec simplicité de prendre connaissance du livre, et lui permettant « de faire tous les retranchemens qu'il jugerait à propos de faire; » il était revenu à la charge, lui proposant de lui montrer lui-même, en une heure de temps, « les endroits qui pourraient blesser des hommes scrupuleux et peu éclairés (1) : » cependant Malesherbes s'était contenté d'adresser le livre à Tercier, qui d'ordinaire n'avait point à juger d'ouvrages de ce genre et dont la spécialité de censeur était, comme il ressortissait à ses

(1) Bibl. nat., fonds français, n° 22191.

fonctions, l'examen des ouvrages qui traitaient de politique extérieure ou de droit des gens. Ces détails ont pourtant leur prix. Je ne sais trop encore pour quelle raison Sainte-Beuve a négligé de qualifier comme elle le méritait la piteuse rétractation d'Helvétius. « Je souhaite très vivement et très sincèrement que tous ceux qui auront eu *le malheur* de lire cet ouvrage me fassent *la grâce* de ne me point juger d'après *la fatale impression* qui leur en sera restée. » Comme si ce n'était pas pour faire du bruit qu'Helvétius avait mis au jour son plat ouvrage, et comme s'il n'avait pas spéculé, dans le même temps qu'il le composait, sur le scandale que son paradoxe exciterait! Finissons-en donc une bonne fois de ces récriminations hypocrites. Helvétius, aussi galant homme d'ailleurs qu'il vous plaira, mais ceci ne fait rien à l'affaire, et tourmenté de la manie d'écrire, quoique la prétention lui allât comme une bague à un chat, voulait du tapage autour de son nom. S'il en eut plus qu'il ne voulait, c'est que la politique a de ces mécomptes. Mais je n'aurai pas la naïveté de l'aller plaindre, parce que, ayant cherché délibérément un peu de cette célébrité que donne toujours la persécution, il trouva que la persécution passait les bornes que dans le secret de ses calculs il lui avait assignées. Quiconque tente un coup de partie doit savoir ce qu'il risque, et s'il perd, se montrer beau joueur : ce fermier-général ne fut pas philosophe.

Cependant le parlement avait évoqué l'affaire. Le parlement, en s'arrogeant, comme dit Sainte-Beuve, le droit de juger le livre, empiétait-il sur la juridiction du chancelier? Je n'en sais rien, la question serait difficile à trancher, mais je ne le crois pas. La concession du privilège, l'appprobation du censeur, l'autorité du directeur de la librairie, ne pouvaient pas avoir pour effet d'arrêter l'action du ministère public. La sécurité de l'avocat-général, Omer Joly de Fleury, quand il invite Malesherbes « à suspendre le débit du livre jusqu'à ce qu'il ait pu s'en faire une opinion, » ne semble pas du moins indiquer qu'il ait l'ombre seulement d'un doute sur l'intégrité de son droit. Et si j'ai bien compris un échange de lettres à ce sujet entre Malesherbes, Bernis, et Tercier, c'est sur un autre point que le conflit s'éleva, savoir : la prétention qu'affecta le parlement d'envelopper Tercier dans la procédure, c'est-à-dire, puisque le censeur, comme on l'a vu, ne tenait ses pouvoirs que de la désignation du chancelier, le chancelier lui-même. Il faut ajouter que c'était Bernis lui-même qui s'était avisé de pousser Tercier à se livrer, en quelque sorte, je ne sais par quelle démarche, au jugement du Parlement. Ce fut sans doute aussi Bernis qui lui conseilla de donner sa démission de censeur, à quoi Malesherbes répondit qu'on prenait une peine bien inutile, attendu que le nom de M. Tercier était déjà rayé pour l'année 1759 de la liste des censeurs royaux. Un dernier fait

semble bien prouver que le parlement agissait dans la plénitude indiscutable de sa compétence. C'est que ni la radiation de Tercier, ni la révocation du privilège par arrêt du conseil du roi, n'empêchèrent la procédure de se poursuivre. Un arrêt du parlement, toutes chambres assemblées, faisant droit aux réquisitions de l'avocat-général, condamna le livre de *l'Esprit*, le 6 février 1759, à être lacéré et brûlé par l'exécuteur de la haute justice. Choiseul, qui venait de supplanter Bernis, profita de ce que l'arrêt donnait publiquement acte à Tercier de son humiliation, de son repentir, et de sa promesse de ne plus examiner de livres pour destituer le pauvre homme. On peut voir les raisons du nouveau ministre dans le livre du duc de Broglie sur *le Secret du roi* (1).

L'affaire est caractéristique des difficultés que rencontrait un directeur de la librairie du côté du parlement. Voici quelques échantillons de celles qu'il rencontrait du côté des auteurs.

Je ne saurais dire précisément de quelle époque datent les premières relations de Malesherbes et de Voltaire. Ils avaient sans doute, par les Grimod de la Reynière et autres puissans seigneurs de la finance, plus d'une liaison commune. Cependant Malesherbes, quand les rapports changèrent, et de mondains qu'ils pouvaient être devinrent administratifs, semblerait tout d'abord s'être tenu sur la réserve. Il s'agissait de l'édition prétendue furtive de l'*Histoire universelle*, — c'est l'*Essai sur les mœurs*, — donnée contre le gré de Voltaire par le libraire Jean Néaulme, à la fin de l'année 1753. Voltaire en demandait la suppression, et fidèle à sa manie de traiter avec les puissances, passant par-dessus la tête de M. de Malesherbes, il s'était adressé directement au chancelier. Malesherbes, dans une lettre que nous n'avons pas pu retrouver, lui en marqua peut-être quelque mécontentement. Voltaire, avec sa prestesse accoutumée, changea de batteries aussitôt : « Quand j'ai eu l'honneur de vous envoyer, monsieur, lui écrivit-il, ce procès-verbal avec une lettre pour monseigneur le chancelier, *j'ai cru qu'il avait le ministère de la littérature*. Puisque c'est vous qui en êtes chargé, monsieur, j'attends de vos bontés que vous voudrez bien faire parvenir au roi la vérité qui vous est connue. Quel autre que vous peut faire connaître cette vérité opprimée (2) ? » Malesherbes répondit par la lettre suivante, un peu longue, mais que nous donnons tout entière parce qu'elle montre bien dans quelles étroites limites se resserraient les attributions d'un directeur de la librairie, et puis pour une autre raison, que l'on verra tout à l'heure.

(1) On peut consulter encore sur toute cette affaire les *Mémoires sur la librairie*, de Malesherbes lui-même.

(2) *Œuvres complètes de Voltaire;* Éd. Moland, t. XXXVIII, lettre 2702.

Vous savez mieux que moi, monsieur, qu'il n'y a point de ministère de la littérature. M. le chancelier est chargé de la librairie, c'est-à-dire que c'est sur son attache que se donnent les privilèges ou permissions d'imprimer. Il m'a confié ce détail, non pour y décider arbitrairement, mais pour lui rendre compte de tous les ordres que je donnerais. Ce n'est ni une charge ni une commission, c'est une pure marque de confiance dont il n'existe ni provisions ni brevet et que je tiens uniquement de sa volonté. Ainsi vous voyez combien on vous a mal informé en vous disant que ce n'était point M. le chancelier, mais moi qui avais le ministère de la littérature. C'est aussi M. le chancelier qui est chargé de tout ce qui concerne les universités; c'est lui qui nomme aux places d'imprimeur dans tout le royaume, et ce sont différens maîtres des requêtes qui sont chargés de lui rendre compte des affaires qui concernent ces deux objets. Vous savez aussi que les académies et la bibliothèque du roi sont dans le département de M. d'Argenson, et les académies de province dans celui des autres secrétaires d'état. Je vous rappelle des choses que vous ne pouvez pas ignorer, mais qui doivent cependant vous faire connaître combien mon prétendu ministère de la littérature est borné. Ajoutez à cela que, par mon état, je ne suis point à portée d'approcher de la personne du roi assez librement ni assez fréquemment pour lui parler de mon propre mouvement d'une affaire dont il ne m'a point ordonné de lui rendre compte; par la même raison de mon état, je ne vois que fort rarement Mme de Pompadour; cela posé, que puis-je faire pour vous rendre cette justice que vous désirez avec tant d'ardeur?

Je suis prêt à certifier, non-seulement aux personnes constituées en dignité, mais à quiconque voudra le savoir, que vous n'avez demandé pour votre *Histoire universelle* aucune permission publique ni tacite, directe ni indirecte, que vous avez même fait des démarches auprès de moi, tant par vous que par Mme Denis, pour en empêcher le débit, démarches fort inutiles à la vérité, parce que cela ne me regarde point, et que, quand je n'ai point permis un livre, je ne me mêle pas du débit illicite qui s'en peut faire; c'est l'affaire de la police. Je peux dire de plus que j'ai lieu de croire, d'après des lettres que j'ai vues, que le libraire Néaulme ne tient point le manuscrit de vous directement; mais quand j'aurai dit tout cela, vous n'en serez pas plus avancé. Ceux qui sont portés à croire, malgré vos plaintes authentiques, que le manuscrit a été imprimé de votre consentement ne trouveront dans tout ce que je pourrais leur dire rien de capable de les détromper. D'ailleurs je ne sais pas si vous faites trop bien de toucher cette corde-là. Vous parlez des impressions fâcheuses que l'on a données au roi sur vous à l'occasion de cette édition. Je ne sais pas si le roi s'en occupe autant que vous le croyez... Tout ce que je sais, c'est que j'ai porté de votre part une lettre à mon père, qui ne savait pas seu-

lement qu'on vous accusât ou non d'avoir donné les mains à cette édition de Hollande.

Pour moi, je ne puis vous donner qu'un conseil, c'est de vous tenir tranquille et de prendre garde surtout qu'on n'aille, à l'occasion de vos justifications sur l'*Histoire universelle*, vous attaquer sur les *Annales de l'Empire*, que vous ne pourrez pas désavouer. Lorsque ces deux livres auront fait tout leur effet dans le public, les amis puissans que vous avez à la cour trouveront peut-être le moment favorable pour parler de vous; mais, jusque-là, ne vous suscitez point de nouvelles affaires, en attirant sur vous, par vos plaintes continuelles, les yeux du roi et du ministère (1).

Il est certain que, revenir de Berlin dans les conditions que l'on sait et, pour toute consolation de l'aventure de Francfort, recevoir de Paris une pareille lettre, c'est chose dure. Mais ce qu'il importe ici de signaler, c'est que l'opinion de Malesherbes, qu'il n'est pas besoin de lire, comme on dit, entre les lignes pour discerner clairement, était alors partagée de presque tout le monde en France. La royauté de Voltaire a été lente à se fonder (2). Tel il était parti pour Berlin, tel il revenait en 1754 à Colmar, un bel esprit pour ses compatriotes, rien de plus, et non pas même le premier parmi les beaux esprits. Ce fut même un des étonnemens de Grimm, débarquant d'Allemagne, en 1749, que de constater, dès ses premiers pas dans le monde, quel mince personnage était à Paris en comparaison d'un Montesquieu, qui vivait encore, ou d'un Fontenelle, qui vivait toujours, l'homme qui depuis longues années, à Berlin comme à Leipzig, passait non-seulement pour le successeur et le rival heureux de Racine et de Corneille, mais déjà pour le plus grand nom, dans la prose comme dans les vers, dans l'histoire et dans la philosophie comme dans la tragédie, de la France du XVIIIe siècle. Et les plus sincères admirateurs de son talent aimaient mieux, comme Malesherbes, l'admirer de loin que de près. Que voulez-vous? l'homme en lui était si difficile à estimer! Tout ce que l'on peut dire pour l'excuser, et l'on ne se fait pas faute de le dire, c'est que le malheur des temps l'obligeait à cette politique. Mais on va voir que le malheur des temps n'y est que pour assez peu de chose, qu'il y a là de la part du grand homme une stratégie des plus curieuses et, pour tout dire, un calcul si savamment, si spirituellement com-

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3344. Comparez, dans l'édition de M. Moland, la lettre 2689.

(2) En voici une preuve en quelque sorte arithmétique. Nous venons de citer une lettre cotée 2702, et datée de 1754, pour une correspondance qui remonte maintenant jusqu'en 1711; dans le dernier volume paru de la même édition, et qui s'arrête à l'année 1770, la dernière cote est 7304. On peut faire la proportion, et de cette extension de la correspondance induire l'extension d'influence.

biné qu'il faut toujours, en dépit de la morale, finir par en rire et se laisser désarmer. Si l'on n'est pas plus audacieusement impudent, on n'est pas plus spirituellement menteur. Voltaire, inimitable en tant de choses, ne l'est en rien plus que dans l'art de se sauver du mépris par une gambade et de l'odieux par la qualité de la bouffonnerie.

Un beau matin donc de 1755, M. de Malesherbes reçoit de Mme Denis une lettre éplorée. Le marquis de Ximenès, ce colonel dont on disait que, parmi les divers préposés aux diverses affaires de Voltaire, il avait le département des vilenies, a volé (c'est le mot dont elle se sert), parmi les papiers de la dame, dont il est ou fut un peu l'amant, un manuscrit de Voltaire. C'est l'*Histoire de la guerre de 1741*, — dans l'œuvre définitive, *le Siècle de Louis XV*. Le livre s'imprime à Paris chez le libraire Le Prieur. M. de Malesherbes est supplié de donner des ordres, comme dessus, pour arrêter l'édition et défendre le débit. Il s'informe, interroge ou fait interroger Ximenès, et répond assez sèchement :

Je n'ai aucune connaissance, madame, qu'on imprime le manuscrit dont vous vous plaignez; comme il n'est ni approuvé ni susceptible d'approbation, je ne pourrais le faire saisir et punir le libraire qui l'a entrepris. Ainsi vous sentez bien que je ne puis me mêler de la négociation que vous me proposez...

M. de Ximénès m'a assuré qu'il n'y avait aucune part, et comme je n'ai aucune raison de le soupçonner de m'en imposer, je ne doute pas de la vérité de ce qu'il m'a dit (1).

Cette réponse ne satisfait pas la veuve. Elle se plaint avec amertume, — et sans orthographe, — que Malesherbes ait « des préventions contre son oncle, » en quoi peut-être elle a raison; elle essaie de l'apitoyer et lui « ouvre son cœur déchiré, » ce qui laisse Malesherbes insensible; elle le supplie de ne pas croire Voltaire « capable d'actions indignes de son cœur, » comme si Malesherbes n'avait pas appris à connaître le personnage. Elle ajoute que l'admiration du président de la cour des aides est le prix le plus flatteur que son oncle « attende de quarante ans de travaux; » j'omets les autres complimens qu'elle mêle à ses jérémiades, elle ne sait pas louer encore aussi subtilement que cet oncle incomparable. Malesherbes répond :

Tout ce que vous me mandez de l'impression que fait sur M. de Voltaire ma façon de penser est trop flatteur pour que je puisse le croire,

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3346.

mais je puis vous assurer que le public serait bien prévenu en sa faveur si tout le monde désirait autant que moi d'estimer la personne de ceux dont on estime les ouvrages. Malheureusement les grands talens et les grands succès ne font pas le même effet sur toutes les âmes. Ce qui a produit le triomphe à Rome avait produit l'ostracisme à Athènes. Mais quelle que soit la malignité de bien des gens, on en triomphe à la fin quand on n'y donne aucune prise bien fondée, et je crois que la conduite la plus simple et la plus unie est le meilleur moyen de détruire la calomnie (1).

C'est qu'il sait que Mme Denis s'adresse à Mme de Pompadour, au comte d'Argenson, au président Hénault, en même temps qu'à lui; que d'Argental, le factotum de Voltaire, fait jouer toute sorte de ressorts; que Voltaire lui-même se plaint à tous les échos et sur tous les tons de l'infidélité de Ximénès et de la gredinerie des libraires. Or, il se faut défier quand ce diable d'homme fait tout ce tapage autour de l'une de ses brochures ou de l'un de ses livres : il a ses raisons, et c'est un piège qu'il tend à quelqu'un. Il en est effectivement de l'*Histoire de la guerre de 1741* comme il en était l'an dernier de l'*Histoire universelle* : c'est de Voltaire incontestablement que Le Prieur tient le manuscrit, et c'est Voltaire qui fait imprimer. La preuve en est fournie par un document capital, que M. Ravaisson, le savant éditeur des *Archives de la Bastille*, a retrouvé parmi les manuscrits de l'Arsenal. C'est une lettre de d'Hémery, l'un des deux inspecteurs de la librairie, à Berryer, le lieutenant de police (2).

Monsieur, j'ai l'honneur de vous rendre compte que Le Prieur a acheté le manuscrit des campagnes de Louis XV, du sieur Richer,... frère de Richer l'avocat qui vient de donner un traité sur la mort civile.

Il a présenté ce manuscrit à Prieur, comme appartenant à un M. de Venozan, officier dans le régiment de Picardie; Le Prieur l'a acheté comme tel, et Richer pour l'en convaincre lui a produit une quittance d'une écriture toute contrefaite, signée dudit sieur de Venozan, que Le Prieur n'a cependant pas voulu accepter qu'après avoir été endossée par ledit sieur Richer.

Cette conduite a paru suspecte à Le Prieur, avec d'autant plus de raison que Richer avait échappé dans la conversation le nom du chevalier de la Morlière; mais, comme Le Prieur achetait d'un homme

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3346.

(2) Elle avait été déjà signalée par Beuchot, et publiée par M. Desnoiresterres, *Voltaire aux Délices*, p. 105, 106.

qu'il connaissait, et qu'il avait envie de l'ouvrage, il n'a pas cherché à approfondir ce qui en était.

J'ai engagé Le Prieur à me confier ce billet, et j'ai reconnu que l'écriture, quoique contrefaite, du prétendu Venozan est précisément celle du chevalier de la Morlière, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre en la vérifiant avec son écriture que je joins ici avec ce billet (1).

Et comme La Morlière, qui rendait fréquemment à Voltaire de ces services douteux, en ce temps-là même, de concert avec Thieriot, répandait dans Paris des copies de *la Pucelle*, il n'est guère possible d'hésiter à conclure que le manuscrit de l'*Histoire de la guerre de 1741* venait indirectement de Voltaire.

On demandera peut-être où tendaient toutes ces manœuvres. Nous pouvons le dire. Indépendamment de l'espèce de « réclame, » puisque c'est le mot aujourd'hui consacré, que faisait naturellement au livre ce tumulte ainsi soulevé autour de lui, le chef-d'œuvre de la diplomatie de Voltaire était qu'il demandait qu'on arrêtât le débit de son livre, justement pour que l'autorité se trouvât dans la nécessité de le favoriser. Le livre, comme dit Malesherbes, n'est ni approuvé, ni susceptible d'approbation, de quoi Voltaire, comme bien l'on pense, ne doute pas. Le problème est cependant d'obtenir qu'il se vende, non-seulement malgré la police, mais sous la protection de la police même. C'est pourquoi Voltaire, tandis que Le Prieur imprime à Paris, fait imprimer en même temps à Londres, Amsterdam et Genève. Le livre est achevé, Le Prieur va le mettre en vente ; c'est à ce moment que Mme Denis entre en scène et que les lamentations de Voltaire viennent retentir jusque dans le cabinet de Malesherbes ; et s'aidant de l'un, s'aidant de l'autre, il fait si bien que l'ordre est donné de saisir! On se transporte chez Le Prieur : — descente, perquisition, procès-verbal, et finalement consignation à la Bastille d'un lot d'environ quinze cents ou deux mille exemplaires. Le tour est joué. Les ballots arrivent de l'étranger, passent la frontière en contrebande, l'édition de Londres ou d'Amsterdam se répand, le livre est bientôt dans les mains de tout le monde. On le vend librement à Versailles, on l'achète publiquement à Fontainebleau. Le libraire alors va trouver Malesherbes, il lui représente que deux mille exemplaires c'est une somme, qu'il est d'autant moins juste de la lui faire perdre que le livre se vend couramment sous le manteau, qu'un directeur de la librairie ne doit pas avoir moins d'égards aux intérêts marchands des libraires qu'à l'intérêt littéraire des auteurs; Malesherbes, toujours humain, se laisse attendrir, la saisie est annulée, on rend les exemplaires, l'édition de Paris est mise ouvertement en vente, et le

(1) F. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 428, 429.

livre s'écoule à la faveur d'une permission tacite que Voltaire n'a pas demandée, ou même dont il aurait l'air de n'avoir pas voulu, si nous étions gens capables maintenant de nous laisser apitoyer à l'éloquence de ses protestations. Il a forcé la main à Malesherbes, et avec quel art! remarquez-le, car ni le libraire, ni même peut-être Mme Denis ne sont dans la confidence de la machine; il agit seul; et sauf La Morlière, auquel il a bien fallu toucher au moins deux mots de la nécessité du plus absolu secret, il tient tout seul tous les fils de cette amusante intrigue.

Que si maintenant quelques traits paraissaient un peu forts, on peut citer plus fort encore. C'est à Lyon que la scène se transporte, et nous sommes en 1760. Le lieutenant de police, « de la ville et fauxbourgs de Lyon, » M. de Seynas, reçoit un matin la lettre suivante :

Monsieur, souffrez que j'aie l'honneur de m'adresser à vous. Un nommé Rigollet, espèce de libraire de votre ville, a envoyé un libelle affreux, imprimé par lui, à un nommé Bardin, libraire génevois. Ce libelle est intitulé *Dialogues chrétiens*, par M. V., Genève, 1760. L'église de Lyon et celle de Genève y sont également insultées. J'ai porté mes plaintes au conseil de Genève : Bardin, interrogé, a répondu qu'il tenait ce libelle et plusieurs autres de Rigollet qui les fait imprimer à Lyon.

Rigollet a eu de plus l'insolence de m'écrire la lettre cotée A, par laquelle il m'instruit qu'il possède un autre libelle détestable intitulé *Épître du diable*. En même temps il a écrit à Bardin la lettre cotée B (1) par laquelle il lui promet des exemplaires de ce même libelle qu'il juge excellent.

La conduite de ce malheureux doit être sans doute réprimée et punie. J'en écris à M. de Choiseul et à M. le chancelier, mais je m'adresse principalement à vous, Monsieur, voulant vous devoir uniquement la suppression d'un tel scandale.

Rigollet possède encore le manuscrit du libelle des *Dialogues chrétiens*, dont il a fait passer cent exemplaires à Genève. Je vous supplie, Monsieur, de vouloir bien avoir la bonté de vous faire représenter le manuscrit, et de daigner me l'envoyer sous mon reçu, si vous n'aimez mieux l'envoyer au Conseil de Genève. Je vous aurai une extrême obligation. C'est une grâce que je vous demande instamment.

J'ai l'honneur d'être, etc. (2).

Ceci passe la permission, car est-il besoin de dire que les *Dialogues chrétiens* sont de lui? Tant qu'il ne s'agissait que de lutter

(1) Les lettres cotées A et B sont jointes au dossier de l'affaire.

(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 1181 (10 septembre 1760).

contre des règlemens tyranniques, nous pouvions encore nous intéresser à sa tactique et pardonner, pour ainsi dire, son impudence à son esprit. Mais dénoncer à la police le libraire auquel il a lui-même fait parvenir le manuscrit, l'accuser de *chantage*, adresser des plaintes à M. de Seynas, à M. de Choiseul, au chancelier de Lamoignon, — car il semble éviter maintenant de se commettre directement avec Malesherbes, — jouer en un mot avec la fortune, avec l'honneur, avec la liberté d'un Rigollet et d'un Bardin, je ne sais si ce sont à ses yeux façons de « gentilhomme ordinaire du roi; » ce sont, du moins, aux yeux de la morale même la plus indulgente, façons dont il vaut mieux ne rien dire que les qualifier trop faiblement.

Aussi bien, sur quoi je veux attirer ici l'attention, ce n'est pas tant le procédé de Voltaire : c'est l'empressement avec lequel un lieutenant de police, après en avoir référé pour la forme à l'intendant de Lyon, satisfait au désir de Voltaire. M. de Seynas et M. de la Michodière savent parfaitement à quoi s'en tenir; — cependant ils font l'enquête. Elle n'est pas plus tôt commencée, qu'ils acquièrent les preuves que Rigollet a reçu de Ferney le manuscrit des *Dialogues chrétiens*; — cependant, ils continuent d'agir. A mesure qu'ils avancent, ils s'aperçoivent que, si Voltaire demande la suppression de l'*Épître du diable*, c'est pour les dépister, et que ce qui lui tient au cœur, c'est de rentrer en possession du manuscrit de ses *Dialogues*; — cependant, ils font fouiller la boutique de Rigollet et dressent un procès-verbal de saisie. Alors, et alors seulement, on informe Malesherbes, qui répond à M. de Seynas « qu'il a bien fait de se rendre aux désirs de Voltaire, et de faire les recherches qu'il souhaitait. » Et il ajoute ces mots : « Je vous avouerai que je voudrais pour l'honneur d'un si grand homme qu'il fût plus modéré dans ce qu'il écrit contre ses ennemis ou moins ardent dans la poursuite de ceux qui écrivent contre lui. » Sentez-vous comme le ton a changé depuis 1754? C'est avec le respect involontaire que les grandes réputations imposent, et quel que soit le vilain personnage qu'elles recouvrent, que Malesherbes parle maintenant de Voltaire. En effet, comme nous l'avons dit, nous sommes en 1760; on a joué la grosse partie du siècle, et ce sont les philosophes décidément qui l'ont gagnée. La gloire ou le reproche, comme on le voudra prendre, en revient pour une part à Voltaire et pour une part à Rousseau, mais peut-être pour la principale aux ouvriers de l'*Encyclopédie*.

Nous n'abordons pas encore l'histoire de l'*Encyclopédie*, mais nous pouvons bien dire, dès à présent, comme il est faux de croire que l'entreprise ait rencontré dans ses commencemens le moindre obstacle de la part du gouvernement. Cette preuve suffira qu'en

1749, lorsque Diderot sortit de Vincennes (1); — ce fut à la sollicitation des libraires de l'*Encyclopédie*, et pour travailler à l'*Encyclopédie*, qu'après trois mois de détention on le rendit à la liberté. Malesherbes n'était pas alors en situation d'intervenir. Mais, aussitôt qu'en possession de la direction de la librairie, cette grande, ou pour parler plus exactement, cette volumineuse entreprise, est l'une de celles qu'il prit sous son patronage immédiat. Les papiers de son cabinet nous attestent qu'il y voulut presque une part de collaboration. Et lorsque la publication des deux premiers volumes eut provoqué tout un grand parti contre les imprudens éditeurs, Diderot et d'Alembert, ce fut certainement Malesherbes qui les couvrit de sa réputation de droiture et de son autorité de magistrat. L'arrêt du conseil qui, le 7 février 1752, *supprima* les deux premiers volumes de l'*Encyclopédie*, très probablement aurait *révoqué* le privilège de tout l'ouvrage, si ce n'était Malesherbes qui eût proposé lui-même les termes de l'arrêt, et qui sut réussir à faire agréer le libellé de sa rédaction.

On avait adroitement lié, en 1752, le sort des deux premiers volumes de l'*Encyclopédie* au sort d'une thèse de Sorbonne, la thèse de l'abbé de Prades, où se trouvaient à vrai dire quelques propositions malsonnantes, susceptibles d'un assez mauvais sens, et capables, au surplus, d'inquiéter assez vivement une orthodoxie même peu scrupuleuse. On lia de la même manière, en 1758, le sort des cinq autres volumes parus au sort du livre de *l'Esprit*, de quoi nous pouvons nous indigner, mais non pas du moins nous étonner, puisqu'enfin Helvétius et l'abbé de Prades, l'un et l'autre, étaient au nombre des amis ou des collaborateurs de Diderot. Il eût fallu, comme en 1752, laisser faire à Malesherbes, qui se fût chargé de louvoyer et de leur gagner du temps. Ce fut le moment, au contraire, que Diderot choisit pour fixer l'attention sur lui par la publication de son *Père de famille*. L'ouvrage fut envoyé au censeur ordinaire de Diderot, M. de La Virotte, et, de son côté, Malesherbes, à mesure qu'on imprimait, se mit en devoir de le lire attentivement. Il demanda plusieurs corrections, auxquelles Diderot consentit, et le livre allait paraître, quand un accident brouilla tout. Le père de famille (au second acte, scène sixième) essaie d'émouvoir son fils au moyen du pathos qui suit : « Mon fils, il y aura bientôt vingt ans que je vous arrosai des premières larmes que vous m'ayez fait répandre. Mon cœur s'épanouit en voyant en vous un ami que la nature me donnait. Je vous reçus entre mes bras du sein de votre mère, et vous élevant vers le ciel, et mêlant ma voix à vos cris, je dis à Dieu : « O Dieu! qui m'avez accordé cet enfant, si je manque aux soins que

(1) Où il avait été mis pour sa *Lettre sur les aveugles*.

vous m'imposez en ce jour, ou s'il ne doit pas y répondre, ne regardez point à la joie de sa mère, reprenez-le! » Malesherbes demandait la suppression de cette prière, purement et simplement. Il prétendait que dans l'état d'effervescence des esprits, on la prendrait de la part de Diderot, « très suspect en cette matière, » comme une dérision insolente, et que, les temps étant ce qu'ils étaient, il valait mieux, pour tout le monde, éviter l'application. Diderot jeta des cris d'aigle. « J'ai vu l'homme hier au soir chez le marquis de Croismare, écrit La Virotte à Malesherbes; il était dans un si violent désespoir que nous craignions qu'il ne se jetât par la fenêtre. » Cependant, toutes réflexions faites, il aima mieux prendre la plume, et, le lendemain, il écrivit à Malesherbes une lettre qui ne paraîtra sans doute ni la moins vivante, ni non plus la moins déclamatoire de toutes celles qu'ait écrites ce génie singulier :

Monsieur, voilà les cartons que vous avez exigés. Les choses qui vous offensaient ont été supprimées; et celles qui vous paraissaient dures, adoucies. Je souhaiterais pouvoir vous montrer en tout la même déférence et la même docilité. Il n'y a personne au monde à qui j'en doive davantage. D'ailleurs, je ne suis point entêté et je n'ai que tout juste la vanité d'un auteur; mais plus je lis cette prière du père de famille sur son fils naissant, plus elle me paraît nécessaire. Monsieur, ayez la bonté de m'entendre. Le père de famille irrité finit par donner sa malédiction à son fils. Voyez. Que signifie la malédiction d'un père, et quelle importance y peut-il mettre, si ce n'est pas un homme pieux? Or, comment pouvais-je annoncer plus naturellement sa piété; qualité d'ailleurs si convenable à son état et à son caractère? Cette prière est vraie. Elle est simple. Elle est pathétique. Elle est placée. C'est le sentiment de M. de Saint-Lambert. C'est celui de M. d'Argental. Celui-ci en a été touché, et le premier m'a dit qu'on n'imaginait point ces traits-là sans génie. Je conviens, monsieur, que l'amitié qu'ils ont pour moi les a rendus excessifs dans leur éloge. Mais j'ai fait essai de ce morceau sur d'autres personnes. Ma femme est une bonne femme, qui ne manque ni de sens, ni de goût, et il lui a fait plaisir. J'ai demandé à M. Lambert, mon libraire, qui ne manque ni de discernement, ni d'esprit, comment il en avait été affecté. « En bien, » m'a-t-il répondu. Il n'y a pas un mot qui marque la dérision, et vous conviendrez que j'aurais fait une faute bien grosse si cela n'était pas ainsi. Songez au temps, au lieu, à la situation, au moment, et jugez. Comment voulez-vous qu'on m'accuse d'hypocrisie? Je ne suis pas plus le père de famille que le commandeur, et si l'on se souvient de moi quand on me lira, il faut que l'ouvrage soit bien mauvais! Malheur au poète qu'on aperçoit dans son drame! On peut rencontrer sans peine le nom de Dieu dans un genre d'écrire tel que le mien, plein de mœurs et de sentimens, moins roma-

nesque et presque aussi grave que la tragédie. Voilà, monsieur, mes raisons. J'ai encore la confiance que vous y aurez quelque égard et que vous me donnerez une marque de cette bonté à laquelle vous m'avez accoutumé. Le docteur, mon ami, m'a dit que j'avais eu le malheur de vous offenser et que vous aviez pris en mauvaise part l'effusion d'une âme peinée (1). Mais daignez considérer ma situation. Voyez que depuis dix ans, depuis trente, je bois l'amertume dans une coupe qui ne s'épuise point... Vous ne savez pas, monsieur, combien ma vie a été malheureuse. J'ai souffert, je crois, tout ce qu'il plaît au sort de nous faire souffrir, et j'étais né d'une sensibilité peu commune. Le mal présent rappelle le mal passé. Le cœur se gonfle, le caractère s'aigrit; et l'on dit et l'on fait des folies. Si cela m'est arrivé, je vous en demande mille pardons... Permettez que mon ouvrage paraisse et ne contraignez pas l'artiste à toucher à la figure principale contre son propre goût. Vous ne vous bornerez pas toujours à protéger les lettres; peut-être un jour écrirez-vous aussi. Alors, s'il arrive que l'ami que vous consulterez vous conseille une chose que vous ne puissiez sentir, vous connaîtrez toute la force de ma répugnance, et vous l'excuserez... A ces motifs, il en est d'une autre nature que vous me permettrez d'ajouter. Il y a déjà deux feuilles de cartons. Tous ces changemens qui se font, pour ainsi dire au compas, et de sang froid, gâtent un ouvrage et ruinent un auteur qui n'est pas riche. Ces corrections se font à mes dépens, comme il est juste, et j'y perds de tous côtés. Voilà, monsieur, mes titres pour obtenir de vous la conservation d'un morceau qui a plu à un grand nombre de gens de bien, à tous ceux que j'ai consultés sans nulle exception, qui ne vous déplaît pas à vous-même et que les méchans, quelque infernale que soit leur âme, n'oseront attaquer. Ils ne sont ni assez impudens, ni assez maladroits. J'ai prié le docteur, mon ami, de vaincre sa répugnance et de vous en parler encore. Excusez son importunité, c'est moi qui la cause. Si j'avais destiné ma pièce au théâtre, les comédiens la joueraient sans ce retranchement. C'est une raison que j'avais oublié de vous dire et qui peut-être vous frappera. Mais, monsieur, négligez toutes ces considérations, et que ce soit une grâce que vous m'ayez accordée. Je vous la demande au nom de plusieurs personnes qui m'aiment, qui connaissent mon ouvrage, qui vous ont marqué combien elles vous honoraient, et dont vous prisez la probité, le goût, l'esprit, les lumières et les connaissances. Ils sont trop discrets pour faire une demande indécente pour eux et nuisible pour moi.

(1) Il avait peut-être, comme Voltaire, déclaré que, « si Fréron était le dernier des hommes, M. de Malesherbes en était l'avant-dernier. » Quand les philosophes du XVIIIe siècle épanchaient « leur âme peinée, » c'était assez communément en invectives de ce goût hardi.

J'en étais ici de cette lettre, lorsque M. Lambert est venu me proposer un nouveau censeur... Mais, monsieur, votre dessein n'est pas de me ruiner, et cela m'arrivera cependant... Il est impossible que ma pièce plaise partout à cet homme, quel qu'il soit. Il exigera de nouveaux cartons. S'il faut que je les fasse, vingt louis, peut-être plus, ne me tireront pas de là... Ah! monsieur, il faut que je m'arrête ici, je sens que mon cœur se remplit de peine... et je suis trop fâché de vous avoir déplu une fois pour m'y exposer davantage... Monsieur, ayez la bonté de révoquer un ordre injurieux à un censeur que vous estimez et qui va m'être ruineux, à moi à qui je ne pense pas que vous veuillez du mal, que vous portiez de la haine... Monsieur, ne me ruinez pas... ne me perdez pas... (1).

Je suis avec douleur et avec respect, etc. (2).

Malesherbes, en effet, toujours soucieux de ne pas abuser de son pouvoir, avait envoyé le drame à deux autres censeurs : Moncrif, de l'Académie française, était l'un; et l'autre, Bonamy, de l'Académie des inscriptions. Assurément nous avons quelque peine à comprendre les scrupules de Malesherbes, et quoique Diderot brandisse ici la massue d'Hercule « pour écraser une puce, » comme dit le fabuliste, nous sommes avec lui. Cependant il faut bien aussi que Malesherbes ait ses raisons. Et il faut que Moncrif ait les siennes, comme son collègue Bonamy, puisqu'ils refusent l'un et l'autre de couvrir de leur approbation la prière qu'on incrimine. Ils la trouvent insoutenable. Ni l'un ni l'autre, à la vérité, n'étaient des censeurs indulgens. Moncrif, l'historien des chats, était de ces censeurs qui refusaient d'approuver un roman « parce que c'était une aventure bourgeoise assez commune, et qu'au surplus le style en était détestable, » ou une *Histoire de l'Opéra* « parce qu'elle n'était qu'une compilation de quelques extraits d'auteurs mal instruits sur la matière. » Quant à Bonamy, perdu dans la recherche des antiquités de la Gaule, il avait pour politique de tirer en longueur, de s'excuser sur son incompétence et finalement de se dérober : c'était un autre type de censeur. Un passage toutefois de sa lettre à Malesherbes est instructif et vaut la peine d'être cité. « Comme je ne demande que paix et aise, lui écrit-il en lui retournant le drame, et que je ne veux pas avoir d'affaire à démêler avec *des gens qui s'imaginent avoir seuls en partage toute la raison humaine*, j'ose me flatter que vous me tiendrez la parole que vous avez eu la bonté de me donner de ne

(1) Nous avons à peine besoin de dire que tous ces points sont de Diderot et n'indiquent nullement un passage que nous supprimions. On connaît sa théorie sur les points suspensifs. Cette lettre « pathétique » est d'ailleurs écrite à main posée, et de la plus belle écriture de Diderot.

(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 1182 (20 octobre 1758).

point me compromettre avec eux, *car je les appréhende autant que les théologiens.* » Il donne là, le bonhomme, tout naïvement, la vraie raison du déchaînement presque universel, à ce moment du siècle, contre les hommes de l'*Encyclopédie*. L'excès de leur insolence était à la veille de compromettre leur victoire. Frédéric a raconté que, lorsqu'il voulut lire pour la première fois les *Pensées sur l'interprétation de la nature*, ses yeux étant tombés sur ce début emphatique : « Jeune homme, prends et lis, » il fit un haut-de-corps, une grimace, et jeta là l'ouvrage pour n'y plus revenir. L'exubérant Diderot produisait à tout le monde un peu le même effet. Malesherbes lui-même, agacé, impatienté, presque irrité, ne pouvait se tenir d'écrire à La Virotte : « En vérité, sera-t-il dit que M. Diderot ne pourra pas même écrire une poétique sans y parler en deux ou trois endroits de religion et de gouvernement? » Au fait, c'était un autre fanatisme, mais c'était du fanatisme, et une autre forme de l'intolérance, mais intolérance toujours. Si Voltaire et Rousseau n'avaient pas été là, d'Alembert et Diderot perdaient la bataille pour avoir voulu trop vivement pousser leurs premiers avantages.

Malesherbes n'en continua pas moins, il faut le dire, à l'honneur de sa patience et de son bon caractère, de s'intéresser à l'*Encyclopédie*. J'aimerais mieux pour lui, je l'avoue, qu'il y eût pris moins de part. Il ne convenait pas à sa droiture (et dans la situation de confiance qu'il occupait), de favoriser sous main l'achèvement de l'ouvrage. Il s'y laissa pourtant aller. On trouve parmi ses papiers une note qui n'est, à la vérité, ni de son écriture ni de celle de son secrétaire accoutumé, mais qui n'en prouve pas moins sa coopération clandestine à l'impression des dix derniers volumes de l'*Encyclopédie*. Ce sont diverses corrections proposées pour l'article *Ministre*, au tome XII de l'ouvrage. On y demande entre autres points la suppression de cette phrase : « Le roi a coutume de choisir les personnes les plus distinguées et les plus expérimentées de son royaume pour remplir la place de ministre; » l'observation paraît « inutile et déplacée pour le moment ; » elle a trop l'air d'une épigramme; mais il faut croire qu'à ce propos, Diderot s'obstina comme dans l'affaire de son drame. Ce qui du moins est certain, c'est que, comme la prière du *Père de famille* est demeurée, tout de même la phrase dont on demandait la suppression s'étale au long dans l'article *Ministre* de l'*Encyclopédie*. Il y avait de quoi lasser la complaisance d'un plus endurant que Malesherbes.

Il n'est guère qu'un seul écrivain du siècle avec qui les rapports de Malesherbes, du premier jusqu'au dernier jour, soient restés non-seulement bienveillans, mais presque tendres : c'est Rousseau. On a été généralement sévère pour Rousseau, sévère jusqu'à l'injustice, d'autant plus sévère que ce qu'il y a dans sa vie de honteuses fai-

blesses, il ne faudrait pas oublier après tout que c'est lui qui nous les a livrées, mais d'autant plus injuste que l'on s'abstient comme systématiquement de faire valoir en sa faveur les excuses que l'on trouve en abondance dès qu'il s'agit des perfidies de Voltaire ou des malhonnêtetés de Diderot. A tout le moins n'est-il guère possible de douter de ce que nous appellerons le charme personnel du solitaire de la Chevrette et de Montmorency. Chose en effet singulière! mais sauf la seule Mme d'Épinay (tout entière, comme on sait, sous l'influence de la coterie philosophique, et de Grimm plus particulièrement), ni ces brusques inégalités d'humeur coutumières à Rousseau, ni ces emportemens sans cause et qui semblent avoir de l'accès de folie la violence aveugle en même temps que la soudaineté (1), ni ces marques de défiance blessante, ou même ces grossièretés, dont paie l'intérêt, la bienveillance, l'indulgence de presque tous ceux qui l'approchent, ne réussirent à détourner de lui ce large courant de sympathie dont il fut comme entouré par toute la génération de *la Nouvelle Héloïse* et de l'*Émile*. Le prince de Conti, la maréchale de Luxembourg, la pieuse, et même dévote marquise de Créqui, la comtesse de Boufflers, — je nomme celles qu'il semble que le cynisme affecté de ce plébéien eût dû choquer dans leurs moindres habitudes, — toutes et tous lui sont demeurés fidèles, ou ceux-là mêmes avec lesquels il s'est brouillé n'ont pu s'empêcher de lui garder un souvenir attendri. Certainement, quand il le voulait, et tout mal élevé qu'il fût ou qu'il ait pris plaisir à se peindre, il avait dans les manières, à défaut de l'usage étudié du monde, cette politesse instinctive du geste, cette flatterie du regard, cette câlinerie de la conversation où les femmes reconnaissent ceux qui les aiment; mais surtout il avait cette sensibilité profonde, et par conséquent maladive, que peut-être elles apprécient par-dessus tout au monde, parce qu'il n'est pas de disposition qui leur livre plus complètement un homme et qui leur permette, aussi longtemps du moins qu'elles savent le retenir et qu'il s'attache, d'être plus souverainement les inspiratrices de ses résolutions, les maîtresses de ses actes, et l'âme même, si je puis m'exprimer ainsi, de toute sa conduite. C'est à quoi se laissa prendre en Rousseau la maréchale de Luxembourg, par exemple, comme avant elle Mme d'Épinay; c'est à quoi se laissa prendre aussi M. de Malesherbes, qui n'était ni sans quelque penchant à la sensiblerie ni sans quelque goût féminin d'indulgente domination.

En toute occasion, l'intérêt qu'il porte à Rousseau se déclare. C'est

(1) Ce côté du caractère de Rousseau a été mis très habilement en lumière par M. Eugène Ritter, professeur à l'université de Genève, dans ses *Nouvelles Recherches sur les Confessions et la Correspondance de Jean-Jacques Rousseau*.

le *Discours sur l'Inégalité* dont il ne fait pas difficulté, lui, parfois si difficile à des livres bien moins dangereux, d'autoriser en France l'introduction et le débit. C'est *la Nouvelle Héloïse*, dont les épreuves lui passent feuille à feuille entre les mains, et qu'il lit avec la vigilante, mais affectueuse attention dont les preuves sont écrites au long dans la *Correspondance* de Rousseau. Rousseau, de son côté, le consulte et le mêle en quelque sorte régulièrement dans ses affaires. Il lui confie ses manuscrits en lui demandant, non pas comme au directeur de la librairie, s'il peut les publier, mais comme à un ami de ses intérêts et de sa réputation, s'il doit les mettre au jour. C'est dans le cabinet de Malesherbes qu'on rédige le traité par lequel Rousseau vend son *Émile* au libraire Duchesne, et c'est Malesherbes qui fait insérer, au profit de l'auteur, une clause importante oubliée par Rousseau. Nul n'ignore en effet qu'il ne prit pas à la publication de l'*Émile* une part beaucoup moins considérable qu'à celle même de *la Nouvelle Héloïse*. La tâche assurément n'est pas toujours commode, car déjà la folie commence de hanter le cerveau de Rousseau; mais, pour incommode et difficultueuse qu'elle soit, elle lui est toujours demeurée agréable, et le trait, sans doute, est à l'honneur de Rousseau. L'affaire de l'*Émile* notamment donna bien du tracas à l'obligeant protecteur. On en connaît les péripéties et la conclusion : on n'en connaissait pas les tout premiers débuts, tels que les voici dans les lettres même de Rousseau :

Vous apprendrez, Monsieur, avec surprise, lui écrit-il à l'improviste le 18 novembre 1761, le sort de mon manuscrit, tombé dans les mains des jésuites par les soins du sieur Guérin. J'ignorais qu'il leur fût dévoué, et ce n'est qu'en l'apprenant que j'ai démêlé la conduite inconcevable du libraire qui depuis deux mois m'amuse avec une prétendue impression qu'il ne fait point et qu'il ne veut pas faire, puisqu'après m'avoir envoyé deux ou trois épreuves il a défait ses formes sans tirer une seule bonne feuille.

En pénétrant trop tard l'objet généreux des soins du sieur Guérin, je crus d'abord que les jésuites, possesseurs de mon manuscrit, se contenteraient d'en retarder l'impression pour avoir le temps d'en faire quelque sorte de réfutation à leur mode, avant qu'il parût, ce qui ne m'alarmait pas beaucoup, car ce n'est pas avec ces armes-là qu'ils sont à craindre. Mais la certitude que j'ai que l'édition commencée en apparence n'est que simulée, me fait comprendre qu'ils veulent absolument supprimer l'ouvrage, ou du moins, vu l'état de dépérissement où je suis, en différer la publication jusqu'après ma mort, afin que, tout à fait maîtres du manuscrit, ils puissent le tronquer ou le falsifier à leur fantaisie sans que personne n'y ait inspection. Or, voilà,

monsieur, le malheur que je redoute le plus, aimant cent fois mieux que mon livre soit anéanti que mis dans un état à déshonorer ma mémoire.

J'avais toujours espéré me mettre à couvert des manœuvres de ces messieurs en ne m'attaquant jamais à eux, en n'en parlant jamais dans mes livres; il est très sûr que celui-ci même, dans lequel il n'y a pas un mot d'eux ni de leurs collèges ne saurait leur nuire en aucune sorte; mais c'est pour le seul plaisir de faire du mal qu'ils m'en font, et j'apprends à mes dépens qu'à moins de leur être absolument vendu, l'on ne gagne rien à les ménager.

Je ne sais, monsieur, ce qu'il faudra faire en cette occasion, et je suis dans un abattement qui me met hors d'état d'écrire et d'agir. Je puis parer peut-être par une protestation publique à l'affront qu'un jour des sentimens jésuitiques soient mis sous mon nom; mais faut-il perdre absolument mon livre, et n'y a-t-il aucun moyen, après qu'ils ont eu tout le temps d'abuser de mon manuscrit, de le ravoir en rendant tout et rompant le marché? Daignez, monsieur, faire pour moi dans cette affaire ce que la justice et l'humanité vous inspireront. Comme je n'ai point d'autres intérêts que ceux de la vérité et de l'équité, je redeviens tranquille après les avoir remis entre vos mains. Je vous salue, Monsieur, avec un profond respect.

M. de Malesherbes était à peine remis de l'étonnement que devait lui causer cette lettre qu'il en recevait à deux jours d'intervalle une seconde, ainsi conçue :

Ah! monsieur, j'ai fait une abomination. J'en tremble, ou plutôt je l'espère, car il vaut cent fois mieux que je sois un fou, un étourdi digne de votre disgrâce, et qu'il reste un homme de bien de plus sur la terre. Rien n'est changé depuis avant-hier, mais tout prend une autre face à mes yeux et je ne vois plus que des indications équivoques où je croyais voir les preuves les plus claires. Ah! qu'il est cruel pour un solitaire, malade et triste, d'avoir une imagination déréglée et de ne rien apprendre de ce qui l'intéresse! S'il en est temps encore, je vous demande, monsieur, le secret sur ma précédente lettre jusqu'à plus ample éclaircissement.

Je viens de recevoir l'écrit que vous avez pris la peine de lire, mais dans le profond sentiment de mon étourderie, je ne puis m'occuper que du soin de la réparer.

S'il ne s'agissait que de publier des lettres de Rousseau, nous en pourrions citer d'autres également inédites, mais il faudrait imposer au lecteur le travail, et c'en serait un, de suivre l'affaire un peu embrouillée de la publication de l'*Émile*. Mais ce qui est inté-

ressant dans ces deux lettres du 18 et du 20 novembre ainsi replacées à leur date, c'est cette ardeur d'imagination ou plutôt ce déréglement de sensibilité avec lequel Rousseau, dans les quarante-huit heures, et quoique rien ne se soit passé, saute pour ainsi dire sans cause des soupçons les plus extravagans à la sécurité la plus entière. Visiblement il a déjà perdu une part du gouvernement de lui-même, et sous l'empire de la double exaltation de la souffrance et de la folie, il est abandonné et comme livré en proie aux variations de sa sensibilité : c'est un malade. Et il est touchant de voir avec quelle délicatesse Malesherbes et Mme de Luxembourg en même temps s'efforcent à le tranquilliser, à le rassurer, à le consoler, à le guérir. Ses soupçons le reprennent; il compose un *Mémoire* des conditions auxquelles ou on l'imprimera plus vite ou on lui rendra son *Émile*, et M. de Malesherbes lit son *Mémoire*, et il le communique à la maréchale, et on délibère ensemble sur la conduite qu'on fera tenir à Rousseau. Il reçoit ses épreuves; aussitôt ses soupçons le quittent. Le voilà rassuré; il se confond maintenant en excuses. M. de Malesherbes lui pardonnera-t-il? et il supplie qu'on lui renvoie ses lettres pour anéantir jusqu'aux moindres traces de sa folie d'un jour, ou plutôt de six semaines. Et Mme de Luxembourg est si touchée de la patience que déploie Malesherbes qu'elle lui écrit :

Vous êtes plein de bonté et d'humanité, monsieur. Ce pauvre Rousseau en a grand besoin, mais il est aussi bien intéressant. Je ne partage point sa reconnaissance; il mérite lui seul tout ce que vous faites pour lui (1)...

Le fait est que ni l'un ni l'autre ne se rebute et que, bien loin de manifester quelque impatience ou quelque mauvaise humeur des bizarreries de Rousseau, c'est avec une inépuisable bonté qu'ils se soumettent tour à tour aux exigences de leur protégé. Dans ce siècle de la faveur, du privilège, et de la tyrannie, Rousseau ne se dérange pas du fond de sa retraite; un premier président de la cour des aides se charge maintenant des commissions du fils de l'horloger de Genève; et l'ancien laquais des Vercellis fait courir d'imprimerie en imprimerie, à travers la rue Saint-Jacques, la femme dont le nom seul évoque le souvenir de toutes les élégances de l'ancien régime : Madeleine-Angélique de Neuville-Villeroy, duchesse de Montmorency-Luxembourg.

Est-ce tout? La bienveillance de M. de Malesherbes se termine-t-elle à faire lui-même les affaires de l'*Émile* ou de l'*Encyclopédie?*

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 1483.

Et nos auteurs le tiennent-ils quitte lorsqu'il a pour eux passé la limite même du devoir?

Nous les aurions présentés sous un jour bien faux si vous pouviez un instant le croire. Les journaux, comme les livres, sont dans le département de M. de Malesherbes; il faut donc encore qu'il assure aux auteurs les éloges, si faire se peut, et à tout le moins le silence de la critique. Rousseau seul encore ici, je dois le dire, fait exception et laisse aux journalistes la même liberté qu'il réclame. Les autres n'admettent pas qu'on discute seulement leurs œuvres, et qu'une voix discordante vienne troubler le concert d'éloges convenus auxquels ils sont accoutumés. Il y a les académiciens d'abord, à qui l'on ne doit pas toucher, et même c'est pour cela surtout qu'ils sont académiciens. Il semble à d'Alembert, toutes les fois qu'un faiseur de feuilles ou de brochures l'attaque ou seulement l'égratigne, que ce soit au gouvernement même que l'on touche et la constitution de l'état que l'on ébranle. Mais il n'entre pas dans la pensée de Voltaire, et tandis qu'avec une liberté souveraine il s'en prend à tout le monde indistinctement, que l'on ait le droit de se porter au secours de ce qu'il bat en brèche et de subvenir à la consolidation de ce qu'il prétend démolir. Malesherbes est obligé de leur prêter la main. Il a commencé de leur appartenir; il faut qu'il soit à eux tout entier. Ce n'est pas assez qu'il les protège; on veut encore qu'il ne protège qu'eux. Et voici, à mesure que les années avancent, que le parti grossit et se fortifie, le singulier spectacle où l'on assiste : un directeur de la librairie mettant son pouvoir comme à la discrétion de ceux qui travaillent à détruire l'ordre de choses dont ce pouvoir même fait partie, tandis qu'il réserve toutes les sévérités dont il est armé par les règlemens pour ceux qui jouent le rôle ingrat de défenseurs et de soutiens de cet ordre de choses. Quelquefois sans doute il résiste et se fâche. Morellet, dans ses *Mémoires*, a donné la belle lettre qu'il reçut un jour pour d'Alembert, qui se plaignait que Fréron eût attaqué en sa personne la dignité de l'Académie. En voici une autre, adressée par Malesherbes à Turgot, avec lequel il est intéressant de constater qu'il était en relations dès 1758, et où il s'agit de remontrer à Marmontel le ridicule d'une de ses réclamations. Turgot semble avoir été, dans ces occasions délicates, avec l'abbé Morellet, l'intermédiaire accoutumé de Malesherbes :

Je vous envoie, monsieur, une lettre de M. de Marmontel avec la feuille de Fréron qui y a donné lieu. Je conviens que la critique est amère et peut-être injuste; mais comment un homme qui a de l'esprit et des lumières et qui depuis bien des années ne cesse de parler avec le public de principes de gouvernement et de législation veut-il que je me charge de réformer cette injustice? Ne voit-il pas à quel *despo-*

tisme, puisque c'est le mot à la mode, une pareille administration donnerait lieu? Comment d'ailleurs ne sent-il pas le ridicule énorme qu'il partagerait avec moi, s'il venait à transpirer qu'il a invoqué l'autorité au sujet d'un libelle qu'il affecte de mépriser et que j'eusse la complaisance ou la faiblesse de me mêler de cette affaire? Comment peut-il dire que cette brochure périodique paraît avec ma protection, puisque je ne l'arrête pas? Ne voit-il pas que c'est la même chose que s'il rendait le lieutenant de police responsable, etc... (1)? »

Nous sommes obligés d'interrompre ici la citation, faute de pouvoir prendre avec le lecteur la liberté d'expression que Malesherbes prend avec Turgot. Il suffit que l'on ait pu voir en quelques lignes de quel ton, quand il le voulait, il savait rappeler les gens de lettres au respect de la liberté d'autrui. Je regrette seulement qu'il ne l'ait pas fait plus souvent, et comme la chose a son importance, étant l'un des élémens de l'opinion qu'il convient de se former de la situation de nos philosophes au XVIIIe siècle, il faut s'arrêter un instant sur les rapports de Malesherbes avec Fréron.

IV.

Comme nous jugeons encore aujourd'hui Voltaire sur le témoignage de sa *Correspondance* et Rousseau sur ce qu'il a bien voulu lui-même nous dire de lui dans ses *Confessions*, c'est aussi sur leur témoignage que nous jugeons (ou sur le témoignage également suspect de Grimm et de Diderot) leurs ennemis en général, et particulièrement ce malheureux Fréron. Cependant, quand on parcourt cette volumineuse collection de *l'Année littéraire*, et si l'on se souvient que la valeur des mots est toute relative, et que, selon l'aveu de Grimm, quand on dit d'un homme en ce temps-là qu'il est un fripon, cela veut dire tout simplement qu'il est d'un autre avis et d'un autre camp, on est étonné d'y rencontrer un choix de tournures et de termes, une modération de ton, une courtoisie de polémique enfin que l'on chercherait inutilement parmi ses adversaires. Fréron n'a parlé de personne, jamais, comme Voltaire a parlé de Rousseau dans ses *Lettres sur la Nouvelle Héloïse;* il n'a parlé de personne jamais, non pas même de d'Alembert ou de Marmontel, comme Grimm, dans sa *Correspondance littéraire*, a parlé de Fréron. Mais si l'on se reporte aux pièces mêmes du procès, si l'on fait le compte exact des détentions ou des suspensions que le journaliste a subies, si l'on s'enquiert des motifs, et surtout qu'on les pèse équitablement, on se demande alors comment la légende a pu

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3531.

se répandre et s'accréditer, comment la vérité n'a pas pu triompher du mensonge, et comment enfin c'est la victime dont les persécuteurs ont pu nous persuader qu'elle avait été leur bourreau? Qui croira que Fréron fut mis un jour à Vincennes pour avoir non pas même écrit, mais laissé dire d'un peintre, et par un autre peintre, que ses terrains « semblaient peints au caramel? » et que Grimm ait applaudi de grand cœur à la vengeance que le peintre tirait de « l'insulte de ce folliculaire (1)? » Toute l'histoire du journaliste est comme en raccourci dans ce trait. Je ne laisserai pas passer Grimm sans l'honorer d'un souvenir. C'est encore lui, quand Mirabeau publiera sa *Théorie de l'impôt*, qui s'indignera que le gouvernement ait attendu plus de vingt-quatre heures pour jeter ce marquis dans un cul de basse-fosse.

C'est qu'ils ne supportaient pas aisément la critique, ou l'opposition seulement, ces grands amis de la liberté de penser et d'écrire! Mais ils avaient une façon bouffonne et terrible à la fois de frapper le journaliste, qu'il s'appelât Fréron ou l'abbé de la Porte : « Je méprise souverainement la critique de l'abbé de la Porte, écrivait le chirurgien Morand, l'ami de d'Alembert, mais... je réclame une punition (2). » Et ce triste sire de Marmontel : « Je me présentai hier chez vous pour avoir l'honneur de vous rendre mes devoirs et de vous porter mes plaintes sur un article de la douzième feuille de Fréron, *que vous ne lirez pas sans indignation*. J'ai souffert assez longtemps les insultes de Fréron. La grossière méchanceté de Fréron ne peut nuire à personne, et si je lui réponds par quelques lignes du *Mercure*, ce sera sans le nommer et avec le mépris qui lui est dû. » Sans le nommer! c'est-à-dire qu'il l'appellera « le rédacteur de *l'Année littéraire;* » comme si vous appeliez Voltaire « l'auteur de *Candide* et de *Zadig*, » pour ne pas le nommer. Mais que dites-vous de l'insolence de Marmontel? Il répondra, d'abord, à Fréron, « avec le mépris qui lui est dû; » mais il demande, ensuite, que l'on supprime la feuille et que l'on embastille le journaliste. Sans doute que Fréron a grièvement attaqué Marmontel? il a raconté les amours de ce faiseur de *Contes moraux* avec Mlle Verrière? avec Mlle Navarre? avec Mlle Clairon? ou son couvert jadis toujours mis chez M. de la Popelinière? ou son lit toujours dressé dans la maison de Mme Geoffrin! Point. Mais il a jugé qu'en rajeunissant le *Wenceslas* du vieux Rotrou, Marmontel l'avait gâté de la belle manière, et il a donné ses preuves, qui sont à l'honneur de son goût. C'est comme quand Ximénès veut faire jeter l'abbé de la Porte au For-l'Évêque. Ximénès concourt pour les prix de poésie : on ne le couronne pas; il imprime

(1) Grimm, *Correspondance littéraire*. Ed. Tourneux, t. VIII, p. 495.
(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3531.

pour en appeler au public. « Voici, dit l'abbé de la Porte, une pièce de poésie qui paraît avoir concouru, et si elle n'a pas eu l'*avantage d'être couronnée par l'Académie*, elle a du moins celui de lui être dédiée. » C'est Ximénès qui souligne, comme il la qualifie, cette « personnalité offensante! » Conçoit-on aussi que M. de Malesherbes tolère des journalistes qui fassent remarquer à un colonel qu'*idolâtre* ne rime pas avec *combattre*, et que pour un beau vers que Ximénès a rencontré :

Fortune, c'est à toi que César s'abandonne,

c'est dommage que, cent ans auparavant, Brébœuf eût déjà dit, sans y rien changer, le traître!

Fortune, c'est à toi que César s'abandonne?

Ah! qu'il y a de poètes encore, et d'auteurs dramatiques, et de romanciers, qui verraient volontiers revenir ces jours heureux où ce pouvait être assez d'un mot du directeur de la librairie pour fermer la bouche à la critique!

Il faut bien dire, en effet, que si quelquefois, comme on l'a vu, M. de Malesherbes résiste au furieux assaut de ces vanités d'auteur, trop souvent il y cède. Il refuse constamment un privilège à Fréron; c'est qu'il veut le tenir plus immédiatement sous sa main. Il lui donne des censeurs de choix, ce chirurgien Morand, par exemple, dont nous avons parlé tout à l'heure, ou bien encore ce ridicule d'abbé Trublet, et qui, tous, uniformément, se gouvernent d'après un principe bien simple, c'est que tout est permis contre Fréron, mais rien n'est permis à Fréron. « Les auteurs de l'*Encyclopédie* se plaignent avec raison, écrit Malesherbes à l'abbé Trublet, de ce que l'auteur de *l'Année littéraire* affecte de parler d'eux dans sa feuille dans les termes les plus injurieux (1). *Il me semble que le sieur Fréron devrait bien être content de ce qu'on tolère la liberté avec laquelle il s'explique chaque semaine sur le mérite des ouvrages littéraires...* Je ne saurais croire que la feuille dont je vous parle ait passé sous vos yeux... et, dans cette occasion, je ne doute point que le sieur Fréron ne se soit passé de votre approbation... *J'attends votre réponse pour me déterminer sur le parti qu'il faut prendre pour sa punition.* » Au reçu de cette lettre, l'archidiacre de Saint-Malo sursaute, et, dictant à son secrétaire, de répondre aussi-

(1) Voyez *l'Année littéraire*, 1756, t. III et IV. Fréron avait traité l'*Encyclopédie* de « scandaleux ouvrage; » or un arrêt du conseil, celui de 1752, quatre ans auparavant, l'avait qualifiée d'entreprise « tendant à élever les fondemens de l'erreur, de la corruption des mœurs et de l'incrédulité. »

tôt : « Il est vrai que Fréron a souvent voulu attaquer dans les feuilles l'*Encyclopédie* et ses éditeurs, parce qu'il dit qu'ils l'ont souvent attaqué dans leur ouvrage; *je n'ai jamais voulu passer ses attaques. J'en ai donné un jour la preuve à M. d'Alembert en lui faisant lire dans quelques épreuves des feuilles ce que j'y avais rayé.* Il me parut sensible à cette attention. Depuis, Fréron est souvent revenu à la charge, et moi aux ratures. Jamais je n'ai voulu permettre *aucun extrait* d'aucun ouvrage fait expressément contre l'*Encyclopédie* (1). » Qui vous semble-t-il que l'on persécute ici? Quant à moi, je ne doute pas qu'il ne se trouve quelqu'un pour prétendre que c'est d'Alembert.

Mais certes Malesherbes avait bien raison de s'indigner qu'on le soupçonnât de protéger Fréron. Et, vraiment, l'un de ses premiers actes, en 1752, n'avait-il pas été de supprimer la feuille du journaliste, en ce temps-là intitulée : *Lettres sur quelques écrits de ce temps?* et, précisément, pour complaire à quelque protecteur ou ami de Voltaire. « Monsieur, lui écrivait le malheureux critique, si vous saviez tout le mal que Voltaire m'a fait, tout celui qu'il a voulu me faire! » C'est ici, dans sa simplicité, l'accent profond, et qui ne trompe pas. Voltaire était alors à Berlin, et c'était jusque parmi les enchantemens de ce séjour que les traits de Fréron venaient atteindre au cœur le chambellan du roi de Prusse. Il a prétendu qu'il aurait sollicité de Malesherbes, et du chancelier même, le rétablissement des feuilles de Fréron. Je crois qu'il ment, et jusqu'à ce qu'on ait apporté la lettre, je dirai qu'il ment. A moins peut-être qu'il n'eût besoin des suggestions que lui portaient là-bas les feuilles du journaliste. Car nous savons qu'il le lisait, et même avec une particulière attention. Je ferai notamment observer que, dans les *Lettres sur la Nouvelle Héloïse*, le peu de critique littéraire qu'il y ait se rencontre pour s'accorder avec ce qu'il y en a dans les feuilles de Fréron sur le roman de Rousseau. Tous les deux, par exemple, ont expressément relevé la phrase de Saint-Preux à Julie : « Garde tes baisers, ils sont trop âcres; » et tous les deux aussi cette bizarre comparaison de la musique de Lulli et de celle de Rameau « avec une oie grasse qui marche ou une vache qui galope. » Seulement, il n'y a pas dans les *Lettres* de Voltaire un mot d'éloge qui tempère l'amertume de la critique, et parmi des critiques sévères, il n'y a pas d'injures dans la feuille de Fréron (2). En tout cas, ce que nous pouvons affirmer, c'est que la lettre de Voltaire ne se retrouve point parmi les papiers de Malesherbes, et que, par conséquent, il y a lieu de douter qu'il

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq., n° 3531

(2) Voyez *l'Année littéraire*, 1761, t. I. et II.

l'ait jamais reçue; c'est encore que Malesherbes repoussa les supplications de Fréron plus durement qu'il n'eût convenu; c'est enfin qu'il ne céda que sur les instances, ou plutôt sur un ordre du roi Stanislas, père de la reine, à lui transmis par le résident du prince, et réitéré par M. de Tressan : « Rendez-nous les feuilles de M. Fréron, écrit Tressan au mois de septembre 1752, et tout le public vous en remerciera. »

Deux ans s'écoulent assez paisiblement. Les *Lettres sur quelques écrits de ce temps* sont devenues *l'Année littéraire*. Fréron est le continuateur, et presque aussi goûté par le public, de ce fameux abbé Desfontaines, un très vilain personnage, il est vrai, mais le prince du journalisme littéraire au XVIIIe siècle. Nouvelle suspension, à la fin de l'année 1754. Fréron a trop médiocrement admiré le discours de réception de M. d'Alembert à l'Académie française, et de nouveau le voilà, littéralement, sur la paille, avec une femme et six enfans; car, pour toute ressource, il n'a que ses feuilles, qui lui rapportent en ce temps-là 400 francs par ordinaire, c'est-à-dire tous les quinze jours; au total : 800 francs par mois. Elles lui rapportent aussi cinquante exemplaires gratuits, et cinquante autres encore que le généreux Lambert, son libraire, lui passe à raison de 8 sols l'un. Et point de feuilles, point d'argent. Cette fois, c'est la comtesse de La Marck, qui, sans que Fréron le sache, avec une délicatesse toute féminine, intervient auprès de M. de Malesherbes. Le journal reparaît. Cependant Fréron s'évertue, la rédaction du *Journal étranger* devient vacante, il la demande, et c'est à cette occasion qu'il écrit à Malesherbes une longue et très belle lettre d'où je détache le fragment suivant : «Quelques gens de lettres, surtout des poètes, s'imaginent avoir beaucoup travaillé lorsqu'ils ont fait un madrigal dans une semaine, ou une scène de comédie dans un mois, et jugeant des autres par eux-mêmes, ils ne peuvent concevoir qu'on vienne à bout de deux journaux à la fois, mais s'ils vivaient comme je vis, s'ils ne soupaient pas en ville, s'ils se levaient tous les jours à cinq heures du matin, ils trouveraient du temps pour les travaux qu'ils jugent impossibles (1). » Il a raison, et, quel que soit le nombre de ses collaborateurs ou de ses croupiers (c'est le mot du XVIIIe siècle), dont il reprend le travail en sous-œuvre, on ne mène pas la vie crapuleuse que ses ennemis lui prêtent, quand on abat chaque ordinaire ce qu'en effet il abat de besogne.

On n'en finirait pas si l'on voulait énumérer tous ceux qui trouvent accès auprès de Malesherbes pour se plaindre de lui; quand ce n'est pas d'Alembert ou Marmontel, c'est Grimm, qui ne peut souffrir qu'on l'accuse de « détester la musique française; » c'est For-

(1) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3531 (8 août 1755).

bonnais, à qui le journaliste a manqué de respect; c'est une femme de lettres, Mme Retau du Fresne, à qui Fréron a conseillé, vu son style, quand elle composera quelque autre ouvrage, de « se faire retoucher par quelque homme de lettres. »

> Moi, *retouchée!* ah ciel! quel affront est cela?
> Et je pourrais souffrir que l'on me *retouchât!*

s'écrie la dame, dont la prompte imagination a découvert là-dessous je ne sais quelle allusion grossière ou quelle signification inconvenante. Et d'écrire à Malesherbes : « Je suis forcée de vous porter les plaintes les plus amères sur le trait le plus outrageant peut-être qui ait pu sortir de la plume de Fréron. Il attaque mon honneur et celui de mon sexe. Ayez la bonté de vous faire représenter la dernière feuille du courant de ce mois; daignez y lire les deux dernières lignes de la critique de mon *Histoire de Cherbourg*; la pudeur m'oblige d'en passer ici les termes sous silence; son infâme avis sous le titre de conseil ne peut être réparé que par la justice ou ma mort (1). » Et Fréron, pour éviter Vincennes ou la Bastille, est obligé de composer une lettre bien humble d'excuses afin, dit M. de Sartine, « qu'il reste une trace de la réparation (2). » Et quand ce n'est pas contre Mme Retau du Fresne, c'est contre un Ximénès, dont on a vu les façons, c'est contre un La Morlière, dont on connaît les emplois, c'est contre un Chevrier, l'un de ces pamphlétaires à gages, homme d'ailleurs à qui l'on ne peut toucher qu'avec des pincettes, qu'il faut que Fréron se défende, combien d'autres encore! ou devant qui Malesherbes, Sartine, et Saint-Florentin réunis exigent que le malheureux s'humilie.

S'il était libre, au moins, de sa défense et, quand on l'attaque, s'il pouvait riposter! Mais on a vu comme ses censeurs, Trublet ou Morand, joignez-y l'illustre Coqueley de Chaussepierre, se faisaient un devoir de rayer impitoyablement tous les traits qu'il essayait de lancer contre M. d'Alembert. Trop heureux quand ces honnêtes gens ne lui retiennent pas ses feuilles jusqu'à la veille du jour où *l'Année littéraire* doit paraître, de façon qu'il soit forcé, dans les vingt-quatre heures, sur un marbre d'imprimerie, de refaire son journal tout entier. Que les autres, s'ils le prennent à partie, le nomment tout au long, qu'ils l'attaquent outrageusement sur sa naissance, sur sa famille, sur sa femme, sur sa probité, sur son honneur, sur sa réputation, il n'importe : « Il y a dans ce livre, écrit le censeur Marin, à propos de je ne sais quel pamphlet, quelques traits

(1) Bibl. nat. fonds français, nº 3531.
(2) F. Ravaisson, *Archives de la Bastille*, t. XII, p. 457.

un peu forts contre Fréron, mais cet auteur y est *accoutumé.* » Lui, cependant, s'il veut répondre à son tour, c'est à la condition qu'il ne nommera seulement pas. Mais, « ce sont les noms propres, écrit-il à Malesherbes, qui font la moitié des plaisanteries de Voltaire ; si l'on avait ôté les noms propres des satires de Boileau, elles auraient perdu la moitié de leur sel (1). » — C'est possible, répond Malesherbes, mais il n'en faut pas moins que M. Fréron trouve autre chose. — Lorsque Diderot publie *le Fils naturel*, qu'on l'accuse d'avoir imité de trop près de l'italien de Goldoni, Fréron imagine de composer une lettre, en italien, de Goldoni à Diderot, où Goldoni félicite le philosophe de l'avoir si bien traduit et le prie de lui faire parvenir « l'encyclopédie de ses comédies, » dont il est parlé dans la préface du drame. Excellente plaisanterie ! dit Malesherbes, que M. Fréron se dispensera toutefois de publier : on ne touche pas de la sorte à M. Diderot (2). Et mieux encore, lorsque Voltaire, dans son *Écossaise*, aura publiquement insulté Fréron sur la scène, et de quelle manière, on le sait, avec quel atticisme, on peut y aller voir, ce sera toute une affaire d'état que de permettre au journaliste, non pas même de répondre, mais dans le compte-rendu qu'il donnera de la pièce, de plaisanter M. de Voltaire.

On connaît cette *Relation d'une grande bataille :* c'est la page de Fréron que tout le monde a citée. Tout le monde a fait aussi ressortir à ce propos l'esprit de justice et d'équité de Malesherbes : même on a parlé d'indulgence et de complaisance, parce qu'après bien des difficultés, on permit enfin à Fréron d'imprimer. Sainte-Beuve a été plus loin et, prétendant, sur la foi de je ne sais quelle autorité, que la première version était chargée de « personnalités et d'injures, » il appelle hardiment Malesherbes au partage de la modération de bon goût dont Fréron fit preuve ce jour-là et le met ainsi de moitié dans la juste réputation de cette jolie page. Quoi donc ! s'il était vrai que Fréron eût parlé de Voltaire seulement comme Voltaire avait parlé de Fréron, n'est-il pas assez monstrueux, — le mot n'est pas trop fort, — qu'il ait fallu tant de négociations pour que cet homme eût le droit de rendre la pareille ? Ou bien est-ce donc que la modération lui était si rare ? Mais un an avant *l'Écossaise*, et quand avait déjà circulé *le Pauvre Diable*, voici comment, dans son journal, il parlait de *Candide :* « Il est impossible, disait-il, que cet ouvrage soit de M. de Voltaire, car, comment voulez-vous, monsieur, qu'un homme si jaloux de la considération, qu'il a toujours regardée *comme le premier patrimoine des lettres,* aille à soixante-cinq ans y renoncer, et imiter ces jeunes gens dont

(1) Bibl. nat., fonds français, n° 22191.
(2) Bibl. nat., fonds français. Nouv. acq. n° 3346.

il parle, et qui, *ayant commencé par donner de grandes espérance et de bons ouvrages, finissent par n'écrire que des sottises* (1) ? » Il vaut la peine de faire observer que c'est ici sur *Candide* le jugement que porte Grimm, et presque dans les mêmes termes. Si d'ailleurs on trouvait le trait final un peu vif, il conviendrait de se souvenir que Fréron ne fait que retourner contre Voltaire les mots mêmes dont Voltaire, dans l'*Histoire du docteur Akakia*, s'était servi contre Maupertuis, et je ne sache pas qu'entre toutes les ruses de guerre, il y en ait de plus légitime.

Or, disons-le clairement, c'est là pourquoi les encyclopédistes s'acharnent ainsi désespérément contre lui. Fréron les connaît admirablement : il possède son Voltaire par cœur ; la facilité de son style n'a d'égale que sa prodigieuse capacité de lecture ; il excelle à se servir contre son adversaire des armes mêmes qu'il lui fournit : et c'est bien là ce qu'ils ne peuvent pas lui pardonner. Ce n'est pas précisément ce qu'on appelle un grand critique ; cet homme de beaucoup d'esprit manque d'intelligence, il ne voit pas très loin et, par conséquent, il ne voit pas toujours très juste ; ses principes sont de ceux que l'on emporte du collège plutôt que de ceux que l'on se fait à soi-même par l'étude, par la comparaison, par l'expérience ; un don précieux, surtout, lui a été refusé, celui de reconnaître les divers aspects des choses et, si je puis parler ce langage mathématique, le nombre et la diversité des solutions qu'en littérature, comme partout, une même question peut recevoir. Cependant, si c'est du passé que l'on parle, il a su juger de Shakspeare beaucoup plus équitablement que Voltaire ; et si c'est du futur, il a su louer en Rousseau presque toutes les nouveautés où Voltaire n'a rien compris. Après cela, s'il ne voit pas juste, il voit clair, et s'il ne sait pas reconnaître les aspects des choses, il sait bravement prendre parti, et ce sont encore en critique des qualités assez rares. Il a le courage. « Les philosophes, dit-il quelque part, crient sans cesse à la persécution, et ce sont eux-mêmes qui m'ont persécuté de toute leur fureur et de toute leur adresse. Je ne vous parle pas des libelles abominables qu'ils ont publiés contre moi, de leur acharnement à saisir ces malheureuses feuilles... de leurs efforts pour me rendre odieux au gouvernement, de leur satisfaction lorsqu'ils ont pu réussir à me faire interdire mon travail, et quelquefois même à me ravir la liberté de ma personne. Malheureusement, dans le temps même qu'ils se flattaient d'être délivrés d'un Aristarque incommode, je reparaissais sur l'arène avec l'ardeur d'un athlète dont quelques blessures que des lâches lui ont faites en trahison ranimaient le courage au lieu de l'abattre. Le but qu'ils se

(1) *L'Année littéraire*, 1759, t. I et II.

proposaient était l'extinction d'un journal où je respecte aussi peu leur doctrine détestable que leur style emphatique, et où, faible roseau, j'ai l'insolence de ne pas plier devant ces cèdres majestueux (1). » Il est permis de regretter que Malesherbes n'ait pas mieux compris ce qu'il y avait en Fréron d'audace et de générosité même, et qu'au contraire, comme on l'a vu, ce soit toujours ou presque toujours contre Fréron et du parti de la *philosophie* qu'il ait cru devoir se ranger.

Mais ce qui peut-être est plus regrettable encore, c'est que depuis plus d'un siècle il n'y ait guère eu que des protestations isolées en faveur de Fréron, et que, d'une manière générale, on ait continué d'en parler, à bien peu de chose près, comme en avaient parlé les encyclopédistes. Car, il n'importe pas si sa vie privée, comme on le répète et comme j'ai des raisons d'en douter, fut honorable ou non, puisqu'après tout la vie privée de ses adversaires ne le fut pas davantage. Il suffit que, dans les relations de la vie publique, on ne le puisse pas accuser d'improbité. C'est peut-être une idée singulière, mais je ne trouve pas qu'il soit moins honorable de vivre du produit d'un journal comme *l'Année littéraire* que de vivre du produit, comme Grimm, d'une correspondance secrète, où l'on déchire, pour l'édification d'une demi-douzaine de grands-ducs d'Outre-Rhin, les gens que l'on n'oserait seulement pas critiquer ou contredire en face. Je vais encore plus loin, et quand Fréron aurait été le folliculaire qu'il n'est pas, mais enfin que l'on prétend qu'il fut, je ne trouverais pas encore cela moins honorable que d'être, comme d'Alembert, logé par une Lespinasse, enamourée de son Guibert ou de son Mora, et pour l'achever, entretenu (c'est bien d'Alembert que je veux dire) moitié par le roi de Prusse, et moitié par Mme Geoffrin. Mais la question est ailleurs. Cet homme, quoi qu'il en soit de ses origines, fils d'un orfèvre de Quimper-Corentin, car on le lui a reproché, comme si Diderot n'était pas le fils d'un coutelier de Langres; quoi qu'il en soit de son éducation et de ses débuts dans la vie, ex-jésuite et petit abbé, puisque Voltaire lui en fait un crime, comme si Marmontel n'avait pas été plus ou moins jésuite et petit abbé; quoi qu'il en soit de sa personne, ami de la table, comme Diderot, dont les indigestions tiennent la place que l'on sait dans les *Lettres à Mlle Volland*; hanteur de cafés, comme Duclos, dont la réputation s'était faite chez Procope; coureur de filles, comme l'abbé Galiani, dont on connaît les *Lettres à Mme d'Épinay*; quoi qu'il en soit enfin de son talent, qu'il est à tout le moins injuste, comme on le fait, de vouloir juger d'un mot; — cet homme, en son temps, à son heure, dans un siècle où l'intolérance philosophique était aussi

(1) *L'Année littéraire*, 1772, t. I et II.

haineuse et aussi tyrannique incontestablement que ne l'avait jamais été toute autre forme de l'intolérance, a seul et presque seul contre tous, en dépit des injures, en dépit de l'envie, en dépit de la ruine, en dépit de la Bastille, soutenu trente ans durant les droits de la critique et de la liberté de penser. C'est quelque chose, et c'est assez pour lui faire dans l'histoire littéraire du XVIIIe siècle une place plus qu'honorable.

V.

Il est aisé de conclure. Les quelques faits que nous avons essayé de remettre en lumière démontrent ce que, d'autre part et par d'autres chemins, on a déjà démontré tant de fois, à savoir, que sous l'ancien régime les usages de police et les mœurs administratives étaient insensiblement devenus presque aussi paternels que les lois étaient sévères et les institutions tyranniques. Empressons-nous d'ajouter que c'est la pire tyrannie quand l'application de la loi dépend moins de la gravité des délits que de la qualité des personnes. On a vu que ce fut le cas sous cette administration de Malesherbes, et justement, parce que de tous les hommes qui dirigèrent au XVIIIe siècle le même département de la librairie nul ne fut plus accessible à la distinction du talent, plus indulgent à cette irritable vanité dont il ne faut pas médire, puisqu'elle est le ressort même de l'artiste et de l'écrivain, plus désireux enfin d'accorder ce qu'il y a de plus difficile à concilier au monde, la liberté pour chacun de parler comme il pense, et le droit pour les autres de ne pas être inutilement blessés dans des opinions auxquelles ils sont nés en même temps qu'à la lumière, qui font en quelque sorte partie de leur chair et de leur sang, et dont ils aiment mieux mourir (on en devait avoir la preuve aux mauvais jours de la révolution) que de se laisser dépouiller. Aujourd'hui la liberté n'est plus en cause. « Dieu vous préserve de la liberté de la presse, établie par édit ! écrivait un jour Galiani, qui savait choisir ses correspondans, à Mme d'Épinay. Rien ne contribue davantage à rendre une nation grossière, détruire le goût, abâtardir l'éloquence et toute sorte d'esprit. Savez-vous ma définition du *sublime oratoire?* C'est l'art de tout dire sans être mis à la Bastille, dans un pays où il est défendu de rien dire... » L'abbé, secrétaire d'ambassade, conseiller de commerce, un peu ministre enfin, en parlait à son aise. Faut-il prendre la peine de montrer que son *sublime oratoire* ne répond à rien d'historique, et qu'en aucun temps ni chez aucun peuple ces tours de force n'ont rien produit que de ces ingénieuses malices à la Fontenelle (pour fixer les idées sur un nom), si subtiles, si ténues, que déjà le moment d'en sourire est passé quand on parvient enfin à les

comprendre? Si l'on écrit, c'est pour être entendu; si l'on parle, c'est pour être écouté. Qu'il y ait eu jadis un ton léger, spirituel, épigrammatique et que ce ton soit celui des salons, je le veux bien; qu'on le regrette et qu'on ne se console pas plus de l'avoir vu disparaître que d'avoir vu passer les élégances et les raffinemens d'ancienne cour, j'y consens; il n'est pas moins vrai qu'il ne s'agit pas pour l'écrivain de jouer comme au plus fin avec son lecteur et de lui donner à deviner ce qu'il pense. L'erreur de l'abbé napolitain, d'ailleurs, est assez familière aux hommes d'état, ou pour mieux dire aux hommes d'action. Ils ne savent pas quelle habitude impérieuse, ou plutôt invincible, les spéculatifs se font de leur liberté de penser et d'écrire; que la liberté d'écrire est la continuation naturelle de la liberté de penser; et qu'il n'y a de vraie liberté de penser qu'à condition de l'entière liberté d'écrire. On peut se proposer de limiter l'exercice de cette liberté; c'est une autre question; elle est de l'ordre politique. Mais ce qu'il ne faut pas prétendre, c'est que les lois restrictives de la liberté d'écrire seraient favorables à l'art même d'écrire. Il n'y a de lois favorables à l'art d'écrire que celles qui sont tirées du fond même de l'art d'écrire, j'entends celles qui se proposent d'aider l'écrivain à toucher plus facilement et plus à plein le but de l'art d'écrire, qui est la communication, non pas même de la vérité, car qui possède la vérité? mais de la pensée.

C'est pourquoi nous ne nous refuserons pas à plaindre la triste situation de l'écrivain sous l'ancien régime, mais aussi nous permettra-t-on de ne pas nous apitoyer plus qu'il ne faudrait, et de dégager, du milieu des exagérations où l'on se laisse aller si naturellement en pareil sujet, l'opinion moyenne.

Il n'y a, par exemple, ni rigueurs, ni contrainte, ni tyrannie qui puisse excuser, ou justifier, à plus forte raison, la bassesse du caractère. Tel est bien le cas de Voltaire. Si dangereux qu'il lui fût d'écrire, on ne peut pas lui passer d'avoir décliné la responsabilité de ses écrits. Il est permis de se plaindre de ne pas pouvoir agir, et permis encore d'essayer de surmonter, ou de tourner, ou de renverser les obstacles qui nous empêchent d'agir; il n'est pas permis de soutenir que l'on n'agit pas quand on agit, et moins permis encore de se dérober par le mensonge à la responsabilité de ses actes; mais ce qui ne peut être pardonné, c'est quand on se fait une politique de la détourner sur les autres. Le cas de Diderot ne diffère pas beaucoup de celui de Voltaire. Une grande partie de la vie de Diderot s'est écoulée à vouloir persuader au gouvernement et à la religion que ni la religion ni le gouvernement n'avaient à redouter quoi que ce soit de l'entreprise encyclopédique, et à défaut du ministère et du clergé, peu s'en fallut, comme on l'a pu voir, qu'il ne persuadât le direc-

teur de la librairie. Lorsque l'un ou l'autre l'accusait d'avoir formé, non pas précisément un complot, mais une espèce de coalition des *philosophes* contre « le trône et l'autel, » puisque c'est de ce temps même, je crois, que date l'expression, non-seulement il protestait avec une hypocrite indignation, mais, s'il le pouvait, nous avons montré que, sectaire de l'anarchie et fanatique de l'irréligion, il avait bien l'audace d'appeler sur le *calomniateur* les rigueurs du pouvoir. D'Alembert faisait mieux encore, qui trouvait le moyen de faire agir pour lui le pouvoir contre les défenseurs de ce même pouvoir. Ajouterai-je qu'à voir comment tous ces philosophes supportent la critique, même la moins personnelle, même la plus dogmatique, on rabat étrangement, je ne dirai pas de l'admiration, mais enfin d'une espèce de sympathie que l'on éprouvait pour ce que l'on a si longtemps appelé leur courage? Où est-il cependant ce courage? où le courage de d'Alembert? où le courage de Diderot? où le courage de Voltaire? En vérité, parmi tout ce monde encyclopédique je ne vois d'un peu courageux que le seul citoyen de Genève. Il est vrai qu'ils lui ont fait presque un crime de son courage même.

Enfin, ce qui m'achève d'ôter toute sympathie pour eux, c'est que, tandis qu'ils se plaignaient, et qu'ils composaient pour la postérité l'histoire de leur persécution, c'était bien eux, eux surtout, ou plutôt eux seuls, que le pouvoir couvrait de sa protection et favorisait de sa partialité. « Ils étaient quelques hommes estimables, et un plus grand nombre de charlatans ambitieux... Ils déclamaient contre le despotisme et ils étaient pensionnés par des despotes... Ils faisaient tantôt des livres contre la cour, et tantôt des dédicaces aux rois, des discours pour les courtisans et des madrigaux pour les courtisanes; ils étaient fiers dans leurs écrits et rampans dans les antichambres... On leur doit en grande partie cette espèce de philosophie pratique qui, réduisant l'égoïsme en système, regarde la société humaine comme une guerre de ruse, le succès comme la règle du juste et de l'injuste, la probité comme une affaire de goût et de bienséance, et le monde comme le patrimoine des fripons adroits. » Ces paroles ne sont pas échappées de la bouche ou de la plume de quelque apologiste attardé de l'ancien régime, d'un Bonald ou d'un De Maistre, mais, — le 18 floréal an II de la république, à la tribune de la convention, — des lèvres de Maximilien Robespierre. Je crois qu'il allait un peu loin : et si j'ai montré que peut-être il n'avait pas complètement tort, j'essaierai de montrer plus tard qu'il n'avait pas non plus complètement raison.

FERDINAND BRUNETIÈRE.

LE

MINISTÈRE DES ARTS

Si la monarchie protège les arts, les républiques ne leur sont point ennemies. Sans remonter à la démocratie athénienne ni à l'oligarchie de Venise, on a l'exemple de la première république française. La révolution a ouvert le musée du Louvre, créé les quinze grands musées de province, introduit l'étude du dessin dans l'enseignement, décrété des concours et des expositions, fondé la quatrième classe de l'Institut, où les artistes retrouvèrent les honneurs et les avantages de l'ancienne Académie royale de peinture et de sculpture. De toutes les institutions de l'ancien régime, la révolution n'en a conservé qu'une seule : le prix de Rome. Le 25 novembre 1792, la convention, qui avait cependant à s'occuper de choses tout autrement sérieuses, plaçait l'école de Rome sous la direction de l'agent français près le saint-siège, et le 1er juillet 1793, Rome fermée, les élèves chassés, elle décrétait qu'une pension de 2,400 livres serait servie pendant cinq ans aux lauréats. C'était maintenir le principe de l'école de Rome malgré les événemens.

La troisième république, qui se pique d'être athénienne, a jusqu'à présent imité la première dans sa sollicitude pour les beaux-arts. Depuis 1872, les expositions, les commandes aux artistes, les acquisitions de tableaux et de statues ont été nombreuses. Les écoles spéciales de dessin de Paris et des départemens ont reçu des subventions. On a ouvert le Panthéon à la grande peinture. Le dessin a été rendu obligatoire dans les lycées et dans les écoles. On a commencé l'inventaire des richesses d'art de la France. Enfin, sans doute pour affirmer l'importance des choses de l'art dans notre pays, après

avoir fait de l'ancienne direction des beaux-arts un sous-secrétariat d'état, on vient de créer un ministère spécial des arts.

I.

Le ministère des arts, tel qu'il a été constitué par le décret du 14 novembre 1881, comprend tous les services qui formaient l'ancien sous-secrétariat des beaux-arts : les écoles des beaux-arts, les musées, les expositions, les manufactures de Sèvres, des Gobelins et de Beauvais, les commandes et les acquisitions, les monumens historiques, les théâtres. De plus, le nouveau ministère a dans ses attributions le service des bâtimens civils, dépendant jusqu'ici du ministère des travaux publics, le service des édifices diocésains, pris au ministère des cultes, le service de l'enseignement technique des arts et métiers, détaché du département de l'agriculture et du commerce, enfin la surveillance de l'enseignement du dessin dans les établissemens scolaires.

On ne saurait nier le nombre et l'importance des services du ministère des arts. On pourrait encore moins méconnaître sans injustice le sens pratique et l'esprit d'organisation dont témoigne le décret du 14 novembre, du moins dans la plupart de ses dispositifs. Presque tous les services que ce décret a rattachés au département des beaux-arts et qui y étaient absolument étrangers au point de vue administratif, auraient dû cependant en faire partie depuis longtemps. Les bâtimens civils dépendaient du ministère des travaux publics, en sorte que pour tous les musées nationaux, le Louvre, le Luxembourg, Versailles, le contenant appartenait aux travaux publics, le contenu aux beaux-arts. On s'imagine quelles difficultés de toutes sortes, quelles perpétuelles menaces de conflits, quelles chinoiseries administratives résultaient de ce dualisme. S'il y avait au Louvre une cheminée à ramoner, un carreau à remettre, il fallait s'adresser aux travaux publics. Les conservateurs du musée voulaient-ils opérer quelque modification dans l'aménagement d'une salle ou en ouvrir une nouvelle, l'avis conforme du ministère des travaux publics était nécessaire. A Versailles, les gardiens du château relevaient uniquement des travaux publics; quand on avait un tableau à déplacer, on devait faire venir des gardiens du Louvre. Faute d'un chauffage suffisant, les fresques du palais de Fontainebleau ont été détériorées par l'humidité. L'administration des beaux-arts, dont l'autorité s'arrêtait au seuil des bâtimens civils, n'a pu qu'adresser des plaintes aux travaux publics. Les bâtimens civils ne comprennent pas seulement les musées : il y a l'Institut, l'École des beaux-arts, le Panthéon, l'Élysée, Sèvres, les Gobelins, l'Arc-de-Triomphe, la colonne Vendôme, l'obélisque, les statues des squares et des places.

Ces divers monumens n'appartiennent-ils pas de plein droit aux beaux-arts? Plusieurs bâtimens, il est vrai, n'ont aucun rapport avec les beaux-arts : tels les écoles vétérinaires, les dépôts d'étalons, le Muséum d'histoire naturelle, l'école de Grignon, la maison de Charenton, la cour de cassation. Devait-on pour cela scinder le service des bâtimens civils, donner aux beaux-arts l'entretien et la surveillance de tous les édifices ayant un caractère d'art déterminé et laisser aux travaux publics les bâtimens ayant seulement une destination pratique? C'était désorganiser ce service, en détruire l'unité de vues et d'action. D'ailleurs, on peut sans sophisme prétendre que toute construction est du ressort des beaux-arts, puisque c'est une œuvre d'architecture.

Pour les édifices diocésains, la raison voulait aussi que le service en fût transféré au département des beaux-arts. Avant le décret du 14 novembre, — c'est à n'y pas croire, — des cathédrales comme celles de Paris, de Reims, de Rouen, de Bayeux, bien que classées parmi les monumens historiques, ne relevaient, pour les travaux d'entretien et de réparation, ni de la surveillance ni du contrôle de la commission des monumens historiques. Il n'y a qu'à regretter que le décret n'ait pas affecté aux beaux-arts, avec les édifices diocésains, les édifices paroissiaux, dont un grand nombre sont des monumens historiques. L'enseignement obligatoire du dessin, créé par M. Bardoux dans tous les établissemens scolaires, dépendait, professeurs et inspecteurs, du ministère de l'instruction publique. Le décret du 14 novembre laisse au grand-maître de l'Université la nomination des professeurs, tout en attribuant au ministre des arts la surveillance et l'inspection de l'enseignement. Il semble d'abord qu'on aurait pu donner au département des arts l'enseignement entier du dessin. Mais on conçoit aisément les considérations de discipline intérieure qui s'y sont opposées. Des difficultés, des froissemens étaient à redouter entre des professeurs nommés par un ministre et placés sous l'autorité immédiate de fonctionnaires supérieurs nommés par un autre ministre.

La partie du décret du 14 novembre qui paraît le moins inattaquable est l'attribution au ministre des arts de l'enseignement technique dépendant jusqu'ici du ministère de l'agriculture et du commerce et comprenant le Conservatoire et les écoles d'arts et métiers, les comités des arts et manufactures. Que les écoles et manufactures d'art industriel et d'art décoratif soient rattachées au département des arts, cela est fort logique. Mais quels rapports secrets existent entre l'art et la mécanique, la filature, le tissage, la chaudronnerie, la construction des machines, la chimie agricole, la tenue des livres? quelle compétence auront les inspecteurs des beaux-arts pour juger l'enseignement donné à l'École d'horlogerie de Cluses ou à l'École

de tissage de Lille? Voilà des innovations sans motif, voilà où commence le bouleversement. L'art n'est pour rien dans un métier à tisser, attendu que celui qui l'a fait ne s'est nullement inquiété de sa forme plastique. Où il n'y a pas souci de la forme, il n'y a pas art.

A la réserve de l'attribution des arts et métiers au ministère des arts, l'esprit du décret du 14 novembre mérite l'approbation générale. Réunir sous la même autorité les divers services des beaux-arts, jusqu'ici disséminés, en unifier et en simplifier l'administration, la faire agir d'après une vue d'ensemble, donner ainsi à tous ses actes la précision et l'harmonie, il n'y a là qu'à louer. Toutefois le décret gagnerait peut-être à la suppression de cette phrase : « Il est créé un ministère des arts. »

Nous nous expliquons. Approuver pleinement la réunion sous un même chef de tous les services regardant les beaux-arts n'implique point que l'on regarde comme une nécessité l'existence d'un ministère des arts. Que le décret eût porté « direction » au lieu de « ministère, » et nous pensons que les intérêts de l'art et les intérêts de l'état n'en eussent été que mieux sauvegardés. Voici pourquoi. D'une part, un ministère entraîne de très grosses dépenses qu'on évite avec une simple direction. On doit loger le ministre, et le loger bien. Il faut au ministre un secrétaire-général, un secrétaire particulier, un chef de cabinet, un sous-chef de cabinet et quelques attachés au cabinet qu'on pourvoira de places au départ du ministre. Souvent même on adjoint au ministre un sous-secrétaire d'état qui a, lui aussi, un chef et un sous-chef de cabinet. Avec un ministre, les divisions deviennent des directions et les bureaux des divisions. Les chefs, les sous-chefs et les employés croissent à proportion. C'est miracle que cette multiplication des fonctionnaires. Sous l'empire, l'administration des beaux-arts comptait deux bureaux. Cette administration en avait sept hier avec un sous-secrétaire d'état. Combien en aura-t-elle demain avec un ministre? D'ailleurs, la question n'a pas grande importance puisque ce n'est qu'une question d'argent. Or, qu'importent au budget des dépenses ministérielles les cinq cent ou sept cent mille francs que doit coûter la transformation du sous-secrétariat des beaux-arts en ministère des arts?

C'est donc moins pour quelques misérables centaines de mille francs, — la France est assez riche pour se donner le luxe d'un ministère de plus, — que pour une autre cause qu'on doit regretter la création d'un ministère des arts. En voici le danger. Un ministère des arts sera nécessairement confié à un homme politique, au lieu qu'une direction des arts eût été nécessairement confiée à un homme compétent. En effet, depuis la révolution de février, quels sont les hommes qui se sont succédé à la direction ou à la surintendance des beaux-arts? M. Charles Blanc, M. le comte de Nieuwerkerke, encore

M. Charles Blanc, puis M. de Chennevières et M. Eugène Guillaume, tous artistes ou écrivains ne s'étant jamais occupés de politique et s'étant toujours occupés d'art. Voyons au contraire les ministres ou les sous-secrétaires des arts : MM. Maurice Richard, Turquet et Antonin Proust, tous députés, tous hommes politiques, tous hommes d'état, c'est-à-dire ayant l'omniscience, possédant toutes les aptitudes et aussi capables assurément d'être ministres de l'instruction publique, de l'agriculture ou des affaires étrangères que ministres des arts. — Au reste, ces défiances bien fondées disparaîtraient devant certains titulaires du ministère des arts. Tant valent les hommes, tant valent les institutions. Il n'est pas impossible de trouver des députés qui feraient de bons ministres des arts. Dans l'ancienne assemblée nationale, il y avait M. Vitet, M. Beulé. (Malheureusement M. Beulé a préféré être ministre de l'intérieur.) Aujourd'hui, à défaut d'un Vitet ou d'un Beulé, un homme ayant seulement le sentiment de l'art et sachant prendre souvent conseil de ses chefs de service pourrait faire du ministère des arts une création utile et féconde.

II.

Dès les premiers jours, quelques esprits chagrins ont déclaré que le ministère des arts est une institution d'inutilité publique. Piqué au jeu, le nouveau ministre a voulu prouver bien vite qu'il a été nommé pour faire quelque chose. — Je m'agite, donc je suis. — L'intention est louable, mais M. le ministre des arts n'a pas assez écouté les conseils de la sagesse des nations qui commande de se hâter lentement. A peine installé, à peine renseigné, ne s'est-il pas avisé, tout en préparant une demande de crédit de plusieurs millions pour l'agrandissement de l'École des beaux-arts, d'élaborer un projet de réforme qui réduit à rien ladite École? Pour confondre ses détracteurs de parti-pris qui demandent ce que les artistes peuvent gagner à la nomination d'un ministre spécial, M. le ministre des arts supprime l'enseignement des beaux-arts.

L'enseignement donné aujourd'hui à l'École des beaux-arts comprend l'enseignement théorique général : cours d'histoire, d'esthétique, d'anatomie, d'histoire de l'art, de perspective, de comptabilité d'architecture; l'enseignement pratique élémentaire : cours de dessin et de modelage; enfin l'enseignement pratique supérieur, que les jeunes artistes reçoivent dans neuf ateliers : trois pour la peinture, dirigés par MM. Cabanel, Gérôme et Lehmann (1); trois pour

(1) M. Lehmann est démissionnaire. Le conseil de l'École avait proposé M. Hébert pour le remplacer, mais les projets du nouveau ministre ont tout au moins ajourné cette nomination.

la sculpture, dirigés par MM. Cavelier, Dumont et J. Thomas; trois pour l'architecture, dirigés par MM. André, Guadet et Ginain. Ces neuf ateliers, qui sont absolument gratuits, ont chaque année de 1,000 à 1,400 élèves (1) et ne coûtent à l'état que 44,000 francs. La somme est minime, surtout si l'on songe que ces ateliers constituent le seul enseignement pratique ouvert par l'état aux peintres, aux statuaires et aux architectes. L'institution est bonne, puisque c'est de ces ateliers qu'est sortie l'élite des jeunes peintres contemporains. Mais M. le ministre des arts ne pense pas comme tout le monde. Il estime que ces 44,000 francs sont mal employés, que ces ateliers n'ont aucune utilité. Loin d'être utiles, ils sont nuisibles, — nuisibles aux professeurs comme aux élèves, à qui ils font également perdre leur temps, nuisibles à l'art, dont ils entravent la liberté. Le ministre entend supprimer les ateliers. Déjà il a réuni le conseil supérieur de l'École, lui a exposé très confusément ses projets et l'a fait voter. Onze voix contre neuf ont donné raison à l'opinion ministérielle. Cette majorité de une voix enlevée par un ministre ne rappellerait-elle pas le refrain de la chanson des *Deux Gendarmes*, si l'on ne savait que presque tous les membres du conseil qui ont paru approuver le ministre veulent non la suppression des ateliers, mais leur réorganisation sous les mêmes professeurs (2)?

En attendant mieux ou pire, voilà les ateliers condamnés, ce qui

(1) Protestation des élèves de l'École publiée par *le Temps* du 28 décembre 1881. — Ce nombre est peut-être un peu exagéré. En 1877, il n'y avait à l'École que 994 élèves. (*Rapport officiel* du directeur.)

(2) Bien avant l'avènement de M. Antonin Proust au ministère des arts, la question de la réorganisation de l'enseignement était à l'ordre du jour dans le conseil de l'École. La base du nouvel enseignement serait l'étude théorique et pratique de la peinture, de la sculpture et de l'architecture rendue obligatoire pour tous les élèves. On ne prétend pas faire ainsi de grands peintres qui seraient en même temps de grands sculpteurs (pour les architectes, les études de peinture ne seraient pas nécessairement poussées aussi loin que pour les peintres). Mais on espère apprendre mieux son métier à chacun; mettre le sculpteur à même de faire le socle de sa statue, donner au peintre la facilité de composer une architecture pour un fond de tableau, rendre l'architecte capable de se servir en toute connaissance du sculpteur et du peintre pour la décoration d'un édifice. La plupart des artistes de la renaissance étaient à la fois peintres, sculpteurs et architectes. On s'en aperçoit dans leurs œuvres. — En même temps que les études seraient rendues plus fortes, l'admission à l'École deviendrait plus difficile. On n'y entrerait qu'à la suite de concours ou d'examens sévères et de plusieurs natures. Ainsi des maîtres comme MM. Gérôme, Cavelier, Cabanel, n'auraient plus à apprendre à leurs élèves à dessiner des nez et des oreilles.

Tel est à peu près le projet du conseil de l'École. On voit que ce n'est pas du tout celui de M. le ministre des arts, qui entend ou supprimer complètement l'enseignement supérieur pratique ou l'établir sur de prétendues bases de liberté dans l'art qui le rendraient dérisoire sinon impossible. Les membres du conseil de l'École sont bien loin de vouloir supprimer ou libérer l'enseignement pratique. Ils savent mieux que personne que « la liberté dans l'art » n'est qu'un mot à effet, et que, pour bien faire son métier, il faut l'avoir appris.

équivaut à la suppression de l'enseignement des beaux-arts. En effet, avec sa bibliothèque, ses collections, ses cours d'esthétique et d'histoire de l'art, l'École des beaux-arts devient une succursale de la Bibliothèque nationale, une dépendance du Louvre, une annexe du Collège de France : elle cesse d'être une école des beaux-arts.

A la vérité, M. le ministre des arts, qui ne sait pas très bien ce qu'il veut, se défend de vouloir supprimer à l'école l'enseignement pratique. Tantôt il déclare qu'il maintiendra seulement les cours élémentaires, mais tantôt il prétend créer des ateliers sur des bases toutes nouvelles. Au lieu de diminuer l'enseignement pratique supérieur, il l'agrandira. Les élèves ne trouvaient dans chaque atelier qu'un seul professeur, partisan de la doctrine académique, imbu d'idées étroites et exclusives. Ils y trouveront désormais un roulement de dix ou douze professeurs choisis entre les artistes les plus dissemblables par la manière, la méthode, les idées esthétiques. Un mois, ce sera M. Carolus Duran qui dirigera les élèves, un autre, ce sera M. Puvis de Chavannes; d'après le tour de roulement, à M. Cabanel succédera M. Manet. Ainsi l'école sera en rapport avec les aspirations de l'art nouveau. Ainsi sera aboli l'enseignement dit officiel. Ainsi sera créée l'indépendance de l'enseignement de l'art. De même que l'état ne reconnaît aucune religion d'état, de même, il ne reconnaît aucune esthétique d'état et il n'impose aucun enseignement esthétique.

Ce principe, fort discutable dans la théorie, est inapplicable dans la pratique. Que divers maîtres enseignent à la fois diverses choses à un même élève, cela est fort bien. Mais que divers maîtres enseignent à la fois une même chose à un même élève, cela est détestable. C'est l'enseignement par morceaux, l'enseignement en mosaïque. Quels résultats en obtenir? La tâche est rendue impossible aux professeurs. Ne faut-il pas, pour que ses leçons soient fécondes, que le maître connaisse l'élève, le suive d'un bout à l'autre de l'année, pénètre ses dispositions, le conduise par des exercices gradués vers le but que lui indiquent les aptitudes qu'il a découvertes? Or un professeur qui ne verra un élève qu'un mois dans une année ne pourra pas être à la hauteur de sa mission. D'autre part, les élèves se trouveront fort empêchés. Pour l'étude du modèle vivant, pour la composition, un maître donnera tel conseil, indiquera telle correction qu'un autre maître jugera inutiles ou nuisibles. Celui-ci verra une qualité où celui-là verra un défaut. Dès lors, quel professeur l'élève écoutera-t-il, à quel maître se vouera-t-il? L'indépendance de l'art, idée juste peut-être au point de vue des récompenses que décerne l'état aux artistes, est une idée absolument fausse au point de vue de l'enseignement. Décréter ici l'indépendance, c'est décréter le chaos. Que feront les élèves en

présence de ce chaos? Ils déserteront l'école ou du moins ils n'y viendront plus que de temps en temps, non comme en un atelier, mais comme en un centre d'art, et tous entreront dans des ateliers libres, puisque, en résumé, il leur faudra bien apprendre leur métier. Les ateliers officiels ne coûtaient rien aux élèves. L'atelier libre coûtera à chacun une cotisation de 300 à 500 francs par an. Ainsi le premier acte du ministère des arts aura été la suppression de la gratuité de l'enseignement des arts.

Les anciens ateliers sont-ils donc si condamnables? Ils sont cependant défendus par les anciens et les nouveaux élèves, par le plus grand nombre des artistes et des critiques d'art, enfin par l'éloquence des faits. C'est dans ces ateliers, qui n'ont pas l'heureuse fortune de plaire à M. le ministre des arts, que se sont formés les jeunes peintres aujourd'hui les plus remarqués aux expositions. Du seul atelier de M. Cabanel sont sortis Henri Regnault et MM. Humbert, Benjamin Constant, Morot, Comerre, Gervex, Cot, Bastien-Lepage, Henri Lévy, Thirion, Sylvestre, Blanchard. Depuis quinze ans, il y a eu dans cet atelier neuf grands prix de Rome, quinze seconds prix, et tous les prix du Salon décernés jusqu'à ce jour. Le ministre est mal fondé à parler des tendances académiques et de l'esprit exclusif de cet enseignement. Il nous paraît qu'un maître qui forme des peintres de talens aussi différens que MM. Cot et Benjamin Constant, Thirion et Gervex ne saurait sans étonnement entendre accuser ses leçons de tendances étroites et d'exclusivisme. Pense-t-on donc en haut lieu qu'un roulement de professeurs donnera à la France un plus grand peintre que Henri Regnault et à l'art indépendant un peintre moins académique que M. Bastien-Lepage? Dans les autres ateliers de l'École, l'exclusivisme et l'influence tyrannique du maître règnent tout juste comme dans celui de M. Cabanel. Voyez plutôt : M. Lecomte du Nouy, un néo-grec, sort de l'atelier de M. Gérôme. C'est dans l'ordre. Soit; mais M. Roll, qui prend pour sujets l'inondation de Toulouse et les grèves des mineurs et qui peint des toiles immenses à grands coups de brosse, est aussi élève de M. Gérôme. Les artistes ne perdent dans les ateliers de l'École ni leurs aptitudes ni leur originalité. Suivant leur goût ou leur tempérament, les uns restent fidèles à la tradition tandis que les autres s'en écartent avec la plus complète indépendance.

M. le ministre des arts a déclaré en plein sénat qu'il voulait « indépendantiser » l'art. — A entendre d'aussi étranges vocables, on penserait que M. le ministre des arts veut aussi « indépendantiser » la langue française. — La liberté de l'art! voici la grosse question que soulève la fermeture des ateliers, voici ce qui donne à cette mesure une très grande importance. Admettons pour un instant ce principe que l'état doit se désintéresser de l'enseignement de l'art

comme de l'enseignement religieux. Regardons comme juste cette doctrine que, toutes les manifestations de l'art ayant également droit à la protection de l'état, l'état doit, en conséquence, faciliter aux artistes opposés à toute tradition un enseignement analogue à leurs idées. Pourquoi alors se borner à la réforme de l'enseignement de la peinture et de la sculpture? Pourquoi ne pas appliquer ces principes de liberté à toutes les branches de l'enseignement, à tous les établissemens payés ou subventionnés par l'état? Supprimez les inspecteurs de l'enseignement du dessin; qu'on enseigne à dessiner d'après les principes de M. Ingres ou d'après ceux de M. Manet, l'état n'a rien à y voir. Donnez les manufactures de Sèvres et des Gobelins, qui sont une grosse charge pour le budget (1 million), à des compagnies industrielles, car les vases de Sèvres et les tapisseries des Gobelins sont de l'art officiel au premier chef, — et souvent quel art! du moins pour Sèvres. De quel droit mettre dans le cahier des charges de la Comédie-Française et de l'Odéon que ces théâtres devront jouer chaque année l'ancien répertoire un certain nombre de fois? C'est imposer au public une littérature d'état. Des réformes sont aussi commandées dans l'enseignement supérieur des lettres. Il convient de donner une chaire de littérature au Collège de France à M. Jules Vallès. C'est un homme de beaucoup de talent, il a déclaré que *le Misanthrope* l'ennuie et que Homère est bon à mettre aux Quinze-Vingts (1). Cela importe peu. C'est une opinion littéraire, et l'état, qui a des idées larges en art et en littérature, se reconnaît le devoir d'aider toutes les opinions à se produire, bien que n'en patronnant aucune. Le Conservatoire de musique et de déclamation réclame aussi son indépendance. Des professeurs comme MM. Ambroise Thomas et Massenet sont les représentans de l'art officiel, de l'art qui ouvre à ses adeptes l'entrée de la villa Médicis et plus tard celle de l'Institut. De même, pour les professeurs de déclamation. MM. Got, Delaunay, Régnier, enseignent aussi le grand art, acte attentatoire à la liberté de l'art dramatique. En vertu de quel principe le gouvernement s'arrogerait-il le droit d'imposer un enseignement d'état aux compositeurs et aux comédiens quand il ne se reconnaît pas celui d'imposer cet enseignement aux peintres et aux statuaires? Il faut donc supprimer les cours du Conservatoire comme on a supprimé les ateliers de l'École des beaux-arts et les réorganiser suivant des idées moins exclusives. Il y aura dans la classe de composition lyrique un roulement entre MM. Victor Massé, Lecocq et Hervé, et dans la classe de déclamation un roulement entre MM. Delau-

(1) Courbet, qui est particulièrement cher à M. le ministre des arts, disait bien que « Léonard et Titien sont des filous en art » et que Raphaël, — Raphaël, le maître de l'*École d'Athènes* et de la *Dispute du saint sacrement*, — est « un peintre sans pensée. »

nay, Brasseur et Lassouche. Ainsi seulement on établira dans tout l'enseignement des arts cette indépendance qui tient si fort au cœur de M. le ministre des arts.

III.

Agréablement surpris par la suppression des ateliers de l'École, les partisans de la liberté dans l'art, qui ont de la logique demandent que l'on supprime du même coup l'Académie de France à Rome. Nous ne savons si M. le ministre des arts a, par quelques paroles, provoqué cette discussion passionnée sur l'École de Rome; mais étant données ses préférences en art, ses déclarations aux Chambres, ses récentes acquisitions pour le Louvre et ses mesures projetées à l'égard de l'École des beaux-arts, il n'y aurait là rien qui pût étonner.

Au XIXe siècle, il a toujours été de mode d'attaquer l'École de Rome. Depuis Géricault, qui, bien qu'il eût écrit de Rome « qu'on doit faire de meilleures choses quand on se trouve au milieu de cette quantité de chefs-d'œuvre (1), » appelait l'Académie de Rome « une cuisine bourgeoise qui engraisse le corps et anéantit l'âme, » jusqu'à ce spirituel publiciste qui déclarait hier que la villa Médicis est « une antique maison de fausse éducation » et le prix de Rome « une chose fastidieuse et surannée, funeste à l'avenir de l'art français, » il n'est pas d'attaques de railleries, de critiques, que n'ait eues à subir l'École de Rome. Cette école ne sert à rien, n'a rien produit, fait perdre leur temps aux artistes, les engourdit, détruit leur originalité, leur donne des idées fausses, ne forme que des hommes médiocres. Nous ne parlons que pour mémoire des gens qui écrivent fort sérieusement, avec la plus belle ingénuité du monde : Il n'y avait pas d'Académie de France à Rome en ce XVIe siècle où Jean Goujon et Germain Pilon faisaient des chefs-d'œuvre. — Autant dire tout de suite : Il n'y avait pas d'Académie d'Athènes à Rome au temps de Périclès. — Le raisonnement est admirable! Parce que l'École de Rome n'existait pas à des époques où il était impossible qu'elle existât, il faut fermer la villa Médicis.

Cette École de Rome qu'on décrie tant a cependant ceci pour elle. Attaquée par ceux qui n'y ont pas été et qui, en conséquence, la connaissent peu ou mal, elle est défendue par ceux qui y ont été et qui, en conséquence, la connaissent bien. Tous les anciens élèves de la villa Médicis, aussi bien les peintres perdus dans la

(1) Lettre à de Dreux-Dorcy. — Géricault, comme on sait, n'était pas prix de Rome, mais il a séjourné longtemps à Rome et il y a peint ses admirables compositions de la *Course des Barberi*.

foule des médiocrités que les maîtres qui ont inscrit leur nom au livre d'or de l'art français, sont partisans de l'École. Ils reconnaissent le charme sévère et pénétrant de Rome, l'influence heureuse des leçons prises chaque jour dans l'étude recueillie des maîtres, les bienfaits de cette demi-retraite si favorable au travail sérieux et à la conception des grandes œuvres, les avantages de cette existence en communion d'idées et de travaux avec des compagnons qu'on retrouvera dans le rude chemin de la vie. Il en est pour cela de l'École de Rome comme de l'École normale. Les anciens normaliens, même ceux qui ont jeté la toque universitaire par-dessus le tonneau des Danaïdes du journalisme, se rappellent avec plaisir leurs années d'école.

A la villa Médicis, dit-on, l'artiste se trouve banni de ce grand centre de production qui est Paris; il vit avec les morts, il est en dehors du mouvement de l'art. Or Paris n'est-il pas aussi un centre de plaisirs faciles où l'artiste peut perdre le goût et l'habitude du travail? Paris n'est-il pas le foyer même des tentations de toute sorte auxquelles le peintre risque de sacrifier ses plus hautes ambitions et les principes du grand art? La vie avec Raphaël et avec Michel-Ange ne vaut-elle pas, pour élever l'esprit, la vie des cercles ou des brasseries? Ce prétendu mouvement de l'art n'est-il pas le plus souvent qu'une mode passagère qu'il est salutaire d'ignorer? L'enseignement de l'École de Rome, dit-on encore, est exclusif et suranné. Il ne forme que des médiocrités, des « forts en thème » et des artistes tous coulés dans le même moule. On est étonné d'apprendre que Flandrin et Baudry sont des médiocrités. On ignore pourquoi Henri Regnault est considéré comme un « fort en thème. » On se demande si vraiment Rude, Pradier, Jouffroy et Simart sont des sculpteurs coulés dans le même moule. Un autre grief énoncé contre l'École de Rome est qu'elle a été en dehors de tout le mouvement d'art du XIXe siècle. Cela dépend de quel mouvement on entend parler. Si c'est du mouvement impressionniste, nous n'y contredisons pas. Comme suprême argument, on invoque tous les artistes de ce temps qui n'ont pas passé par Rome : Géricault, Eugène Delacroix, Auber, Diaz, Ary Scheffer, Clésinger, Paul Dubois, Meissonnier, Courbet, Carolus Duran, Viollet-le-Duc, Puvis de Chavannes, Vollon, Bonnat; mais on oublie de citer ceux qui sont sortis de l'École. L'Académie de France a eu cependant pour élèves Ingres, Flandrin, Rude, Pradier, David (d'Angers), Gérôme, Cabanel, Baudry, Hébert, Chapu, Baltard, Lefuel, Duc, Charles Garnier, Henri Regnault, Carpeaux, Antonin Mercié, Henner, Herold, Halévy, Berlioz et Gounod. Il nous paraît qu'une école d'où sont sortis ces hommes-là n'a pas démérité. Il nous semble qu'on doi réfléchir plus d'un jour avant d'en décider la suppression.

D'ailleurs entendons-nous. Qu'on nous dise que, si Ingres et Rude n'étaient pas allés à Rome, ils n'en eussent pas moins été Ingres et Rude; d'accord. Rome ne donne pas le génie. Mais s'imagine-t-on que, s'ils fussent restés à Paris, ils eussent eu plus de génie? D'autre part, faut-il admettre que tels peintres médiocres, que nous ne nommerons pas, seraient devenus des artistes de talent sans leur séjour à la villa Médicis? Cela n'est pas soutenable. Nous pensons même qu'à talent égal ou à médiocrité égale, Rome, si elle ne rend pas plus fort et plus habile, a du moins l'avantage d'élever l'esprit vers la grandeur et l'idéal. Deux œuvres statuaires de premier ordre, deux chefs-d'œuvre peut-être, ont ces dernières années provoqué l'admiration unanime. L'une est le célèbre groupe de M. Antonin Mercié, prix de Rome; l'autre est l'*Arlequin* de M. de Saint-Marceaux. Nous comprenons sincèrement qu'on admire ces deux œuvres à un même degré. Il n'en est pas moins manifeste que le *Gloria victis* est d'un sentiment tout autrement élevé. Penser que la France doit à l'École de Rome sa supériorité dans les arts, c'est donner à l'enseignement une bien grande importance et faire trop bon marché du génie français. Mais prétendre que cette école a toujours été inutile quand elle n'a pas été funeste, c'est oublier la foule des artistes qui se sont formés ou fortifiés à son enseignement, c'est oublier que l'Académie de France a toujours opposé le grand art aux envahissemens de l'art facile et de l'art vulgaire. L'École de Rome, avec son origine illustre, ses noms glorieux, ses belles traditions, a un éclat qui rejaillit sur la France entière. La suppression de l'École de Rome n'amènerait sans doute pas l'abaissement de l'art français, mais les nations étrangères penseraient qu'il est découronné.

IV.

Les deux grands services des beaux-arts sont l'enseignement et les musées. On sait ce que le nouveau ministre veut faire pour l'enseignement. Voyons maintenant ce qu'il a fait pour les musées. Le budget alloue pour toutes les acquisitions des musées du Louvre, du Luxembourg, de Versailles et de Saint-Germain la somme de 162,000 fr. Nous ne discutons pas ici sur ce crédit dérisoire, nous donnons un chiffre. Or le premier mois de son avènement, M. le ministre des arts achète pour le Louvre cinq tableaux de Courbet dont le prix total s'élève avec les frais à 149,000 francs (1). Que cette

(1) *L'Homme à la ceinture de cuir*, 26,100 fr.; *l'Homme blessé*, 11,000 fr.; *la Sieste pendant la saison des foins*, 29,100 fr.; *le Combat de cerfs*, 41,900 fr.; *l'Hallali du cerf*, 33,900 fr. — Quelques journaux disent, sans doute en manière de circonstance atténuante, que sur ces cinq tableaux, deux ont été achetés par la ville de Paris.

acquisition ait été faite sans l'avis conforme du conservatoire du Louvre, ce qui est absolument illégal, passons sur l'oubli de cette vaine formalité, d'autant mieux que le ministre aurait pu se faire donner cette sanction. Il eût trouvé sans doute au Louvre comme à l'École des beaux-arts une voix de majorité. Que ces tableaux soient payés sur l'exercice 1882, au détriment de toute autre acquisition ultérieure, ou par un crédit supplémentaire demandé aux chambres comme une grande réparation nationale, peu importe. Dans l'un et dans l'autre cas, l'argent du Louvre ou l'argent de l'état aura été malencontreusement employé. Nous reconnaissons l'énorme talent de Courbet. Courbet a eu et au plus haut degré plusieurs des qualités des grands maîtres. Lorsqu'il était en ses bons jours, — il en a eu beaucoup de mauvais, — il était peintre dans toute l'acception du mot. Alors sa touche est large et franche; son mâle coloris a parfois des accens de lumière d'une extraordinaire intensité. Il accuse dans ses figures le relief, le mouvement, la vie; il agite comme la brise les feuillées profondes et humides et étend jusqu'à l'infini les grands horizons. Courbet a droit de cité au Louvre. Mais le Luxembourg ne possède-t-il pas deux tableaux de la meilleure manière du peintre, *la Vague* et *le Trou du puits noir?* La sœur de Courbet n'a-t-elle pas fait don au Louvre de *l'Enterrement à Ornans* et d'une autre toile? C'est donc déjà quatre œuvres du maître-peintre qui peuvent être placées dans notre musée. Qu'on eût acquis encore *l'Homme blessé* ou *l'Homme à la ceinture de cuir* pour avoir un autre spécimen de son talent, et il nous semble qu'avec ces cinq tableaux l'œuvre de Courbet eût été bien suffisamment représenté. Mais acheter d'un coup cinq tableaux, ce qui portera à neuf les Courbet du Louvre, cela est excessif (1). C'est à croire qu'on veut donner à Courbet une salle spéciale comme au plus grand maître de l'école française.

Pourquoi tant se presser de faire entrer au Louvre les tableaux de Courbet quand on laisse dans l'antichambre du Louvre, au Luxem-

(1) M. le ministre des arts joue de malheur avec le Louvre. Les dons mêmes qu'on fait au musée tournent en mésaventures pour le ministre. On sait à quoi les communications à l'Académie des inscriptions et les articles de la *Revue archéologique* de MM. Philippe Berger et Edmond Le Blant ont réduit ces antiquités d'Utique récemment exposées : à une collection de soixante-dix-sept épigraphes puniques dont on possédait tous les estampages, et dont au reste les caves de la Bibliothèque nationale renferment 1,400 modèles analogues, qui n'ont coûté à l'état que 1,700 francs, et à une autre collection d'objets statuaires et céramiques d'un intérêt à peu près nul pour l'art et d'une valeur fort peu sérieuse pour la science. Or, à ce don fait au Louvre, M. le ministre des arts répond dans une lettre rendue publique que « ce don précieux comble une lacune dans les collections nationales » et « assure au musée la possession d'un trésor nouveau. »

bourg, *la Naissance de Henri IV*, d'Eugène Deveria, *la Chasse au faucon*, de Fromentin, *le Général Prim*, de Regnault? Et qui pensera que si, par aventure, il y avait eu ce mois dernier une vente importante d'œuvres de Ingres, de Decamps, de Rousseau ou de Delacroix, le ministre des arts eût grevé son budget futur ou demandé un crédit extraordinaire pour enrichir le Louvre de cinq nouveaux tableaux de ces maîtres? Or c'est justement ce qui doit étonner, inquiéter, effrayer dans ces acquisitions. C'est leur caractère, ce sont les tendances qu'elles marquent. On y voit non seulement une manifestation en l'honneur de Courbet, ce qui n'est rien, mais un manifeste en l'honneur d'un certain art, ce qui est grave. Rapprochez l'entrée au Louvre de huit ou neuf tableaux de Courbet de la suppression des ateliers officiels, des déclarations du ministre sur l'indépendance de l'art, des discussions passionnées à propos de l'école de Rome et de la décoration de M. Manet (1), et vous comprendrez qu'il y a menace de rupture entre l'administration et le grand art. On va combattre les idées de noblesse, de grâce, de grandeur et de beauté au profit d'un monstrueux idéal de brutalité et de bassesse. La liberté dans l'art, ce sont les nouvelles écoles d'ignorance et de vulgarité donnant l'assaut aux traditions des maîtres; c'est la revanche des « magots » de Teniers contre l'arrêt de Louis XIV; c'est la Vénus hottentote qui dit : Ote-toi de là! à la Vénus grecque.

Avec l'art libre, c'est-à-dire l'art des réalistes et des impresionnistes substitué à l'art officiel, c'est-à-dire à l'art des Flandrin et des Baudry, on nous promet l'art civil substitué à l'art religieux. Les commandes seront réservées exclusivement « aux mairies, aux préfectures et aux sous-préfectures. » C'est dans la logique des événemens. Il est permis toutefois de demander si les artistes et le public gagneront à cela. L'église est toujours un peu un musée. Mais quand on va à la mairie, on est occupé de tout autre chose que de regarder des peintures. Pour les préfectures et les sous-préfectures, il faut avouer que mettre là des peintures murales équivaut à décorer une cave. Vous imaginez-vous que le touriste qui va voir dans la cathédrale de Montauban *le Vœu de Louis XIII* ira de même à la préfecture attiré par quelque peinture! A Paris, les étrangers qui ne manquent pas d'entrer à Saint-Sulpice pour les toiles de Delacroix et à Saint-Germain des Prés pour les fresques

(1) A propos de la croix de M. Manet, qui, d'ailleurs, est un parfait galant homme, comme à propos de la stupéfiante médaille du Salon de 1881 venant couronner la « charge » à l'huile de M. Rochefort et la caricature peinte d'un chasseur de lions, on a dit ceci : « Ce n'est pas l'œuvre de M. Manet qu'on récompense, c'est l'influence qu'il a eue sur l'école contemporaine qu'on reconnaît. » Or, justement à cause de cette influence qui est manifeste et qui a été pernicieuse, il était d'un mauvais effet de médailler et de décorer M. Manet.

de Flandrin courront-ils les vingt mairies de Paris, dont les salles de mariage seront décorées de *Panathénées civiles?* En eussent-ils l'envie, qu'ils y renonceraient dès leur première visite, grâce aux difficultés de toute sorte qu'ils rencontreraient et à l'urbanité bien connue des employés de l'administration.

Le programme de réorganisation conçu par M. le ministre des arts n'est rien moins qu'un programme de désorganisation. Il supprime de fait l'enseignement des beaux-arts en fermant les ateliers pratiques de l'École. On s'appuie sur ses idées pour demander la suppression de l'École de Rome. Il fausse le goût public par les récompenses qu'il décerne et par les acquisitions qu'il fait. — Aussi bien, le Salon annuel est désormais libre. Les artistes en nomment les jurés, en font les dépenses, en touchent les recettes, et s'y enrichissent. Les ateliers de l'École fermés, les élèves trouveront dans des ateliers libres l'enseignement que l'état leur refuse. L'École de Rome elle-même supprimée et les commandes et les acquisitions réservées aux adeptes de l'art nouveau, le culte de l'idéal ne périra pas pour cela. Les artistes, après tout, n'ont pas besoin qu'on les garde en nourrice jusqu'à trente ans, ni qu'on leur donne des encouragemens. Ils peuvent fort bien se passer que le gouvernement s'occupe d'eux. Mais que restera-t-il alors à l'administration des beaux-arts désintéressée de l'enseignement et étrangère aux expositions? La conservation des musées, les acquisitions de *Distribution des drapeaux*, de *Prise de la Bastille*, de scènes naturalistes peintes par des impressionnistes, les commandes de portraits officiels et de peintures décoratives pour les mairies et les sous-préfectures, puisque désormais l'art religieux est proscrit. A cette tâche, il semble qu'une simple division du ministère de l'instruction publique suffit. Il n'était pas besoin de créer un ministère dont l'œuvre pourtant eût pu être féconde.

Les idées de M. le ministre des arts sont la condamnation du ministère des arts. Le ministère des arts est la condamnation des idées du ministre. Ainsi le nouveau ministre est enfermé dans ce dilemme : ou abandonner ses idées ou proposer à M. le président du conseil la suppression du ministère des arts.

HENRY HOUSSAYE.

Depuis que ce travail est imprimé, le cabinet du 14 novembre est tombé. Peut-être la retraite du ministre des arts aura-t-elle pour conséquence la suppression même du ministère des arts? Peut-être aussi cette création du ministère du 14 novembre lui survivra-t-elle? Dans tous les cas, celui qui succédera, comme ministre, comme sous-secrétaire d'état ou comme simple directeur à M. Antonin Proust aura à se prononcer sur les réformes projetées par son prédécesseur. Il aura, puisque la bataille a été engagée, à prendre parti pour la tradition ou pour les idées nouvelles. Ainsi, les questions que nous avons traitées restent à l'ordre du jour, et nos conclusions demeurent ce qu'elles étaient avant l'événement. — H. H.

L'HÉRITAGE DE DARIUS

I.

LES CONQUÊTES LÉGITIMES ET LA GUERRE DE MONTAGNE DANS L'ANTIQUITÉ.

I.

J'appelle une conquête légitime celle qui a pour résultat de faire un sort meilleur au vaincu; c'est dans cet esprit que je me propose d'étudier les dernières campagnes d'Alexandre. Quand j'étais aspirant, j'avais pour compagnon sur la frégate l'*Aurore* un Egyptien nommé Mohammed, qui sortait, comme moi, de l'école navale de Brest; ce futur capitaine des vaisseaux du vice-roi n'était venu chez nous que pour s'y instruire des choses de la marine; en fait d'histoire, nous n'avions, selon son jugement, rien à lui apprendre: ses notions orientales lui suffisaient. Que de fois il nous a conté les exploits d'Alexandre Zoukarnès, de cet Alexandre devenu si cher aux vaincus, que les vaincus ont fini par s'enorgueillir plus encore que les Grecs eux-mêmes de ses victoires! Consultez, comme l'a fait M. le baron Gobineau, ces récits orientaux épars dans toutes les légendes de la Perse et de l'Inde, vous apprécierez mieux à quel point fut profonde la trace laissée par le héros de la Macédoine dans la mémoire des populations iraniennes.

Si, au IVe siècle avant notre ère, la conquête de l'Asie eût été accomplie par un de ces capitaines d'aventure dont Cléarque fut le type et resta le modèle, la solution serait probablement demeurée des plus simples; Eratosthène, le célèbre géographe d'Alexandrie, a pris soin de nous l'indiquer. On se fût souvenu que le genre humain

se divisait en deux groupes, — les Grecs et les barbares. Les peuples grecs eussent été en conséquence traités en amis, les peuples barbares en ennemis; l'ennemi, quand on le laissait vivre, ne pouvait être alors qu'un esclave. Alexandre eut la gloire de répudier le premier ces idées d'un autre âge; il ne se contenta pas « de rechercher partout, sans acception de nationalité, les hommes de mérite; » il voulut conserver aux peuples conquis leurs institutions, leurs coutumes; il respecta jusqu'à leurs préjugés. Les autres conquérans n'avaient su, suivant la parole du prophète, « qu'enlever les bornes des peuples, dépouiller les princes, arracher de leurs trônes les rois les plus élevés; » Alexandre devient le gardien vigilant des contrées que son épée a rendues sans maître; il les rassemble toutes avec une égale sollicitude sous son aile « comme les œufs encore chauds d'un nid abandonné. » L'élève d'Aristote se distingue ici de Mahomet et de Charlemagne : il se rapproche une fois de plus de Napoléon. Ce n'est ni un dogme nouveau ni une réforme politique ou morale qu'il apporte, c'est un équitable arbitrage entre le monde ancien qui ne pouvait renaître et le monde nouveau qui ne savait pas encore comment vivre. La modération d'Alexandre, sa sollicitude pour les vaincus choquèrent également les Macédoniens et les Grecs; de là, tant de calomnies, tant de contes ridicules dont nous avons peine aujourd'hui à débrouiller le chaos.

Faisons avec Sainte-Croix, avec Charles Müller, guide au moins aussi sûr, un rapide examen des diverses appréciations dont le vainqueur d'Issus et d'Arbèles a été l'objet; demandons-nous surtout de quelles archives dignes d'être consultées ces appréciations sont sorties. De l'année 336 à l'année 331 avant notre ère, que rencontrons-nous? Une admiration exaltée, un panégyrique sans nuage. Tout est à la joie, au triomphe; Alexandre a pour historiographes ses précepteurs ou ses compagnons d'enfance : Anaximène de Lampsaque, ce philosophe obèse et d'un âge déjà mûr, qui promène dans le camp sa tenue négligée; Callisthène d'Olynthe, le cousin, — nous dirions aujourd'hui le neveu à la mode de Bretagne, — d'Aristote; Marsyas de Pella, frère utérin d'Antigone et son aîné de vingt ans, familier du fils de Philippe, dont il a, dès l'âge le plus tendre, partagé l'éducation et les jeux : voilà les trois écrivains qui se dévouent, dès cette heure, à célébrer les exploits du roi. Éphore l'Éolien, auteur d'une Histoire du Péloponèse en trente livres, sollicité de passer en Asie, s'est fait excuser. Callisthène est en ce moment le plus outré dans ses louanges, le plus emphatique dans ses narrations. Aristote, qui se méfie de son enthousiasme trop facile presque autant que de son naturel frondeur, lui a cependant recommandé de s'entretenir le moins souvent possible avec Alexandre. « Le plus sûr, lui dit-il, vis-à-vis des oreilles

royales, est généralement le silence. Si vous parlez, que votre langage du moins n'ait jamais rien de blessant; la vérité se fait mieux accepter quand elle se présente sous une forme agréable. » Callisthène suivit le conseil du sage de Stagyre jusqu'au jour où sa jalousie se trouva excitée contre un autre philosophe, Anaxarque. Un flatteur plus adroit et mieux vu que lui, voilà ce que sa grande âme ne put supporter! A l'instant, il tombe dans l'excès contraire et l'on n'entend plus sortir de sa bouche que des paroles de blâme; historien sans valeur et déclamateur sans conscience, dont le sort funeste doit sans doute exciter la pitié, mais dont les dépositions passionnées ne méritent pas qu'on s'y arrête. Ainsi donc, jusqu'à la bataille d'Arbèles, pas un mot de censure, pas un doute exprimé sur les contes absurdes qu'une obséquiosité servile accrédite. Darius assassiné, les épreuves des campagnes laborieuses commencent; l'armée souffre, les humeurs s'aigrissent. Méfiez-vous de votre entourage s'il est tourmenté par les moustiques de l'Arachosie et de la Drangiane! La louange et l'insomnie font mauvais ménage; nul n'oserait cependant confier au papyrus ses secrets murmures; le fiel se distille à voix basse et la tradition s'en imprègne dans des conciliabules ténébreux. Il n'y a plus d'autres historiographes officiels que les arpenteurs des marches, — Bœton, Diognète, Archélaüs, Amyntas, — et les grammates chargés de la rédaction des éphémérides, — Eumène de Cardie et Diodote d'Érythrée. — Au retour de l'Inde, les soldats qu'anime l'ambition de marcher sur les traces de Xénophon ou tout au moins d'Éphore ont repris haleine. Le pilote-major de la flotte, Onésicrite d'Égine, s'occupe de mettre en ordre ses souvenirs. Remplis de fables souvent extravagantes et tout empreints d'un suffisant orgueil, les récits d'Onésicrite sont déjà décriés du vivant d'Alexandre. Ce malencontreux pilote a perdu les marins de réputation; c'est à lui qu'ils doivent le proverbe : « A beau mentir qui vient de loin. » Androsthène de Thasos ne paraît pas avoir eu un meilleur renom de véracité. Reste Néarque, longtemps contesté, Néarque méconnu par Strabon, réhabilité par Arrien et dont je n'hésite pas à me rendre garant. Le journal de bord de Néarque est aussi authentique, aussi scrupuleux dans les moindres détails que le journal de Chancellor, de Stephen Burrough, de Cook, de Lapérouse ou de Dumont d'Urville. Son exactitude est chaque jour confirmée par quelque observation nouvelle, par quelque découverte moderne. Voilà un marin du moins qui ne ment pas! Il est vrai que c'est un amiral. Onésicrite s'est donné dans sa relation le titre de navarque; ce titre, il l'usurpe; Néarque seul, en vertu de sa lettre de commandement, a le droit de le porter.

Anaximène, Callisthène, Marsyas de Pella, Onésicrite et Néarque, est-ce tout? n'avons-nous pas d'autres documens émanés de témoins

oculaires? Un chambellan, — c'est ainsi que je me permets de traduire le mot grec d'*isanghéleus*, — Charès de Mytilène nous léguera sur la vie privée du souverain quelques notes succinctes, plutôt que des mémoires; Éphippe d'Olynthe se renfermera dans des limites plus étroites encore; il se contentera de nous raconter la mort et les obsèques d'Éphestion, en attendant qu'il rende le même service aux mânes d'Alexandre. Ce n'est pas un historien; c'est un employé des pompes funèbres. Cyrsile de Pharsale, Médius et Polyclète de Larisse paraissent aussi avoir cédé à la tentation « de mettre leur liard à la passe. » Leurs ouvrages n'ont jamais été connus que par d'insignifians fragmens. En somme, quand Alexandre meurt, il n'existe aucune relation fidèle, circonstanciée, des campagnes de la Perse et de l'Inde. Les drames intérieurs qui ont signalé ces expéditions sont des questions brûlantes, des affaires d'état, dont aucun écrivain n'aurait pu soulever le voile sans péril. La mort d'Alexandre disperse les témoins de ses hauts faits, les partage en camps opposés, et ce n'est certes pas pendant les années qui suivent les funérailles sanglantes que nous pouvons nous attendre à voir des mains pieuses s'employer à préserver les vestiges à demi effacés de l'expédition héroïque. D'autres armées passent et repassent sans cesse sur le sol qu'ont foulé les soldats d'Alexandre, et l'Inde, la Sogdiane, la Bactriane, la Gédrosie, laissées en dehors des luttes dans lesquelles Antigone, Séleucus, Lysimaque, Cassandre, Ptolémée, se disputent l'empire, n'apparaissent plus que comme un fond de tableau qui recule d'heure en heure et dont la brume envahit peu à peu les contours. Durant près de vingt ans, il n'y a plus au monde d'ardeur que pour la guerre; le burin de l'histoire a été brusquement jeté de côté; au milieu du tumulte, qui prendrait souci de le ramasser?

La cour de Ptolémée est la première à offrir un refuge aux amis de la paix et aux amis des lettres. C'est là que le fils de Dinon, Clitarque, emploie toute son habileté de rhéteur à condenser les souvenirs de son père, à donner un corps aux rumeurs courantes, aux légendes qui se déforment à vue d'œil. Ne prêtant qu'une oreille distraite aux protestations étonnées des survivans de la grande époque, il prétend, avant tout, ériger un monument à la gloire d'Alexandre; il cède involontairement à l'attrait de nous parler de la gloire de Ptolémée. La part qu'il attribue à son protecteur dans toutes les affaires de quelque importance détruit, à son insu, l'équilibre de son œuvre et nous inspire les doutes les mieux fondés sur l'indépendance de ses jugemens. L'histoire, chez les anciens, ne se piquait pas d'une critique bien austère. Clitarque avait répandu à pleines mains les fleurs de son éloquence, le sable d'or de son esprit poétique sur les feuillets gardiens des glorieuses annales; c'en fut assez pour qu'il servît de guide aux écrivains qui, quelques

siècles plus tard, se chargèrent d'apprendre aux Romains comment on avait fait jadis la conquête de l'Orient.

On ne possédait cependant qu'un roman de plus; ce n'était pas encore là de l'histoire. Il est permis de supposer que les déclamations du rhéteur, si favorables qu'elles fussent à la renommée du roi d'Égypte, ne satisfirent pas complètement le lieutenant d'Alexandre. Solidement assis sur son trône après la bataille d'Ipsus, Ptolémée put tourner sa pensée vers les années où il apprenait à vaincre sous un capitaine incomparable. Personne n'avait encore raconté en militaire les sièges de Milet, d'Halicarnasse, de Tyr, de Gaza, les batailles du Granique, d'Issus et d'Arbèles, les opérations dont les montagnes des Uxiens et des Cosséens furent le théâtre, la poursuite de Bessus, la prise des forteresses de la Paropamisade; Ptolémée résolut d'intervenir dans le débat demeuré ouvert. Il voulut y apporter le tribut de son expérience et de ses souvenirs, rappeler aux vétérans qui venaient de lui assurer la couronne, « les grandes choses que jadis ils avaient faites ensemble. » Ptolémée employa les dernières années de son règne à écrire et à publier ses Commentaires. Un roi auteur! cela ne s'était pas encore vu. Le récit du fils de Lagus fut bref, assure-t-on, dépouillé d'ornemens, froidement substantiel. Fut-il au moins de tout point sincère? Est-ce bien aux généraux de Napoléon qu'il faudrait s'adresser pour rectifier toutes les notions fausses dont tant de vains commérages nous ont imbus? Auront-ils la virile énergie de débarrasser une bonne fois de ces ronces la tunique tristement accrochée de la pauvre Clio? En dépit de sa compétence incontestable pour tout ce qui touche de près ou de loin à l'art de la guerre, Marmont ne nous laissera qu'un plaidoyer, — fort habile plaidoyer, j'en conviens, — *pro domo sua;* Bernadotte lui-même, Bernadotte, le Ptolémée que couronna la Suède, s'il eût pris la plume à son tour, aurait-il abjuré les rancunes d'Auerstaedt? Quel soldat, ayant à juger ses rivaux et son maître, aura l'âme assez magnanime pour oublier les compétitions des jours de triomphe, les inévitables amertumes des heures de détresse? La jalousie mutuelle est la plaie des armées, et c'est presque toujours aux dépens de l'objet aimé qu'elle s'exerce. Je n'aurais voulu accepter, pour ma part, les récits de Ptolémée que sous bénéfice d'inventaire; il n'en est pas moins vrai qu'aux yeux des hommes du métier, l'œuvre personnelle du souverain de l'Égypte dut avoir une tout autre valeur que les amplifications rédigées après coup par des personnages étrangers aux secrets de l'état-major.

Est-ce dans Alexandre le capitaine que vous désirez connaître? Consultez Ptolémée! Est-ce l'homme? Fiez-vous-en plutôt au bon sens d'Aristobule. La justice du ciel devait susciter ce tardif vengeur à la mémoire calomniée d'Alexandre. C'est à l'âge de quatre-

vingt-quatre ans qu'Aristobule, un des compagnons, mais non pas un des lieutenans du roi, rédige ses mémoires. Aristobule s'était retiré dans la ville que Cassandre fonda, en l'année 315, sur l'isthme de Pallène, non loin de l'emplacement de l'antique Potidée. Favori déclaré du fils d'Antipater, il vivait sous la protection de Cassandre et devait probablement les tranquilles loisirs de sa vieillesse à ce tout-puissant patronage. N'était-il pas à craindre qu'il n'épousât les préventions haineuses de l'impitoyable meurtrier d'Olympias, qu'il ne publiât, au lieu d'un travail impartial, un pamphlet? C'est Aristobule cependant que nous voyons accuser hautement Callisthène d'avoir fomenté le complot d'Hermolaüs; c'est lui qui n'hésite pas à laver Alexandre du honteux reproche d'ivrognerie. « Le roi, nous dira-t-il, ne prolongeait pas ses banquets par amour du vin, car il en buvait généralement très peu; s'il s'attardait à table, ce n'était que par une condescendance indulgente pour ses amis. » Ceux-là, par exemple,—j'en croirai volontiers sur ce point Éphippe,—auraient pu tenir tête à l'auteur du traité bien connu de vénerie, au gentilhomme du pays de Gastine, au célèbre et sensuel Messire Jacques du Fouilloux. Les généraux macédoniens avaient, pour la plupart, les goûts et les manières de Clitus; ils quittaient rarement la salle du festin sans être ivres. Dépendait-il d'Alexandre de les rendre plus sobres? Le prince Édouard n'eût-il pas joué sa popularité à vouloir mesurer à ses highlanders l'usquebaugh?

Aristobule ne plaide pas en faveur d'Alexandre les circonstances atténuantes; il raconte simplement ce qu'il a observé. Ce n'est ni un *isanghéleus,* ni un stratège qui écrit, c'est un docteur ès-sciences; il insiste peu sur les détails de la vie intime de son héros, ne touche qu'en passant aux opérations militaires; il réserve son zèle pour la description minutieuse des pays que l'armée macédonienne a parcourus. Son livre s'adresse particulièrement aux géographes et aux naturalistes. Académicien, il eût fait partie de la section de géographie et de navigation, s'il n'eût préféré se faire admettre dans la section de botanique. Recueilli, en Thrace par le roi Lysimaque, Onésicrite s'évertue, en ce moment même, à nous dépeindre une Inde de plus en plus fabuleuse; Aristobule, au contraire, n'a aucun goût pour les fables; un discret bon sens le défend d'une croyance trop prompte au merveilleux. Pour Aristobule, Alexandre n'a pas tranché le nœud gordien; il l'a dénoué en faisant tomber une cheville; jamais ce roi n'a été saisi de la fièvre après s'être baigné dans les eaux glacées du Cydnus, il a été malade d'un excès de fatigue, — *hypo kamatou.* Nous sortons enfin des nuages de l'épopée pour entrer dans les régions sereines de l'histoire.

Les relations de Ptolémée et d'Aristobule, le journal de marche de Bœton et de Diognète, les éphémérides d'Eumène et de Diodote, —

non pas, disons-le bien haut, les éphémérides apocryphes qui font souper Alexandre chez Médius, — voilà les seuls textes à peu près authentiques où les écrivains romains avaient la ressource de puiser. Le moyen de ne pas recourir de temps en temps à Clitarque! Tous ces documens originaux ont, par une fatalité déplorable, subi le même sort; ils ont tous, au temps où nous vivons, presque complètement disparu; nous n'en possédons que des débris. Précis biographiques, relations de campagnes, ce que nous commenterons ne sera jamais qu'une œuvre de seconde main. Nous en sommes réduits à chercher la vérité dans des compilations qui sacrifient souvent beaucoup trop aux Grâces ou dans des résumés qui poussent le scrupule technique jusqu'à la sécheresse. Nous avons Justin, abréviateur lui-même de Trogue-Pompée, Diodore de Sicile et Quinte-Curce, — qui se borne presque toujours à suivre et à amplifier Diodore, le savant auteur de la *Bibliothèque historique*; — nous avons le bon et crédule Plutarque, nous avons Cornelius Nepos dans sa Vie d'Eumène, nous avons enfin Arrien, l'homme d'état, qui, à la fois guerrier et administrateur, s'est efforcé de prendre l'auteur de l'*Anabase* pour modèle: il a poussé le désir de l'imitation jusqu'à emprunter à Xénophon le titre de son livre. Le sévère Arrien répudie tous autres guides qu'Aristobule et Ptolémée: « Aristobule, dit-il, ne quitta point le prince durant ses expéditions, Ptolémée fut son compagnon d'armes; de plus, ce fut un roi, et un roi ne s'avilit pas par le mensonge. » Trogue-Pompée, Justin, Diodore de Sicile, Quinte Curce, Cornélius Nepos et Plutarque ont préféré s'inspirer de l'élégant chroniqueur sur lequel Quintilien a prononcé ce jugement: « On est tenté de louer l'esprit de Clitarque, on éprouve le besoin de flétrir sa mauvaise foi. » Clitarque néanmoins ne leur a pas suffi; ils ont, en plus d'une occurrence, admis l'autorité de Callisthène et celle d'Onésicrite; ils ont invoqué, sous la forme de prétendues lettres d'Alexandre à Olympias ou à Antipater, les bulletins de la grande armée; ils ont consulté Polycrite, Antigène et Ister, Charès et Anticlide, Philon le Thébain, Philippe de Théangèle, Hécatée d'Érétrie, Philippe de Chalcis et Duris de Samos; ils ont accordé une foi absolue aux éphémérides, sans songer que le respectueux et fidèle Eumène n'eût jamais écrit ces lignes si outrageantes pour la gloire de son maître: « Alexandre, au lieu de se mettre au lit, alla faire la débauche chez Médius. »

Et les auteurs modernes, — Duverdier, Bossuet, Rollin, Linguet, de Bury, Bosdin, Naudé, Montaigne, Bayle, Fénelon, Vauvenargues, Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Montesquieu, Mably, Sainte-Croix, Chaussard, Grote l'Anglais, et Droysen l'Allemand, — qu'ont-ils fait? Ils ont fait comme moi: ils se sont laissé conduire à travers ce dédale de récits incomplets et d'assertions contradictoires, par

certaines analogies de situations, par le sentiment plus ou moins exigeant de la vraisemblance, ils ont obéi à l'inclination de leur esprit, les uns portés à tout croire, les autres disposés à tout mettre en doute. Les temps où ils ont écrit n'ont pas été sans quelque influence sur leurs appréciations. Si le vent souffle à la paix, les conquérans courent le risque de ne trouver grâce ni devant Minos, ni devant Éaque, ni devant Rhadamanthe; que les aigles victorieuses de Trajan ou de Napoléon, au contraire, prennent leur vol, les juges sont d'avance séduits; Alexandre n'aura plus à comparaître que devant une cour de parti-pris indulgente. En tout état de cause, c'est toujours une chance favorable pour les rois de n'avoir pas affaire à des sots. Voltaire conseille au vainqueur de Darius d'en appeler de la sentence de Boileau, « qui le traite de fou et de voleur, » au tribunal du monde, que sa mort laissa orphelin; Montesquieu, plus profond et plus sagace encore, prononce sans hésiter ce mémorable arrêt : « Alexandre, dit-il, dans la rapidité de ses actions, dans le feu de ses passions même, avait (si j'ose me servir de ce terme), une saillie de raison qui le conduisait et que ceux qui ont voulu faire un roman de son histoire et qui avaient l'esprit plus gâté que lui n'ont pu nous dérober. » N'est-ce pas cette fois la sagesse qui s'exprime par la bouche la plus éloquente? Bossuet a trouvé son maître.

« L'empereur Napoléon, nous raconte M. de Las-Cases, lisait à Sainte-Hélène les expéditions d'Alexandre dans Rollin; il lui prenait envie de refaire ce morceau. » Que l'empereur n'a-t-il donné suite à sa pensée! La griffe du lion posée sur la page blanche eût suffi pour m'en tenir à l'écart; mais Napoléon n'a pas écrit l'histoire d'Alexandre; il a seulement failli la recommencer : au temps de Paul Ier, la France et la Russie ont été à la veille « d'unir leurs forces pour affranchir les Indes. » 35,000 Français et 35,000 Russes « de toutes armes » devaient se réunir à Astérabad, sur les bords de la mer Caspienne; on calculait qu'en passant par Hérat, par Ferrah et par Candahar, cette armée de 70,000 hommes pourrait atteindre, en quarante-cinq jours, les rives de l'Indus. Privé par une catastrophe politique du concours de son puissant allié, Napoléon n'abandonna jamais complètement le projet dont la réussite ne pouvait cependant être assurée que par un semblable concert. « Jusqu'en 1813, nous apprend M. de Jancigny, et pendant les conférences de Prague, l'empereur s'occupait de la possibilité d'attaquer les Anglais dans leur empire d'Asie; le duc de Bassano, alors son ministre des affaires étrangères, recueillait, pour les lui soumettre, les renseignemens les plus précis que les voyageurs pussent fournir sur cette grande question. » Il est certain que, pour peu que la Perse s'y prêtât, que l'Afghanistan n'opposât pas de résistance, la campagne,

impraticable pour la France isolée, devenait facile pour la France et pour la Russie agissant d'accord.

Le principal obstacle à franchir dans une expédition qui prend l'Inde anglaise pour objectif, c'est le massif montagneux de l'Afghanistan. Une Suisse orientale, Suisse non moins accidentée, non moins impénétrable que l'autre, mais bien plus étendue, puisqu'elle a presque la superficie de la France, sépare, en effet, l'Inde de la Perse. Subjuguer les Afghans ou les gagner, tout le secret d'une invasion dans les possessions britanniques est là. Paul Ier comptait beaucoup, pour séduire ces farouches montagnards, « sur la grâce et sur l'amabilité qui sont si naturelles aux Français. » On devait offrir « à tous les khans et autres petits despotes » des pays que l'armée allait traverser, « des fusils, des carabines, des pistolets, des sabres de la manufacture de Versailles, des vases de la manufacture de Sèvres, des montres et des pendules des plus habiles artistes de Paris, de belles glaces, de superbes draps de France de diverses couleurs : écarlate, cramoisi, vert et bleu, ce sont les couleurs favorites des Asiatiques, — des velours, des draps d'or et d'argent, des galons et des soieries de Lyon, des tapisseries des Gobelins. » Il n'était pas plus téméraire, à coup sûr, de vouloir aller dans l'Inde, appuyé sur la Russie, qu'il ne l'avait été de débarquer, après avoir trompé la surveillance de la flotte anglaise, sur les plages de l'Égypte. La distance toutefois de la Caspienne à l'Indus, — 300 lieues à parcourir dans une contrée qu'il était permis de se figurer sans ressources, — ne laissait pas d'inspirer quelque hésitation au premier consul. « Ces pays, répliquait Paul Ier, ne sont point sauvages et arides ; la route est ouverte et depuis longtemps pratiquée. Les caravanes se rendent ordinairement, en trente-cinq ou quarante jours, d'Astérabad aux bords de l'Indus. Ce qu'on demande à une armée composée de Français et de Russes n'est, après tout, que la répétition de ce qui a été accompli, de l'année 1739 à l'année 1740, par une misérable armée asiatique. Nadir-Shah est allé, dans l'espace de moins d'une année, d'Ispahan à Delhi. »

Quarante mille hommes au plus, — deux tiers de Russes et un tiers de Persans, — suffiraient, au dire de notre compatriote, M. l'adjudant-général Ferrier, pour renouveler cette expédition. L'essentiel est donc pour qui prétend pousser sa pointe vers l'Orient et le Gange, d'être maître de la Perse ou de la compter au nombre de ses alliés. Tel fut l'enchaînement pour ainsi dire fatal des campagnes d'Alexandre.

Après la prise de Tyr et l'occupation de l'Égypte, Alexandre se trouvait à peu de chose près le maître du vaste empire qui constituait, il y a quelques années à peine, l'apanage des sultans; les états actuels du shah de Perse, pour peu qu'on les prolonge par

une fiction qui n'offre rien en soi d'invraisemblable jusqu'aux rives de l'Indus, appartenaient encore au puissant héritier des Achéménides. Un pareil partage ne résolvait rien; Alexandre n'était pas homme à s'en contenter. Ce que Soliman, dans sa gloire, n'a jamais conçu la pensée d'accomplir, ce que les Anglais, dans leur opulente splendeur, se garderaient bien de rêver, le vainqueur d'Issus, sans hésiter un instant, voulut l'entreprendre. Pour confondre de nouveau sous le même sceptre ces deux dominations que sépare, comme une frontière naturelle, le cours de l'Euphrate, il se prépara, — qu'on me permette de faire abstraction d'une géographie aujourd'hui disparue, — à passer de la côte de Syrie à Mossoul, de Mossoul à Bagdad, de Bagdad à Chiraz, de Chiraz à Téhéran, à Merv, à Hérat, à Ferrah, à Kandahar, à Ghizni, à Caboul, à Balkh, à Samarkand, à Khojend, à Peshaver, à Lahore. Nous le verrons toucher enfin aux bords de l'Océan-Indien et venir aboutir, par l'affreux désert du Mekran, aux vallées fécondes qui recueilleront, après tant de fatigues, les débris de ses troupes. Sa flotte, pendant ce temps, suivra la côte orientale du Golfe-Persique et devancera les Portugais à Ormuz, les Arabes à Bouchir, les Anglais à Bassorah. La Bactriane, l'Arie, la Drangiane, l'Arachosie, la Gédrosie, la Caramanie, la Sogdiane, ne me disaient rien; transporté par d'autres appellations dans le monde moderne, je me reconnais; je frôle à chaque pas des questions vivantes, et je suis tenté de m'écrier avec les députés de Darius : « On vieillirait à parcourir, fût-ce même sans combat, pareille étendue de pays! *Senescendum fore tantum terrarum vel sine prælio obeunti.* »

Mettons un peu d'ordre dans nos souvenirs. Nous venons d'atteindre les champs d'Arbèles, en contournant le désert de Palmyre et en allant chercher les gués de l'Euphrate et du Tigre (1). Darius de nouveau vaincu, nous allons refaire en sens opposé la route des Dix-Mille pour venir prendre possession de Babylone. De Babylone, nous passerons jusqu'à Suse, et de Suse, nous gagnerons à travers les montagnes la grande enceinte fortifiée de Persépolis. Cette seconde campagne nous aura conduits au centre du Farsistan, nous pourrions presque dire à Chiraz; les bords du Golfe-Persique ne sont déjà plus très éloignés. Remontons maintenant vers le nord, poursuivons Darius en Médie, dépassons Ecbatane, atteignons le roi fugitif à Rhagès, non loin des lieux où s'élèvera un jour Téhéran; nous sommes enfin sur la route de l'Inde. Que nous suivions Alexandre, Nadir-Shah ou notre compatriote l'adjudant-général Ferrier, l'itinéraire restera toujours à peu près le même; le plus

(1) Voyez dans la *Revue* des 1er septembre, 15 octobre, 15 novembre 1880 et 1er février 1881, *le Drame Macédonien*.

sûr chemin pour arriver du bassin de la mer Caspienne au bassin supérieur de l'Indus est encore le chemin qui traverse les états du shah de Perse. « On a vu, nous apprend sir John Mac-Neil, le comte Simonitch se faire conduire en voiture de Téhéran à Hérat. » Ce voyage, journellement pratiqué par les caravanes, moins facile à coup sûr pour un corps d'armée, constitue ce qu'on peut appeler à bon droit la quatrième campagne de l'armée de Macédoine. La conquête de l'Afghanistan, celle du Turkestan, du Pendjab et du Sind exigèrent également autant de campagnes distinctes; nous en compterons donc huit depuis le départ de Tyr et avant le retour de l'armée à Suse par la Gédrosie, neuf avec ce retour, dix en y comprenant le voyage de Néarque. Ce fut l'œuvre de six ans, — six années d'un labeur ingrat, fait pour lasser les courages les plus intrépides.

L'empereur Napoléon « avait fait à ses lieutenans un lit de roses, mais il leur défendait de s'y coucher; » Alexandre eût voulu que les siens ne quittassent jamais *leurs bottes de 93*. « Comment! leur disait-il, pourrez-vous soigner vous-même votre cheval, fourbir le fer de votre lance, votre casque, si vous laissez s'amollir ce corps qui vous est si cher? » Ces demi-dieux se font, en vérité, de la vie une idée étrange! Le repos leur semble un affront, et l'élève d'Aristote ne se jugerait plus digne d'occuper le rang suprême s'il perdait l'habitude de la fatigue et du danger; dans ses marches mêmes, on le voit « s'exercer chemin faisant à tirer de l'arc, à monter sur un char lancé à toute vitesse et à en descendre. » *Æstuat infelix!* Sachons gré après tout à ces natures d'élite de nous montrer sous un pareil aspect la famille à laquelle nous appartenons; la vie revêt en eux je ne sais quoi d'idéal et d'immatériel qui nous apporte comme un parfum d'immortalité. Les Napoléons et les Alexandres m'ont toujours mieux tranquillisé sur nos destinées futures que tous les raisonnemens de l'école; ce sont les nègres de la Nouvelle-Guinée et peut-être aussi quelques blancs qui m'inquiètent.

II.

La période des batailles rangées pour longtemps était close; la guerre de montagne, cette guerre qu'Alexandre avait déjà faite en Illyrie et qu'il allait poursuivre au sein des massifs accidentés de la Perside, ne demande pas uniquement un courage intrépide; elle a ses secrets, ses méthodes et ne se pratique bien que par ceux qui en ont fait une étude spéciale. Les Grecs sont encore demeurés sur ce point nos maîtres. Voyez les Dix-Mille quand ils sont obligés de se frayer un chemin à travers le pays des Carduques : ils décampent secrètement et calculent leur marche pour arriver au pied des hauteurs avant le lever du jour. Les premiers

sommets sont enlevés par surprise, mais il a fallu sacrifier une partie des bagages et rendre la liberté aux prisonniers. On s'avance ainsi de vallon en vallon, fouillant tous les villages pour y trouver des vivres. A la nuit close, les Carduques se rassemblent et tombent sur les traînards; la nuit se passe dans de perpétuelles alertes. Le lendemain survient un violent orage; toujours en quête des provisions qui leur font défaut, les Grecs n'en continuent pas moins leur route. Serrés de près, harcelés par une grêle de pierres et de flèches, ils doivent à chaque instant se retourner pour repousser l'ennemi et pour le tenir à distance. Tout à coup un rocher à pic, une butte infranchissable se dresse en travers du sentier. N'est-il donc pas possible de tourner cet obstacle? Un guide se présente; il connaît un chemin, une route praticable même pour les bêtes de somme; il n'oserait proposer d'y engager l'armée avant que le sommet du morne soit fortement occupé par un détachement. A la voix des stratèges, deux mille volontaires sortent des rangs; le guide se place en tête et la colonne part. Pendant ce temps, l'arrière-garde fera mine de vouloir forcer de front le passage. Cette démonstration se prononce à peine que les barbares groupés sur les sommets font rouler de tous côtés avec un épouvantable fracas « des pierres grosses à remplir un chariot. » Il faut reculer et demeurer campé à l'entrée du ravin. Le mouvement des volontaires cependant s'effectue; une pluie battante l'a dissimulé à la surveillance des Carduques. Les postes ennemis sont égorgés avant que les soldats assis autour de leurs feux aient pu songer seulement à se mettre en défense. Le jour paraît. Le brouillard a succédé à la pluie; le détachement pourra se glisser encore inaperçu. Fiers d'un premier succès, ne soupçonnant pas que leurs postes avancés ont été massacrés pendant la nuit, les barbares à cette heure reposent sans défiance; la trompette soudain retentit et d'un bord à l'autre du ravin les cris de guerre des Grecs se répondent. Les Carduques, pris à dos, n'essaient pas même de résister à cette double attaque; dès les premiers coups ils se hâtent de céder le terrain, se dispersent et s'enfuient par tous les sentiers avec une agilité surprenante. Gênés par le poids de leurs armes, les soldats de Chirisophe ne sauraient songer à les poursuivre; ce n'est même pas sans peine que les hoplites réussissent à couronner la hauteur. Les plus lestes ont été obligés de se servir de leurs piques pour tirer à eux, sur la pente raide et glissante, les compagnons qui restaient en chemin.

J'ai tenu à montrer comment les anciens s'y prenaient pour tourner une position et pour franchir à l'aide d'une diversion habile un mauvais pas. On se ferait cependant une idée incomplète des difficultés qu'ont eues à surmonter les Dix-Mille, si l'on n'en jugeait que par cet épisode. L'ennemi est insaisissable; ses flèches

longues de quatre-vingts centimètres au moins, sont décochées par un arc de plus d'un mètre d'envergure, arc épais qu'on ne peut bander qu'en appuyant le pied gauche sur la corde. Ce sont là des traits qui valent déjà ceux de nos futures arbalètes ; presque aussi pesans que des javelots, ils ont assez de force pour percer à la fois boucliers et cuirasses. Et ces quartiers de roche qui bondissent sur la croupe escarpée des collines en fracassant tout sur leur passage, ne les dirait-on pas lancés de quelque énorme fronde par le bras des géans? Tout émus de ce spectacle, les porte-boucliers en oublient leur devoir ; ils se jettent précipitamment de côté et laissent à découvert les poitrines qu'ils ont charge de défendre. Un soldat vient d'avoir la cuisse cassée par une de ces avalanches, quand un Arcadien se jette devant Xénophon abandonné par son écuyer. Le léger bouclier du peltaste ne protégerait pas longtemps le stratège; Xénophon s'empresse de gagner un angle de la montagne qui le met à l'abri.

S'il n'y avait qu'un ravin à traverser, qu'une seule éminence à conquérir, pour dur que fût l'effort, on s'y résignerait; malheureusement on marche à travers un entassement continu de pics et de rochers; on ne peut se porter en avant sans garder en même temps ses derrières. Tant que le dernier attelage du convoi n'a pas dépassé la hauteur conquise, il serait dangereux d'évacuer une position où l'ennemi viendrait sur-le-champ s'établir. Le plus grand embarras que crée à la colonne cette occupation successive des crêtes, c'est la nécessité de recueillir, avant de sortir du défilé, tous les petits postes qui ont jalonné la route. Pour se précipiter sur les détachemens qu'ils surveillent, les Carduques attendent le moment où ces détachemens descendront dans la vallée; ils font alors irruption de toutes parts et contraignent l'arrière-garde inquiète à s'arrêter brusquement. Partout où la route se resserre, on peut être assuré que les barbares auront pris les devans : la tête de la colonne, trouvant ainsi le passage fermé, n'a d'autre ressource que de faire halte, jusqu'à ce que l'arrière-garde ait gravi la montagne et gagné, comme le faucon, le dessus de l'ennemi. La queue de l'armée, au contraire, devient-elle l'objet de quelque attaque sérieuse, l'avant-garde, à son tour, doit rendre à l'arrière-garde le service qu'elle en a reçu. D'un bout du jour à l'autre les soldats ne font que monter et descendre; la descente, nous l'avons déjà dit, est souvent l'opération la plus périlleuse.

Se figure-t-on bien de quelles incroyables fatigues vient s'aggraver le labeur ordinaire de l'étape pour une armée ainsi harcelée? Et la neige avec ses tourbillons, la neige effaçant les sentiers, la neige couvrant les hommes au bivouac et engourdissant les bêtes de somme, n'est-ce pas pour cette troupe errante la suprême épreuve,

l'épreuve à laquelle pas un soldat n'aurait dû survivre? Ils étaient dix mille au départ, ces hommes de fer, ils revinrent six mille; la retraite de Russie ne les aurait pas découragés. En quinze mois ils avaient parcouru plus de 6,000 kilomètres, dont près de 2,400 les conduisirent à travers des déserts, des montagnes et des fleuves. « Anabase et Katabase, marche en avant et marche en retraite, nous apprend Xénophon, formèrent un total que l'on peut évaluer à 1,155 parasanges. » La parasange des Perses n'a pas dû différer beaucoup de la *farsang* qui sert encore aux Persans à mesurer les distances; nos érudits estiment que cette mesure répondait à notre lieue de quatre kilomètres; l'adjudant-général Ferrier ne l'a jamais trouvée inférieure à six kilomètres. Si l'adjudant-général Ferrier a raison et si les calculs de Xénophon sont exacts, 1,155 parasanges équivaudraient à 6,930 kilomètres, mais alors il faudrait supposer des étapes de 32 kilomètres et non plus, suivant la coutume généralement observée, de 21 ou 22, car ce fut en 215 étapes que les Dix-Mille se rendirent des bords de l'Hellespont à Cunaxa et de Cunaxa aux rives de l'Euxin.

La relation de cette mémorable campagne nous a été transmise avec des détails qui manquent complètement à l'histoire des expéditions d'Alexandre; elle nous aidera donc à comprendre ce que les récits de Ptolémée et d'Aristobule auront laissé obscur; mais ce n'est pas seulement dans les ouvrages de Xénophon que nous trouverons le moyen d'éclaircir un texte incomplet. Je me rends mieux compte du passage de vive force des Pyles persiques quand j'ai lu dans Salluste comment Marius se rendit maître, sur la limite des royaumes de Jugurtha et de Bocchus, « d'un rocher d'une hauteur prodigieuse, uni et escarpé, comme si la main de l'homme se fût employée à le polir. » Salluste également me paraît plus croyable lorsque je me transporte en esprit au pied du piton de Fatahua. Ce vieux souvenir français parle-t-il encore au cœur de nos jeunes officiers? Quelqu'un a-t-il pris soin de graver dans leur vive et complaisante mémoire les noms jadis fameux du commandant Bonard, du capitaine Massé et du second maître Bernaud? Le fait d'armes que j'évoque a pourtant pendant longtemps défrayé les veillées du gaillard d'avant; je l'ai moi-même, il y a dix ans déjà, sommairement raconté, lorsque j'esquissais les vaillans combats qu nous assurèrent, en 1846, la possession de l'île de Taïti (1); je reviens aujourd'hui à cette glorieuse histoire, parce que je n'en connais pas qui puisse, après l'expédition des Dix-Mille et les campagnes de Marius en Afrique, nous donner un sentiment plus juste

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 janvier 1872, *les Missions extérieures de la marine; le Protectorat français à Taïti.*

de la façon dont s'y prit Alexandre pour subjuguer le pays des Uxiens et pour envahir la Perside.

Au centre de Taïti s'élève un pâté de montagnes. Ce massif volcanique sépare et isole les deux principales vallées de l'île; les Taïtiens, — ceux que nous appelions, avec la naïveté habituelle du conquérant, les insurgés, — en étaient restés maîtres; sur le sommet d'une des aiguilles de lave qui le composent ils avaient élevé un fort. De là ils pouvaient arriver jusqu'à Papeïti sans quitter les hauteurs qui dominent la ville. C'était pour nos établissemens un sujet continuel de crainte; nos alliés affamés n'osaient plus pénétrer dans les vallées ainsi commandées pour y aller cueillir les fruits du mayoré et du feïhi, nourriture habituelle du Canaque; ils avaient même abandonné la plage. Le capitaine de vaisseau Bruat, gouverneur des îles de la Société et commissaire du roi auprès de la reine Pomaré, voulut à diverses reprises tenter de déloger les insulaires de la position qu'ils occupaient; tous ses efforts demeurèrent stériles. Comment arriver jusqu'à ce nid d'aigle? Des trous pratiqués dans le roc vif avaient, il est vrai, permis aux indigènes de grimper d'échelon en échelon jusqu'à la cime, qu'ils s'étaient empressés d'entourer, à l'exemple des anciens Cyclopes, d'une enceinte de pierres brutes. Quelle troupe européenne eût pu s'aventurer sur cette route aérienne? A peine essayait-on d'y poser le pied qu'on voyait s'ouvrir sous ses pas un précipice de plus de 200 mètres de profondeur, se dresser au dessus de sa tête une muraille toute droite, plus élevée encore. Telle était l'escarpe naturelle qu'un jour d'éruption avait fait surgir. Cette escarpe se défendait suffisamment par elle-même; les Indiens cependant s'étaient appliqués à la rendre plus inabordable encore : une redoute crénelée la prenait en flanc; d'énormes blocs, que le moindre effort pouvait lancer dans l'abîme, en couronnaient la crête. Penchés en surplomb sur toute la longueur du sentier, ces blocs eussent infailliblement écrasé les assaillans qui auraient échappé aux balles.

Le commandant Bruat ne se rebutait pas aisément; néanmoins, quand il eut bien rôdé autour de ce repaire, tourné pendant plusieurs mois d'une vallée à l'autre, il finit par s'avouer qu'il était aussi impossible de prendre les insurgés à revers que d'aller les attaquer de front dans leur fort. Que seraient devenues nos troupes, égarées au milieu de ce labyrinthe de roches éruptives, gigantesque chaudière en ébullition dont la surface s'était brusquement figée? Un guide! n'amènerait-on pas un guide au gouverneur? Nous avions des amis fidèles dans l'île; nous avions Tariirii, un Achille indien, nous avions le vieux Tati, le Nestor du parti du protectorat, nous avions Péé de Moréa, blessé à nos côtés, Vaïtotia et bien d'autres; tous déclaraient qu'ils ne connaissaient de chemin

pour arriver au fort de Fatahua que celui qu'on apercevait devant soi, faisant face à la vallée. Après mille démarches vaines, le gouverneur finit par découvrir un Indien de l'île de Pâques, ancien oiseleur du roi Pomaré, qui avait passé sa vie à gravir les cimes pour y aller surprendre sur son nid l'oiseau des tropiques; les plumes d'un rouge de pourpre que lui procurait cette chasse aventureuse servaient à composer le manteau royal. Séduit par un premier présent, déterminé par les libérales promesses qui lui furent faites, cet homme révéla au gouverneur l'existence d'un sentier que nul autre que lui ne connaissait dans l'île. Qu'on lui confiât un détachement de soldats agiles et résolus, il le conduirait par cette voie détournée sur un sommet que les insurgés ne pouvaient soupçonner accessible et d'où l'on n'aurait plus qu'à descendre sur le fort.

Le gouverneur avait trouvé un guide, — tranchons le mot, il avait trouvé un traître. — Etait-il au moins assuré d'avoir mis la main sur un bon traître? Le fanatisme national a souvent suscité de ces fourbes héroïques, qui, pareils au mystérieux personnage du roman de Cooper, sont toujours prêts à faire bon marché de leur vie, pourvu qu'ils aient l'espoir d'attirer l'ennemi dans un piège :

in utrumque parati
Seu versare dolos, seu certæ occumbere morti.

Les Troyens, après avoir résisté dix ans aux attaques des Grecs, se laissèrent vaincre un jour par les artifices et par les larmes feintes de Sinon : — *dolis lacrymisque coactis.* — Ne vit-on pas, quelques siècles plus tard, au siège de Babylone, en l'année 519 avant Jésus-Christ, Zopyre, fils de Mégabyse, se raser la tête, se sillonner le corps de coups de fouet, se couper même le nez et les oreilles pour se faire admettre dans la place où les Chaldéens trop crédules s'empressèrent d'accueillir cette prétendue victime des cruautés de Darius? Quand on a lu et médité l'histoire, on n'ose plus se fier aveuglément à personne, pas même à ceux qui ont le nez coupé. Le commandant Bruat était doué par bonheur d'une perspicacité qu'il n'était pas facile de mettre en défaut. Il sonda longtemps l'homme qui venait inopinément prendre parti pour la cause étrangère, l'interrogea sur son passé, sur ses espérances, étudia son regard et son attitude; l'examen terminé, il se déclara satisfait. Pas de demi confiance! Les troupes suivraient docilement les instructions du guide qu'on allait leur donner. Le sort, pour le malheur des insurgés taïtiens, ne nous avait que trop bien servis. Maïroto, — tel était le nom de l'ancien oiseleur, — n'était pas un faux traître; il devait se montrer aussi fidèle qu'Éphialte. Est-il besoin de rappeler ici qu'Éphialte, fils d'Eurydème, fut ce citoyen de Malis, qui ensei-

gna aux Perses le moyen de tourner le pas des Thermopyles? Réfugié en Thessalie après la bataille de Platée, Éphialte ne tarda pas à recevoir le digne prix de sa trahison ; un habitant de Trachis l'immola, dans Antycire, aux mânes des soldats de Léonidas. Les Perses avaient déjà failli l'immoler à leurs soupçons.

Qu'il s'agisse du commandant Bruat, de Chirisophe, d'Alexandre ou de Xerxès, l'histoire croit avoir tout dit quand elle nous a jeté en passant ces quelques mots : « Il se procura un guide. » J'affirme qu'au fond il n'est rien de plus difficile, si ce n'est de trouver sur la côte ennemie un pilote. Il importe avant tout qu'un amiral ou un général en chef ait sa caisse bien garnie. Sait-on quelle fut la récompense du pâtre qui guida les Macédoniens aux Pyles persiques? Alexandre fit donner à ce berger, Lycien d'origine, la somme énorme de 165,000 fr. Le service rendu, à coup sûr, ne valait pas moins : ouvrez vos coffres et ménagez le sang de vos soldats; je crois vous donner là un bon conseil. Ce fut la politique de Xerxès : seulement un funeste hasard voulut qu'après avoir rencontré Éphialte, Xerxès allât tomber sur Thémistocle. Ce Thémistocle était un faux traître; il ne donna que de pernicieux avis au puissant monarque qui croyait l'avoir acheté. Éphialte, au contraire, montra jusqu'au bout que le roi, l'eût-il payé son pesant d'or, aurait fait encore le meilleur des marchés. Une troupe choisie dans les rangs des immortels avait été placée par Xerxès sous les ordres d'Hydarne. Cette troupe traversa l'Asope près de son embouchure. Conduite par Éphialte, elle marcha toute la nuit, ayant l'OEta sur sa droite, les monts Trachiniens à sa gauche. Vers le point du jour, elle gravissait la pente en silence, sous le couvert d'un épais taillis de chênes, quand tout à coup, à la cime qu'on croyait déserte, retentit un bruit d'armes. Ce ne fut qu'un cri chez les Perses : « Le Grec nous a conduits dans une embuscade! » Éphialte, en cet instant critique, ne perdit pas heureusement son sang-froid; le calme dont il fit preuve pouvait seul lui sauver la vie. Le sommet du mont était en effet gardé, mais il l'était par des Phocidiens, troupe, — on le vit bientôt, — peu aguerrie et peu redoutable. Comment l'ennemi avait-il pu de si loin éventer l'approche d'un détachement qui se glissait sous bois sans proférer un mot, sans laisser les premières lueurs du matin briller sur ses armes? En fait de précautions, on oublie toujours quelque chose : le bruit des feuilles dont le sol est jonché, criant sous les pas des soldats qui s'avancent, a suffi pour éveiller l'attention des sentinelles. Quand nous traitons de la guerre de montagne et des mouvemens tournans, ce fait, mentionné par Hérodote, n'était-il pas à noter? L'alarme est donnée : les Phocidiens auraient dû charger la pique en avant et refouler les Perses jusqu'au bas de la montagne; ils songent d'abord à se mettre à l'abri et vont se

réfugier en courant sur les pics les plus escarpés. De là ils font pleuvoir sur les Perses une grêle de javelots et de flèches. « Ne craignez rien, s'écrie sur-le-champ Éphialte, vous n'avez pas devant vous un seul soldat lacédémonien! » Hydarne et les immortels, à ces mots, reprennent contenance; sans plus s'inquiéter d'une embuscade qui se tient sur la défensive, ils descendent rapidement le revers de la montagne. Xerxès, en ce moment, donne l'ordre à ses troupes d'attaquer de front. Rien ne sert aux Spartiates de reculer pour s'appuyer, ainsi qu'ils l'ont fait la veille, à leurs retranchemens; le pas des Thermopyles, cette fois, est tourné; il n'a fallu qu'une marche de nuit et quelques minutes de combat pour que l'accès de l'Attique fût ouvert.

Tous ces détails épars dans Hérodote, dans Arrien, dans Quinte Curce, dans Salluste, nous ramènent par une analogie incessante, à la brillante affaire qui décida la soumission des derniers insurgés de Taïti. Pas plus sur terre que sur mer, la stratégie n'a subi de modifications profondes; il n'est pas sans intérêt de le constater; l'intrépidité de la race humaine s'est aussi maintenue à travers les âges sans déchet sensible; la seule chose qui, chez l'homme, me paraisse avoir baissé, c'est la force de résistance. Nous enlèverions encore les positions des Carduques, nous viendrions à bout des Pyles persiques et du roc de Mauritanie; nous ne recommencerions ni la retraite des Dix-Mille ni les campagnes d'Alexandre; les plus vigoureux de nos bataillons disparaîtraient en route. Si les armées de l'Europe doivent se disputer un jour la possession de l'Asie, ne mettez pas en doute que ce grand héritage ne finisse par appartenir, non pas aux soldats les plus valeureux, mais aux soldats dont la trempe sera la plus dure.

Le 15 décembre 1846, le commandant Bruat donna ses derniers ordres. Deux colonnes prendraient part à l'expédition : une de ces colonnes, sous les ordres du capitaine Massé, comprendrait deux compagnies d'infanterie avec leurs clairons; l'autre, confiée au capitaine de frégate Bonard, que son grade supérieur appelait, en outre, à exercer le commandement en chef, se composerait de quarante-cinq artilleurs et de soixante matelots. Un chef taïtien dont nous avons déjà cité le nom, Tariirii, bien connu par son dévoûment et par son intrépidité héroïque, se mettrait à la tête des Indiens auxiliaires. Le 16, dès le point du jour, le capitaine Massé vint s'établir à l'entrée de la vallée de Fatahua, « près du gros mayoré jeté en travers de la rivière; » les Indiens prirent à gauche et se glissèrent, en rampant, au milieu des fourrés, où ils demeurèrent cachés toute la journée; le commandant Bonard échelonna ses troupes de façon à pouvoir se porter rapidement au secours du détachement qui serait menacé. Ces dispositions prises, l'oiseleur se mit en route.

Il voulait prudemment reconnaître le terrain à l'avance et s'assurer que les insurgés conservaient bien toute leur sécurité. Quelque avis indiscret aurait pu, en effet, arriver jusqu'à eux; les Français sont bavards et les Taïtiennes sont adroites. Parti à huit heures du matin, Maïroto devait être de retour vers midi. A une heure et quart, le commandant Bonard écrivit : « Le guide que vous m'avez donné, s'il n'a pas été pris ou tué, doit être passé à l'ennemi. » A cinq heures du soir, ce guide si injustement soupçonné arriva au camp. Il était exténué de fatigue, mais il avait tout vérifié : le sentier était intact, aucun retranchement ne l'interceptait, l'ennemi demeurait sans défiance. Le commandant Bonard décida qu'on attaquerait le lendemain : 30 Indiens avec Tariirii, 4 artilleurs, 23 soldats d'infanterie et 10 marins, sous les ordres du second-maître Bernaud, s'offrirent volontairement à courir l'aventure. On en courut rarement de plus périlleuse. Le piton qu'il fallait gravir se dressait sur le flanc gauche du piton de Fatahua; il se dressait jusqu'à une hauteur de plus de 600 mètres. Quelques arbres rabougris, penchés sur l'abîme, sortaient presque horizontalement des fissures de la roche; quelques touffes de jonc apparaissaient de distance en distance sur la paroi polie ; le cône d'éruption ne présentait pas sur toute sa surface d'autre prise. Soixante-huit hommes formaient le détachement : ils laissent au pied de la montagne sacs et habits; ils graviront le pic entièrement nus, n'emportant que leurs fusils et quelques paquets de cartouches. — *Capite atque pedibus nudis*, dit Salluste... *super terga gladii et scuta.* Ils se mettent en marche à cinq heures du matin; le commandant Bonard les suit avec les gabiers de l'*Uranie.* Le détachement, nous l'avons déjà dit, a plus de 600 mètres à gravir; sur ces 600 mètres, il en est 150 qui ne peuvent se gravir qu'à force de bras. Qu'en auraient pensé Chirisophe et Xénophon? Des cordes à nœuds et des échelles de cordes sont attachées aux arbustes par le guide et par les Indiens. En Mauritanie, ce fut un Ligurien, simple soldat des cohortes auxiliaires, qui se chargea de rendre ce service aux soldats de Marius. — *Progrediens Ligus saxa et si quæ vetustate radices eminebant, laqueis vinciebat.* Ne me reprochez pas trop durement ces rapprochemens; Richelieu marchait à l'ennemi, son Quinte-Curce à la main. Pendant ce temps, le capitaine Massé, dirigé par l'Indien Vaïtotia, s'avançait avec précaution vers le pied du fort. Son but était d'attirer et de retenir de ce côté l'attention des insurgés. Quand il eut soigneusement exploré la vallée, placé des sentinelles à tous les débouchés, il jugea le moment venu d'ouvrir le feu. Les Taïtiens, étonnés de cette attaque soudaine, y répondent d'en haut par une vive fusillade et par un déluge de pierres. A midi, le capitaine Massé écrit au gouverneur : « Je n'aperçois encore ni les Indiens de Tariirii, ni nos

hommes; il serait imprudent de passer la nuit dans la position que j'occupe. » Maïroto, on le voit, n'inspirait une confiance absolue qu'au gouverneur.

Le soupçon, à mon sens, était bien permis : que signifiait cette longue exploration dont le vieil oiseleur n'était revenu qu'après toute une journée d'absence? Maïroto n'en avait-il pas profité pour se mettre en communication avec ses compatriotes? Ne leur conduisait-il pas, pour les leur livrer, les soldats qui avaient la simplicité de s'abandonner à sa direction? Tous ces doutes poignans n'empêchaient pourtant pas l'aventureuse expédition de suivre son cours. Le commandant Bonard restait au milieu des fourrés dans lesquels il s'était jeté, prêt à seconder le mouvement tournant, ou à recueillir les volontaires s'ils étaient repoussés; le capitaine Massé continuait ses feux de peloton; les volontaires cheminaient, à cette heure, sur les crêtes. Le plus difficile leur restait à faire : il fallait maintenant passer d'un piton à l'autre. Entre ces deux sommets il existait comme un pont naturel, étroit et périlleux passage dont l'aspect seul suffisait à donner le vertige. Une longue coulée de lave avait, en effet réuni, par une sorte de cloison montant perpendiculairement du fond de la vallée, les lèvres du gouffre demeuré béant. C'est sur ce faîte aigu qu'il s'agissait de passer. Le chamois, poursuivi, se serait rejeté en arrière; nos volontaires ne pouvaient reculer sans perdre en un instant tout le fruit de leurs peines : Maïroto, le premier, donne l'exemple. Il se place à cheval sur le haut du mur, l'embrasse de ses genoux et se dirige ainsi vers la rive opposée. La troupe entière l'imite et chevauche à la file, le fusil en bandoulière. Quand la brèche est franchie, on se compte : personne ne manque à l'appel; aucun volontaire n'a roulé sur la rampe abrupte, les vautours resteront à jeun.

A trois heures et quart, quelques Indiens auxiliaires qui s'étaient glissés en rampant jusqu'au fond du vallon, accourent tout émus vers le capitaine Massé : « Le pavillon des insurgés, planté sur le parapet du fort, a disparu. — Les balles, tirées à toute volée, ont pu atteindre le sommet du mont; elles auront coupé la drisse. — Non! réplique l'Indien Vaïtotia, qui vient de rejoindre à son tour la colonne; ce ne sont pas vos balles qui ont abattu le drapeau de Fatahua; c'est Tariirii qui l'a enlevé; j'ai vu le jeune chef debout sur le retranchement. » Le capitaine Massé choisit à l'instant dans sa troupe 130 hommes; il les fait précéder par un détachement de 25 voltigeurs et ordonne à Vaïtotia de prendre les devans. Vaïtotia remonte le cours de la rivière et ne s'arrête qu'au pied de la cascade qui s'élance en nappe écumante du plateau supérieur; il se lève alors du milieu des herbes, et, de cette voix perçante qui tient lieu aux sauvages de télégraphe aérien et de trompette, il

appelle Tariirii. Nulle voix ne répond. Le capitaine Massé fait sonner le rassemblement : « Écoutez! n'est-ce pas une autre sonnerie de clairon que l'écho lointain nous renvoie? Quelles sont ces notes aiguës qui se mêlent au tumulte assourdissant de la cascade? Plus de doute, il y a un clairon là-haut; les volontaires nous appellent. »

Au cri de : « Vive le roi! » toute la colonne soudain se met en marche; elle n'aperçoit plus les obstacles que naguère les moins portés au doute jugeaient insurmontables; elle vole de roche en roche au secours des braves qui, après une ascension de sept heures, se trouvent peut-être, en ce moment, aux prises avec un ennemi trop nombreux. — *Eo acrius Romani instare, avidi gloriæ, certantes murum petere.*

Les volontaires heureusement n'avaient pas besoin de secours : ils étaient arrivés sans bruit sur les épaules des défenseurs du fort. C'est une grande occasion de panique que d'être pris à dos, que d'entendre soudain, comme le dit Salluste, battre ou sonner la charge sur ses derrières. : *A tergo signa canere.* — Tout occupés de l'attaque qui, depuis le matin, se dessinait au bas de la montagne, les insurgés n'aperçurent nos soldats qu'à l'instant même où Tariirii pénétrait dans l'enceinte. « Rendez-vous! » leur cria le chef taïtien en se jetant sur la hampe du drapeau. Les armes tombèrent des mains des insurgés. Nos soldats s'étaient contentés de les coucher en joue; ils laissèrent à tous la vie sauve; quelques-uns mirent à profit cette longanimité pour prendre la fuite. Se jetant à travers les précipices, ils gagnèrent les pentes du massif central auquel un sommet, déchiqueté comme les fleurons d'une couronne, a fait donner le nom de *Diadème*. Le suprême boulevard de l'indépendance taïtienne venait de s'écrouler, la résistance avait dit son dernier mot.

N'est-ce pas une page de Quinte Curce, — moins le style, — qui se serait, par mégarde, glissée dans nos annales? En racontant la prise du fort de Fatahua, nous avons décrit, sans nous en douter, les péripéties de la lutte dont les défilés des Uxiens et les Pyles persiques furent, au mois de décembre de l'année 331 avant notre ère, le sanglant théâtre. Ces combats héroïques qu'Alexandre dut alors livrer à Madatès, soutenir contre Ariobarzane, j'aurais eu quelque peine à y ajouter foi si mes propres frères d'armes, avec la fidélité d'une mémoire toute fraîche, ne m'en avaient, il y a plus de trente-cinq ans, retracé d'aussi prodigieux. Insoucians coupables que nous sommes, nous sautons à pieds joints par-dessus nos gloires; l'antiquité en aurait fait des épopées.

JURIEN DE LA GRAVIÈRE.

LA CAPTIVITÉ

DE

LA DUCHESSE DE BERRY

(EXTRAITS DU *JOURNAL* DU DOCTEUR P. MÉNIÈRE) (1)

I.

On sait en quelles circonstances, au mois de novembre 1832, à Nantes, où elle se tenait cachée depuis l'affaire du château de la Pénissière, la duchesse de Berry fut arrêtée, pour être quelques jours plus tard transférée dans la citadelle de Blaye, sous la surveillance du colonel Chousserie d'abord, et bientôt après du général Bugeaud, membre de la chambre des députés. L'état de santé de la princesse exigeait des soins assidus; cependant elle se refusait à recevoir le docteur Barthez, chirurgien de la garnison du fort; les journaux légitimistes la représentaient comme vouée à une mort certaine; on commençait d'autre part à parler de grossesse; l'obligation s'imposait au gouvernement de placer auprès de sa captive un médecin dont l'indépendance de caractère et la liberté de toute attache officielle fussent elles seules une réponse au reproche d'inhumanité, en même temps qu'une garantie que, s'il y avait grossesse, la constatation en serait faite authentiquement, dans la forme et avec la publicité que réclamait l'intérêt politique. Sur la

(1) Ce *Journal*, formant deux volumes, doit paraître prochainement chez l'éditeur Calmann Lévy.

désignation d'Orfila, doyen de la faculté de médecine, le docteur Prosper Ménière fut choisi pour cette tâche difficile. Arrivé à Blaye le 18 février 1833, il y était à peine installé que le général Bugeaud recevait de la princesse le billet suivant :

Général,

Pressée par les circonstances et par les mesures ordonnées par le gouvernement, quoique j'eusse les plus graves motifs pour tenir mon mariage secret, je crois devoir à moi-même, ainsi qu'à mes enfans, de déclarer m'être mariée secrètement pendant mon séjour en Italie.

MARIE-CAROLINE.

La princesse avait cru qu'il suffirait de cette déclaration pour qu'on lui rendît aussitôt sa liberté. Mais pour des raisons qu'il est aisé de comprendre, le gouvernement ne pouvait se contenter d'un aveu que l'on n'eût pas manqué de prétendre dicté par cette espèce de contrainte morale qu'exerce sur tout prisonnier le désir naturel de sortir de sa prison. La duchesse de Berry ne devait quitter Blaye qu'après son accouchement.

Nous devons à l'obligeance de M. le docteur Émile Ménière communication du *Journal* que son père a régulièrement tenu depuis le mercredi 13 février, date de son départ de Paris, jusqu'au dimanche 21 juillet 1833, date de son départ de Palerme, où il avait accompagné la princesse. Il nous a paru que quelques extraits de ce *Journal*, rédigé par un homme d'esprit et de cœur, aussi compatissant à sa malade que scrupuleux sur son devoir, observateur minutieux à la fois et sagace, jetteraient une vive lumière sur des personnes et sur des faits dont nous n'avons pas besoin de signaler autrement l'importance dans l'histoire du XIXe siècle.

Jeudi, 28 février.

Depuis dix jours que je suis à Blaye, je n'ai pu obtenir, dans l'intérêt de la mission qui m'a été confiée, que deux choses, assez importantes, il est vrai, savoir : l'appui bienveillant du docteur Gintrac auprès de son altesse royale, et la promesse d'être reçu par la princesse lors de la première visite que lui fera son médecin. Ce matin encore, je n'étais pas sans inquiétude sur l'accomplissement de cette promesse; mais dès les premiers mots échangés avec mon cher confrère, qui nous est arrivé de bonne heure par le bateau à vapeur, j'ai vu qu'il me tiendrait parole.

Le déjeuner terminé, le général nous a fait part de tous les rapports ayant trait à la santé de Madame, et, après un assez long entretien sur ce sujet, nous nous sommes dirigés, M. Gintrac et moi, vers le pavillon de la princesse... Nous avons été annoncés, mais M. Gintrac est entré seul dans l'appartement de son altesse royale. Après quelques minutes d'attente, mon confrère est revenu vers moi et il m'a fait entrer dans la chambre à coucher de Mme la duchesse de Berry.

La royale malade était au lit, très simplement vêtue; je me suis approché d'elle en la saluant respectueusement. M. Gintrac m'a présenté officiellement en disant mon nom et en rappelant quelques modestes titres dont le cher confrère avait eu connaissance par d'autres que par moi, assurément, ce qui m'a fait penser plus tard qu'on lui avait fourni des renseignemens sur mon compte.

Voici, autant que je puis me les rappeler, les propres paroles de la princesse :

— Monsieur Ménière, je suis bien aise de vous voir. On m'a parlé de vous d'une façon avantageuse; vous avez en M. Gintrac un bon répondant. Vous êtes élève de Dupuytren, de Récamier, deux hommes que j'aime et que j'estime; j'aurai donc volontiers recours à vos soins si cela devient nécessaire. La faculté de Paris est la première de l'Europe; me voilà très rassurée contre les maladies. Mais il y en a que vous ne guérissez pas, messieurs : l'ennui, le chagrin, la prison ne sont point de votre ressort, et toute votre science ne vaut pas la liberté.

— Espérons que Madame ne restera pas longtemps ici, dit M. Gintrac et qu'elle pourra bientôt revoir son pays, qui conviendrait mieux à sa santé que les bords de la Gironde.

— Je l'espère aussi, mais je crains bien que cette liberté si désirée ne me soit pas rendue promptement. Dites-moi, monsieur Ménière, avez-vous vu le choléra de Paris? Avez-vous soigné des cholériques? En avez-vous guéri?

J'ai répondu que j'avais assisté à tout ce qui avait été fait à l'Hôtel-Dieu au début de l'épidémie; que plus tard j'avais été chargé d'un service médical à l'hôpital de la Réserve, que j'avais soigné là et ailleurs un grand nombre de cholériques et que j'avais eu le bonheur d'en arracher quelques-uns à la mort...

Madame m'a demandé des détails que j'ai abrégés autant que possible. La conversation a pris dès son début une tournure aisée, et, après quelques causeries sans importance, j'ai cru devoir me retirer, afin de laisser M. Gintrac seul avec sa malade.

Le tête-à-tête n'a pas duré plus d'un quart d'heure; bientôt nous nous sommes trouvés réunis dans le cabinet du général. Là, il a été question de la santé de la princesse. M. Gintrac a des inquiétudes

que je partage volontiers, autant du moins que peut me le permettre la simple entrevue dont je viens de parler. Il est certain que Mme la duchesse de Berry est pâle, maigre, qu'elle tousse souvent; le peu que j'ai vu ne me donne pas une haute opinion de sa santé actuelle. Donc, M. Gintrac craint que les divers accidens dont il a déjà été question n'amènent des incidens fâcheux; aussi désire-t-il que quelques médecins de Bordeaux soient appelés en consultation. Le cher confrère n'a pas eu de peine à faire adopter cet avis par le général. M. Bugeaud, s'il en était le maître, ouvrirait la citadelle à tout le monde, il ne saurait à son gré avoir assez de témoins de sa façon d'agir avec la princesse; aussi saisit-il avec empressement l'occasion de la faire voir à des hommes très répandus, qui ne pourront manquer de dire ce qu'ils auront vu. Donc, la consultation a été arrêtée en principe, et pour arriver à l'exécution, M. Gintrac et moi, nous avons repris à trois heures le chemin du pavillon de la princesse.

Cette seconde entrevue a duré près d'une heure. J'ai pu remarquer que la princesse a beaucoup de vivacité d'esprit, qu'elle parle rapidement et facilement, que ses expressions, sans être absolument choisies, sont claires et nettes, qu'il y a dans son ton général de la bonhomie, de la gaîté, quelquefois même un certain sans-gêne qui est communicatif, engageant. Sa voix est aiguë quoique douce, sa physionomie est pleine de bienveillance; en somme, je me sens tout naturellement porté à des préventions favorables. Est-ce le résultat de ce prestige du rang élevé de Madame? Est-ce toute autre influence dont je ne me rends pas compte? Peu importe. La suite éclaircira ces graves questions.

En quittant la princesse, nous avons trouvé dans le salon Mme d'Hautefort et M. de Brissac. Mon confrère m'a présenté officiellement à ces deux personnages. Mme la comtesse dit qu'elle m'avait entretenu hier, et qu'en ma qualité de médecin bien portant, je trouvais que le séjour de Blaye n'était pas malsain. La noble dame daigna me taquiner, ce qui ne me fit pas de peine. C'est un premier degré de familiarité qui mène à la confiance. M. le comte de Brissac dit tout simplement que la citadelle lui déplairait moins s'il n'avait eu le malheur d'y gagner des rhumatismes.

De retour chez le général, nous lui avons fait part du succès de notre démarche auprès de la princesse. Il en paraît enchanté. Il recommande à M. Gintrac de choisir parmi ses confrères de Bordeaux les plus influens, les plus habiles, les plus répandus et en même temps, si cela est possible, les plus incrédules. J'ai découvert sous les larges lunettes de M. Gintrac un éclair de malice gasconne, un fin sourire piquant comme une aiguille; je crois que la recommandation de M. Bugeaud est tout à fait superflue. Les noms de MM. les

docteurs Canilhac, Bourges et Grateloup sont à l'instant transmis par le télégraphe à M. le préfet de la Gironde, et nous allons voir arriver demain les gros bonnets de la faculté bordelaise.

Le dîner a été fort gai; tout le monde paraît content et moi je fais chorus. Quelques instans passés au salon ont été consacrés à une causerie pleine d'entrain, et qui doit tout son charme à deux hommes dont la présence dans le château est une bonne fortune pour nous. Le commandant Chardron, du 64e, et le lieutenant de grenadiers M. de Saint-Arnaud ont l'heureux privilège de dérider les fronts les plus austères.

. . . . . .

Mme la duchesse de Berry est toujours au lit; elle s'y tient presque assise, tourmentant sans cesse un gros oreiller qui lui sert d'appui. Elle porte un petit bonnet fort simple, sans rubans, sans dentelles, et, comme elle s'agite beaucoup en parlant, le susdit bonnet se trouve souvent tout de travers. La princesse tient toujours à la main un objet quelconque: livre, brochure ou couteau à papier; elle gesticule avec assez de grâce et donne beaucoup de mouvement à sa physionomie. Sa parole est vive, brusque, mais sans accent étranger; rien de ce côté n'indique son origine napolitaine. Tout ce que j'ai vu et entendu aujourd'hui annonce une complète absence de prétention au beau langage; le naturel se montre partout; je ne crois pas que jamais grande dame ait moins posé. Je m'attendais à voir de grands airs, à entendre quelques phrases à effet, à reconnaître dans une foule de petits riens la femme de sang royal, habituée à voir tout le monde à ses pieds; mon attente a été trompée: il est impossible de montrer plus de bonhomie, de franchise et de naturel.

Notre visite de ce soir était toute médicale; nous avions besoin d'examiner attentivement les moindres particularités de la santé de Madame; aussi avons-nous procédé à un interrogatoire en forme. La peau est chaude; il y a de la moiteur aux mains et au visage : le pouls est vif et trop fréquent, la toux revient sans cesse, tout indique une irritation de poitrine dont il s'agit de constater la nature et l'importance.

Comme renseignemens, nous savons que la princesse Marie-Clémentine, archiduchesse d'Autriche, mère de Mme la duchesse de Berry, est morte phtisique en 1801. Nous savons que son père, le roi des Deux-Siciles, a succombé à une affection pulmonaire en 1831; ces circonstances, comme on le voit, ne manquent pas de gravité.

Madame déclare qu'elle a toujours été sujette à s'enrhumer très facilement. La toux qui la tourmente aujourd'hui dure déjà depuis longtemps; aussi avons-nous dû explorer avec soin la poitrine.

— Surtout, docteur, ne me frappez pas. Je ne veux pas être battue. J'en ai encore plein le dos des coups de poing de Laënnec, et j'ai sur le cœur ceux de Récamier. Écoutez tant que vous voudrez, mais pas de secousses.

C'est ce que je fis avec autant de légèreté que possible. Et comme je plaçais le doigt sur un point situé à gauche, vers le haut du dos :

— Vous y êtes, c'est là le point. Laënnec m'a répéte souvent que c'était là mon côté faible.

Cette exploration terminée et nos notes bien prises, il a été question tout naturellement d'un chapitre beaucoup plus important. celui de la grossesse. Mme la duchesse de Berry nous a donné à cet égard tous les renseignemens utiles; cette question si délicate a été traitée avec une entière franchise.

Jeudi, 7 mars.

Rien de nouveau dans la matinée. A une heure, j'ai fait une visite à la princesse. Je la trouve non plus au lit, comme les jours précédens, mais levée, enveloppée d'une longue robe de chambre en flanelle blanche, et dans un mouvement perpétuel. Mme Hansler la suit de son lit à la cheminée, du secrétaire à la fenêtre; elle trotte assez lestement d'un coin à un autre de l'appartement, et la camériste, armée d'un bonnet, d'un fichu et de divers ustensiles de toilette, court après sa maîtresse en essayant d'ajuster quelques parties de son costume. Et comme je riais de cette petite scène d'intérieur, la princesse me dit avec gaîté :

— Je ne puis rester tranquille le matin, il me faut du mouvement; jamais on n'a pu m'habiller qu'au vol. J'ai bien dormi, je vous remercie de m'avoir délivré des : *Qui vive?* qui, souvent, me réveillent en sursaut. Mais je crains de dormir trop. Cela va m'engourdir et je deviendrai marmotte. Le canon d'hier m'a fait tressaillir. Pourquoi ne pas avertir les gens quand on doit faire un tel tapage? Je suis sûre que, dans la ville, tout le monde a cru que la citadelle était attaquée.

— Je ne sais trop ce que l'on a pensé en ville, mais j'ai dit, moi, en entendant ce salut de la *Capricieuse*, à l'officier général qui montait à bord, que l'on aurait dû prévenir son altesse royale, et que ces explosions formidables pouvaient avoir de graves inconvéniens; M. Bugeaud en est convenu et il a regretté de ne pas y avoir songé en temps utile. Puis il a ajouté que votre altesse royale n'avait pas peur du canon, qu'elle n'était pas une femme ordinaire et qu'on lui ferait injure en doutant, à ce point, de sa fermeté.

— Le fait est que le bruit du canon ne m'effraie pas. J'aime mieux un coup de canon qu'un coup de pistolet, un coup de sabre qu'un coup d'épingle. Mais, docteur, vous avez vu la *Capricieuse;* vous conviendrez sans peine que la marine royale aurait pu trouver quelque chose de mieux pour me conduire ici. On aura pensé que c'était assez bon pour moi et que, si nous devions faire naufrage, la perte serait encore assez grande. Nous avons failli périr; pendant deux jours la mer a été affreuse. Le capitaine Mollier, qui est un brave marin, un vieux loup de mer, m'a avoué qu'il a eu de sérieuses inquiétudes. Dans quel état nous étions, bon Dieu! Cette pauvre Stylite a passé trente-six heures entre une cuvette et quelque chose de pire; Mlle Lebeschu était morte; moi-même je n'en valais guère mieux. Nous avons été heureuses de trouver quelques matelots bien complaisans. En pareil cas, on n'y regarde pas de si près. A la mer comme à la mer!

. . . . . .

Pendant notre entretien en camp volant, Mme Hansler était parvenue à coiffer la princesse, à compléter sa toilette, et Dieu sait les immenses difficultés de cette double opération tout à fait passive pour son altesse royale! Elle ne s'y refuse pas, mais elle ne s'y prête pas; aussi la femme de chambre a besoin de beaucoup d'adresse et d'une patience à toute épreuve pour arriver au but. Madame s'arrête à peine pour lire quelque article d'un journal; elle écrit debout et au crayon des notes sur un album, des réflexions, des dates: puis elle ouvre tous les tiroirs de son bureau, bouleverse des papiers, poursuit de son lorgnon quelque objet rebelle à ses recherches, et s'inquiète peu des efforts de Mme Hansler pour placer convenablement un bonnet, un fichu, pour serrer un cordon ou une ceinture. Cette petite scène d'intérieur m'a paru fort divertissante. Je suis enchanté de voir que Madame ne se gêne pas pour moi; au milieu de cette conversation à bâtons rompus, elle parle, jase, rit, plaisante; je lui trouve une humeur charmante. Nous avons beaucoup parlé de sa grossesse. Elle entre pleinement dans son rôle de femme enceinte; toutes ses actions sont en harmonie avec cette situation. Madame a remarqué que cette grossesse différait notablement des précédentes, ce qui s'explique assez bien par les conditions physiques et morales au milieu desquelles elle s'est trouvée depuis six mois. On sait que ces sortes de conversations sont inépuisables entre les dames et les médecins; aussi avons-nous devisé sur ce sujet pendant plus d'une heure.

Je fais grâce à la postérité de cet entretien par trop technique...

20 mars.

Ce matin, j'ai trouvé Mme la duchesse de Berry dans une grande agitation. Elle tenait en main un journal qui passe pour ministériel, et elle m'a lu un petit article dans lequel il est dit que le gouvernement est décidé à laisser la princesse à Blaye jusqu'à ses couches. On ajoute que ce fait accompli servira de réfutation aux calomnies des légitimistes et qu'il importe d'avoir un argument de ce genre à leur opposer. Cet article, qui est peut-être un simple ballon d'essai, a fortement irrité la princesse. Elle s'est écriée : « — Je ne conçois pas que l'on se serve de ce misérable prétexte pour me retenir ici au mépris de tous les droits. Ma déclaration de mariage clôt mon rôle politique. Que puis-je faire maintenant? Qu'importe l'opinion des fous ou des imbéciles, comme messieurs tels et tels? Puis-je les empêcher de parler et d'écrire ? Je demande seulement la faveur de vivre en repos à Palerme ou dans tout autre point du royaume des Deux-Siciles, sous la protection et la responsabilité de mon frère le roi de Naples. Refuserait-on cette garantie? Mais je suis en puissance de mari, mon fils sera majeur au mois de septembre prochain. je n'ai plus rien à faire, et d'ailleurs, quand je pourrais agir, je ne le voudrais pas. Je suis lasse de cette vie agitée; il me faut du repos, du soleil et de l'oubli. »

— Mais, Madame, le gouvernement a sans doute des raisons majeures pour désirer avoir en sa possession un acte authentique prouvant l'accouchement de votre altesse royale. Les registres de l'état civil en France sont tenus de façon à ne pas laisser de doutes dans les esprits les plus récalcitrans, car, à moins d'être fou, on ne peut arguer de faux contre une déclaration de naissance faite suivant les formes légales et reçue publiquement par les autorités compétentes.

— Croit-on que tout cela me fera dire ce que je veux taire? On se trompe, je vous le jure, je ne dirai rien. Que m'importe à moi l'état civil de France? Mon enfant n'est pas Français, il n'est pas destiné à exercer des droits civils ou politiques à Paris; aussi n'ai-je pas à m'occuper de ce que l'on inscrira sur votre registre.

— Cependant, Madame, il faudra bien qu'il soit fait une déclaration quelconque, par vous ou par l'accoucheur qui vous donnera ses soins. Le silence, en pareil cas, est impossible; il constituerait une suppression d'enfant qui pourrait avoir, plus tard, de graves conséquences.

— Docteur, je suis mariée; un autre que moi aura à réparer ces

torts, s'il y en a. Je n'entends rien à vos lois ; je ne suis plus Française, je veux vivre obscure et tranquille. Mais il me semble que je pourrais essayer une chose. Pourquoi le gouvernement ne m'a-t-il pas demandé une déclaration par laquelle je m'engagerais à me retirer dans un lieu déterminé sans plus me mêler en rien aux affaires et à la politique? On pourrait, je pense, s'en rapporter à moi. Je ne suis pas femme à manquer à ma parole.

— Madame veut-elle m'autoriser à transmettre cette proposition à qui de droit? Veut-elle que je l'envoie directement à M. d'Argout, ou que je charge le général de ce soin?

— Non pas, s'il vous plaît : avant huit jours, je la lirais dans *le Moniteur* et je n'en serais pas plus avancée. Et puis, le gouvernement aime bien mieux me voir mourir ici ; c'est son désir et son espoir. A la suite d'un acte de naissance, on inscrira un acte de décès, et tout sera fini pour moi. On s'obstine à me prêter une importance politique que je n'ai réellement pas ; mais cela convient aux ministres ; cela légitime ce qui a été fait contre moi et ce que l'on prépare encore. Et pourtant, faible femme que je suis, brisée de fatigue, accablée de douleurs et de chagrins, si on me donnait la liberté aujourd'hui, à cet instant même, je partirais, dussé-je aller seule et à pied jusqu'en Espagne, et mourir en y arrivant. Je suis bien mal ici, certes, mais quand bien même on me donnerait un palais pour prison, quand on m'y entourerait d'égards et de soins, je n'en sentirais pas moins la privation de la liberté. Une cage dorée n'en est pas moins une cage, et il n'y a si chétif oiseau qui ne la quitte pour aller au désert.

II.

Ce fut sur ces entrefaites, et comme il envoyait sur l'état de santé de la princesse « des rapports que l'on trouvait à Paris de plus en plus alarmans, » que le docteur Ménière fut appelé brusquement à venir donner des explications orales sur l'objet de sa mission. Elles étaient faciles, comme on va le voir par les extraits qui suivent et que nous reproduisons dans leur teneur authentique, depuis sa première visite à M. d'Argout jusqu'à son départ, de nouveau, pour son poste.

Paris, samedi, 30 mars.

Exact au rendez-vous, j'ai vu arriver presque aussitôt que moi MM. Orfila et P. Auvity, et nous avons été introduits chez M. le

ministre de l'intérieur. La conférence a été longue et vive. M. d'Argout a passé en revue la plupart de mes rapports, qu'il tenait en main; il les a analysés et comparés à ceux du général Bugeaud, et il a conclu en disant qu'il y avait une notable différence entre eux. Il m'a prié de donner à ces messieurs, ainsi qu'à lui-même, les renseignemens les plus précis sur l'état de la poitrine de Mme la duchesse de Berry. Il a terminé en exprimant le désir que cette réunion eût pour résultat une explication catégorique sur ce point important.

J'ai dit au ministre que les symptômes de la phtisie n'étaient pas évidens, mais que, dans les circonstances présentes, on pouvait concevoir des craintes, lesquelles étaient suffisamment appuyées sur les antécédens de la princesse. Il ne faut pas oublier que la mère de Mme la duchesse de Berry est morte tuberculeuse, que la princesse elle-même a éprouvé souvent des affections catarrhales de la poitrine, et que les fatigues auxquelles elle a été exposée l'an dernier dans la Vendée ont dû altérer sa constitution débile. J'ai ajouté que ma mission auprès de son altesse royale m'imposait rigoureusement le devoir d'étudier et de décrire tous les signes annonçant une maladie dont les conséquences pouvaient être si graves et que je comprenais parfaitement l'immense responsabilité qui pesait sur moi. Si l'on me taxe d'exagération dans cette circonstance, j'ose dire qu'elle est toute naturelle dans ma position. Je sais la fâcheuse influence qu'exercent en pareil cas les passions tristes, la captivité, le défaut d'exercice, l'insomnie; je sais ce que peut le désespoir; par conséquent, je n'ai pas dû balancer à avertir le gouvernement du danger qui menaçait la princesse.

M. d'Argout, revenant avec opiniâtreté sur l'absence de signes de la maladie de poitrine et sur l'invraisemblance des suites déplorables que je fais pressentir, s'appuie sur les premiers rapports de MM. Orfila et P. Auvity pour combattre mon opinion, ou plutôt, dit-il, ma supposition.

Cette attaque m'a piqué un peu, je l'avoue, et voulant faire sentir à M. le ministre que je ne lui reconnais pas le droit d'avoir une opinion, ni même de faire une supposition en pareille matière, je me tourne du côté de MM. Orfila et P. Auvity, et je m'exprime en ces termes, que je retrouve mot à mot :

— Considérez, mes chers maîtres, qu'aujourd'hui la grossesse de son altesse royale est authentique, que j'ai entendu clairement les battemens du cœur de son enfant, que, par conséquent, nous avons à redouter des couches et leurs suites inévitables ; considérez que c'est précisément dans ces conditions que les maladies tuberculeuses se développent avec le plus de rapidité et acquièrent plus promptement un caractère grave chez les personnes prédispo-

sées, et vous conviendrez que je n'ai pas sujet d'être fort tranquille sur l'issue de cette affaire. N'oubliez pas que la princesse s'obstine à compter sur sa prochaine mise en liberté et qu'elle ne peut manquer de recevoir une secousse affreuse quand elle verra toutes ses espérances renversées. Le chagrin ne peut-il pas hâter la marche d'une maladie de ce genre? Ne voit-on pas tous les jours la phtisie se développer au milieu de ces conditions si défavorables? Dites-moi si un médecin placé dans les conditions où je me suis trouvé n'a pas de trop bonnes raisons pour craindre les suites de cette grossesse? Suis-je donc trop prudent en agissant comme je l'ai fait? La fièvre qui revient chaque soir a-t-elle été constatée par moi seul? Tout le monde s'est-il trompé comme moi en entendant la toux nocturne, en voyant la maigreur croissante de la malade? Ces faits palpables, évidens, sont-ils une simple affaire d'imagination ou de complaisance? Les gardiens de nuit, qui sont témoins des accidens que je signale, sont-ils également coupables d'erreur? Et le général lui-même, qui ne se pique pas de médecine, a-t-il donc été le jouet d'une illusion quand il a vu comme moi la profonde altération du visage de Mme la duchesse de Berry?

J'ai mis tout naturellement dans cette plaidoirie une certaine chaleur qui n'a pas nui à son effet, et MM. Orfila et P. Auvity ont abondé dans mon sens. Il a été parfaitement établi que, dans des circonstances ordinaires, je n'aurais pas poussé les choses aussi loin, mais qu'à Blaye et quand il s'agissait de Mme la duchesse de Berry, j'avais été suffisamment autorisé à sonner l'alarme et à montrer le danger possible d'une telle situation.

M. le comte d'Argout a paru se rendre à nos raisons, il a compris la valeur des motifs qui me faisaient agir, et lorsque nous avons été sur le point de nous retirer, il m'a dit qu'il désirait avoir un nouvel entretien sur ce sujet, ce soir même, à neuf heures, chez M. le président du conseil des ministres.

A neuf heures, je suis arrivé chez M. le maréchal Soult et j'ai vu descendre de voiture M. Orfila, qui avait été convoqué pour cette séance extraordinaire. Un instant après, un huissier nous a introduits dans le cabinet du ministre et j'ai trouvé réunis sept ou huit personnages d'une mine assez peu rassurante.

M. le comte d'Argout nous pria de nous asseoir et je vis le doyen échanger des saluts avec la plupart de ces messieurs. M. le ministre de l'intérieur, s'adressant à moi, me dit :

— Monsieur Ménière, le conseil désire recevoir de vous les renseignemens les plus circonstanciés sur l'état de santé de Mme la duchesse de Berry. Je vous invite donc à nous raconter ce que vous savez à cet égard.

— Je ne sais, monsieur le comte, comment répondre à votre invi-

tation. Je crains de dire trop ou trop peu. Si vous voulez avoir la bonté de m'adresser des questions, je m'efforcerai d'y répondre de mon mieux, et de cette manière, je ne craindrai pas d'abuser de la patience du conseil.

— Je crois vous mettre très à l'aise en vous priant de nous raconter l'histoire de votre séjour à Blaye, vos relations avec Mme la duchesse de Berry, vos observations sur sa santé, en un mot tout ce qui vous a paru digne d'être remarqué dans l'intérêt de la mission qui vous a été confiée.

Une telle latitude laissée à mon récit m'a causé un grand embarras, je l'avoue, et en me levant pour prendre la parole (je ne sais pas parler assis) j'ai éprouvé un léger battement de cœur avec un certain resserrement de gosier d'un assez mauvais augure pour mon début oratoire. Je voyais, rangés en cercle, des figures graves, des airs sévères; je me répétais tout bas que M. Thiers m'écoutait, que M. Guizot et M. le duc de Broglie avaient l'oreille ouverte à mon intention; enfin qu'il fallait, bon gré mal gré, faire mon petit discours en présence de ce très redoutable auditoire. Un regard de détresse jeté sur M. Orfila me prouva du moins que j'avais là, près de moi, un auditeur bienveillant; je me dis qu'il ne fallait pas me conduire comme un enfant et qu'après tout, ces maîtres de la parole auraient sans doute égard à mon inexpérience et aux difficultés de ma position.

Mon petit discours a duré une demi-heure, et lorsque j'ai cessé de parler, j'ai compris à un certain mouvement de tête de mon cher doyen qu'il n'était pas mécontent de moi. M. le président du conseil nous a invités à passer dans une pièce voisine; M. Orfila m'a dit que je m'étais bien tiré d'affaire et que, très probablement, cela tournerait bien.

Cinq minutes au plus se sont écoulées et j'ai vu tous les membres du conseil sortir du cabinet du président. M. d'Argout s'est approché de M. Orfila et de moi et nous a dit ces mots :

« *Mme la duchesse de Berry accouchera à Blaye.* »

Dimanche, 31 mars.

Voici une journée qui fera époque dans ma vie. J'ai hâte de recueillir tout ce qui m'est arrivé aujourd'hui de remarquable. Je me souviendrai longtemps du 31 mars.

Ce matin, de très bonne heure, plongé dans les délices d'un bain Vigier, je réfléchissais aux incidens de la veille, je me rappelais les figures des ministres qui m'écoutaient chez le maréchal Soult, lorsque j'entendis une voix s'écrier : *On demande M. Ménière!* Je

tire ma sonnette et bientôt je vois entrer dans mon cabinet un monsieur de noir tout habillé qui me salue très poliment, ferme la porte, s'approche et me dit presque à l'oreille : « Est-ce bien à M. le docteur Ménière que j'ai l'honneur de parler? — Oui, monsieur. — A M. le docteur Ménière arrivé de Blaye tout récemment? — Oui, monsieur. — Je suis chargé, monsieur, de vous inviter à venir au palais des Tuileries aujourd'hui même, à dix heures. Sa majesté désirant vous entretenir, vous vous présenterez, s'il vous plaît, au cabinet du roi. »

Le même personnage m'a remis un pli contenant une invitation signée par l'aide de camp de service. J'ai répondu que je m'empresserais de me rendre aux ordres de sa majesté, et le monsieur a disparu tout aussi discrètement qu'il était entré.

Je n'avais pas de temps à perdre. Je me hâtai de me préparer pour cette entrevue solennelle, et, à dix heures précises, un huissier m'annonçait chez le roi en même temps que M. le docteur P. Auvity, qui me servait en quelque sorte de parrain chez sa majesté, comme M. Orfila m'avait servi de patron chez M. le président du conseil des ministres...

Le roi, en frac noir, était assis près d'une table au fond de son cabinet. Je le vis se lever et venir à nous avec une sorte d'empressement. Il dit : « Bonjour, docteur (à M. Auvity), » et à moi : « Bonjour, monsieur Ménière. Je suis bien aise de vous voir. J'ai à vous parler de bien des choses. Asseyons-nous, messieurs. »

En disant cela, le roi s'est assis sur un grand canapé, près de la fenêtre qui donne sur le jardin des Tuileries. Il m'a fait signe de m'asseoir près de lui, et, comme j'hésitais par respect, sa majesté m'a dit de nouveau :

— Asseyez-vous, je vous prie, nous causerons plus facilement.

M. Auvity s'est emparé d'une chaise, et, ainsi placés tous trois en triangle, le roi s'est exprimé ainsi :

— Je vous remercie, monsieur le docteur, de la manière dont vous avez rempli la mission délicate qui vous avait été confiée auprès de Mme la duchesse de Berry. Je sais que ma nièce a eu beaucoup à se louer de vos soins, que vous avez contribué très activement à lui rendre une partie du calme dont elle a tant besoin dans sa position. Continuez d'agir comme vous l'avez fait, la reine et moi nous vous en serons bien reconnaissans.

Vous voyez la princesse tous les jours, souvent même plusieurs fois par jour et, dans ces longues entrevues, vous avez de fréquentes occasions de l'entendre se plaindre de moi.

Je ne pus retenir un geste, qui semblait une protestation contre ces paroles, et le roi poursuivit :

— Oh! cela est tout simple : elle attribue au gouvernement et

surtout à moi son séjour à Blaye et toutes les fâcheuses conséquences qui en résultent pour elle. C'est précisément à cause de cela que j'ai désiré vous voir et vous entretenir. J'ai à cœur de vous fournir des élémens de conversation avec Mme la duchesse de Berry, de vous mettre à même de répondre convenablement aux principaux reproches qu'elle pourra articuler contre moi.

Il y eut ici un petit moment de repos, et j'en profitai pour dire :

— Que votre majesté me permette de lui faire observer que ma mission auprès de Mme la duchesse de Berry est absolument médicale, qu'il ne m'en a pas été proposé et que je me sentais bien incapable d'en remplir une autre.

« — Sans doute, docteur, sans doute, et vous n'aurez point à sortir de vos attributions. Les ressources de la médecine ne se bornent pas à la pharmacie; je veux vous fournir des moyens de porter un calme salutaire dans l'esprit de votre malade. Il est très nécessaire que vous possédiez des agens moraux capables d'apaiser une irritation trop vive, et votre science, qui doit toujours consoler quand elle ne guérit pas, sait employer avec un grand succès le langage de la raison, de la persuasion pour remédier aux troubles des intelligences passionnées. Je connais le caractère de Mme la duchesse de Berry; il est vif, impétueux, son jugement est trop prompt pour qu'il ne soit pas souvent erroné. Sa triste position doit l'aigrir. Elle ne voit que ce qui la touche; elle accuse de ses maux actuels ceux qui n'y peuvent rien, et, dans ses agitations, dans ses colères, elle accepte comme vraies des idées entièrement fausses. Je pense qu'il importe beaucoup de combattre cette disposition d'esprit et de lui faire connaître la vérité. Personne plus que vous n'est à même de la tranquilliser, de détruire des préventions injustes et de lui faire comprendre la véritable situation des choses. Écoutez-moi donc; votre sagacité médicale comprendra facilement le parti que vous pouvez tirer de mes paroles pour le soulagement physique et moral de Mme la duchesse de Berry.

(Il m'a semblé qu'en s'exprimant ainsi le roi prenait un air soucieux. Son front s'est plissé, ses lèvres m'ont paru serrées et sa voix est devenue un peu plus sourde que précédemment.)

— Ma nièce, qui n'est pas bête, sait beaucoup de choses, mais elle ne se fait pas encore une idée de ce qu'est un roi constitutionnel. Elle n'a jamais eu l'occasion de l'apprendre; il sera donc très utile de lui expliquer les nécessités qui dominent cette royauté nouvelle. Ce qu'on appelait autrefois la *raison d'état*, ce qui a occasionné des actes si amèrement reprochés aux puissances d'alors, est devenu de nos jours bien plus impérieux, bien plus irrésistible; aussi un ministère qui veut conserver à la fois et sa majorité et sa popularité et qui, de plus, se sent très responsable, dicte des lois

au chef de l'état, arrache son consentement à des mesures qu'il réprouve, et fait prévaloir, sous prétexte d'intérêt général, des décisions que le public appelle tyranniques.

Mme la duchesse de Berry vous dira qu'il est affreux à un oncle de laisser arrêter sa nièce, de la retenir en prison, de permettre qu'on publie des faits qui la flétrissent dans l'opinion, en un mot que j'aurais dû, par respect pour le lien de famille, la soustraire à l'action des autorités nantaises.

Répondez-lui, monsieur, et ce sera la vérité, que le roi a complètement ignoré l'infamie de Deutz, que l'arrestation de Nantes, qui en était la conséquence, n'a été soumise au cabinet que quand elle a été consommée, et qu'alors le conseil des ministres a décidé à l'unanimité qu'il fallait laisser son cours à la justice. J'ai eu la main forcée, j'ai dû céder à des résolutions mûrement arrêtées, il a fallu résister aux prières de la reine, faire taire la voix du sang, l'intérêt de la parenté, et tout cela parce qu'un ministre l'a voulu.

Aucune considération personnelle n'a pu entrer en balance avec cette impérieuse nécessité de ruiner un grand parti politique, de rendre la duchesse de Berry désormais impossible, et j'ai dû laisser faire ce que je ne pouvais empêcher. Dites-lui bien que la reine a prié, supplié, que la tante s'est montrée une véritable mère dans cette triste circonstance. Si le malheur n'a pas enlevé à ma nièce tout sentiment de justice, si elle ne veut pas méconnaître complètement le caractère de la reine, elle devra comprendre tout ce qu'il y a de douloureux pour son cœur maternel dans cette triste circonstance.

La vérité m'oblige à noter ici que le roi, en prononçant ces dernières phrases, m'a paru très ému. Sa voix altérée indiquait la profondeur du sentiment qui l'agitait; je me suis senti vivement impressionné par cette révélation intime des douleurs de cette royale famille.

Être heureux comme un roi! dit le peuple hébété...

il y a longtemps que je ne suis plus peuple, du moins sous ce rapport, et je n'ai pas oublié ce qu'a dit M. de Chateaubriand sur toutes les larmes que contiennent les yeux des puissans de la terre.

Mon émotion ne m'a pas empêché de remarquer la merveilleuse facilité de débit de sa majesté; sa parole est à la fois simple et ferme, nette et distinguée. Le mot propre ne se fait jamais attendre, et peu d'hommes s'expriment aussi bien. Le roi a continué en ces termes :

— Si Mme la duchesse de Berry m'accusait personnellement de

n'avoir suivi à son égard que les seules inspirations de mon intérêt, vous pourriez lui rappeler que des personnes qui possèdent sa confiance lui ont dit, de ma part, quels dangers elle courait en restant dans la Vendée et combien il lui importait de ne pas s'exposer à être prise en flagrant délit de guerre civile. Je l'ai fait prévenir, à diverses reprises, des périls de sa situation; je l'ai avertie de la possibilité d'une arrestation et des fâcheuses conséquences qui pouvaient en résulter pour elle. Elle ne doit pas avoir oublié les démarches faites dans ce but à la sollicitation de la reine, et certes il ne lui est rien arrivé qui n'ait été prévu (1).

Par quelle fatalité s'est-elle obstinée à rester en France lorsqu'il lui était si facile de partir et de déjouer les efforts de la police qui la poursuivait? Les événemens ont trop prouvé qu'elle était retenue à Nantes ou aux environs de cette ville par un motif tout-puissant sur son esprit, et c'est là un malheur irréparable. Mais ici encore ai-je pu atténuer en rien les inconvéniens de cette particularité mystérieuse? L'arrestation faite sans que j'en sois prévenu, la captivité décidée en conseil et la citadelle de Blaye choisie, nonobstant tout ce que j'ai pu dire ou faire, le reste n'a été qu'une conséquence rigoureuse, inévitable des premiers fait accomplis. Le ministère n'a voulu perdre aucun des avantages que lui accordait la déclaration du 22 février, et une pièce de cette importance a été nécessairement déposée aux archives de la chambre des pairs. Ai-je pu l'empêcher? Ma volonté suffisait-elle pour effacer un pareil écrit, pour empêcher sa publication, dès lors qu'il s'agissait d'un changement aussi grave dans la position de la mère du duc de Bordeaux? Des faits de ce genre ont une telle valeur que leur insertion au *Moniteur* est indispensable; c'est de l'histoire, c'est un acte civil qui appartient à la société tout entière, et dans le temps où nous vivons, ces sortes de choses ne peuvent rester secrètes.

Certes, nous avons été profondément affligés de voir divulguer un mystère qui compromettait si gravement notre nièce. Les intérêts politiques, si impérieux qu'on les suppose, n'effacent pas en nous tout sentiment humain, et il y aurait une criante injustice à accuser la reine d'oublier ses devoirs de famille. Mais le gouvernement est là qui ne ressent aucune de ces émotions intimes qualifiées de vaines faiblesses. Les hommes qui le composent ont tous individuellement de la pitié, de l'indulgence pour la fragilité humaine, mais réunis en conseil, délibérant sur les affaires publiques,

(1) Aujourd'hui, 8 avril 1851, M. le duc Pasquier, ancien chancelier de France et président de la chambre des pairs, m'a dit que lui-même, d'après les ordres du roi Louis-Philippe, avait fait écrire à Mme la duchesse de Berry pour l'avertir de la possibilité d'une arrestation prochaine et pour l'engager à quitter la France le plus tôt possible. — P. M.

ils subordonnent tout aux exigences de l'état; les mesures les plus rigoureuses sont adoptées sans peine, sans scrupule, dès qu'il s'agit de l'intérêt général. Ma nièce s'est trouvée soumise à cette fatalité, rien n'a pu la soustraire à cette volonté inexorable. Enfin vous savez ce que le conseil des ministres a décidé hier au soir à son égard.

Ainsi, monsieur, vous pourrez dire à Mme la duchesse de Berry que sa destinée actuelle n'a pas dépendu de moi, que je gémis, comme parent, sur les ennuis qu'on lui impose, mais que je n'ai pu lui éviter. Vous lui direz que le roi n'est pas libre de faire ce qui lui conviendrait le mieux, que la raison d'état, invoquée par les ministres responsables, est une loi à laquelle je me soumets, quoiqu'à regret, et que les liens de famille doivent céder à des considérations d'ordre supérieur. Vous lui direz encore que, par le temps qui court, quand l'émeute est dans la rue, quand des assassins à gages se relaient pour me tuer, quand la guerre civile est à peine assoupie dans la Vendée et que la presse la plus ardente enflamme toutes les passions populaires, la position d'un roi constitutionnel est à peine tenable, et qu'en vérité, je serais parfois tenté de quitter la partie et de *mettre la clé sous la porte*.

La phrase est textuelle, je la rapporte comme je l'ai entendue, dans toute son énergique crudité.

Le roi s'est tu. Il m'a paru douloureusement affecté, et après un instant de silence, il a poursuivi en ces termes :

— A chacun son lot. Ma nièce supporte difficilement le malheur qui l'accable; je la plains de tout mon cœur et je désire que vous lui veniez en aide. J'espère que sa santé s'améliorera par vos bons soins et que vous contribuerez à tranquilliser son esprit malade. La reine aurait voulu vous voir, monsieur le docteur, pour vous recommander Mme la duchesse de Berry, mais vous comprendrez le sentiment de pudeur qui la retient. La position de notre nièce est de nature à froisser tous ses instincts de femme et de parente, elle n'a pas eu le courage de surmonter l'embarras que lui causerait cette entrevue, et vous voudrez bien l'excuser.

J'ai cru devoir dire en ce moment que Mme la duchesse de Berry avait déclaré qu'elle était mariée, et que tout dans sa conduite, dans ses paroles, depuis que j'avais l'honneur d'être admis auprès d'elle, m'avait paru en harmonie complète avec sa déclaration.

Le roi m'a dit alors avec beaucoup de vivacité :

— Ce que vous me dites là me fait le plus grand plaisir; j'en ferai part à la reine, qui n'en sera pas moins heureuse que moi. Partez donc, docteur, retournez à Blaye, achevez ce que vous avez si bien commencé. Mme la duchesse de Berry ne pouvait mieux faire que vous donner sa confiance, vous êtes très digne de l'inspirer, et

je compte sur vous pour lui rappeler en temps convenable les choses que je viens de vous dire.

— Permettez-moi, Sire, ai-je dit alors, de vous faire observer de nouveau que mon rôle de médecin ne comporte pas autant d'intimité et que l'occasion de traiter ces graves questions pourra bien ne pas se présenter. Je serais heureux de remplir les désirs de votre majesté, mais je crains que Mme la duchesse de Berry ne soit pas pour moi aussi bienveillante à mon retour que par le passé. La décision prise hier soir par le conseil des ministres lui prouvera que je n'ai pas plaidé sa cause comme elle l'eût voulu, et cette circonstance, si fâcheuse pour elle, pourra bien me faire perdre tout mon crédit.

— Rassurez-vous, docteur ; votre malade a besoin de vous, elle saura que votre plaidoirie en sa faveur n'a pas triomphé des desseins arrêtés des ministres, parce qu'il y avait parti-pris de la part de ces messieurs, et elle vous pardonnera cette défaite. J'ai les mêmes droits que vous, sous ce rapport, à son indulgence, j'ai échoué comme vous, et cependant elle ne cessera pas de me garder rancune. Votre position auprès d'elle est excellente. Vous êtes sa ressource la plus assurée contre la souffrance et, bien plus encore, contre l'ennui, la plus grande souffrance des captifs. Vous trouverez mille occasions de soutenir ma cause. La mesure prise contre elle va l'exaspérer, elle m'attribuera ce surcroît de rigueur, et dans sa colère, les accusations les plus injustes vont pleuvoir sur ma tête. Je compte donc sur vous, et personne ne sera plus à même de me défendre efficacement.

— Je serai heureux, Sire, d'obéir aux ordres de votre majesté. Envoyé par le gouvernement, je comprends l'étendue de mes devoirs, et je saurai, je l'espère, les concilier avec ceux que m'impose mon titre de médecin. C'est là mon but, je ferai tout pour l'atteindre.

Nous avons pris congé de sa majesté; il était onze heures et un un quart. L'entrevue avait duré cinq quarts d'heure; on peut croire que ce temps ne m'a pas paru long.

III.

Blaye, vendredi, 26 avril.

Ce matin, j'ai trouvé Madame de fort bonne humeur; dès mon entrée dans le salon, je l'entendais rire aux éclats avec sa femme de

chambre, et en arrivant auprès du lit de la princesse, elle m'a dit en me présentant Bewis (1) emmaillotté :

— Voici un nouveau-né qui s'est passé de vos charmantes constatations. Comment trouvez-vous mon poupon, docteur? N'est-ce pas qu'il ressemble à Mme Hansler? Avez-vous une nourrice à nous donner? Que va dire le gouvernement? Et mon père Deneux qui n'était pas là! Courez vite au télégraphe et faites prendre les armes à la garnison.

Tout cela était dit fort gaîment et je me suis empressé de donner la réplique à la nouvelle accouchée. M. Deneux est arrivé, et avant qu'il eût eu le temps de s'armer de ses lunettes pour examiner cet intrus, Madame et sa camériste ont fort bien joué leur rôle. Nos plaisanteries sur ce sujet ont eu un résultat singulier. Voici ce qui s'est passé. Tout en parlant de nourrices, de biberons et de langes, j'ai dit à la princesse :

— Mais Madame a-t-elle pensé à une layette? veut-elle qu'on lui en envoie une de Paris ou que l'on en fasse composer une à Bordeaux?

— Grand merci, docteur! j'en ai une.

— Madame l'a-t-elle ici?

— Non, elle est à Bordeaux. Elle m'a été envoyée par des amis. Je ne voudrais pas devoir au gouvernement de Louis-Philippe les vêtemens de mon enfant. Ce sont là des choses trop intimes. J'aurais sans cesse ces objets sous les yeux, je ne veux pas recevoir de vos amis un pareil cadeau. J'ai encore un certain nombre de petites affaires qui ont servi à mes enfans et que je serai enchantée de retrouver. Ce qui m'embarrasse, c'est de faire venir tout cela ici.

— Mais c'est fort simple. Que Madame fasse mettre ces choses à l'adresse du général, et la caisse viendra ici tout droit.

— Oh! très bien! Le général comprendra mes motifs. Mais puisque nous traitons ce chapitre, je vous avoue que je n'ai pas de barcelonnette. Demandez-en une très simple, petite, commode, pouvant se poser partout. Priez qu'on me la garnisse en vert, c'est plus doux aux yeux des enfans.

On voit que, si le gouvernement ne fournit pas les langes, il se chargera au moins du berceau. Nous avons beaucoup jasé sur ces matières importantes. M. Deneux, qui se sentait sur son terrain, a déployé une variété de connaissances pratiques qui font l'admiration de Mme Hansler.

Dans l'après-midi, nous étions occupés de choses non moins intéressantes. Madame se montrait fort gaie et nous avions tous le cœur

(1) Le petit chien de la duchesse de Berry.

en joie, lorsque le commandant de place est venu faire son inspection dans les appartemens de la princesse. C'est une visite domiciliaire dont je ne comprends pas trop l'utilité, et cette cérémonie, qui se renouvelle tous les mois, a fait froncer les sourcils de la captive. Le susdit commandant est un gros petit homme à visage sévère, vieux soldat qui a fait la guerre d'Italie et qui affecte de parler le patois napolitain comme un vrai lazzarone.

Notre gaîté s'était enfuie et je cherchais à la ramener au milieu de nous, mais la princesse resta pensive, et bientôt elle s'est écriée :

— Je vous assure qu'il a le mauvais œil, il me porte malheur, et je suis convaincue que c'est un *jettatore*.

Lundi, 6 mai.

Qui nous délivrera des constatations?

C'est le vœu de tout le monde ici; chacun se plaint de ce cauchemar, chacun souffre de cette sorte d'obsession qui semble plus forte à mesure que la crise approche de son terme. Ce matin encore, M. Deneux, stylé par je ne sais qui, a entrepris de démontrer à Mme la duchesse de Berry que cette cérémonie était indispensable, et qu'après tout elle n'avait aucun des gros inconvéniens qu'on lui reproche. Cette thèse était un peu scabreuse, et le cher maître, en la soutenant *mordicus*, a passablement irrité son adversaire, qui ne lui a pas épargné les argumens et les invectives. J'étais spectateur de ce combat, tour à tour interpellé par les parties adverses et gardant une superbe neutralité.

J'ai fini par abonder dans le sens de M. Deneux. J'ai dit à Madame qu'un refus de se prêter aux vues de l'autorité pourrait bien avoir quelque influence sur sa mise en liberté, et qu'il me semblait très prudent de ne fournir au ministère aucun prétexte pour prolonger une détention déjà si longue.

— Allons, c'est bien; liguez-vous tous contre moi, prenez le parti de mes persécuteurs, accablez-moi et contribuez de toute votre puissance à pousser au désespoir une pauvre femme mourante! Ne sentez-vous pas que cette espèce d'inquisition m'est odieuse? Ne voyez-vous pas que c'est un véritable attentat contre ma liberté? J'en ferais bon marché, je vous l'assure, si je n'y voyais pas quelque chose de pis encore dans un pays comme la France. Une femme ne sera pas libre d'échapper à des mesures vexatoires, puériles, et j'aurai à subir des tortures morales sous prétexte de recherches absurdes et inutiles! Non, non, jamais je ne me soumettrai volontairement à ces infamies de la police, et, dussé-je mourir dans cette

abominable prison, je résisterai à ces hommes qui ne savent rien respecter.

Dans la journée, j'ai revu la princesse, qui n'a pas quitté son lit. Je l'ai trouvée entourée de journaux, de cartes, de papiers de toute espèce: elle lit, écrit, prend des notes, fait des extraits, jase tout en travaillant, rejase avec Mme Hansler et déploie une activité remarquable. Sa faible vue a besoin du secours d'un lorgnon, ou même de lunettes; ses yeux sont gros et saillans, et le gauche est affecté d'un strabisme divergent. Madame est à la fois myope et strabique, ses paupières sont presque toujours injectées et malades, et souvent j'ai dû lui prescrire quelques remèdes capables d'adoucir cette infirmité.

Madame écrit beaucoup. Elle a la singulière habitude de tacher d'encre ses doigts et ses mains, puis ses manches et ses robes, de sorte qu'il y a en permanence, sur le bureau, un flacon de sel d'oseille destiné à faire disparaître ces macules perpétuelles. En outre, la princesse dessine souvent à la plume; elle préfère la plume au crayon, parce que les lignes sont plus visibles; mais, pour jouir de ce bénéfice, elle a besoin de beaucoup d'encre, et de là un gribouillage général envahissant à la fois le papier, la camisole, les draps et même le visage. Mme Hansler est devenue fort experte dans l'art d'effacer ces traces noires, et déjà, plusieurs fois, j'ai dû renouveler la provision d'*oxalate de potasse*.

. . . . . .

A l'issue du dîner, un planton du pavillon a remis au général un pli venant de Mme la duchesse de Berry. M. Bugeaud a bien voulu me donner communication de cette dépêche, qui contient une pièce assez importante. La princesse déclare qu'elle est disposée à se prêter aux diverses parties du programme de consultation si cinq ministres, au moins, veulent signer une promesse de la mettre en liberté aussitôt après ses couches. Elle s'engage en outre à donner avis des premiers indices d'un accouchement prochain, et dans le cas où l'enfantement aurait lieu d'une manière subite, de permettre l'entrée de sa chambre aux témoins désignés. Enfin, elle promet de répondre affirmativement aux deux questions suivantes :

1° Êtes-vous madame la duchesse de Berry?

2° Cet enfant est-il né de vous?

Cet écrit, dicté par la princesse, porte que, dans tous les cas, la présence de M. Dubois ne sera pas exigée. Ce *post-scriptum*, qui est de la main de la royale malade, indique un refus absolu de recevoir le vénérable maître.

M. le gouverneur, qui sait parfaitement que le ministre n'est pas disposé à prendre un engagement avec la captive, se trouve fort

embarrassé; il m'envoie demander à la princesse si cet *ultimatum* est bien son dernier mot sur ce point capital. La réponse a été très explicite.

— Dites au général que je ne changerai pas un *iota* à cette résolution suprême. Je veux que l'on me garantisse ma liberté; j'ai besoin de savoir sur quoi et sur qui compter. Il faut que la majorité du ministère s'engage formellement à me laisser partir; ce ne sera qu'à ce prix que je consentirai à répondre aux questions ordinaires et extraordinaires dont on me menace. Priez le général de faire transmettre ma demande par le télégraphe. Je tiens à savoir promptement à quoi m'en tenir sur les projets futurs de ces messieurs.

Mardi, 7 mai.

Aujourd'hui encore, beaucoup d'affaires, et des plus scabreuses. Procédons par ordre, afin de ne rien oublier. Quatre ou cinq fois au moins, dans la matinée, je suis allé du général à la princesse, de la princesse au général, porteur de paroles, de notes écrites, de réclamations, de corrections ou de rectifications, véritable courrier, secrétaire d'ambassade; l'enfantement de ces interminables protocoles m'a causé un grand travail de tête et de jambes.

Le gouverneur, qui connaît par expérience les variations de sa prisonnière, ne s'est pas trop hâté d'expédier la dépêche d'hier soir, et il a bien fait, car nous avons employé la plus grande partie de cette journée à en discuter le sens et la portée. M. Gintrac, qui est arrivé de bonne heure, nous a été d'un grand secours dans cette circonstance; il a contribué de la manière la plus active à inspirer à la princesse des résolutions en rapport avec ses véritables intérêts.

Ce matin, de très bonne heure, le gouverneur m'avait dicté une pièce conçue en ces termes :

« M. le général Bugeaud ayant reçu deux fois du ministre la déclaration qu'il n'était pas prudent de prendre l'engagement positif de mettre la princesse en liberté après ses couches, à cause des événemens extraordinaires qui pourraient survenir d'ici à deux mois, ne peut se décider à toucher encore cette question qu'aux conditions suivantes :

« 1° Mme la duchesse de Berry s'engagera par écrit à prévenir lors de l'apparition des premières douleurs;

« 2° Elle consentira à ce que les autorités déléguées pour la constatation entrent dans son appartement pour le visiter et reconnaître l'identité de son altesse royale;

« 3° Elle déclarera également par écrit que l'enfant qui vient de naître lui appartient.

« De son côté, le général remettra à Madame une copie, certifiée par lui, de l'engagement pris par les ministres de la mettre en liberté après ses couches dès qu'elle le réclamera. »

J'ai remis cette pièce à la princesse, et bientôt sont survenus tous les embarras dont j'ai parlé plus haut. J'en abrège le récit, qui est d'ailleurs assez peu intéressant; je me borne à dire que sur nos représentations énergiques et réitérées, les deux puissances contractantes ont mutuellement renoncé à se rien demander par écrit. La princesse a fini par déclarer qu'elle acceptait la parole du général comme garantie des bonnes intentions ministérielles. C'est un premier pas dans cette voie de conciliation.

En somme, le général a été invité par la princesse à charger le télégraphe de transmettre sa demande au président du conseil des ministres. A peine le gouverneur était-il sorti du pavillon pour expédier ce message que la princesse m'a supplié de courir après lui et de lui dire qu'elle exigeait absolument que l'on fît mention de son refus d'admettre M. Dubois sous quelque prétexte que ce fût. Le gouverneur, très contrarié de cette obstination féminine, est revenu chez son altesse royale et a supplié Madame de recevoir le célèbre chirurgien, ne fût-ce que pendant une minute. Il a fait valoir le grand âge de M. Dubois, sa douceur, sa bienveillance, mais tout a été inutile, et Madame a déclaré qu'elle ne céderait qu'à la force. Le général a fini par dire : « Eh bien! s'il n'y a plus que cet obstacle, nous nous passerons de M. Dubois. » La princesse a paru attacher une grande importance à ces paroles; elle les a répétées et a dit qu'elle en prenait acte.

La dépêche télégraphique est partie à cinq heures. Nous verrons ce qu'il en résultera.

. . . . . .

Il est question, je ne sais à propos de quoi, de la naissance du duc de Bordeaux. Mme la duchesse de Berry, que M. Deneux semble toujours interpeller sur ce chapitre, nous dit fort gaîment :

— Nous commencions tous à nous endormir; je me réveille pressée par je ne sais quel besoin, je me lève aussitôt et dans le même instant il me prend une violente douleur qui me permet à peine de remonter sur mon lit, et j'accouche en criant comme une brûlée. Une femme de chambre essaie en vain d'allumer une bougie, elle se lamente et dit : « Quel malheur! Pourvu que ce ne soit pas une fille! » Je lui réponds : *C'est un garçon, j'ai tâté!* M. Deneux accourt à moitié vêtu. Mme de Gontaut, n'ayant sur elle qu'une simple chemise de batiste, s'élance dans ce costume transparent et appelle à grands cris les gardes nationaux de service. Le roi Louis XVIII se mit dans une colère affreuse, et il y avait de quoi, car, dans la cir-

constance, il y eût bien mieux valu que j'accouchasse en plein jour, au beau milieu du jardin des Tuileries.

Vendredi, 10 mai.

. . . . . .

Dans la nuit de jeudi à vendredi, Mme la duchesse de Berry avait éprouvé une légère incommodité. Cette nuit, vers deux heures et demie, le même accident s'est reproduit, et la princesse, qui s'était evée, a ressenti tout à coup une violente douleur qui lui a permis à grand'peine de regagner son lit en appelant Mme Hansler. Elle a dit à sa femme de chambre :

— Appelez ces messieurs, je vais accoucher. Surtout que M. Dubois n'entre pas chez moi de force.

Mme Hansler, à demi vêtue, a ouvert aussitôt la porte du salon en criant :

— Dépêchez-vous, messieurs. Monsieur Deneux, Madame va accoucher, Madame demande que M. Dubois n'entre pas de force dans sa chambre.

Réveillé aussitôt, je saute hors du lit, et tout en passant un pantalon, je cours à la porte du corridor, je frappe avec force et je crie aux gardes de prévenir le général. Je rentre dans le salon, où je trouve M. Deneux se débattant contre un pantalon rebelle; je lui prête quelque secours et nous entrons ensemble dans l'appartement de la princesse.

M. Deneux ne peut parvenir à compléter son costume. Il essaie, mais en vain, de serrer sa ceinture, le vêtement indispensable retombe toujours sur ses jarrets tremblans, et le cher maître, dans son trouble profond, répète à chaque tentative nouvelle : « J'en demande bien pardon à Madame ! »

La princesse rit un peu de la bizarre figure de son fidèle, puis elle nous dit :

— Je viens d'éprouver une vive douleur, j'ai cru que c'était une indigestion. Je vais accoucher bientôt, j'en suis certaine.

M. Deneux, à peu près culotté, découvre la princesse, et nous constatons en effet que la chose est imminente. Le cher maître engage Madame à retenir ses douleurs, à ne faire aucun effort, et il agit lui-même conformément à ces recommandations.

Quelques minutes s'étaient écoulées, et, pendant ce temps, le général, le commandant de place et quelques officiers de service étaient entrés dans le salon. M. Dubois, qui est arrivé presque en même temps que ces messieurs, pénètre dans la chambre de la princesse et se place derrière un paravent qui masque en partie la porte

de communication existant entre la chambre et le salon. Mme la duchesse de Berry n'a pas vu ce mouvement du célèbre chirurgien; je me tenais devant elle de manière à l'empêcher de savoir ce qui se passait dans la direction du salon.

Une douleur nouvelle se déclare, mais elle est peu vive. Des messagers ont été expédiés aux remparts, à la porte Dauphine, et bientôt nous entendons retentir trois coups de canon (signal convenu pour avertir les témoins qui sont dans la ville). La princesse, qui, dans ce moment même, était en proie à une douleur aiguë, manifeste une grande surprise de cette explosion formidable; elle me me demande en criant ce que cela signifie. Je le lui dis aussitôt en ajoutant : « Calmez-vous, Madame, et, d'ailleurs, vous devez y être habituée : l'enfant d'une altesse royale ne peut naître sans que l'on tire le canon en son honneur ! »

M. Deneux s'oppose toujours à l'accouchement; nous supplions la princesse de se modérer autant que possible; elle demande avec inquiétude si ce retard ne peut pas nuire à son enfant, s'il ne va pas être étouffé. On la rassure. Il se faisait un peu de bruit dans le salon; Madame paraît s'en tourmenter et elle me dit avec beaucoup de vivacité :

— Je vous en prie, monsieur Ménière, dites au général de ne pas faire entrer M. Dubois; tout ira bien, nous n'aurons pas besoin de lui.

— Calmez-vous, Madame, M. Bugeaud vous entend parfaitement, vos vœux seront remplis, soyez-en sûre.

Je me tenais toujours devant la princesse, de façon à lui dérober la présence des personnes qui se trouvaient à l'extrémité de la chambre.

Cependant nous avions gagné ainsi plus d'un quart d'heure, mais l'événement touchait à son terme, et M. Deneux me fit constater en même temps que lui les diverses phases de ce drame mystérieux. Madame recevait nos soins avec une bienveillance parfaite et bientôt les vagissemens du nouveau-né se firent entendre, et comme ses cris étaient assez forts, Mme la duchesse de Berry s'écria :

— O mon Dieu, il crie bien fort! serait-ce un garçon?

Un coup d'œil m'avait appris que l'enfant était une fille. Je laissai M. Deneux donner cette bonne nouvelle à sa royale cliente, et Madame reprit avec exaltation :

— Je vous l'avais bien dit, messieurs les savans. Eh bien! me croirez-vous une autre fois?

Il était alors trois heures vingt minutes du matin. M. Deneux donna les soins nécessaires à l'enfant et le remit aux mains de Mme Hansler. Dix minutes plus tard, la princesse était complète-

ment sortie de cette crise violente, et nous avions la satisfaction de ne plus rien redouter de ce côté.

J'entrai alors dans le salon pour donner avis au général de la situation favorable de la mère et de l'enfant. M. Bugeaud me dit avec une émotion qui me frappa :

— Docteur, si vous le jugez convenable, faites savoir à Mme la duchesse de Berry que j'ai reçu une dépêche ministérielle qui lui fera plaisir.

Je rentrai aussitôt dans la chambre de l'accouchée et je m'acquittai de cette agréable commission avec tous les ménagemens convenables. Madame en parut enchantée.

Un instant après, elle témoigna le désir de voir Mme d'Hautefort. Le valet de chambre alla prévenir la comtesse, qui arriva au bout de quelques minutes.

Au milieu du mouvement que nécessite la circonstance où nous nous trouvons, la princesse ayant aperçu dans le salon, dont la porte est ouverte, un pan de l'habit brodé du général, me dit avec beaucoup de naturel :

— C'est M. Bugeaud que je viens de voir. Dites-lui d'entrer, si cela peut lui être agréable.

J'allai aussitôt prévenir le gouverneur, qui entra dans l'appartement et s'approcha avec discrétion du lit de la princesse. Mme la duchesse de Berry lui tendit la main et lui dit en propres termes :

— Général, vous le voyez, j'ai appelé aussitôt que j'ai senti la première douleur. J'espère que tout ira bien.

Le général lui en donna l'assurance et, tirant de sa poche la dépêche télégraphique arrivée hier soir, à la nuit tombante, il lui en lut une partie, ce dont Madame le remercia vivement.

Au moment où le gouverneur se retirait en saluant la princesse, son altesse royale lui dit avec beaucoup d'abandon :

— Général, vous aviez deux filles, en voici une troisième.

M. Bugeaud revint alors auprès du lit de la princesse, l'engagea à se calmer et à prendre bien soin de sa santé.

Pendant cette entrevue, qui ne dura que quelques minutes, M. Deneux et moi, nous nous occupions du nouveau-né, qui nous parut vivace. Mme la duchesse de Berry suivait nos mouvemens, et elle s'écria :

— C'est une fille ! Il sera bien content, lui, qui désirait tant une fille ! J'avais beau lui dire que j'en étais sûre, il était aussi incrédule que ces messieurs de la faculté. Sur ce chapitre-là, je prétends en remontrer à tous les docteurs.

Tout cela fut dit gaîment, avec un entrain remarquable ; il y avait même de l'exaltation, comme cela se rencontre souvent en

pareil cas. Les paroles de la princesse, dans cette circonstance cirtique, se rapportaient toutes à ce personnage inconnu, à ce mari dont le souvenir paraissait la préoccuper uniquement.

Sur ces entrefaites, tous les témoins étaient arrivés et l'on avait terminé les préparatifs de la cérémonie future. J'en donnai avis à la princesse, qui répondit :

— Tout est prêt ; faites entrer ces messieurs.

Mme d'Hautefort, assise dans un fauteuil, se tenait au pied du lit de la princesse ; l'enfant nouveau-né, bien emmaillotté, reposait sur un grand oreiller placé au milieu du lit de sa mère. Mme Hansler était à la tête du lit ; M. Deneux et moi, nous nous tenions debout près de Madame, et M. Dubois avait conservé sa place derrière le paravent.

Le général, averti par moi, entra aussitôt dans la chambre. Il était suivi du président du tribunal de Blaye, du sous-préfet, du juge de paix et de plusieurs autres personnages. Ces messieurs, après avoir salué son altesse royale, se rangèrent en demi-cercle à une certaine distance du lit de la princesse, et alors le président du tribunal, faisant quelques pas en avant, salua profondément Madame et lui dit :

« Est-ce bien à Mme la duchesse de Berry que j'ai l'honneur de parler? — Oui, monsieur, répondit la princesse. — Madame est-elle bien Marie-Caroline, princesse royale des Deux-Siciles, duchesse de Berry? — Oui, monsieur, c'est bien moi, répondit encore la princesse. — L'enfant que je vois là, placé sur votre lit, est-il né de vous, est-il bien le vôtre? — Oui, monsieur. — Quel est son sexe? — C'est une fille. D'ailleurs, monsieur, j'ai chargé le docteur Deneux de faire la déclaration de naissance. »

Ce dialogue terminé, tous les témoins saluèrent de nouveau la princesse et se retirèrent dans le salon. Madame leur rendit leur salut et nous dit qu'elle était satisfaite des procédés polis de ces messieurs. Un instant après, j'étais dans le salon, au milieu de ces témoins, qui se félicitaient entre eux de la manière dont l'affaire s'était accomplie. Les deux camps étaient également satisfaits.

Quelques instans plus tard, la princesse dit à M. Deneux :

— Quand on fera la déclaration de naissance, vous nommerez le père de mon enfant. Je désire que son nom soit inscrit sur le procès-verbal.

En disant cela, Mme la duchesse de Berry a pris sous son traversin un papier plié et elle l'a remis à son accoucheur. Le cher maître le déplia aussitôt, le lut et témoigna par un mouvement de tête et de bras la vive satisfaction que lui causait cette lecture. M. Deneux se plaça devant le bureau de la princesse pour faire une copie de ce document précieux.

Mme d'Hautefort, qui assistait à cette succession de petites scènes d'intérieur, m'a paru très étonnée de ce dernier fait. Tout en elle indiquait la surprise, l'émotion, la curiosité. Il m'est impossible de croire que la dame d'honneur fût dans le secret de cette révélation si intéressante.

J'allai faire part de ce grave incident au général Bugeaud, qui m'a paru fort enchanté de la tournure que prenait cette affaire :

— Tout marche à merveille ; les difficultés de la position s'aplanissent d'elles-mêmes, les déclarations précédentes vont se trouver confirmées de la manière la plus complète, et si M. d'Argout n'est pas pleinement satisfait, il faudra vraiment qu'il soit bien difficile à contenter.

Toutes ces petites particularités se succédaient rapidement. Un peu avant quatre heures, tous les témoins étant rassemblés dans le salon, M. Deneux lut à haute et intelligible voix la déclaration suivante :

« Je déclare que son altesse royale Marie-Caroline, Madame, épouse en légitime mariage du comte Hector Lucchesi-Palli, des princes de Campo-Franco, gentilhomme de la chambre du roi des Deux-Siciles, domicilié à Palerme (Sicile), ledit comte absent,

« Est accouchée, le 10 mai 1833, à trois heures vingt minutes du matin, d'un enfant du sexe féminin. Les prénoms de l'enfant sont Anne-Marie-Rosalie.

« *Signé :* Docteur Deneux. »

Le procès-verbal de constatation a été rédigé séance tenante par l'un des témoins. La pièce, lue par mon cher confrère, a été insérée textuellement dans l'acte en question et, la rédaction terminée, le tout a été lu, relu, collationné avec la plus scrupuleuse attention, et l'on a procédé à la signature de ce document historique. Le général gouverneur a signé le premier, puis sont venus le président du tribunal, le sous-préfet de l'arrondissement, le procureur du roi, le commandant de la garde nationale de Blaye, un des adjoints au maire, et enfin M. Dubois, M. Deneux et moi.

Mardi, 14 mai.

Chaque matin, la femme de chambre exécute, sous la haute surveillance de l'accoucheur de Madame, une revue générale de la petite fille et le cher maître formule ses prescriptions à propos d'une foule de particularités hygiéniques ou autres. Au milieu de ce travail, Mme Hansler me fait remarquer la forme charmante des pieds de l'enfant.

— Cela ne m'étonne pas, dis-je, Mlle Anna a de qui tenir. La petitesse des pieds et des mains est un signe de bonne race : les Orien-

taux, grands connaisseurs en généalogie, font le plus grand cas de ces caractères physiques d'une illustre origine.

— Vous avez raison, docteur, et, si je ne me trompe, lord Byron, qui était de bonne souche, a parlé quelque part de cette manière de penser des Turcs et surtout des Arabes. Beaucoup de grands hommes ont tiré vanité de la forme de leurs mains et de leurs pieds, témoin votre cher Bonaparte. C'est pour cela que tant de gens se mettent à la torture pour se faire un beau pied. Pour moi, j'ai toujours redouté les chaussures étroites : j'ai remarqué que cela rend méchant. Une femme gênée dans ses souliers de bal ne pourra jamais se montrer aimable. Elle est susceptible, maussade, trop rouge ou trop pâle, suivant ses nerfs, et cette rage d'avoir un petit pied lui fait perdre tous ses avantages. Mes pieds et mes mains m'ont causé bien des inquiétudes en Vendée. Souvent déguisée en petit garçon, les chaussures seules ne pouvaient m'aller, et il fallait m'en donner dont la forme ne convenait pas au reste du costume. Je ne pouvais pas porter de gants; aussi j'étais obligée de me noircir les mains avec de la terre pour masquer leur blancheur. Souvent aussi je me couvrais la tête avec un bonnet ou avec un chapeau à larges bords. Mon langage aussi était un obstacle à la perfection de mon déguisement, et, dans bien des cas, il fallait beaucoup de soin pour me dispenser de prendre part à la conversation. Un jour, j'étais assise en croupe derrière un gros paysan, à qui l'on m'avait confiée et bien recommandée, vous pouvez le croire. Il se retournait à chaque instant pour me regarder et finit par me dire qu'il était sûr que j'étais Henri V. Je ne lui dis pas non, et il aura gardé cette opinion. En entrant à Nantes, j'étais habillée en paysanne, bien fatiguée d'une longue course pendant laquelle j'avais souvent porté mes souliers dans ma main; je marchais tout doucement le long des grands ponts, lorsque je me trouvai tout à coup nez à nez avec un peloton de grenadiers commandé par un ex-officier de la garde royale que je reconnus parfaitement. Ce lieutenant me regarda avec beaucoup d'attention. Je me crus prise; il passa outre et moi aussi. J'en fus quitte pour la peur, et c'est le cas de dire que j'étais dans mes petits souliers.

Ces souvenirs, qui arrivaient en foule, me tenaient fort attentif; j'aurais bien voulu que Mme la duchesse de Berry ne s'arrêtât pas en si beau chemin. Le hasard, qui est pour moi le dieu inconnu des anciens, me vint en aide et, à l'instant où Mme Hansler, après avoir emmaillotté l'enfant, le replaçait dans son berceau, je lui dis :

— Allons, bel oiseau rose, vous voilà dans votre nid de soie. Tâchez d'être gentille et ne vous plaignez pas de votre cachette, car votre chère mère n'en a pas toujours eu une semblable à sa disposition.

— C'est vrai! s'écria Madame; il s'en fallait bien que je fusse aussi

à mon aise dans la cachette de Nantes que mademoiselle l'est dans la sienne! Grand Dieu! quand j'y pense, je puis à peine le croire. Quatre personnes dans une pareille niche, et quelles personnes encore! M. de Mesnard est grand comme vous, docteur, et cette pauvre Stylite de Kersabiec est presque aussi grande que M. de Mesnard. Puis M. Guibourt, qui n'est ni mince ni petit, et enfin moi, votre servante, qui n'étais pas bien grosse alors... enfin!.. Nous n'aurions pas été si pressés dans ce trou si je n'avais pas dû y cacher, avant tout, une petite presse portative qui tenait encore assez de place. Je ne voulais pas qu'elle tombât entre les mains des gendarmes.

— Madame voulait la liberté de la presse! Absolument comme le gouvernement de juillet. Que ne le disiez-vous plus tôt!

— Ce que c'est que le mauvais exemple! Mes deux calembours ont entraîné le vôtre, qui ne vaut guère mieux que les miens. Comment ai-je le courage de plaisanter de tout ceci? Je vous assure qu'il n'y avait pas le moindre mot pour rire pendant dix-sept heures. Nous y étions véritablement au supplice. On ne sait pas combien le temps est long dans de pareilles circonstances! La tête s'égare en tristes réflexions, le courage faiblit, le moral s'altère...

— Sans compter le physique, ajoutai-je, qui doit souffrir d'une manière presque insupportable, car enfin...

— Oui, oui, je vous comprends; et notez que nous étions en train de deviser quand la maison fut envahie. Il fallut bien en passer par là. Nécessité n'a pas de loi et le respect des convenances dut être mis de côté. Et voyez la Providence! On fait ressource de tout en pareil cas. Pendant la nuit, les gendarmes qui gardaient la chambre eurent froid, ils allumèrent dans la cheminée un feu qui ne réchauffait pas qu'eux, car bientôt la plaque de fonte formant la porte de ma cachette devint brûlante et nous incommoda beaucoup. La chaleur, entretenue par une masse de vieux journaux, devenait insupportable. Ces messieurs écartaient les ardoises qui recouvrent cette partie du toit, et nous cherchions par là un peu d'air frais dont nous avions le plus grand besoin. Enfin, la plaque devint presque rouge; ma robe, en contact avec elle, était déjà brûlée en plusieurs endroits, et nous fûmes heureux de pouvoir prévenir cet incendie avec nos mouchoirs imbibés de *pipi*. La situation était vraiment horrible, et il fallait bannir toute cérémonie. A la guerre comme à la guerre!

III.

La mise en liberté ne suivit pas l'événement d'aussi près que la princesse l'avait espéré. Des contretemps survinrent. Elle avait fait

demander un bateau à vapeur pour la transporter de Blaye à Palerme : on ne put disposer que d'une frégate : « Pourvu que nos ministres, s'écria-t-elle, n'aillent pas m'envoyer la *Gloire* : c'est la vieille *Duchesse-de-Berry* débaptisée aux glorieuses. J'ai assez de guignon pour tomber sur celle-là. Convenez que ce serait taquinant. » Il y avait aussi des précautions à prendre. Ce fut encore une affaire, et une affaire délicate que le choix des dames d'honneur et des gentilshommes qui accompagneraient la princesse à Palerme. Enfin elle quitta Blaye le samedi 8 juin 1833. Voici le récit de son embarquement.

Samedi, 8 juin.

Voici un nouveau chapitre de cette histoire. Mme la duchesse de Berry hors de ces murailles, à l'abri des prescriptions du ministre de l'intérieur, ne relevant plus directement de M. le général Bugeaud, va probablement se montrer sous un jour nouveau, prendre de nouvelles allures, et très probablement aussi ses rapports avec tout son entourage vont subir des changemens notables. Voyons, examinons, tenons-nous sur nos gardes. On oublie bien vite ceux dont on n'a plus besoin. Je suis bien décidé à me tenir à l'écart, à laisser la princesse venir jusqu'à moi si cela lui convient ; moi aussi je lui rends sa liberté et, tout en restant à sa disposition, le cas échéant, j'attendrai que l'on m'appelle.

Je me suis levé avec le jour, j'ai voulu parcourir encore une fois cette citadelle que je sais par cœur, dire un dernier adieu à une foule de lieux, de choses et de gens parmi lesquels je vis depuis près de quatre mois ; cette visite générale m'a prouvé que je laissais ici des amis dont le souvenir me sera cher. Il y a, parmi nos officiers du 64e, plusieurs hommes que je ne quitterai pas sans regret ; les charmantes perspectives d'un voyage en Italie ne m'empêchent pas de sentir l'amertume de cette séparation.

Un dernier déjeuner nous a réunis à la table du général Bugeaud, et tout s'est fort bien passé entre les nombreux convives. La clôture définitive de notre grande affaire a rapproché des individus qui ne sympathisaient guère ; on a porté des santés réciproques et réconciliantes, on a échangé des poignées de main, enfin, tout le monde a paru content.

Je n'ai vu qu'un instant Mme la duchesse de Berry, qui m'a paru encore plus soucieuse qu'hier. Mlle Lebeschu pleurait tout de bon, Mme Hansler avait les yeux fort rouges ; Mme d'Hautefort, qui se dispose à nous accompagner jusqu'au vaisseau, pousse des hélas ! dont je ne comprends pas la cause. M. de Mesnard, parfaitement calme, dirige les dernières dispositions du départ. Quant à M. Deneux, perdu dans l'arrangement de ses bagages, il s'abandonne aux soins

de son domestique, qui, fort heureusement, va voyager avec nous.

Enfin, à neuf heures trois quarts, Mme la duchesse de Berry, appuyée sur le bras du général Bugeaud, sort de l'enceinte réservée du pavillon qu'elle occupait. Sa suite forme cortège dans la grande rue qui va de la palissade à la porte Dauphine. La princesse franchit le pont-levis d'un pas incertain et presque chancelant. Voici l'ordre dans lequel nous marchons.

A la suite de son altesse royale, conduite par M. le gouverneur et à huit ou dix pas de distance, vient la nourrice, portant entre ses bras la petite Anna. Un peu après et de façon à laisser ces deux groupes en évidence, Mme d'Hautefort s'avance appuyée sur le bras de M. le comte de Mesnard. L'aide de camp du gouverneur, M. de Saint-Arnaud et moi, nous suivons ce troisième groupe en conservant à peu près les mêmes distances. M. Deneux nous suit, donnant le bras à Mlle Lebeschu, puis vient le commissaire civil, M. Ollivier-Dufresne, soutenant Mme Hansler. Les domestiques, chargés de sacs de nuit et de portemanteaux, ferment la marche, et tout le cortège va lentement.

Après avoir franchi le pont-levis, Mme la duchesse de Berry arrive à l'avant-poste, où se trouve un groupe composé de Mme Bugeaud et de ses deux filles, d'une sœur du général et de quelques autres dames. La princesse s'arrête, quitte le bras du gouverneur et s'approchant des dames, elle embrasse à plusieurs reprises les deux jeunes filles, prend la main de leur mère et lui dit avec une bienveillance marquée :

— Je suis bien fâchée, madame, de vous enlever votre mari, j'espère que ce ne sera pas pour longtemps et qu'il vous reviendra bientôt sain et sauf, pour ne plus vous quitter.

Mme Bugeaud et les autres personnes qui l'accompagnent saluent son altesse royale et lui souhaitent un bon voyage. Cette petite scène a été tout à la fois vive et douce. Les femmes des officiers de la garnison, ainsi que celles dont les maris appartiennent aux autorités de la ville, avaient pris place sur les côtés des glacis qui bordent ce chemin fortifié, et la princesse, dans ce court trajet, a été saluée par une foule nombreuse et choisie. Elle a répondu à ces politesses avec un embarras assez marqué. Enfin, Madame a franchi cette dernière porte, et elle s'est trouvée alors entre deux lignes de soldats du 64e qui s'étendaient de ce point jusqu'au lieu de l'embarquement. Derrière ces deux cordons de troupes, la foule se pressait compacte. Je n'ai pas entendu un seul cri, un seul mot, rien qui pût sembler une insulte au malheur, un encouragement à la femme faible, un défi de l'esprit de parti au nom de l'héroïne abattue. J'ai vu beaucoup d'hommes se découvrir, saluer profondément et partout se décelait le sentiment d'une pitié douce et bienveillante.

LA

QUESTION ROMAINE

ET M. DE BISMARCK

Les peuples comme les individus sont trop enclins à croire qu'il ne tient qu'à eux de se soustraire par un coup de tête ou par quelque heureuse invention à certaines difficultés qui les troublent ou les irritent. On s'avise d'un expédient pour les résoudre, et on se flatte d'en être à jamais débarrassé; mais quand on s'y attend le moins, elles reparaissent subitement, et il se trouve que la politique a ses revenans. Les Italiens ont éprouvé récemment l'une de ces surprises désagréables. Le dépit qu'ils en ont ressenti a été d'autant plus cuisant que la vivacité de leur imagination les dispose à grossir leurs chagrins, sans compter que ces enfans gâtés de la fortune, accoutumés à ses complaisances, prennent plus difficilement leur parti des contrariétés et des traverses qui mêlent quelques épines à leur bonheur.

Quand ils résolurent de transférer leur capitale à Rome et de faire main basse sur le patrimoine de Saint-Pierre, ils eurent la sagesse de comprendre qu'ils devaient des gages à deux cents millions de catholiques, en assurant le plein exercice du pouvoir spirituel du saint-siège, et ils pensèrent avoir tout concilié, tout sauvé, répondu d'avance à toute objection par la fameuse loi des garanties, qui octroyait au pape l'inviolabilité de son domicile aussi bien que de sa personne et ses libres communications avec tous les fidèles. L'Europe n'y trouva rien à redire, elle parut acquiescer par son silence, elle laissa aux habiles politiques de Florence la responsabilité de leurs décisions et de

leurs arrangemens. Personne ne protesta, hormis le principal intéressé.

Tant que le pape Pie IX a vécu, les Italiens ont fait preuve de beaucoup de patience. Ils ne s'émouvaient que médiocrement de ses récriminations et de ses plaintes; ils pliaient la tête sous ses anathèmes tout en secouant leurs oreilles. Ils trouvaient naturel que le spolié gardât rancune au spoliateur, qu'il s'indignât de la violence qui lui était faite, qu'il eût quelque peine à se résigner à son sort. Ils constataient avec plaisir qu'à ses éclats de colère succédaient par instans des retours soudains de belle humeur; ils estimaient que ses bons mots réparaient ses emportemens, qu'ils traitaient d'incartades. Ils se souvenaient au surplus que jadis il avait béni l'épée qui devait affranchir l'Italie; le patriote avait légué sa popularité au pontife. Aussi étaient-ils résolus à ne se formaliser de rien, à prendre leurs ennuis en douceur; ils se disaient qu'il faut passer beaucoup de choses aux hommes de sentiment, aux inspirés, et qu'un bon cœur fait pardonner beaucoup d'étourderies.

Ils se disaient aussi pour s'aider à patienter : « Après tout, ce n'est qu'une affaire de temps. Le pape Pie IX ne vivra pas toujours, et son successeur, qui sera peut-être un sage, ne se croira pas comme lui engagé d'honneur à protester contre les faits accomplis. Ayant l'humeur rassise, l'esprit politique, il acceptera l'héritage dans les conditions où il l'aura reçu, il donnera les mains à un accord. Il est permis d'espérer que ce sage réservera ses foudres et ses anathèmes pour ceux qui envahissent la vigne du Seigneur, pour ceux qui usurpent les droits de l'église en France, en Allemagne, ou en Russie; mais sans doute il transigera avec nous, qui sommes de bons catholiques; il comprendra qu'il faut s'accommoder au siècle. Quand on porte la tiare et qu'on a l'esprit bien fait, on regarde en pitié les royaumes de la terre, on laisse aux profanes les plaisirs et le goût de la propriété, on se console aisément d'avoir perdu un méchant domaine, qui n'était en définitive qu'un jardin de curé, et on se persuade sans peine que de bonnes garanties suffisent au bonheur d'un pape. »

Les Italiens ne s'étaient pas trompés : le successeur de Pie IX est un sage, il a l'humeur rassise et l'esprit politique, ce qui ne les a pas empêchés d'être cruellement déçus dans leur attente. Modéré dans ses actes comme dans son langage, toujours de sang-froid, maître de ses ressentimens et de ses émotions, les déplaisirs que lui a causés le gouvernement français n'ont pas eu raison de sa mansuétude, et on l'a vu entrer en négociations avec l'homme terrible que Pie IX avait appelé l'Attila de Berlin. Bref il s'est montré disposé à transiger sur tout, sauf sur le pouvoir temporel, à s'accorder avec tout le monde, hormis avec les Italiens. Un de leurs hommes d'état les plus clairvoyans et les

plus distingués, M. Bonghi, qui a été rapporteur de la loi des garanties et ministre de l'instruction publique, écrivait dernièrement : « Léon XIII ressemble peu à son prédécesseur. Son élection n'avait point été agréable aux *zelanti* du sacré-collège, il n'était pas le pontife de leur cœur. On le considérait comme l'un des cardinaux les plus aptes à discerner ce qu'il était nécessaire d'accepter dans des temps nouveaux, et on s'imaginait qu'il lui en coûterait peu de conclure un accord au moins secret avec le gouvernement italien. Ces espérances ont été trompées. Léon XIII a différé de Pie IX en ceci seulement qu'à une politique ecclésiastique de colère et de passion il a substitué une politique toute de calcul, à une action inconsidérée et violente une conduite prudente, ferme et tranquille. Il en est résulté que le chancelier de l'empire germanique a pu sans trop de peine se rapprocher de Léon XIII et que Léon XIII a tenté de se raccommoder d'abord avec l'Allemagne, dans le dessein de laisser la papauté en guerre avec la seule Italie (1). »

Le pape Léon XIII est si loin de se résigner à son sort qu'il n'a pas craint de déclarer publiquement que « sa situation était intolérable, » et cette déclaration aussi solennelle qu'imprévue a eu du retentissement dans toute l'Europe. En même temps paraissaient plusieurs brochures, émanées du Vatican, dont les auteurs, paraphrasant la parole du pontife, affirmaient que la loi des garanties n'était pas une garantie suffisante ni un dédommagement sérieux, que la question romaine, quoi qu'on en dît, était demeurée ouverte, et qu'il importait à l'Italie autant qu'au pape de la régler, toute affaire cessante. Rien ne prouve que Léon XIII ait commandé ou inspiré ces brochures, ni qu'il en ait fait revoir le manuscrit ou les épreuves, mais on s'accorde à croire qu'elles n'ont pas vu le jour sans son aveu, que ceux qui les ont écrites, bibliothécaires ou prélats, étaient certains de n'être pas désapprouvés.

Prélats et bibliothécaires, tous raisonnent à peu près de la même façon, ils considèrent la situation comme un provisoire qui ne peut durer, et de là ils concluent qu'une réconciliation entre la papauté et le jeune royaume n'est possible que si l'usurpateur se décide à rendre gorge. A la vérité, on lui fait des concessions, on ne lui réclame pas tout ce qu'il a pris, mais on en revendique au moins une partie, et on consent à lui donner quittance pour le reste. Le plus intransigeant de ces transigeans propose une organisation fédérative de l'unité italienne, sur le patron de l'empire germanique. Un autre demande qu'on rétrocède au Saint-Père la cité léonine, avec la rive droite du Tibre, jusqu'à Civita Vecchia et la mer, combinaison fort en faveur,

(1) *Leone XIII e il Governo italiano*. Livraison du 1er janvier de *la Nuova Antologia*.

dit-on, dans les cercles conservateurs et aristocratiques de l'Allemagne. Un troisième, plus accommodant, désire que Rome soit transformée en ville libre; un quatrième, plus conciliant encore, se tiendrait pour satisfait si elle était proclamée par le roi Humbert « la capitale morale de l'Italie, » et s'il transportait à Naples ou à Florence le siège du gouvernement. Quelle que soit la solution, c'est un déménagement qu'on lui impose; on exige qu'il renonce à fixer sa résidence au Quirinal. Quand Garibaldi arriva dans la ville éternelle pour siéger à la chambre des députés, le pape Pie IX, qui était dans un de ses jours de douce et narquoise ironie, dit en souriant à un diplomate étranger : « Qui donc osait prétendre que nous ne pourrions pas tenir deux à Rome? Nous y sommes trois. » Le pape Léon XIII estime qu'on ne peut pas tenir deux à Rome, qu'elle n'est pas assez grande pour contenir un pontife et un roi. Qu'elle lui appartienne ou ne lui appartienne pas, qu'il en soit le propriétaire ou l'usufruitier, il entend y résider seul. Jusque-là il se sentira en servitude et il croira respirer un air empoisonné.

Les avocats du Vatican assurent que le sacrifice qu'ils voudraient imposer au roi Humbert n'en est pas un, qu'on ne lui demande rien qui ne soit conforme à ses vrais intérêts et à son plus grand avantage. Ils s'efforcent de lui remettre le passé en mémoire; ils lui rappellent que la ville aux sept collines fut jadis la capitale du monde et non d'une Italie unitaire, qu'Odoacre, roi des Hérules, et après lui Théodoric, roi des Goths, établirent leur résidence à Ravenne, que les Lombards la fixèrent à Pavie et qu'ils s'en trouvèrent bien. Ils s'efforcent aussi de lui persuader qu'en venant à Rome, son père n'a point obéi à son propre mouvement, qu'il éprouvait des scrupules, d'honnêtes appréhensions, qu'il s'est laissé entraîner par les ennemis communs du pape et du roi, par les sectes qui voyaient dans la conquête de Rome le sûr moyen de détruire le rocher sur lequel Dieu a bâti son église. « Les sectes, disent-ils, avaient besoin de déraciner le principe d'autorité représenté par le souverain pontife, et malheureusement l'état avait besoin de complices qui l'aidassent à réaliser sa vieille ambition de manger feuille à feuille l'artichaut de l'Italie, si bien qu'un beau jour les sectes tendirent la main à l'état pour l'aider à contenter son appétit, et l'état mangea l'artichaut en promettant de conduire les sectes à Rome (1). » Les avocats du Vatican représentent au roi Humbert que Rome est un séjour malsain ou mortel pour une monarchie constitutionnelle et parlementaire, qu'elle n'a jamais appartenu qu'à des papes ou à des tribuns, qu'en vertu de son histoire et de ses traditions, elle est destinée à être la capitale d'une théocratie ou d'une république et qu'il se rendrait

(1) *Roma capitale d'Italia*, articoli estratti dall' *Osservatore romano*, p. 45.

service à lui-même en la quittant à jamais. Ils ajoutent qu'au surplus, les Romains, surchargés d'impôts, le verraient partir sans trop de regret, et ils insinuent à demi-voix que si on daignait autoriser Léon XIII à interroger à son tour le suffrage universel, il prouverait qu'il s'entend, lui aussi, à jouer de ce bel instrument. Il n'est que de savoir s'y prendre, et ce qu'un plébiscite a fait, un autre plébiscite peut le défaire.

Nous ne savons quelle impression peut produire ce langage sur le roi d'Italie. Nous ne sommes pas bien sûr que le Quirinal soit l'endroit du monde qui lui plaise le plus, que s'il était libre de consulter ses goûts, telle autre ville ne lui offrît pas un séjour plus à sa convenance. Il est permis de douter que, Victor-Emmanuel soit allé à Rome de son plein gré, sans scrupules comme sans répugnances, mais enfin il y est allé et son fils y reste. On prétend, dans les couloirs ou dans les corridors du Vatican, qu'au commencement de 1867 le cabinet italien, qu'inquiétaient les projets du parti d'action et qui désirait s'affranchir de sa pesante et compromettante tutelle, fit offrir secrètement au pape Pie IX de lui laisser le patrimoine de Saint-Pierre, de déclarer Florence capitale définitive du royaume et de soumettre cet arrangement à la sanction des puissances européennes. La curie romaine déclina cette proposition, M. Rattazzi devint président du conseil, et les destinées s'accomplirent. Ce qui était exécutable en 1867 ne l'est plus en 1882; certains reculs sont impossibles. Jadis Pie IX disait mélancoliquement : « On m'avait donné plus d'une fois l'assurance qu'on ne coucherait jamais dans le lit du pape et on y couche. » Tant il est vrai que les événemens sont plus forts que la volonté des hommes. M. Bonghi nous racontait lui-même en 1871 qu'ayant obtenu une audience du cardinal Antonelli peu de mois après l'envahissement des Marches et de l'Ombrie par l'armée piémontaise, il s'était permis de saisir hardiment le taureau par les cornes, en lui disant ; « Eh bien! Éminence, comment allons-nous sortir de là? *Come se n'esce?* » A quoi le cardinal avait répondu : « Ce n'est pas nous qui sommes entrés, ce n'est pas à nous de chercher une sortie. » Après l'Ombrie et les Marches, on a pris Rome; on y est entré facilement, il est bien difficile d'en sortir.

A supposer que le roi Humbert voulût restituer au saint-siège les sept collines et leur banlieue, trouverait-il dans aucun parti, sur un banc quelconque de la gauche ou de la droite italienne, un ministre qui consentît à contre-signer son projet de loi, un ministre qui se chargeât de proposer aux chambres un accord fondé sur un abandon? Et d'ailleurs ne sait-il pas lui-même que ce n'est pas au pape qu'il ferait restitution, mais aux sectes et à la république? N'aurait-il pas sujet de craindre qu'à l'heure même où il sortirait du Quirinal, la révolution n'y entrât par une autre porte? Quand on lui a donné des arrhes,

quand on a fait un pacte avec elle, quand on a reçu de sa main, moyennant un billet en forme, quelques-unes de ces balles magiques qui ne manquent jamais le but et frappent en plein cœur les aigles planant dans l'espace, on ne se dégage pas impunément de son alliance. A vrai dire, on ne cesse d'être son chef que pour devenir son prisonnier, et souvent on est à la fois l'un et l'autre.

Au fond, les auteurs des brochures vaticanes doutent de l'efficacité de leurs démonstrations; si solides ou si captieux que soient leurs argumens, si persuasive que soit leur éloquence, ils n'osent se flatter de convaincre le roi et de faire entendre raison à ses conseillers. Ce qui le prouve, c'est ce qui se passe au Vatican, où tout semble annoncer des projets de voyage. Le pape Léon XIII a fait dresser l'inventaire des trésors qu'il entend dérober à la rapacité de ses ennemis; il a déjà pris le bâton du pèlerin, il se tient prêt à partir. Où ira-t-il? Sera-ce à Fulda, à Inspruck, à Miramar, à La Valette? Il est à présumer qu'il n'ira pas bien loin, qu'il tiendra à ne mettre que peu d'espace entre les événemens et lui. Les gens bien informés assurent qu'il a jeté son dévolu et arrêté son choix sur le plus petit royaume de l'univers, sur la principauté de Monaco. Sans doute la maison de jeu serait fermée, les croupiers prendraient le large, et l'on n'y perdrait rien. Posséder un pape est un honneur qui procure d'excellentes recettes.

On parle beaucoup à Rome de ces préparatifs de voyage, et les avis sont partagés. Les uns disent qu'il s'agit d'un projet sérieux, que si on ne part pas demain, on partira dans huit jours. Les autres assurent qu'il en est rien, qu'on fait semblant de vouloir partir pour savoir ce que le monde en dira. Nous n'admettons ni l'une ni l'autre de ces versions. Il nous paraît que le projet est sérieux, mais qu'on attend quelque cas extrême pour l'exécuter. Quiconque connaît le pape Léon XIII le sait également incapable d'un coup de tête ou d'une puérile comédie. Quand il s'est plaint que sa situation était intolérable, il voulait dire qu'elle était précaire, à la merci des accidens, et qu'il prévoit tel changement qui l'obligerait à quitter Rome, car on prévoit beaucoup au Vatican. La curie romaine considère le roi Humbert comme ne s'appartenant plus, comme étant dès cette heure le prisonnier de ce qu'elle appelle « la révolution latente, » qui demain peut-être sera la révolution triomphante. Les chambres italiennes viennent de voter une réforme électorale qui accroîtra notablement le nombre des électeurs, qui le portera de six cent mille à deux millions, et Léon XIII appréhende que cette réforme ne tourne au profit du parti radical, qu'elle rendrait tout-puissant. C'en serait fait dès lors de la politique de ménagemens et de transaction ou même de simple politesse, à laquelle succéderaient les provocations, les procédés brutaux, la guerre à outrance. Le prisonnier du Vatican est résolu à ne pas s'exposer aux insultes, aux ava-

nies. Dans les discours que M. Bonghi prononça récemment à Naples, l'ex-ministre de l'instruction publique se montrait moins optimiste que dans son article de l'*Antologia*. Il disait alors : « Tout le monde voit que la ligne suivie par le gouvernement nous conduit à des crises violentes, et pour comble de malheur on ne découvre pas le remède. » C'est dans la prévision de ces crises violentes que Léon XIII se tient prêt à partir.

Si jamais il se met en route, il fera la joie des radicaux, qui croient facilement ce qu'ils désirent et qui s'imaginent que son départ donnera le signal d'un schisme et de la rupture définitive de l'Italie avec le saint-siège. Heureux aussi seront les *zelanti* du Vatican, ceux qu'on nomme le parti des impatiens, et dont le principe est que l'excès du mal engendre le bien! Les mystiques ne se réjouiront pas moins; les yeux attachés au ciel, ils s'attendront de jour en jour à quelque intervention miraculeuse; ils croiront voir chaque matin l'ange exterminateur tirant son épée du fourreau pour détruire les enfans de ténèbres et leurs idoles. En revanche, cette grave résolution attristerait beaucoup de cardinaux sédentaires et casaniers, qui sentent la terre leur manquer sous les pieds dès qu'ils ne foulent plus leur cher pavé de Rome. Elle affligerait beaucoup de prélats modérés et réfléchis, qui savent que Dieu est avare de ses miracles, que d'habitude il abandonne le gouvernement de l'univers à l'action des causes secondes. Elle inquiéterait aussi les libéraux, dont la sagesse redoute les voies extrêmes et leur préfère les moyens doux. Nous pensons, pour notre part, qu'elle serait également préjudiciable soit à la papauté, soit à la monarchie italienne, et nous ne craignons pas de nous tromper en nous rangeant à l'avis d'un homme aussi éclairé, aussi perspicace que M. Bonghi.

Les Italiens sont trop fins, ils connaissent trop le pape Léon XIII pour ne pas être certains que, dans ses combinaisons politiques, il compte beaucoup plus avec les causes secondes, avec les puissances de la terre qu'avec l'épée flamboyante des anges et des archanges. Ils se seraient moins émus de le voir rouvrir la question romaine, qu'ils se flattaient d'avoir à jamais résolue par la loi des garanties, et de l'entendre déclarer intolérable une situation qu'il avait longtemps tolérée, s'ils n'avaient eu sujet de penser que la vivacité soudaine de ses protestations s'expliquait par des encouragemens reçus du dehors, qu'il n'était pas seul avec sa conscience, qu'il y avait quelqu'un derrière lui. En même temps que paraissaient les brochures vaticanes, un journal qui passe pour recevoir les confidences du chancelier de l'empire allemand affirmait dans une série d'articles à sensation que le Saint-Père avait de bonnes raisons de se plaindre, qu'un pape n'est vraiment libre qu'à la condition d'être souverain, que le pouvoir temporel est nécessaire à l'exercice du pouvoir spirituel. Il n'en fallut pas davantage pour que le bruit se répandît que M. de Bismarck venait de conclure avec le souverain-pontife un de ces marchés dont il est coutumier,

qu'il lui avait arraché la promesse de le seconder dans sa politique intérieure, d'interposer ses bons offices et sa suprême autorité à l'effet de gagner à ses projets le parti du centre catholique, s'engageant en retour à faire rendre gorge aux larrons qui l'avaient dépouillé de son bien. Jadis, après la conclusion du concordat, les prélats intransigeans disaient du pape Pie VII : *Per conservare la sede, ha perduto la fede.* On prétendait que le pape Léon XIII avait sacrifié les intérêts de l'église universelle, la dignité de l'épiscopat, ses amis du centre et M. Windthorst pour rentrer en possession de Rome, et de semaine en semaine on attendait de Berlin une note comminatoire et impérieuse, qui à la vérité n'est jamais venue.

Que les temps sont changés ! et qu'il est vrai de dire que le caractère des hommes et les orgueilleuses volontés des grands politiques sont à la merci des vicissitudes de la fortune ! Pendant que les envahisseurs de la France s'occupaient de célébrer à Versailles la restauration de l'empire germanique, ils virent se présenter dans leur camp un ambassadeur qu'ils n'attendaient point. C'était un gentilhomme de grandes manières, fort en crédit à Berlin, un ancien nonce, devenu prince-évêque de Posen. Il s'appelait le comte Ledochowski, et il arrivait de Rome, chargé d'un message du pape Pie IX pour M. de Bismarck. Il venait lui annoncer que le père des fidèles était disposé à bénir ses victoires et ses projets si la Prusse consentait à prendre sa défense, à revendiquer les droits dont il était déchu. Il y avait alors au Vatican tout un parti qui jugeait que la France venait d'être justement châtiée, que le ciel lui faisait payer ses forfaits, ses criminelles complaisances pour la révolution, pour les enfans du démon, pour les spoliateurs de l'église, et ce parti était prêt à rendre hommage à Cyrus, pourvu que Cyrus s'employât à relever le temple et à rétablir le pontife dans sa dignité première. Mais, en ce temps, M. de Bismarck, enflé par ses succès, ne pensait pas avoir besoin du Vatican et il méprisait ses propositions. Il estimait que César se suffit à lui-même, que, quoi qu'il ordonne, il est sûr d'être obéi, et qu'il y avait de l'insolence dans les offres d'amitié qu'un prêtre étranger lui faisait. Peut-être avait-il déjà conçu son grand dessein ; peut-être méditait-il déjà de se faire le champion de toutes les libertés de l'esprit humain, de devenir le plus populaire des Allemands par la croisade qu'il allait prêcher contre l'obscurantisme papal, de détruire jusqu'aux derniers restes du particularisme hanovrien et bavarois en groupant toute l'Allemagne autour d'un nouveau Luther éperonné et casqué. La négociation de l'évêque posnanien est demeurée mystérieuse. M. de Bismarck daigna-t-il le recevoir ? se donna-t-il la peine de discuter ses instructions, de lui prouver qu'il s'était trompé, qu'il avait mal choisi son jour et son heure ? On ne le sait. Une seule chose est certaine, c'est que cet envoyé aussi malencontreux qu'inopportun échoua dans

sa mission, et qu'il en fut quitte pour dire une messe à laquelle aucun prêtre français ne consentit à assister.

Plus tard, quand la lutte eut éclaté et que le pape Pie IX, revenu de ses vaines illusions, se permit de dénoncer l'Attila, le Nabuchodonosor de Berlin aux vengeances du ciel, M. de Bismarck, irrité de l'audace de ce vieillard qui le regardait en face et bravait son courroux, fut tenté de se plaindre qu'en faisant la loi des garanties les Italiens l'avaient rendu trop puissant et trop libre, qu'ils avaient bien songé à détrôner le souverain, mais non à tenir en bride le tribun, qu'en définitive ils l'avaient trop garanti, et peu s'en fallut qu'il n'envoyât une note au Quirinal pour le rendre responsable des anathèmes du Vatican. Il se ravisa et il eut raison. Aujourd'hui, il a fait des expériences qui l'ont instruit. Il s'est convaincu que César ne peut rien sur les consciences, il a abandonné sa chimérique entreprise. Son soin le plus cher est de rétablir en Allemagne la paix religieuse compromise par sa faute; il cherche à s'entendre avec le Vatican, dont il ne méprise plus l'amitié, et les journaux qui reçoivent ses confidences reprochent à la loi des garanties de ne pas garantir assez celui que naguère il déclarait trop libre et trop puissant. Ce n'est pas nous qui le blâmerons de cette volte-face imprévue. Un homme d'esprit n'a-t-il pas dit qu'il n'y a que Dieu et les imbéciles qui ne changent pas?

Sur un point, M. de Bismarck ne s'est pas démenti. Ennemi ou ami de l'église, il a pu regretter dans tous les temps l'abolition du pouvoir temporel. Un pape qui a des liaisons et des attaches ici-bas est plus maniable, plus accommodant, plus mesuré dans ses paroles, plus soucieux des convenances et des conséquences qu'un pape détaché de tout, qui n'a rien à perdre, ayant tout perdu. L'un a des intérêts de propriétaire à soigner; il doit compter avec les hommes, surtout avec les souverains; et s'il lui arrive de s'égarer dans le ciel, il suffit d'une frégate apparaissant dans les eaux de Civita-Vecchia pour le ramener brusquement sur la terre. L'autre est un pur esprit, dont le prestige s'accroît par son dépouillement; il ne donne point de prise, il échappe à toute contrainte, on ne peut agir sur lui que par des argumens, et les argumens ne touchent guère un infaillible. Dans le temps de ses grandeurs, on demandait à l'impératrice Eugénie pourquoi elle était si désireuse de conserver son patrimoine au Saint-Père; elle répondit : « C'est moins pour son bien que pour le nôtre. »

Il ne peut venir à l'esprit de personne que M. de Bismarck ait conçu sérieusement la pensée de faire la guerre à l'Italie pour rétablir le pouvoir temporel. Personne n'admettra non plus qu'il ait fait une semblable promesse à Léon XIII, et s'il l'avait faite, elle eût trouvé peu de créance. Ce qui paraît certain, c'est qu'il s'en est tenu à de vagues ouvertures; il a témoigné ses sympathies, ses obligeantes sollicitudes,

assuré que, le cas échéant, on pourrait recourir à ses conseils et se fier à sa bienveillance. Les sceptiques qui prétendent que les préparatifs de départ qui se font au Vatican sont une pure comédie accusent M. de Bismarck d'en jouer une autre en assurant le Saint-Père de l'intérêt qu'il lui porte. Son intention, disent-ils, est de le prendre à l'amorce, de l'amuser par de vaines paroles, à la seule fin de lui extorquer des conditions plus douces que celles qu'il obtiendrait en négociant directement avec M. Windthorst, et s'il fait miroiter à ses yeux l'espoir d'un dédommagement sur le Tibre, c'est pour l'engager à s'en remettre à son pouvoir discrétionnaire du soin de régler la question des lois de mai. Assurément, ce grand tentateur, en traitant avec le saint-siège, a surtout en vue son avantage particulier, les intérêts de sa politique intérieure, et il serait charmé que le vicaire du Christ intimât aux catholiques l'ordre de voter le monopole du tabac; mais il est permis de penser qu'il obéit encore à d'autres considérations, sinon plus généreuses, du moins plus générales.

L'Italie joue sur son échiquier un rôle de première importance; c'est une pièce maîtresse dont il peut avoir à se servir quelque jour, et il ne faut pas s'étonner qu'il s'intéresse à son sort. Aucun prélat romain, aucun *porporato* du Vatican ne s'afflige aussi sincèrement que lui de voir la maison de Savoie aux prises avec « la révolution latente » et en danger de devenir sa proie. Il lui paraît que son divorce avec la papauté est pour elle une cause de faiblesse et de sujétion aux partis avancés; il a bien su reconnaître que ceux qui attentent à l'autorité du souverain pontife sont disposés à faire bon marché de l'autorité du roi, et il en conclut qu'il importe de protéger l'une en la réconciliant avec l'autre. On se souvient du discours qu'il prononçait au Reichstag, il y a quelques semaines, et de l'avertissement inattendu qu'il s'est permis d'envoyer de Berlin au nouveau roi d'Italie. Il lui remontrait que le libéralisme conduit fatalement au radicalisme, que les ministères de gauche mènent à la république. Aussi n'a-t-il pas été fâché de donner des inquiétudes et des dégoûts, de causer des déconvenues aux libéraux qui gouvernent aujourd'hui la péninsule. En vain ont-ils essayé de lier partie avec lui, leurs ouvertures ont été froidement reçues. M. de Bismarck fait acception des personnes; si libre de préjugés qu'il soit sur les questions de principes, il ne traite pas avec tout le monde. Son rêve est de voir l'axe politique se déplacer et le cabinet que dirige M. Depretis remplacé par un ministère de droite, qui serait l'instrument docile de ses desseins et donnerait en même temps une assiette plus solide à la royauté par un rapprochement avec le saint-siège. Il ne cherche pas à brouiller les cartes en s'ingérant dans les affaires du jeune royaume. Si le ciel lui vient en aide, il y prendra des mesures conservatoires pour l'église et pour la monarchie, et son intérêt nous répond de sa bonne foi.

Un tel rôle ne peut que chatouiller son orgueil et accroître son irrésistible ascendant. « Qu'ils sont beaux sur la montagne, est-il écrit dans l'évangile, les pieds de celui qui apporte la paix! » Depuis la guerre d'Orient, où, pour la première fois, il remplit les fonctions d'un honnête courtier, M. de Bismarck a modifié sa politique, qui semblait vouloir se renfermer dans le soin exclusif et jaloux des intérêts allemands. Il a déclaré autrefois qu'aucune cause étrangère ne valait le sacrifice « des os d'un fusilier poméranien, » et il est toujours de cet avis. Mais quand il n'en coûte ni une vie d'homme, ni un os de fusilier, ni la moitié d'un mark, c'est tout profit que d'arranger les affaires des autres. A Constantinople, comme à Vienne et à Rome, le chancelier se plaît à donner partout des conseils, à se faire appointeur de débats et de procès; il attire, il évoque à lui les arbitrages, il accommode les parties en litige. Cet homme redoutable et d'humeur altière, accoutumé aux voies courtes, s'exerce aux ouvrages de longue patience; ce violent, qui, à ses débuts, ne croyait qu'au fer et au feu, a désormais la persuasion sur les lèvres, et il est en train de devenir le grand juge de paix de l'Europe. En ce qui concerne l'Italie, s'il parvenait à établir un *modus vivendi* tolérable et raisonnable entre le roi et le pape, il se serait fait deux obligés, et en prononçant sur une cause qui nous semblait, il y a quelques années encore, ressortir à notre tribunal, il aurait travaillé une fois de plus à l'isolement de la France.

En conclurons-nous que nous devons chercher notre point d'appui dans les radicaux italiens? Ils nous ont montré naguère, ils nous montrent tous les jours quel cas ils font de notre alliance et le souci qu'ils ont de notre amitié. Il y a entre eux et nous une différence qui est toute à leur avantage : tel radical français est plus radical que Français, tout radical italien sera toujours plus Italien que radical. Nous avons trop à faire chez nous pour nous occuper beaucoup du bonheur des autres; nous serons juges de paix quand nous en aurons le loisir. En attendant, notre intérêt est de ne rompre avec personne, de ménager tout le monde, de vivre en d'aussi bons termes qu'il nous est possible avec le saint-siège comme avec le Quirinal. Plus nous serons modérés, plus nous serons forts. Que le ciel nous tienne en garde contre l'humeur brouillonne de certains sectaires, dont les entreprises compromettraient également notre paix intérieure et notre influence au dehors! C'est par la considération que nous arriverons à recouvrer l'influence, et la considération nous sera rendue libéralement le jour où il sera prouvé que la France sait encore faire de la politique, que dans les conseils de son gouvernement, l'intelligence de ses vrais intérêts prévaut sur les passions et les préjugés de parti, l'esprit de conduite sur l'esprit de secte.

G. VALBERT.

REVUE DRAMATIQUE

Gymnase : *Serge Panine*, comédie en 5 actes, de M. Georges Ohnet. — Palais-Royal : *le Mari à Babette*, comédie en 3 actes, de MM. H. Meilhac et Ph. Gille. — Comédie-Française : *le Demi-Monde, le Supplice d'une femme*.

L'année, au théâtre, a bien commencé pour les jeunes auteurs : M. George Ohnet, l'un d'eux, s'est dévoué pour donner à tous l'exemple du succès. La comédie en cinq actes, *Serge Panine*, qu'il a tirée lui-même d'un roman publié l'autre hiver et couronné par l'Académie française, fait courir Paris au Gymnase, comme la vingtième pièce d'un de ces dramaturges fatigués de gagner la partie avant que le public se lasse de parier pour eux. Il est rare, lorsqu'un écrivain n'a pas touché la quarantaine, que son œuvre arrive à compter autant de jours sur la scène qu'il compte, lui, d'années; M. George Ohnet, si je ne me trompe, n'a guère que trente-deux ans, et je serais surpris que *Serge Panine* n'atteignît pas cent représentations. C'est un coup d'éclat dont la jeunesse lettrée doit être reconnaissante à ce vainqueur : non assurément que la joie de sa victoire ne puisse d'abord lui suffire et qu'il n'ait vaincu pour lui; mais croyez que le succès d'un seul est profitable à tous les autres autant que leur est nuisible l'insuccès de trois ou quatre.

Il est arrivé depuis quelques années, et même ailleurs qu'à l'Odéon, je le sais, qu'un jeune auteur fût joué, — dans la bonne acception du mot, — joué sur la scène et par les comédiens. Mais en montant sa pièce, n'était-ce pas une sorte de sacrifice à la chance qu'offrait le directeur, pour en conjurer la malignité ? Ce rite accompli, on redevenait libre d'appeler la fortune par les voies ordinaires : on avait mérité qu'elle vînt. On avait mérité surtout de ne plus être importuné par la critique, au moins pendant quelque temps. On avait joué son jeune auteur : moins il avait eu de succès, mieux on pouvait s'en consoler. N'avait-on pas acquis, par cette marque de bonne volonté, le droit de se montrer intraitable aux supplications et aux remontrances du reste des « jeunes » et de leurs patrons? L'insuccès d'un « jeune » était une

assurance contre les autres, et même, s'il se trouvait un directeur tel que M. de La Rounat ou M. Koning, qui eût monté la pièce de bonne foi et non pas seulement comme on paie une prime, alors c'étaient ses confrères qui se réjouissaient de sa déconvenue et, devant ce spectacle, s'encourageaient à la prudence : « Voyez! s'écriaient-ils, ce que c'est que de jouer les jeunes! Notre malheureux voisin a payé pour nous l'apprendre ; nous ne voulons pas au moins qu'il ait tout à fait perdu son argent : nous lui promettons de grand cœur de ne jamais l'imiter! » Et ainsi, d'une pièce tombée au Gymnase on barricadait la porte du Palais-Royal ou du Vaudeville.

De quel œil à présent ces guetteurs d'insuccès regardent-ils le triomphe de notre jeune confrère? Vont-ils prétendre qu'un tel scandale ne peut pas, sans choquer les lois naturelles, se renouveler de si tôt? qu'il n'arrive pas, comme dit M. Dumas fils, deux accidens de suite sur le même chemin de fer, — hélas! récemment, l'on a bien vu que si, — et parce que la rouge a passé une fois, ces croupiers de l'art dramatique nous vont-ils soutenir qu'il faut prévoir justement une nouvelle série à la noire? Ils en sont bien capables, habitués qu'ils sont à tirer de tout une excuse pour leur méchante humeur. Cependant ils peuvent réfléchir qu'une expérience comme celle-ci paie M. Koning de plusieurs autres, et qu'en balançant et au-delà les pertes passées, un tel profit présent est le gage de profits à venir; qu'après *Serge Panine*, M. Ohnet, qui prend place, de ce coup, auprès de M. Albert Delpit en tête de la légion des jeunes auteurs dramatiques, M. Ohnet écrira d'autres pièces qui n'enrichiront pas M. Ohnet tout seul; que déjà, pour l'hiver prochain, on annonce *le Maître de forges*, comme, pour continuer la fortune du *Fils de Coralie*, on annonce *le Père de Martial*, et que M. Delpit n'eût pas fait *le Fils de Coralie*, ni M. Ohnet *Serge Panine*, si l'on n'eût permis à l'un de produire d'abord *les Chevaliers de la patrie* et *Jean-nu-Pieds*, à l'autre, *Régina Sarpi* et *Marthe* ; que si, dans un temps donné, on a besoin de forgerons, il est sage de ne pas interdire aux apprentis de forger ; que si l'on veut avoir des auteurs sur la planche et bientôt sur les planches, il faut permettre parfois aux jeunes gens de placer leurs ouvrages ailleurs que dans leurs tiroirs, etc... Quelqu'une de ces réflexions viendra-t-elle à l'esprit de MM. Deslandes, Bertrand, Briet, Delcroix et de leurs pareils? Il n'est pas défendu de l'espérer. Voilà comment M. Ohnet, malgré cette terrible loi de la concurrence pour la vie, aura, en triomphant, servi ses confrères; que s'il tire lui-même de son succès un plaisir et un profit plus prochains que les nôtres, assurément, c'est son droit; il y aurait trop d'ingratitude à ne pas le lui pardonner.

Mais ce n'est pas seulement pour M. Ohnet et pour nous que nous nous réjouissons de sa victoire : c'est pour nos doctrines dont, une fois de plus, elle montre l'excellence. Certes, notre confrère est, comme on dit aujourd'hui, un homme de théâtre. Il a su imaginer des situations

pathétiques et les disposer selon l'ordre le plus naturel et le meilleur; sa pièce vaut par l'honnêteté, par la simplicité du scénario; elle est solidement construite et distribuée par plans; un dessinateur dirait que la mise en place en est bonne. Chacun des actes contient une scène importante, à qui les autres laissent ou donnent de la valeur, et chacune de ces scènes marque un progrès de l'action. Vingt éditions du roman nous dispensent d'exposer au long les données et l'intrigue du drame ; mais en cinq coups de plume, — et c'est un signe de la qualité scénique de l'œuvre, — on peut donner, si j'ose dire, un tracé de l'affabulation. Micheline Desvarennes, la fille de la riche boulangère, épouse quasi contre le gré de sa mère le prince Serge Panine, Polonais en quête d'une dot, qui aimait Jeanne de Cernay, la sœur adoptée de Micheline, et s'était fait aimer d'elle. — Jeanne, qui s'est laissé marier par dépit au banquier Cayrol et puis, le soir de ses noces, a refusé de le suivre, avoue son secret à Mme Desvarennes, et se laisse persuader par elle de se soumettre, de renoncer à tout espoir criminel et de respecter le bonheur de Micheline. — Cependant elle retombe dans son ancien amour et devient la maîtresse de Serge. — Mme Desvarennes découvre la faute et la dénonce à Cayrol, qui ne trouve pas, au moment d'agir, la force de frapper les coupables. — Serge, engagé dans une spéculation véreuse, compromet l'honneur de la maison après avoir détruit son bonheur ; il va fuir quand, sur le seuil, Mme Desvarennes le tue. Vous voyez que, depuis le « oui » arraché par Micheline à sa mère, jusqu'à ce coup de pistolet final, le drame s'avance par des étapes marquées avec franchise. L'intérêt qui ne se disperse pas en de jolis épisodes d'intrigue ni en de vains agrémens de dialogue, croît régulièrement d'une scène capitale à une autre. Ainsi même le plus sévère des vaudevillistes ou le plus rigoureux des fabricans de mélodrames serait mal venu à contester que M. Ohnet soit un homme de théâtre. Mais l'est-il justement au sens où prennent volontiers ce mot les tardillons de M. Scribe ? Non pas ! il dédaigne les petites habiletés de ces messieurs, leurs ornemens en biais, et leur passementerie de fil blanc; il dédaigne tout cela, parce qu'il n'en a pas besoin comme tel ou tel pour couvrir des pauvretés : il a su dans la trame de l'œuvre tisser un caractère, et voilà, sans chercher plus, pourquoi l'étoffe est solide et digne, comme toutes les bonnes et vraiment belles étoffes, d'être taillée à grands lés, sans artifice ni tricherie.

Le caractère qui donne à l'ouvrage tout son prix littéraire et soutient même, peut-être à l'insu du public, tout le succès de la pièce, c'est le caractère de la mère, de Mme Desvarennes. Et si le public s'y trompe, ainsi qu'il est possible, s'il ne connaît pas bien lui-même les raisons de son plaisir, je gage que l'auteur ne s'y est pas trompé: c'est pour animer ce personnage qu'il a rassemblé toute l'énergie, toute la vertu de son talent.

Serge Panine, qui donne son nom à la pièce, est un surmoulage d'un type bien connu au théâtre et plus encore dans le roman. Il est en effet, ce type, moins dramatique que romanesque: —dans le livre, un assemblage de contradictions lui tient lieu de caractère; sur la scène, il faut le sortilège de la représentation physique par l'acteur pour lui prêter un air de consistance morale. Petit-neveu du Wenceslas de *la Cousine Bette*, petit-cousin de Ladislas Bolski et frère de lait de Samuel Brohl, Serge Panine est un de ces personnages troubles et d'un charme troublant, séduisans comme des énigmes et méprisables au demeurant, généreux et vils, héroïques et lâches, qui prétendent justifier par l'énoncé d'une nationalité douteuse les diversités de leur âme et de leur conduite, et qui, sans trop de souci de ce que peuvent penser d'eux les Slaves, exercent avec licence de MM. les romanciers cette profession avantageuse de Slaves à l'étranger. Lorsque dans le livre ou dans la pièce un des comparses ou plutôt un des compères a dit du héros : « C'est un Slave, » tout le public s'écrie : « Oh! qu'il est bien Slave! » et les gens qui ont le bonheur de connaître un Polonais ou un Russe se penchent aussitôt vers l'oreille de leur voisin pour lui souffler d'un air entendu : « Un Slave! ah! mon cher! si vous saviez comme c'est cela!.. » Et si vous émettez un doute sur la vraisemblance de telle idée, de tel sentiment, de tel acte en regard de tel autre attribué au même personnage, ah! quelle piètre opinion vous donnez de votre psychologie : « Un Slave, monsieur! c'est un Slave! Puisqu'on vous dit que c'est un Slave! » Entendez que ce mot-là dit tout, répond à tout, et, honteux de votre objection, courez vous cacher!

Micheline Desvarennes et Jeanne de Cernay ne sont pas non plus pour nous surprendre par la nouveauté de leur type : c'est la femme blonde et la femme brune, dont la rivalité suffit à défrayer de pathétique tant de pièces de théâtre depuis les mélodrames de M. d'Ennery jusqu'au *Sphinx* du délicat M. Feuillet. Et prenez y garde : bien que sur la scène Micheline soit représentée par Mlle Brindeau, qui est brune, et Jeanne par Mlle Léonide Leblanc, qui est blonde, moralement c'est le contraire qui est le vrai, et dans le roman les cheveux de chacune sont assortis à son âme : Micheline est une âme blonde et Jeanne est une âme brune; et la pièce, comme tant d'autres, pourrait avoir ce sous-titre : « Comment une blonde souffrit par la faute d'une brune et à la fin triompha d'elle. » L'auteur a tout le premier senti ce qu'avait cette rivalité d'avantageusement banal; même il a négligé cette scène entre les deux femmes, qui semblait, en un pareil sujet, la scène à faire au moins une fois; il a dédaigné de l'esquisser au cours de la pièce, bien qu'elle fût, selon l'usage, indiquée dans le roman vers la fin. Un tel parti-pris marque bien qu'il a discerné clairement les valeurs diverses des divers élémens de son drame : ce n'est pas sur ces deux femmes qu'il a porté l'effort de sa psychologie.

Ce n'est pas davantage assurément sur Pierre Delarue, l'ancien fiancé de Micheline, un de ces ingénieurs de théâtre, décorés avant l'âge pour services exceptionnels, et qui sont, en effet, exceptionnellement serviables, cèdent leurs fiancées à leurs rivaux, à cette condition seulement que ceux-ci les rendront heureuses, surveillent ensuite les maris, sans rien demander pour cette peine, et se tiennent prêts à recueillir leur succession quand ils seront morts à la fin de male mort. On a déterminé depuis longtemps les traits de cette race de jeunes savans qui ne consentent à épouser la femme qu'ils aiment que veuve et désabusée de l'homme qu'elle aimait. Pierre Delarue n'a pas coûté à l'auteur une grande dépense d'imagination; il serait mal venu à réclamer une grande part de succès. Le neveu de Mme Desvarennes, Savinien, et son secrétaire, Maréchal, même le financier Herzog, qui sert à la ruine de Serge, pourraient disparaître sans appauvrir le trésor des créations morales au théâtre ni diminuer de beaucoup l'intérêt de la pièce. Cayrol, le mari de Jeanne, est plus vivant et plus neuf : cependant il le paraît moins dans le drame que dans le roman. De cet Auvergnat, qui fut ouvrier avant d'être banquier à Paris et marié pour ses écus avec une fille de race noble, il ne reste guère au théâtre qu'un brutal amoureux, assez proche parent, quoique faible au moment de l'action, de ce « ragot » de M. de Terremonde, à qui la princesse George dénonce son mari à peu près comme Mme Desvarennes dénonce son gendre à Cayrol. Mais ce n'est pas Cayrol plus que Jeanne, ni Micheline, ni Serge en qui l'auteur a mis le meilleur de sa pensée : encore un coup, c'est la mère, Mme Desvarennes, qui a tiré vers elle tout le suc de son talent, et non pas en vain, car elle est si vivante qu'elle communique, elle seule, la vie à tout le drame.

Mme Desvarennes, la boulangère aux écus, n'est, quoi qu'on ait pu dire, ni une mère Goriot ni une Mme Poirier. Elle n'est en effet ni humble comme Goriot, ni vaniteuse comme Poirier, ni surtout aveugle comme l'un et l'autre. C'est une maîtresse femme ou plutôt une maîtresse mère. Elle juge son gendre le premier jour qu'elle le voit. Si elle ne le condamne et ne l'exécute qu'à la fin du drame, tout l'intervalle n'est qu'un sursis, et un sursis conditionnel : de là, l'intérêt dramatique de l'œuvre et l'importance qu'y garde cette mère, d'un bout à l'autre, même absente. C'est elle, au premier acte, qui signe l'arrêt de Serge, rédigé par lui-même, lorsqu'il lui dit : « Madame, ma vie vous appartient, » et qu'elle répond : « J'accepte. » Au second, c'est elle qui reçoit la confession de Jeanne et lui commande de vivre honnête, pour le bonheur de Micheline. Au troisième, elle est invisible, lorsque Jeanne, affolée, tombe dans les bras de son amant : mais c'est déjà sa justice suspendue sur les coupables et visible pour nous, qui nous fait palpiter avec eux et trembler d'émotion. C'est encore elle, au quatrième, furieuse d'amour maternel comme la princesse George

d'amour conjugal, qui désigne le traître à la mort, et c'est elle au cinquième qui l'abat d'un coup de pistolet. Et certes c'est à bon droit qu'elle accapare ainsi l'intérêt, cette créature vivante, cette synthèse animée, cette personne : elle n'est pas seulement *la* mère, comme cette Flécharde de Victor Hugo dont nous parlions le mois dernier, comme tant d'autres mères de théâtre, qui sont chargées par les auteurs de figurer cette abstraction : la maternité. Elle est une mère très spéciale, d'un organisme très complexe et d'une physionomie propre, reconnaissable entre toutes les mères. Elle est du peuple et devenue riche par son industrie. Dans sa défiance, puis dans sa haine contre son gendre, il n'entre pas que de l'amour maternel, inquiété, puis blessé, mais du mépris et de l'indignation; et ce mépris est celui de l'ancienne porteuse de pain devenue millionnaire à force d'économie, d'intelligence et de courage, pour le joli prince exotique, qui ne sait rien faire que s'habiller et se déshabiller pour vivre, qui se vend au prix d'une dot, et pour la gaspiller; c'est le mépris de cette Sémiramis des halles, de cette Catherine II des farines, qui gouverne un peuple de meuniers, de mitrons et de commis, qui traite avec les états et gourmande un ministre, pour cet oisif qui ne sait même pas se gouverner lui-même ni dépenser convenablement les revenus qu'on lui gagne; et cette indignation, qui se fait justicière à la fin, est celle de la commerçante, qui se targue de sa signature toujours et partout honorée, contre le mari et contre le spéculateur, qui ne fait pas honneur à la sienne. Cette belle-mère qui tue son gendre est une femme du peuple et une commerçante qui exécute un prince et un banqueroutier. C'est assez pour l'honneur littéraire de M. Ohnet d'avoir dressé un tel personnage sur les planches; c'est assez pour qu'on ne regarde pas si par endroits son style n'est pas un peu banal et terne; c'est assez, avec les qualités proprement théâtrales dont j'ai parlé d'abord, pour qu'il ait mérité son éclatant et fructueux succès.

Mme Pasca joue ce rôle de Mme Desvarennes. Elle ne parvient pas, il faut bien le dire, malgré les ressources d'une mimique agitée, à se faire *peuple* d'âme ni de physionomie. Mlle Fargueil, qui n'est point sotte, disait toujours en parlant de Mme Pasca : « cette dame. » Mme Pasca reste dame, en dépit qu'elle en ait, et le paraît d'autant plus qu'elle fait des efforts pour nous donner le change, à peu près comme une femme ne paraît jamais si femme qu'en travesti. Mais, à mesure que la passion échauffe le personnage et le transfigure, de la grande dame il ne demeure que la grande artiste; à la fin du deuxième acte, au quatrième acte, au cinquième, Mme Pasca soulève l'enthousiasme de la salle, et je garantis que cet enthousiasme n'est pas de l'engouement. M. Marais, auprès d'elle, ravit tous les suffrages. Il a cette chance merveilleuse d'avoir joué impunément, durant quinze mois, Michel Strogof; ces chances-là n'arrivent qu'aux gens de talent et qui travaillent.

Après cette création de Serge Panine, M. Marais est classé comme le meilleur des jeunes premiers de drame qui soient à l'heure présente. Par sa figure solide, par sa voix mâle et douce, par sa tenue correcte, par son geste sobre, par toute sa personne et par tout son talent, c'est un homme, et qui plaît. Mlle Léonide Leblanc lui donne la réplique en bonne comédienne qu'elle est devenue, avec une science dont le public commence à s'apercevoir. Jouée par ces deux artistes, la dernière scène du troisième acte a mis le feu à la salle jusque-là demeurée tiède. Notons, pour satisfaire aux exigences de la morale, qu'elle a le grand tort, cette scène, d'apprendre aux gens qui l'ignoraient que les amoureux s'embrassent sur la bouche ; — cette note, pour servir à l'histoire de la pudeur au théâtre, quand la pudeur n'existera plus même là. Mlle Brindeau, dans le rôle de Micheline, ne pouvait guère faire preuve que d'innocence et de beauté ; pourtant, à certains changemens de voix, on devine que cette ingénue un peu froide pourra devenir, quand on le voudra, un premier rôle de drame. Je me reproche de citer aussi tard M. Landrol, qui représente le mari de Jeanne ; au deuxième acte et au quatrième, la probité de ce comédien atteint à la perfection ; ce talent sobre nous touche mieux que des génies plus éclatans. M. Maurice Luguet débutait dans le rôle de Pierre Delarue ; il l'a sauvé de son mieux. En somme, l'interprétation est digne des plus beaux temps du Gymnase, comme est aussi le succès de la pièce. M. Koning et M. Ohnet doivent être contens l'un de l'autre ; sinon, ils seraient plus difficiles que nous, qui sommes contens de tous les deux.

C'est aussi comme une comédie de caractères et de mœurs, bien que teintée de fantaisie, qu'avait commencé, au Palais-Royal, la spirituelle pièce de MM. Meilhac et Gille, *le Mari à Babette*. Qu'est-ce que Babette? Une « cocotte, » mais une « cocotte » d'une variété particulière, assez rare à la ville et jusqu'ici inconnue au théâtre, où cependant l'espèce a été décrite par assez d'auteurs, et notamment, à plusieurs reprises, par l'un des auteurs de la pièce nouvelle, M. Meilhac : c'est, dit un des personnages, la « cocotte ingénue. » Ingénue! est-ce bien le mot? Babette a été trouvée, à la sortie du Cirque, un samedi soir, par un jeune élégant, le vicomte de Petit-Preux ; et il faut bien dire que certaine tante de Babette, — ah! la vilaine femme et qu'on a raison de ne pas nous la montrer! — a aidé à la trouvaille. Car c'était bien, jugez-en, une trouvaille en pareil endroit. Le vicomte a eu ce soir-là une surprise qu'il ne cherchait pas : la tante avait mené au Cirque l'innocence de sa nièce, à peu près comme les parens du petit Poucet mènent leurs enfans dans la forêt ; et Gaston, qui n'est pas un ogre, a cependant, ce jour-là, goûté de la chair fraîche. Puis, voici que Babette s'est détachée de sa tante et attachée au brave garçon à qui le hasard l'avait donnée. Et lui, de bon cœur, l'a laissée faire : elle est si gentille,

Babette, si adroite, si accorte et de si fine race parisienne! Elle s'habille et babille comme une honnête petite femme, et ne dépense que ce que Gaston la force à dépenser : elle a des toilettes et des chevaux parce qu'il l'exige, parce que sa maîtresse doit en avoir; pour elle, volontiers elle troquerait tout ce luxe contre l'assurance d'un petit ménage bourgeois. Elle donne à Gaston de bons conseils, l'empêche de faire courir et de jouer au baccara, et tout cela sincèrement, non par simagrées comme feraient une des drôlesses qui tenaient jadis en lisières les Jocrisses de l'amour. Mais ingénûment? Non pas : il y a une nuance. Babette aime bien Gaston, mais elle l'a jugé : plutôt bon que mauvais, un peu faible d'esprit et surtout de caractère. Quand elle l'a connu, il se brûlait les doigts au brasier de la vie élégante; elle le tire à part, la malicieuse créature, elle le tire du feu, mais pour qui? Un peu pour elle. Babette s'est mis en tête de se faire épouser; et pourquoi pas? Où Gaston trouvera-t-il une plus aimable petite femme et qui sache mieux l'aimer? Et de vrai, Gaston ne sait que répondre à cela, sinon que d'épouser Babette, « cela ne se fait pas, ce n'est pas la vie... » Et à défaut d'argumens d'une valeur absolue, il invoque mollement contre elle quelques raisons tirées de l'arsenal des conventions.

Avais-je raison de dire que le type de Babette est nouveau? Tellement nouveau que certaines gens crieront à l'invraisemblance. Pour eux la courtisane, — or Babette, n'est-ce pas? est une courtisane, ô le gros mot! — la courtisane est une machine de construction élémentaire et dont les ressorts intimes sont toujours les mêmes, quel que soit d'ailleurs le mensonge des dehors. Elle n'a jamais aimé, — surtout une première fois; elle n'a pas de cœur, mais un diamant, — un « solitaire, » — en place de cœur, et sa conscience est une « dormeuse » achetée à crédit chez le joaillier; elle ne boit que du champagne et ne se débarbouille qu'avec des parfums; et, quand d'aventure, au lieu de s'attaquer seulement à la bourse d'un homme, elle s'attaque à son nom, quand elle entreprend de se faire épouser, c'est par esprit de haine contre une société close, par désir de revanche et de conquête, c'est comme porte-bannière des déshéritées de l'honneur, qu'elle veut pénétrer dans la place. Voyez l'aventurière, la baronne d'Ange, Olympe, Fanny Lear et *tutte quante;* voilà des courtisanes, mais Babette!.. — Babette, la mignonne, pour être différente de celles-là et d'une vérité plus particulière et d'une nature plus complexe, n'en est pas moins vraisemblable et naturelle, — au contraire. Il y a autant de nuances de courtisanes qu'il y a de nuances d'honnêtes femmes, et jusqu'à celle-là qui justement pourrait s'appeler l'honnête. Babette, en effet, est la « cocotte » honnête, sinon l'ingénue : il faut remercier M. Meilhac d'avoir touché si délicatement une figure si nouvelle, si gracieuse et d'une réalité si subtile.

Et le « mari à Babette? » Ce n'est pas Gaston, mais un mari pour rire, comme l'indique la familiarité du tour. Le « mari à Babette » est un personnage à qui Gaston confère ce titre, un vain titre s'entend, pour qu'il vienne avec elle habiter les environs de Petit-Preux pendant les trois mois de l'épreuve. C'est un personnage accessoire, mais d'une importance : capitale on s'en doute, dès l'abord, à le voir représenté par M. Geoffroy. Lisons sa carte de visite : « Gévaudan, inventeur. » Inventeur malheureux et qui s'est fait pour vivre commis-voyageur et courtier en toute espèce d'affaires; il place à qui veut le prendre un petit bordeaux de famille, un dictionnaire de Larousse, une statue de grand homme anonyme, selon les hasards de la conversation. Quand le vicomte lui propose, à défaut de commande, cet emploi de mari honoraire : « Eh mais! s'écrie-t-il, c'est assez *Neveu de Rameau*, ce que vous me proposez là! — *Neveu de?*.. interroge le vicomte. — *Rameau!* — Connais pas. — Je vous l'enverrai. » Et aussitôt Gévaudan, avec un petit haussement d'épaules qui indique le mépris de ce lettré d'aventure pour ce gentilhomme ignorant, inscrit sur son carnet : « Vicomte de Petit-Preux. — Œuvres complètes de Diderot : 40 volumes. » L'épisode n'est-il pas charmant et le personnage animé d'une vie particulière et complexe, comme Babette elle-même? Et pour désigner avec discrétion par quel vice tranquille cet inventeur se console de sa déchéance, l'auteur lui fait demander la permission d'emmener avec lui pendant ses trois mois de mariage fictif « une personne qu'il aura désignée lui-même : » cette personne est une bonne, mais quelle bonne, et représentée par Mlle Lavigne avec quelle terrible bassesse de bouffonnerie et de cynisme! Par ce trait, la figure de Gévaudan s'achève : c'est une silhouette enlevée prestement sur un mur devant lequel défileraient les personnages d'une autre *Comédie humaine*.

C'est dans ce premier acte que se posent les caractères de Babette et de Gévaudan, et ce premier acte, à mon avis, retouché en quelques points seulement, eût été mieux apprécié au Théâtre-Français que sur la scène du Palais-Royal. Mettez M. Thiron dans le rôle de l'oncle, à la place de M. Montbars, et M. Coquelin dans le rôle du neveu joué par M. Raymond; remplacez M. Geoffroy par M. Got, et par Mlle Baretta la gentille Mlle Bergé, un peu faible pour le personnage : et le premier acte du *Mari à Babette* sera l'un des plus jolis actes de comédie que MM. les sociétaires nous aient présentés depuis longtemps. Mais quelle pièce doit suivre ou plutôt devait suivre cette exposition? Je l'ignore même à présent. Après ce premier acte délicieux, MM. Meilhac et Gille nous ont offert deux actes de vaudeville tout pleins de rencontres amusantes, et qui trompent à merveille l'appétit de comédie que ces messieurs nous avaient donné, mais qui ne font que le tromper. On y voit

M. Lhéritier fort divertissant sous la casquette galonnée d'un ancien homme du monde, ruiné par la galanterie, devenu chef de gare en province, et qui, pour le plaisir des jolies femmes, fait attendre les trains. On y voit M. Hyacinthe, désopilant sous la toque blanche d'un hôtelier plein de civisme, qui dit au sous-préfet et à sa femme nouvellement débarqués : « Puisque vous êtes de si bons républicains, je vous ferai boire du vin que je garde pour les réactionnaires ! » Mais l'action ne se poursuit pas entre Babette, Gévaudan, Gaston, la cousine et l'oncle de façon à fournir aux caractères aperçus dans le premier acte l'occasion de s'exprimer de plus en plus nettement. Gévaudan et Babette appartiendraient tous les deux au personnel banal des mannequins de vaudeville qu'ils pourraient nous faire rire par ces mêmes allées et venues, ce même piétinement, ces mêmes gestes.

Ce n'était pas la peine, pour gagner cette partie, de faire voir d'abord un pareil enjeu, et nous-mêmes, après ce commencement, nous étions mis en trop grands frais d'attention et d'estime. De quoi vous plaignez-vous ? pourront dire les auteurs : de ce qu'au début nous vous avons donné un peu plus que vous n'étiez en droit d'exiger ici ? Oui, justement de cela. Quand, aux Variétés, MM. Hennequin et Millaud nous présentent *Lili*, un vieux vaudeville rajeuni pour permettre à Mme Judic de se montrer dans une nouvelle pièce, ils se gardent bien de nous donner d'abord aucune illusion ; ils jugent l'ouvrage à sa valeur, et ne cherchent pas à le surfaire ; ils sont contens et nous le sommes presque, si, au deuxième acte, Mme Judic chante une chanson ordurière avec la finesse et la grâce dont elle ne peut se départir, et si, au troisième, dans une scène renouvelée des *Vieux Péchés*, M. Dupuis trouve l'emploi de son remarquable talent de comédien. Ajoutez un rôle d'une fantaisie bouffonne pour M. Baron, qui aura eu « le cerveau gelé pendant l'hiver de 1795, » et, grâce à l'entente merveilleuse qui existe, dans ce théâtre des Variétés, entre les comédiens et le public, il est probable que la pièce aura deux cents représentations. Si les auteurs pourraient faire mieux, nous n'avons pas le droit de le savoir : nous serions mal venus à leur reprocher la qualité du plaisir qu'ils nous procurent. Au contraire, MM. Meilhac et Gille ont eu l'imprudence de nous laisser entrevoir des trésors : nous ne pouvons nous défendre d'un peu de mauvaise humeur quand ils nous referment la porte au nez et ne nous en donnent plus que les bagatelles.

Les auteurs du *Mari à Babette* auraient-ils pu, à la fin, marier leur héroïne au vicomte, s'ils avaient, comme je le voulais tout à l'heure, transporté leur pièce à la Comédie-Française ? J'en doute fort, ou du moins j'ignore quel chemin ils auraient dû prendre pour arriver à ce dénoûment. Il est tel mariage, fort séant au Palais-Royal et qui ne choque pas sur cette scène le sentiment du public, auquel ce même public, dans un théâtre sérieux, refuserait son consentement. Pourtant

je veux noter, en terminant cette chronique, l'impression qu'a faite, ces jours derniers, à la Comédie-Française une reprise du *Demi-Monde*, cette fameuse pièce où l'on voit une courtisane, tout à fait déshonnête celle-là, repoussée justement du rang où Babette parvient.

Mlle Tholer jouait pour la première fois le rôle de la baronne d'Ange; Mlle Durand, celui de Marcelle, et Mlle Kalb, celui de Mme de Santis. Mlle Tholer est agréable, intelligente et bien disante; elle a profité, elle profite peut-être encore d'une façon trop manifeste des leçons de Mme Arnould-Plessy. Elle n'a pas la liberté de talent, la décision, l'accent qu'exige ce terrible rôle. Mlle Durand est jeunette; elle sort du Conservatoire, elle pourrait presque y rentrer : elle a plu, au demeurant, par une ingénuité plus franche que celle de son personnage. Mlle Kalb est hardie, et même un peu vulgaire : elle joue le rôle en soubrette plutôt qu'en femme du monde; il est vrai que, lorsqu'on l'essaiera dans l'emploi des soubrettes, on trouvera sans doute qu'elle y manque de force et d'ampleur. Mais qui donc se prépare à la Comédie-Française pour tenir cet emploi, depuis la retraite imprévue de Mlle Dinah Félix? Mme Samary ne s'y est hasardée que par une sorte d'abus, et Mlle Bianca ne s'y risque pas sans péril. Nous voyons dans la troupe une brèche à réparer : nous nous remettons de ce soin à la sollicitude de M. l'administrateur-général.

Des critiques ont blâmé cet usage récent de faire débuter trois comédiens à la fois dans une même pièce. Ils préféreraient voir les conscrits plus solidement encadrés par les vétérans. Il m'a paru que cette tactique avait au moins cet avantage qu'elle permet de juger à nouveau la pièce et d'une façon plus sûre. Ainsi, quoique *le Demi-Monde* reste encore et qu'apparemment il doive rester toujours un ouvrage des mieux faits et comme un document curieux sur un point de l'histoire des mœurs, il m'a semblé que cette fois, le mouvement de cette comédie s'étant un peu ralenti, j'apercevais mieux ce qu'elle a de froidement artificiel et de cruellement historique. Ce ne sont pas, à proprement parler, des créatures humaines qui s'agitent devant nous dans ce cadre, des créatures en relation avec la réalité environnante, mais les facteurs habilement maniés d'une opération qui sert, de par la volonté de l'auteur, à la solution d'un problème arbitrairement formulé, ou plutôt les élémens suspendus et isolés dans le vide d'une combinaison qu'il fait pour une expérience qu'il institue. Et ce problème ne pouvait se poser, cette expérience ne pouvait se tenter qu'en un moment précis de l'histoire sociale, et combien ce moment est déjà éloigné de nous!

Il paraît clairement que *le Demi-Monde* est daté d'une époque où la femme galante, chez nous, était si bien hors la loi, hors l'honneur et l'humanité, que la loi, l'honneur et l'humanité non-seulement ne l'obligeaient pas, mais n'obligeaient à rien les autres envers elle, et que

les honnêtes gens, justement parce qu'ils étaient les honnêtes gens, se croyaient dispensés envers elle même de l'honnêteté. Alors on supportait sans malaise les sorties incongrues de cet Olivier de Jalin chez des femmes dont il mange les gâteaux et boit le thé sans même avoir payé le sucre ; on le regardait sans étonnement remettre à Nanjac les lettres de Suzanne, et jouer à la fin cette comédie du meurtre et de l'amour pour tromper une femme, et quelle femme? une femme qui l'a aimé, — au profit de qui? D'un imbécile qu'il connaît depuis quinze jours; et l'on entendait sans protester, au dénoûment, Nanjac décerner à Jalin ce brevet d'honnête homme, et du « plus honnête homme qu'il connût : » le tout sous la bénédiction paternelle du marquis de Thonnerins, ce gentilhomme qui va de lui-même dénoncer l'infamie de sa maîtresse pour épargner une sottise à un sot qui ne le consulte pas.

Supposez un moment qu'il porte la date d'aujourd'hui, cet ouvrage placé au seuil de la société régulière comme un écriteau qui défend aux femmes galantes d'y entrer : il donnerait presque à un brave garçon l'envie d'épouser l'une d'elles, pour réparer au moins envers celle-là l'atroce indélicatesse des honnêtes gens. Si l'on veut expliquer cette cruauté, ce vilain courage des justiciers du *Demi-Monde*, il ne suffit pas de rappeler la dureté d'âme de l'auteur, qui ne fut jamais tendre aux femmes, sinon une fois, dans *la Dame aux camélias ;* — encore depuis s'est-il quasi rétracté et parle-t-il comme s'il avait tué Marguerite Gautier, tandis que nous savons tous qu'il l'a seulement laissée mourir; — mais non, cette dureté d'âme plus affectée que sincère ne suffit pas à expliquer de tels procédés prêtés par l'auteur à d'honnêtes gens; il y faut de toute nécessité la différence des époques. Le demi-monde alors, — c'est, je crois, M. Dumas qui l'a dit lui-même ailleurs, — était « un marais où l'on chassait en bottes; » ce marais, depuis, s'est assaini ou du moins nettoyé; on y vient en souliers vernis. « C'est une colonie comme beaucoup d'autres, a dit encore M. Dumas dans sa dernière brochure. Fondées par des exilés, des criminels et des parias, au bout d'un certain temps, elles ont oublié leur origine dans la fortune acquise, et elles réclament et elles obtiennent le droit de s'appeler État ou Nation. » Mettez qu'il y ait là dedans une part d'exagération déclamatoire ; il n'en est pas moins vrai que, depuis un quart de siècle, les mœurs se sont adoucies. Ont-elles empiré? Je n'ai pas ici à traiter de morale, mais de psychologie. Le certain est que notre psychologie, grâce à l'adoucissement des mœurs, s'est un peu débrouillée ; qu'une femme galante, pour nous, est une femme, qu'elle l'est, en effet, plus que ne l'étaient ses devancières il y a vingt ans, et que nous sommes plus disposés que nos prédécesseurs à la reconnaître pour telle, que pas un de nous ne voudrait se conduire envers elle comme Olivier de Jalin envers Suzanne d'Ange, et que la conduite d'Olivier marque la

date de cette pièce plus sûrement que ces 25,000 livres de rente qui permettent aux personnages du *Demi-Monde* de vivre comme on vivrait à peine aujourd'hui avec 100, plus sûrement que tel morceau de dialogue marqueté de bons mots qui déjà s'écaillent, et que telle tirade passée à l'état de citation. Telle est la destinée des comédies de mœurs, qui ne sont pas en même temps des comédies de caractères. Il serait injuste, en fin de compte, de dire que *le Demi-Monde* a vieilli. Une peinture de maître, qui demeure après des siècles aussi belle de couleur qu'au premier jour, ne vieillit pas parce que les costumes ou même les types des personnages ne se rencontrent plus sur le pavé de nos villes. Les mœurs passent et les comédies restent. Il est curieux seulement de noter quelles impressions diverses, à mesure que les mœurs changent, les comédies font sur les hommes.

Peu de jours avant *le Demi-Monde*, M. Émile Perrin avait repris *le Supplice d'une femme*, pour les débuts de Mlle Rosamond dans le rôle de Mathilde et de M. Garnier dans le rôle de Dumont. Ces deux jeunes gens ont du talent, Mlle Rosamond surtout; mais l'un est encore bien raide , et l'autre mal assurée. Si grand que fût leur zèle, qu'on a bien fait d'applaudir, il ne pouvait nous donner le change sur la valeur réelle de la pièce. Eh bien ! cette pièce-là, malgré certain couplet romantique du rôle d'Alvarez, malgré ce chiffre de trois millions qui suffit à décider de la ruine d'une « des plus grosses banques de Paris, » — ô mesquine enfance de la spéculation! — cette pièce-là n'est pas vieille ni menacée de vieillir. C'est qu'elle n'est pas attachée à une époque de notre histoire : elle est, par-delà ce décor des mœurs, profondément humaine. Supposez, pour mettre les choses à l'extrême, que l'indissolubilité du mariage soit abolie en France : il suffira toujours au spectateur d'un très petit effort d'esprit pour se replacer dans les conditions où l'ouvrage a été conçu, et alors quelle admirable crise d'âme pour solliciter son émotion, que celle où Mathilde, à bout de remords et révoltée contre l'esclavage de sa faute, tend elle-même à son mari la lettre de son amant! Par tout ce drame, où se reconnaît la sûreté de façon de M. Dumas, circule le génie actif et l'esprit net d'Émile de Girardin. L'auteur a touché, si je puis dire, jusqu'au plus secret d'une personne humaine : et c'est pourquoi son œuvre avant longtemps ne périra pas. Élever une comédie sur des « situations, » c'est prétendre bâtir sur des figures géométriques sans aucune réalité; la fonder sur des mœurs est l'établir sur un sol qui n'a pas de consistance; à celui-là seulement qui par-delà les mœurs atteint le caractère, c'est-à-dire un exemplaire de l'humanité, il appartient de compter sur le respect du temps.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

C'est donc décidé! Le règne ministériel de M. Gambetta n'était pas une solution, il n'aura été qu'une expérience interrompue. La crise qui se préparait depuis quelques semaines, qui avait peut-être même commencé avec le cabinet du 14 novembre, cette crise a définitivement éclaté. Elle s'est resserrée et résumée au dernier moment dans une sorte de duel implacable entre le président du conseil et une opposition formée au camp républicain. Elle s'est brusquement dénouée enfin par un vote qui a emporté M. Gambetta sans laisser ses adversaires très victorieux. Le coup de théâtre s'est accompli dans la confusion, et à voir tout ce qui vient de se passer en quelques jours, en quelques heures, on pourrait certes reprendre ce qu'un homme d'esprit, récemment associé à la fortune de M. Gambetta, disait d'un ton goguenard à une autre époque, à la veille du 24 mai 1873 : « Gâchis! double gâchis! triple gâchis! que voulez-vous qu'on dise autre chose? Ouvrez le journal que vous voudrez, c'est le gâchis et un gâchis inextricable. » Les circonstances ont changé sans doute depuis 1873, les expériences de toute sorte n'ont pas manqué; le « gâchis » est resté; il s'est même singulièrement perfectionné ou développé avec le temps, et il est assez complet aujourd'hui pour qu'il ne soit pas facile à un ministère nouveau de reprendre position, de se frayer un chemin à travers toutes les incohérences de pouvoir et de parlement qui se sont dévoilées à la fois. Née de la confusion, la dernière crise ne laisse après elle que la

confusion : c'est là sommairement, à l'heure qu'il est, ce qu'il y a de plus sensible. Essayons, s'il se peut, de préciser les faits, de ressaisir le fil de ce laborieux imbroglio, de dégager le sens et la moralité d'une situation plus que jamais obscure et difficile pour tout le monde, — pénible pour le pays, réduit à souffrir de ce qu'il ne comprend pas toujours.

Au premier abord, rien n'est assurément plus étrange que le drame ministériel et parlementaire qui s'est déroulé pendant trois mois, qui a commencé par les illusions, par la confiance, pour aboutir si promptement aux déceptions et à la guerre. Lorsque M. Gambetta était appelé à prendre le gouvernement au 14 novembre, il n'est point douteux qu'il arrivait aux affaires dans des conditions exceptionnelles de popularité et d'ascendant. La situation, telle que le dernier cabinet l'avait faite avec son expédition de Tunisie, avec ses procédés militaires, administratifs et financiers, n'était pas sans doute des plus brillantes; elle avait du moins l'avantage d'offrir à un premier ministre nouveau-venu l'occasion facile de réparer les erreurs et les méprises d'une politique médiocrement conduite. M. Gambetta avait l'heureux privilège de paraître l'homme naturellement désigné pour en finir avec les embarras créés et légués par un ministère qui ne pouvait plus vivre, qui succombait moins sous un vote du parlement que sous le poids de sa propre impuissance. Il semblait porté au pouvoir par le mouvement irrésistible des choses, par les élections qui venaient de s'accomplir en partie sous son influence, par les impatiences de l'opinion qui se lassait de le voir exercer une prépotence mal définie en dehors du gouvernement, par le vœu de ses amis et même de ses adversaires qui l'attendaient à l'œuvre. Tout conspirait pour M. Gambetta la veille de son avènement aux affaires; le lendemain, tout a conspiré contre lui. Dès qu'il a été au gouvernement, il a commencé à voir son autorité mise en doute, ses actes et ses projets contestés, ses choix tournés en dérision. Il s'est exposé à n'être pas pris au sérieux; il a découragé la confiance, enhardi les hostilités. Deux mois ont suffi pour épuiser son crédit, et il a bien pu s'apercevoir que tout était déjà changé autour de lui lorsque, le 14 janvier dernier, après quelques jours de congé parlementaire, il a cru le moment venu de porter à la chambre des députés ce projet de revision qu'il considérait comme sa première œuvre politique, qu'il avait inscrit en tête de son programme ministériel à son entrée aux affaires.

Par lui-même, à vrai dire, ce projet, quoique sérieusement médité, était une assez singulière conception. Il avait la prétention de s'en tenir à une « revision sagement limitée, » et en définitive il ouvrait la porte aux aventures constitutionnelles les plus illimitées. Sous prétexte de tout régler, de tout consolider pour l'avenir, il commençait par tout ébranler. Par une contradiction étrange, il modifiait d'un côté les con-

ditions électorales du sénat de manière à le fortifier, et d'un autre côté il réduisait les attributions financières de la haute chambre. Il proposait enfin, pour la reconstitution du sénat, tout un ensemble de combinaisons électorales qui ne laissaient pas d'être bizarres. Ainsi on n'aurait pas touché aux « inamovibles » qui existent aujourd'hui; seulement, pour l'avenir, les nouveaux « inamovibles » n'auraient été nommés que pour neuf ans et ils auraient été élus par les deux chambres votant séparément, en sorte que si, à l'heure qu'il est, il y a deux classes de sénateurs, il y en aurait eu désormais trois ou quatre catégories dans la haute assemblée, sans parler des autres variétés qui auraient pu s'introduire dans cet ingénieux mécanisme. Bref, sous plus d'un rapport, le récent projet rappelait à s'y méprendre l'œuvre de cette fameuse commission des trente qui se réunissait autrefois, à la veille du 24 mai 1873, à l'époque du « gâchis; » il reproduisait quelques-unes de ces combinaisons que M. Thiers, d'un mot piquant, appelait des « chinoiseries. » Tout cela manquait de sérieux, on aurait fini par s'y perdre; mais à parler franchement ce n'était pas la question. Le point grave et délicat, c'est que M. Gambetta, en proposant à la chambre des députés de reviser le sénat, lui proposait aussi de se reviser elle-même par l'introduction du scrutin de liste dans la constitution. Il pouvait avoir raison; puisqu'il tenait à cette revision que le pays ne lui demandait pas quoi qu'il en dise, qu'il avait plutôt imposée par ses mots d'ordre, il est certain qu'il restait logique en refusant de scinder les questions constitutionnelles, en proposant de régler en même temps, au moins en principe, les conditions électorales des deux assemblées. Seulement il ne prenait pas garde qu'avec son scrutin de liste il remuait toutes les susceptibilités d'une chambre qui vient de naître et qui n'a pas envie de mourir, il mettait le pied dans une fourmilière de passions et d'intérêts, il avait contre lui et ceux qui lui reprochaient de ne pas aller assez loin dans la revision et ceux qui l'accusaient d'aller trop loin, d'avoir soulevé des problèmes inutiles. Il ne s'apercevait pas qu'il avait trop attendu et qu'en présentant son projet après deux mois mal employés, il offrait un prétexte aux défections, un point de ralliement aux défiances, aux animosités, aux ressentimens qui avaient eu le temps de se former. M. Gambetta ne voyait pas que ces deux mois de règne avaient tout changé pour lui, et s'il avait encore des doutes ou des illusions, on allait le rappeler à la vérité; on allait lui montrer qu'il n'était plus déjà l'homme puissant et obéi disposant de cette « légion » dont il parlait l'autre jour.

Qu'est-il arrivé, en effet? A peine le gouvernement a-t-il eu présenté son projet de revision, une émotion extraordinaire s'est emparée de cette assemblée incohérente et troublée. L'esprit de révolte a éclaté, et aux propositions ministérielles la chambre a répondu sans plus tar-

der en nommant une commission, la commission des trente-trois, où il n'y avait qu'un seul membre disposé à soutenir le gouvernement; les autres étaient des adversaires plus ou moins prononcés, plus ou moins vifs, radicaux, républicains dissidens ou modérés, tous également décidés à résister ou, dans tous les cas, à faire leurs conditions. Dès lors la guerre était déclarée, les hostilités commençaient. Que voulait réellement cette commission des trente-trois, élue pour représenter la mauvaise humeur et les susceptibilités de la chambre? Il serait difficile de le dire avec quelque précision, elle ne le savait peut-être pas bien elle-même; elle voulait avant tout visiblement faire acte d'opposition et d'indépendance vis-à-vis d'un pouvoir qui avait réveillé tous ses ombrages. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne s'entendait plus et que, de part et d'autre, on ne semblait guère disposé à s'entendre. Le gouvernement proposait la revision limitée; la commission pour satisfaire tout le monde, radicaux et modérés, trouvait le moyen de proposer la revision à la fois limitée et illimitée. Elle mettait une apparence de limitation dans les considérans de ses résolutions, en même temps qu'elle reconnaissait le droit souverain et indéfini du congrès; en d'autres termes, elle voulait et elle ne voulait pas, elle livrait tout à l'aventure. — Le chef du cabinet proposait énergiquement, résolûment, l'inscription du scrutin de liste dans la constitution : pour cela, la commission n'en voulait à aucun prix; elle ne voyait dans cette proposition que la menace indirecte et perfide d'une dissolution prochaine et, par une inconséquence bizarre, cette commission qui reconnaissait au congrès le droit de tout faire, même apparemment de supprimer le sénat ou la présidence de la république s'il le jugeait bon, refusait de lui soumettre le scrutin de liste. La commission des trente-trois, comme le gouvernement, avait ses « chinoiseries. » En réalité, le conflit était partout, dans les résolutions , dans les tactiques, dans les passions mises en présence.

Vainement on a eu recours à quelques-unes de ces explications ou de ces négociations par lesquelles on échappe le plus souvent aux scissions violentes : le président du conseil a reçu des visites, il a été appelé à s'expliquer devant la commission sur la portée de ses projets. Visites, explications et négociations n'ont eu d'autre résultat que de mettre plus vivement en lumière les incompatibilités, les résolutions altières, impérieuses du chef du cabinet du 14 novembre, et les répugnances de la commission. On s'est vu, on s'est expliqué pour finir par constater qu'il n'y avait pas de transaction possible, et pendant les quelques jours d'existence de cette commission des trente-trois, il y a eu même des épisodes, des dialogues véritablement curieux. — Que prétendez-vous, a-t-on dit à M. Gambetta, avec votre revision limitée? Qu'arrivera-t-il si le congrès ne tient aucun compte de vos pro-

grammes et de vos définitions, s'il réforme la constitution tout entière comme il l'entendra? — Il arrivera, a répondu le chef du cabinet, que ce sera une illégalité, un fait révolutionnaire. — Qu'est-ce à dire? Quelle sanction y aurait-il contre cette prétendue illégalité? — Ce serait au pouvoir exécutif, au chef de l'état, d'aviser, a répondu encore le président du conseil. — Il faut cependant un ministre pour contresigner les actes du chef de l'état. — Il se trouvera un ministre, gardez-vous d'en douter, » a répondu simplement et nettement M. Gambetta. Aussitôt, dans la commission, on s'est voilé la face et on a levé les bras au ciel! On s'est figuré entendre dans les galeries du Palais-Bourbon le pas des grenadiers de l'orangerie de Saint-Cloud, et on a cru pour le moins toucher à un 18 brumaire! C'était une véritable puérilité d'esprits troublés, prompts à s'échauffer pour des questions oiseuses et à se jeter à tout propos dans les hypothèses les plus extrêmes. Heureusement il n'y a pas eu le plus petit 18 brumaire! Il n'y a eu qu'un débat porté devant la chambre elle-même, une discussion où M. Gambetta est allé bravement au feu, couvrant de sa parole le sénat contre les radicaux, démontrant contre la commission la nécessité de limiter la revision, de définir d'avance le rôle du congrès, défendant aussi le scrutin de liste, soutenant en un mot jusqu'au bout ses projets tels qu'il les avait proposés. Quant à la commission des trente-trois, elle a eu pour rapporteur, pour porte-parole l'ancien préfet de police, M. Andrieux, qui n'a pas pu déguiser ses ressentimens, son humeur agressive contre le chef du cabinet, et la chambre, placée au milieu de toutes les contradictions, de toutes les confusions, la chambre a donné raison à sa commission. S'est-elle rendu un compte exact de ce qu'elle faisait en adoptant un paragraphe choisi d'un commun accord comme le champ de bataille où la question devait être tranchée? Elle a fait comme la commission, elle a voté contre le président du conseil; elle a voté tout ce qu'on lui proposait sans se demander ce qui arriverait de cette sanction impatiente donnée par elle à une résolution désormais sans avenir. En une séance tout a été fini : la cause du ministère était perdue!

Ainsi, il y a moins de trois mois, M. Gambetta arrivait au pouvoir avec l'apparence d'un ascendant irrésistible, en homme qui se croyait pour longtemps maître de la direction des affaires, qui se flattait d'avoir assez d'autorité pour imposer une politique, pour rallier une majorité obéissante dans le parlement. Aujourd'hui il disparaît dans une bourrasque avec sa revision, ses projets, ses réformes et son ministère. Voilà les faits. Comment s'expliquent-ils? Dans quelle situation cette crise soudaine laisse-t-elle et le premier ministre si promptement tombé, et la chambre peut-être aussi embarrassée qu'étonnée de sa victoire, et le sénat, qui est resté le spectateur de ces luttes où il était en jeu, et le ministère, appelé à débrouiller, s'il le peut, toutes ces

confusions? C'est là justement la question à l'heure qu'il est, et pour ainsi dire la moralité de cette crise qui se dénoue à peine.

Rien sans doute n'est inexplicable dans les affaires publiques, et la mésaventure que vient d'éprouver M. Gambetta a sa raison d'être comme tout le reste. La vérité est que M. Gambetta a trop attendu pour se mettre au maniement pratique des affaires, qu'il a trop traîné dans l'opposition, dans les tactiques de parti, dans les agitations tribunitiennes, et qu'en arrivant récemment au pouvoir, il a un peu trop ressemblé à un chef improvisé entrant dans le gouvernement comme en pays conquis. C'est toujours l'homme qui a certes des dons vigoureux, de la puissance de parole, de l'entrain et même parfois de l'habileté, mais qui n'a pas mûri, qui n'a ni les idées bien nettes, ni l'esprit de conduite, ni l'expérience. Assurément, même dans ce dernier passage aux affaires, il a montré par plus d'un acte qu'il pouvait avoir un sérieux sentiment politique, qu'il savait au besoin se mettre au-dessus des vulgaires préjugés de parti. Malheureusement ce qu'il a fait, on le sent trop, il l'a fait un peu au hasard, sans suite, presque sans intention, par la fantaisie d'un esprit facile et ouvert. Il a eu un jour la bonne pensée de rappeler M. le maréchal Canrobert au conseil supérieur de la guerre, M. le général de Miribel à l'état-major de l'armée; mais en même temps il enlevait à la Banque un administrateur éminent, M. Denormandie, qui est même depuis longtemps rallié à la république. Il envoyait M. de Chaudordy à Saint-Pétersbourg et, d'un autre côté, il plaçait M. Floquet à la préfecture de la Seine. Quelle liaison y avait-il entre ces actes? de quelle politique pouvaient-ils être l'expression? Évidemment c'était d'un chef de cabinet sans façon, et le résultat le plus clair est que M. Gambetta n'a pas eu même l'avantage de ses bonnes inspirations. Il n'a fait qu'exciter les colères de ses amis, et il a pu entendre M. Andrieux lui reprocher, non sans âpreté, d'avoir « placé en de certaines mains le dépôt partiel de la puissance publique. » M. Gambetta ne s'est pas élevé à une politique supérieure qui aurait pu en imposer à son parti, et il a échoué parce qu'il est resté un homme d'expédiens, non de gouvernement. Il est tombé, sans doute, en partie pour cela, — parce que ces deux mois de règne n'ont été après tout qu'une déception, — et il est tombé aussi évidemment sous cette accusation de pouvoir personnel qui ne lui a point été épargnée jusque dans la commission des trente-trois. C'est qu'en effet, si M. Gambetta n'est pas le dictateur que rêvent les imaginations effarées, s'il ne médite pas des 18 brumaire, il se plaît tout au moins à se donner les airs, les façons et presque les ridicules d'une semi-dictature où il y a plus d'ostentation que d'autorité sérieuse. Il a le goût du pouvoir personnel, des combinaisons personnelles. Il a voulu être seul le vrai ministre, il l'a été; il y a si bien réussi que le ministère auquel il avait donné son

nom pouvait à peine être compté, et il a été en définitive la première victime de cette étrange manière d'entendre le gouvernement. A quoi lui ont servi, nous le demandons, et M. Paul Bert avec ses circulaires bavardes où il recommandait de secourir de préférence les églises des communes bien pensantes, et M. Antonin Proust avec ses réorganisations ou ses désorganisations de tous les services des arts? M. Gambetta n'a pas même songé à mener ses collègues avec lui au combat, il les a laissés à leurs circulaires; il n'a compté jusqu'au bout que sur sa propre force, et si dans la malencontreuse expérience qu'il vient de faire il y a une chose évidente, c'est qu'un ministère ne vit pas avec un nom, c'est qu'un homme seul, quelle que soit son éloquence, ne suffit pas, c'est qu'un jour ou l'autre le pouvoir personnel finit par être meurtrier pour ceux-là mêmes qui ont la prétention de l'exercer.

La chute de M. Gambetta est donc la suite et l'expiation d'une série de fautes et de méprises qui ont commencé avec le ministère du 14 novembre, qui l'ont conduit à la déroute du 26 janvier. M. Gambetta n'a eu qu'une bonne fortune. Après avoir médiocrement gouverné pendant deux mois, il a eu l'art de tomber assez fièrement, il a su choisir son terrain pour vider sa querelle avec la commission des trente-trois. Le chef du dernier cabinet n'a pas laissé le débat arriver jusqu'au scrutin de liste; il a eu l'habileté de fixer la lutte, le vote décisif sur cette question de la revision limitée et de la définition des droits du congrès. Ce n'est là qu'un coup de tactique, si l'on veut. M. Gambetta n'a pas moins réussi à se donner l'air de tomber en défendant une cause à demi conservatrice contre une coalition passablement incohérente, et ce premier vote une fois connu, il n'a pas laissé à ses adversaires le temps d'achever sa défaite; il s'est retiré instantanément du combat sans marchander. Il est tombé pour ses fautes de gouvernement; il s'est relevé par sa résolution du dernier moment, par la dextérité avec laquelle il a couvert sa retraite, et c'est là justement ce qui fait que jusque dans sa chute il garde l'importance d'un personnage parlementaire qui a su ne point épuiser d'un seul coup sa fortune.

Entre le président du conseil du 14 novembre et la chambre des députés, la lutte a été certes des plus curieuses, des plus vives, et si M. Gambetta a perdu le pouvoir, il n'est pas démontré que la chambre elle-même reste pour le moment dans des conditions bien victorieuses. La chambre a vaincu le premier ministre par qui elle se croyait menacée, dont elle subissait avec impatience les allures dictatoriales, c'est possible; elle est peut-être bien plus menacée par ses propres passions, par ses incohérences et ses inexpériences. Oh! assurément, si elle avait eu plus d'esprit politique, si elle avait été conduite par des chefs habiles, elle avait un rôle bien simple et rassurant pour le pays, un moyen parfaitement efficace d'avoir raison du président du conseil,

qu'elle commençait à redouter après l'avoir poussé de ses vœux et de ses votes à la direction des affaires. Elle n'avait qu'à arrêter M. Gambetta, à lui faire comprendre distinctement qu'au lendemain des élections du dernier été et du 8 janvier, ce n'était pas le moment de songer à une revision qui laissait l'opinion indifférente, que le premier intérêt de la république elle-même était la stabilité des institutions et que le mieux serait de s'occuper des affaires sérieuses du pays. Si les partis qui dominent aujourd'hui au palais Bourbon, qui ont la prétention de disposer de la France, avaient montré par leur attitude et par leur langage qu'ils ne voulaient pas courir les aventures constitutionnelles, M. Gambetta se serait probablement arrêté, il aurait tout au moins ajourné ses projets, et on aurait évité la violente confusion qui vient de se produire. Malheureusement ce n'est point là du tout ce qui est arrivé. La revision! tout le monde l'a voulue. A peine le mot a-t-il été prononcé par M. Gambetta dans le discours de Tours, l'été dernier, tous les candidats se sont hâtés de l'inscrire dans leurs programmes, et c'est à peine si quelques esprits courageux, comme M. Ribot, ont osé résister à l'entraînement. Aux récentes élections sénatoriales, le même mot d'ordre a présidé au scrutin, et c'est ainsi qu'un mouvement aussi factice qu'inutile a pris les proportions et les apparences d'une manifestation d'opinion qu'un chef de cabinet a pu désormais invoquer à l'appui de ses projets; mais voici où la difficulté a commencé. La revision! tout le monde la veut bien au palais Bourbon, tant qu'il ne s'agit que de l'appliquer au Luxembourg, de changer les conditions électorales et de réduire les attributions du sénat; dès qu'on a vu poindre le scrutin de liste, la chambre des députés, se sentant atteinte ou menacée, a été prise aussitôt d'un véritable effroi; elle s'est attachée avec une naïve frénésie d'égoïsme au scrutin d'arrondissement dont elle est issue. Qu'on réforme le sénat tant qu'on voudra, on ne doit pas s'occuper du palais Bourbon. Notez bien que lorsque, l'été dernier, le sénat a repoussé le scrutin de liste, ce vote a été justement un des griefs invoqués pour demander la revision, et c'est aujourd'hui la chambre qui se révolte contre ce qu'elle a elle-même déjà voté!

Ce malheureux scrutin de liste, que M. Gambetta est allé tirer de l'oubli dans des vues évidemment dictatoriales, c'est la condamnation de la chambre! C'est la menace d'une dissolution prochaine presque au lendemain des élections de l'été dernier! C'est tout ce qu'on voudra, et ceux qui se servent de ces argumens ne s'aperçoivent pas que ce qui est vrai pour le palais Bourbon doit l'être aussi pour le Luxembourg, que, si le scrutin de liste doit être repoussé parce qu'il entraînerait ou permettrait à courte échéance une dissolution de la seconde chambre, la revision du sénat doit être aussi repoussée parce qu'elle entraînerait

des élections nouvelles pour la première chambre. La vérité est qu'on ne raisonne pas, que cette assemblée du palais Bourbon par ses effaremens, par ses âpretés, par la candeur d'égoïsme avec laquelle elle se retranche dans son scrutin d'arrondissement, n'a pas grandi devant l'opinion. Elle recule instinctivement à la seule pensée d'une dissolution prochaine, et par le désordre, par le décousu de ses délibérations, elle a peut-être fait depuis quelques jours plus de chemin qu'elle ne le croit vers cette dissolution. Elle ne date que de quelques mois, elle a déjà donné la mesure de son esprit politique, et c'est ainsi qu'elle risque de courir au-devant des dangers qu'elle redoute, que, si M. Gambetta a été vaincu, la chambre elle-même n'est peut-être pas sortie de ces discussions plus forte, plus considérée, plus sûre de son avenir.

Ce qu'il y a de plus curieux, de plus caractéristique dans ces luttes, dans ces confusions du moment, c'est que de tous les pouvoirs celui qui semblait le plus menacé, le sénat, est par le fait celui qui a le plus gagné, qui reste le plus intact ou le moins compromis. Le sénat a eu la bonne fortune de n'avoir pas à se prononcer; il est resté le spectateur silencieux de ces agitations où l'on mettait en jeu son existence, où l'on disposait de son sort sans lui et contre lui. Les uns, les plus expéditifs, les radicaux, parlaient tout simplement de le supprimer pour doter la France des bienfaits d'une convention nouvelle; les autres, les plus modérés, se bornaient à vouloir réduire ses attributions budgétaires et changer le système de l'électorat sénatorial. Ces réformateurs de constitution ont si bien conduit leur entreprise qu'ils en sont venus à ne plus s'entendre, même à se dévorer un peu entre eux, et de cette revision en définitive, il ne reste plus qu'un projet laborieusement puéril accompagné d'une résolution incohérente destinée sans doute à demeurer ensevelie dans les archives de la chambre qui l'a votée. Voilà ce qui est arrivé sans que le sénat ait eu à s'en mêler! En réalité, la campagne a tourné jusqu'ici contre ceux-là mêmes qui l'avaient si bruyamment engagée. Elle n'a pas réussi parce qu'elle ne répondait à aucun sentiment vrai, à aucun besoin du pays, à aucune manifestation sensible d'opinion, parce qu'elle n'était qu'une représaille contre quelques votes parfaitement légitimes d'une assemblée indépendante, parce que le jour où il a fallu en venir à la réalité, à quelque combinaison pratique, on s'est trouvé entre la puérilité et la violence, entre les « chinoiseries » et les aventures révolutionnaires. Elle a eu toutefois un avantage, cette singulière campagne revisionniste qui vient d'aboutir à une crise ministérielle et à un vote confus, stérile de la chambre. Elle a servi à éclaircir jusqu'à un certain point la situation, à la dégager du moins d'un certain nombre d'équivoques ou d'obscurités; elle a montré ce qu'il y avait de factice dans cette agitation imprudemment déchaînée, ce qu'il y avait de vain dans ces projets de réformes constitutionnelles, ce qu'il y avait de nécessaire, d'utile dans

l'existence d'une assemblée modératrice, éclairée, chargée de contenir, de réprimer au besoin les impétuosités de la vie publique.

Que, dans d'autres circonstances, dans des conditions plus favorables de maturité et de réflexion, on puisse songer à réformer, à simplifier quelques parties de l'organisation du sénat, rien de mieux assurément. Ce jour-là on pourrait même aller jusqu'à un système plus hardi, plus rationnel que toutes les combinaisons imaginées par le chef du ministère du 14 novembre. Ce qui, dans tous les cas, reste plus que jamais évident, c'est la nécessité d'une première chambre libre et indépendante, suffisamment forte, dans l'intérêt même de la république si on veut la faire vivre. M. Gambetta, qui, pour un opportuniste, a soulevé si inopportunément toutes ces questions inutiles ou prématurées, M. Gambetta ne s'y est pas trompé; il n'a point hésité à reconnaître ce qu'il y a de bienfaisant, d'efficace dans ce ressort d'une assemblée modératrice au sein d'une démocratie qui aspire à se régulariser, — « ne fût-ce que pour donner le temps de la réflexion à tout le monde. » M. Gambetta sait parler fort sagement quand il le veut; il a parlé l'autre jour presque en conservateur, — et, au demeurant, en dehors de toutes les démonstrations théoriques, sait-on ce qui relève le plus sérieusement l'autorité de cette assemblée, qu'on ne dédaigne pas de flatter, dont on se plaît à reconnaître l'utilité au moment même où on cherche à l'ébranler? C'est tout ce qui se passe depuis quelque temps; c'est, selon le mot de M. Gambetta lui-même, « l'expérience de chaque jour, l'expérience actuelle, celle que nous faisons depuis quinze jours. » Pourquoi ces agitations, ces troubles du monde parlementaire restent-ils en définitive assez restreints, assez peu menaçans? Pourquoi n'ont-ils pas jusqu'ici inquiété bien sérieusement l'opinion? C'est précisément peut-être parce que le sénat existe; c'est parce qu'on sait que, si la chambre se laissait aller à voter des projets, à proposer des actes qui ressembleraient à une usurpation ou à une fantaisie révolutionnaire, le sénat les arrêterait au passage. Les grands réformateurs qui ne voient le progrès que dans le retour en arrière, vers le passé révolutionnaire, ces grands réformateurs parlent sans cesse de ramener la France républicaine au régime d'une assemblée unique. Que serait-elle cette assemblée unique? Serait-elle la reproduction ou l'extension de la chambre qui existe aujourd'hui? Certes, s'il y a une chose tristement évidente, c'est le morcellement, l'incohérence morale et la médiocrité de cette chambre qui se débat, à l'heure qu'il est, au palais Bourbon. S'il n'y avait que cela, s'il n'existait pas quelque autre garantie, d'autres institutions, croit-on que le pays se sentirait bien rassuré? se figure-t-on que ce spectacle d'agitation fébrile et stérile soit de nature à donner à la France l'envie passionnée de revevenir le plus tôt possible au régime des assemblées uniques? La vérité est que, pendant ces quinze jours qui viennent de s'écouler,

ces tentatives de revision ont été la démonstration la plus saisissante de la nécessité de deux assemblées, de telle sorte que, dans cette mêlée où tous les pouvoirs se sont trouvés engagés, le sénat seul reste avec quelque avantage, tandis qu'un cabinet a déjà disparu et que la chambre des députés en est à savoir ce qu'elle a voté, ce qu'elle veut réellement. C'est la moralité de l'aventure.

Et maintenant que tout cela est plus ou moins accompli, que le dernier mot de ces confusions a été une crise ministérielle provoquée par une chambre troublée, acceptée par un chef impatient de domination, il reste à savoir ce que fera, ce que pourra faire le cabinet nouveau qui vient de se constituer dans des circonstances certainement difficiles. De l'œuvre de M. Gambetta il ne reste à peu près rien, ni le personnel, ni ces créations de fantaisie imaginées pour multiplier les portefeuilles. Les beaux-arts reviennent à l'instruction publique, les cultes reviennent à la justice; les colonies ne sont plus séparées de la marine. Le cabinet qui se reconstitue rentre dans les conditions ordinaires et traditionnelles, et, à première vue, à ne considérer que les noms de ceux qui le composent, on ne peut pas dire qu'il soit dénué d'une certaine apparence, ni même nouveau. Qu'en est-il en effet? C'est M. de Freycinet qui redevient président du conseil et ministre des affaires étrangères comme il l'était au mois de septembre 1880, au moment où il se retirait plutôt que de se laisser entraîner par ses collègues dans l'exécution violente des décrets contre les congrégations religieuses. C'est M. Jules Ferry qui rentre au ministère de l'instruction publique, où il tiendra peut-être, il faut du moins le désirer, à montrer quelque mesure, ne fût-ce que pour ne pas ressembler à M. Paul Bert. M. l'amiral Jauréguiberry revient à la marine, où il a déjà été, de même que M. Tirard revient au commerce et M. Varroy aux travaux publics. Le ministre le plus nouveau est M. le général Billot, le successeur à la guerre de M. le général Campenon, le seul des collègues de M. Gambetta qui laisse de bons souvenirs. Évidemment, dans cette combinaison, le personnage principal, celui dont la présence au pouvoir a une signification particulière, c'est M. Léon Say, qui reprend la direction des finances. L'accession de M. Léon Say est d'autant plus sérieuse qu'elle a été librement débattue; le nouveau ministre des finances paraît n'avoir accepté de rentrer aux affaires qu'à une condition, — c'est qu'on ne parlerait plus ni du rachat des chemins de fer, ni de conversion de la rente, ni de nouvelles émissions de la dette pour les travaux publics; c'était une nécessité de prévoyance dans un moment où les difficultés financières, les désastres du marché des fonds publics à Paris et à Lyon sont venus tristement se mêler à la crise politique. M. Léon Say a eu l'avantage d'être considéré par le monde des affaires et de l'industrie comme une garantie vivante. C'est ce qui fait son importance et sa force dans le conseil.

Le ministère est donc constitué et il a même, si l'on veut, ce que nous appelons une certaine apparence. La question pour lui maintenant est de vivre, d'entrer en action, de se faire une position devant l'opinion et devant les chambres. L'œuvre n'est point impossible, sans doute; elle reste passablement difficile par des raisons personnelles autant que par des raisons parlementaires. Disons le mot. M. de Freycinet a été président du conseil et il n'a cessé de l'être que pour rester fidèle à la politique relativement modérée qu'il voulait suivre, que ses collègues ont refusé de suivre avec lui. M. Jules Ferry, à son tour, a été chef de ministère à la place de M. de Freycinet, à qui il a succédé immédiatement pour représenter une politique plus accentuée, pour se lancer dans une campagne à outrance contre les communautés religieuses, — dans cette campagne où M. le général Billot, si l'on s'en souvient, s'est distingué par un siège mémorable! M. Léon Say, de son côté, n'a pas moins de titres que ses collègues à la présidence du conseil, et il était hier encore président du sénat. Voilà donc trois hommes d'une importance égale, de titres égaux, qui se trouvent réunis dans un cabinet sous l'influence d'une pressante nécessité du moment. Il s'agit de savoir ce que durera cette alliance plus ou moins diplomatique. L'expérience ne laisse pas d'être curieuse; mais ce n'est pas tout encore. Ce ministère né de la dernière crise, il se trouve après tout dans des conditions singulières : il représente en grande partie la minorité qui a suivi M. Gambetta jusqu'au bout. Le nouveau cabinet cherchera-t-il un appui dans cette minorité? Essaiera-t-il de conquérir des amis dans la coalition incohérente qui a formé la majorité du 26 janvier? Le ministère sera-t-il modéré, et s'il s'attache à une politique de modération, réussira-t-il à se soutenir longtemps dans le parlement, à s'assurer une majorité suffisante? Se croira-t-il, au contraire, obligé à payer la rançon de ses embarras en flattant encore une fois les passions de secte qui règnent dans la chambre des députés? La situation reste assurément compliquée avec toutes les questions obscures qui s'agitent, avec des partis troublés, passionnés, et un chef de cabinet d'hier pouvant redevenir à son jour et à son heure un chef d'opposition. Elle est d'autant plus difficile, cette situation, que, de toutes parts, sous toutes les formes, les plus sérieux intérêts publics sont engagés, qu'il y a ces crises financières du moment à pallier, des traités de commerce à signer, un état diplomatique universel à surveiller. La meilleure politique pour le moment serait celle qui s'occuperait de ces intérêts en commençant par assurer la paix intérieure, tout au moins une trêve de quelque temps à la France, dont les partis semblent se plaire à épuiser les forces et la patience.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE

La chute soudaine et retentissante de l'Union générale a été l'événement principal de la seconde quinzaine de janvier. On supposait bien, après la liquidation déjà désastreuse du 15, alors que le Suez avait déjà baissé de 1,000 francs et que le marché était profondément ébranlé, que les vendeurs essaieraient de prendre leur revanche de tant de défaites qui leur avaient été infligées par l'Union. Mais on s'attendait à une lutte, on pensait que l'énergie de la résistance serait mesurée à la violence de l'attaque. Ce que l'on ne pouvait prévoir, c'était l'anéantissement immédiat, la défaite sans combat, cette déroute du 19 janvier, l'action de l'Union tombant de 1,100 francs dans une seule journée sous l'effort d'une vente de quelques centaines de titres.

On a pu craindre tout d'abord que le désastre de l'Union ne fît sauter les deux marchés de Lyon et de Paris. Pendant quelques jours, les opérations ont été complètement suspendues ; on a eu peine à se remettre de l'émoi causé par l'énormité des pertes. Les plus vieux boursiers n'avaient pas conservé le souvenir d'une crise aussi intense. Heureusement les vendeurs eux-mêmes ont été effrayés de la portée de leur victoire; toute la haute banque a été appelée à l'aide; on a ébauché plusieurs tentatives de sauvetage, quelques mesures préliminaires ont été adoptées qui permettront à la spéculation à la baisse d'encaisser ses bénéfices, à la compagnie des agens de change de Paris de faire face à ses engagemens, et enfin aux banquiers reporteurs de ne pas être obligés de prendre la charge des titres sur lesquels ils avaient prêté.

La situation du parquet, disons-nous, est sauvée. Samedi, en effet, a eu lieu à trois heures une réunion des plus grandes maisons de banque de Paris; les représentans de ces établissemens ont décidé qu'ils garantiraient, chacun pour une quote-part déterminée, une somme pouvant s'élever à 85 millions, sous la caution solidaire de tous les agens de change de Paris et par l'intermédiaire de la Banque de France. C'est dans cette réserve que pourront puiser les agens pour combler le déficit que creuserait dans leur caisse le non-paiement des différences par une fraction de leur clientèle.

A Lyon, sur la demande d'un créancier de l'une des charges, le tribunal de commerce a prononcé la mise en liquidation judiciaire de la

chambre syndicale, autrement dit du parquet tout entier, qui est collectivement solidaire. On espère que la liquidation aboutira à un concordat entre la corporation des agens de change et ses créanciers. Pour réunir les ressources nécessaires à l'exécution des engagemens que comportera ce concordat, on étudie un projet d'emprunt pour lequel l'appui du gouvernement paraît acquis. La Banque de France a promis de venir en aide à la place de Lyon, au moyen d'une avance de 100 millions contre garanties spéciales. Quant à la position de la coulisse à Paris, on ne saurait encore rien préjuger. Ce qui est certain, c'est qu'elle aurait sombré à la fin du mois, si l'Union générale avait maintenu pour le 3 février la liquidation de toutes les opérations faites à l'émission sur les actions nouvelles. Cette émission a dû être ajournée; mais ce qui sauvera peut-être la coulisse perd l'Union.

Cet établissement, au début de la crise, a cru devoir soutenir par des achats à la Bourse le cours de ses titres. Il y était sollicité par la crainte qu'un succès même éphémère des vendeurs ne compromît toute l'opération de l'augmentation de son capital. Or l'Union, depuis la création des actions nouvelles, en avait vendu en quantité considérable sur le marché libre de Paris, à des prix variant de 1,500 à 2,000 fr. La coulisse doit, de ce chef, à l'Union, une somme évaluée à 110 millions environ. C'était en vue de soutenir les prix des actions nouvelles et d'assurer ainsi la solvabilité de la coulisse à son égard, que l'Union n'avait pas hésité à prendre au parquet entre 2,500 et 2,700 tout ce qu'offraient les vendeurs en actions anciennes. Il fallut bien cependant arrêter ces achats, et c'est aussitôt après l'arrêt que les offres tombant dans le vide, l'action de l'Union a été précipitée de 2,400 à 1,300.

Aujourd'hui l'Union doit au parquet 55 millions, dit-on, et elle a contre la coulisse une créance, irrécouvrable en fait, momentanément au moins, de 110 millions. Dans cette situation, le conseil d'administration a cru devoir demander au tribunal la nomination d'un administrateur judiciaire, qui a été désigné aussitôt et qui entre dès aujourd'hui en fonctions. Dans l'intervalle, l'action, sur laquelle toutes opérations à terme ont été virtuellement suspendues, a reculé de 1,300 fr. aux environs du pair.

Mais la coulisse, même débarrassée pour un temps de cette dette de 110 millions, court encore de grands périls, car elle est engagée à la hausse dans des proportions considérables sur des valeurs comme le Rio Tinto, la Banque ottomane, la Société minière et métallurgique, qui ont baissé de 200 francs. Des banquiers se sont bien engagés, assure-t-on, non-seulement à reporter, mais encore à racheter pour leur compte 10 pour 100 des valeurs reportées. Il est impossible de savoir si ces palliatifs préviendront les sinistres redoutés. La coulisse n'a pas d'existence légale; elle compte un grand nombre de maisons honorables, riches, mais elle ne peut s'unir, elle ne peut, comme le parquet, s'a-

dresser au crédit; les coulissiers ne peuvent qu'invoquer individuellement le concours de la haute banque. Cette question des embarras du marché libre reste le gros point noir de la liquidation prochaine.

Un rapide coup d'œil jeté sur la cote suffit pour donner une idée des différences énormes que la spéculation à la hausse aura à payer samedi prochain. Depuis le 15, l'Union générale a baissé de 2,000 fr., la Banque des pays autrichiens de 500 francs, la Banque des pays hongrois de 300 francs, le Suez de 500 francs, la Part civile de 400; la Banque d'escompte, la Société générale, le Crédit de France, la Banque franco-égyptienne de 130 francs environ; plusieurs autres établissemens de crédit de 80 francs environ, les Omnibus de 200 fr. Nous ne parlons pas de la dépréciation subie par bon nombre de valeurs de création récente, Banque transatlantique, Crédit algérien, Compagnie foncière de France et d'Algérie, Banque maritime, Banque romaine, Banque centrale du commerce et de l'industrie, etc., tous titres qui ont déjà perdu une bonne partie de la prime avec laquelle ils avaient vu le jour. Depuis le 1er janvier, le Crédit foncier a perdu 80 francs, la Banque de France 300 francs, le Lyon 150 francs, le Nord 300 francs.

Les valeurs étrangères n'ont pas été plus épargnées que les valeurs françaises ; depuis le 15, la baisse est de 90 francs sur la Banque ottomane, de 100 francs sur le Crédit foncier autrichien, de 140 francs sur le Mobilier espagnol, de 60 francs sur les Chemins autrichiens, de 50 francs sur les Lombards, le Nord de l'Espagne et le Saragosse.

Au dehors, le contre-coup de la crise financière de Paris n'a pas tardé à se faire sentir. La journée du dimanche 22 janvier a vu se produire à Vienne une panique d'une violence inouïe; à Berlin, la spéculation a été mise dans le plus complet désarroi; les Bourses de Madrid et de Barcelone ont eu également leurs journées noires. A Londres, le Stock-Exchange a eu à supporter des ventes considérables, pour compte français, de valeurs internationales; une baisse importante du change s'en est suivie; de fortes quantités d'or ont été prises à la Banque d'Angleterre et sur le marché pour être importées en France, et la Banque a dû élever le taux de son escompte à 6 pour 100 pour protéger sa réserve, qui ne dépasse plus 10 millions de livres sterling. Bruxelles et Amsterdam ont aussi élevé le taux de l'escompte. Ces faits ont contribué à enrayer la reprise qui se dessinait ici dans les deux dernières journées.

Notre marché cependant se relèvera de la crise qu'il traverse, crise qui n'a atteint aucune des sources vives de la richesse publique et qui s'est produite en dehors de toute complication économique et financière. C'est qu'il ne s'agit pas, nous croyons devoir le répéter, d'un effondrement comparable à celui qui, en 1873, a laissé de si tristes

souvenirs sous le nom de *krach* de Vienne. La prospérité publique ici est très réelle et non point factice. Les plus-values constantes dans le rendement des impôts n'appartiennent pas au domaine de la fantaisie; les accroissemens de recettes de nos chemins de fer ne sont pas fictifs, non plus que ceux de la Compagnie de Suez, de la Compagnie du gaz, de toutes nos grandes entreprises industrielles et commerciales. Les capitaux sont extrêmement abondans et les caisses des établissemens de crédit regorgent de millions. On a vu, pendant les jours les plus sombres de cette semaine, les capitaux de placement affluer sur le marché du comptant et commencer la récolte des valeurs à vil prix. L'aubaine est bonne pour l'épargne, et l'on peut être assuré que l'occasion qui s'offre ne sera pas perdue, car le public ne tardera pas à reconnaître la signification réelle des incidens qui viennent de se produire et à ramener le désastre à sa véritable portée, c'est-à-dire à la portée d'une simple crise de spéculation.

L'Union générale, après la Banque de Lyon et de la Loire, subit les dures conditions de la lutte; vaincue, elle ne peut plus espérer reprendre un jour le rôle qu'elle a joué de 1879 à 1882 sur la scène financière. Mais qu'y a-t-il de changé dans les conditions générales de la vie économique du pays? Si l'action du Crédit foncier a fléchi de 150 francs, cet établissement n'en voit pas moins s'augmenter constamment le montant des prêts qu'il fait aux propriétaires et aux communes. Les chemins de fer n'ont jamais eu un trafic plus actif; toutes les entreprises industrielles se développent avec une merveilleuse rapidité. Si la période des primes exagérées est close, nos grands établissemens de crédit n'en procéderont pas moins à l'éclosion des affaires qu'ils ont en préparation; ils s'adresseront un peu moins à la spéculation, un peu plus à l'épargne, et les créations sérieuses n'en souffriront pas.

La guérison du marché commencera par le relèvement de nos fonds publics. La solidité des rentes a été la consolation du monde financier pendant les journées d'épreuve. Si vraiment le programme financier du nouveau ministère se résume, comme on l'a dit, en ces trois négations : ni émission, ni conversion, ni rachat, le 5 pour 100 va ressaisir la direction du marché, et la hausse de ce fonds favorisera la reprise des bonnes valeurs. Seulement il n'est que trop évident que tout mouvement de hausse sera intempestif, tant que la situation de la place ne sera pas entièrement liquidée, et que ce n'est, par conséquent, pas en quelques jours que pourra se produire l'amélioration que nous aimons à prévoir.

Le directeur-gérant : C. Buloz.